

BULLETIN
DE
*l'Académie royale
de langue et de littérature
françaises*

Séance publique

André GOOSSE - Marc WILMET
Gérald ANTOINE

Communications

Georges-Henri DUMONT - André VANDEGANS
Georges SION - Jacques-Gérard LINZE
Valmy FÉAUX - René POMEAU
Roland MORTIER - Raymond TROUSSON



Académie royale
de langue et de littérature françaises
Palais des Académies
BRUXELLES

Bulletin
de
l'Académie royale
de
langue et de littérature françaises
1990

BULLETIN
DE
*l'Académie royale
de langue et de littérature
françaises*



Académie royale
de langue et de littérature françaises
Palais des Académies
BRUXELLES

SOMMAIRE

Séance publique du 8 décembre 1990

« Le français et le temps »

- « Diviser le temps », discours de M. André Goosse 133
- « Dire le temps », discours de M. Marc Wilmet 145
- « La langue soumise au temps », discours de M. Gérard Antoine 155

Le français à l'Unesco

- Communication de M. Georges-Henri Dumont à la séance mensuelle du 8 septembre 1990 166

La Vie de Rancé lue par Julien Benda, Marcel Jouhandeau et Pierre Clarac

- Communication de M. André Vandegans à la séance mensuelle du 13 octobre 1990 174

Robert Garnier ou les oubliés de la Renaissance

- Communication de M. Georges Sion à la séance mensuelle du 10 novembre 1990 192

Éloge du désordre

- Communication de M. Jacques-Gérard Linze à la séance mensuelle du 15 décembre 1990 202

Le Chevalier de La Morlière, un aventurier des lettres au XVIII^e siècle

- Une étude de M. Raymond Trousson 218

Joseph Hanse réédité et fêté

- Robert Vivier, M^{me} de La Fayette et deux collections de poche 300
- Discours de M. Valmy Féaux 302

La Voltaire Foundation rend hommage à M. Roland Mortier 306

Autour du souvenir de Marguerite Yourcenar 316

Chronique 318

Table des matières 322

Catalogue des ouvrages publiés 327

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm, réservées pour tous pays.

SÉANCE PUBLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1990

LE FRANÇAIS ET LE TEMPS

Diviser le temps

Discours de M. André GOOSSE

Le flux continu qui l'emporte, l'homme, à défaut de pouvoir y jeter l'ancre, l'homme ressent le besoin de le fragmenter. D'une part, pour se situer lui-même par rapport au moment où il se trouve, où il croit se trouver, puisque ce moment présent ne l'est déjà plus à l'instant où je l'évoque. D'autre part, d'une manière plus objective, l'homme a divisé et subdivisé ce *continuum* selon les rythmes de la nature et les mouvements des corps célestes. L'homme pense, en effet, que lui et la terre qu'il habite sont au centre de l'univers et stables au milieu de ce qui bouge autour de lui. On fait dire au Dieu de la Genèse (I, 14) : « Qu'il y ait des luminaires dans le firmament du ciel pour séparer le jour de la nuit ; [...] qu'ils marquent les époques, les jours, les années. » La science moderne a mis son ordre dans tout cela, mais elle a peu modifié le vocabulaire courant.

Les besoins que je viens de décrire se réalisent dans deux catégories grammaticales : le nom et l'adverbe, tandis que le verbe exprime le temps par la variation de ses formes, ce dont Marc Wilmet vous entretiendra après moi.

*
* * *

Dans notre lot actuel d'adverbes de temps, un seul rescapé du latin classique, c'est *hier*. Coïncidence étrange : c'est aussi un des rares adverbes de temps communs aux langues indo-européennes, qui n'avaient pas, par exemple, d'expression commune pour l'idée de « demain ».

Les innovations se groupent en deux séries : la composition et l'évolution sémantique.

Les agglutinations abondent parmi les adverbes : *toujours*, *tantôt*, *bientôt*, *aussitôt*, *sitôt*, *naguère*, c'est-à-dire « il n'y a guère ». *Toujours* avait comme rival *toudis*, conservé par les Wallons, dont quelques-uns s'en font un étendard. Le même *di*, du latin *dies*, se retrouve, moins visible, dans *jadis*, contraction de *ja a dis* « il y a déjà des jours ». *Ja* est aussi dans *jamais* avec *mais* signifiant « plus », qu'on retrouve dans *désormais*, avec *or* « maintenant », rattaché par les étymologistes au latin *hac hora*, littéralement à *cette heure*, cette traduction étant un autre rival, parfois agglutiné lui aussi (*asteure*), de *maintenant*. *Désormais* est parallèle à *d'or en avant*, soudé dans *dorénavant*.

Les mots brefs sont souvent victimes de la concurrence des composés. Un bel exemple est l'ancien français *hui* (latin *hodie* = *hoc die* « ce jour »), évincé par la formule pléonastique *aujourd'hui*, concurrencée à son tour dans la langue familière par *au jour d'aujourd'hui*, doublement pléonastique.

Dans les évolutions sémantiques, on observe des tendances qui se retrouvent à d'autres époques et dans d'autres langues.

Le rêve des amants, « Ô temps, suspends ton vol », semble être réalisé par *maintenant*, apparenté au verbe *maintenir*. Mais il faut remonter plutôt à l'expression latine *manu tenendo* « tandis qu'on tient dans la main », et le sens en ancien français a d'abord été « aussitôt ». On en rapprochera l'expression *en un tour de main* et sa variante, née un peu plus tard, *en un tourne-main*, préférée, sans raison, par les puristes.

Comment se fait-il que le moment désigné par les adverbes s'écarte souvent du moment où parle le locuteur ? *Tantôt* et *tout à l'heure* ont signifié *sur-le-champ* (autre formule suggestive), puis un moment plus ou moins proche. Le glissement vient sans doute du fait que, pour faire patienter son interlocuteur, on présente comme immédiate la réalisation de l'acte attendu. Je connais quelqu'un qui emploie *tout de suite* de cette façon : « J'ar-

rive *tout de suite* » (avec un présent à valeur de futur), ce n'est pas tout de suite...

Tantôt a connu une évolution particulière. L'Académie a rayé en 1935 le sens qu'elle donnait sans réserves en 1878 : « à un autre moment, passé ou futur, de la journée où l'on est ». Cet usage, qui est encore le nôtre en Belgique, se trouve aussi chez des auteurs français du XX^e siècle : « Il me semble que je ne vous ai pas vus *tantôt* », dit le docteur Knock aux deux gars qui se sont introduits parmi les patients qui attendent leur tour pour la consultation gratuite du lundi matin. C'est aussi à propos d'un autre moment de la matinée qu'un personnage de Henri Bosco dit : « Sais-tu [...] ce que je vais dire *tantôt* ? » Pourtant, si vous donnez un rendez-vous à une Française, il vaut mieux éviter *tantôt* dans notre sens : vraisemblablement, elle croira que vous souhaitez la voir l'après-midi.

Antan voulait dire « l'année dernière ». C'est le sens qu'il a dans le refrain d'une ballade célèbre : « Mais où sont les neiges d'*antan* ? » C'est la ballade des dames du temps *jadis*, où le poète évoque non seulement « Jehanne la bonne Lorraine / Qu'Englois brulerent à Rouan » une trentaine d'années plus tôt, mais aussi Blanche de Castille, Héloïse, Berte aux grands pieds ou Alcibiade au sexe indécis. C'est peut-être dans un tel contexte qu'*antan* a été pris pour un synonyme de *jadis*, comme on fait ordinairement aujourd'hui.

Sans avoir cette justification, *naguère* court aussi le risque de perdre son sens étymologique, comme on le constate dans un discours prononcé par le général de Gaulle en 1941 : « Si la nation fut victime d'une telle aberration technique, comme elle l'avait été *naguère* à Crécy et à Sedan... » Entre 1940 et 1870 et surtout 1346, on ne peut pas dire qu'il n'y a *guère* de temps.

Demain illustre un autre type de changement sémantique : la confusion des notions de « demain » et de « matin », sens du latin *mane*, d'où vient *demain*. On la retrouve dans le germanique *morgen* et dans l'espagnol *mañana*. Parallèlement, *la veille*, c'est la soirée, et aussi le jour avant, comme *la vigile* dans le vocabulaire ecclésiastique. Un chroniqueur du XV^e siècle écrit que Charles le Téméraire exclut, pour lancer l'assaut contre Liège, « la bonne *nuit* de la Toussaint et le bon jour et celui des Âmes » (c'est-à-dire des Trépassés). Pourquoi la nuit ? deman-

dera un lecteur naïf. Je rappelle ici la colère de Henri Pirenne quand il découvrit, dans un recueil destiné à l'honorer, qu'un commentateur n'avait pas vu que *la nuit* pouvait être la veille. On trouve aussi *soir* dans cet emploi.

Dernier rapprochement dans le domaine des adverbes. L'avenir appartient à celui qui se lève tôt, dit un adage. C'est pourquoi tôt, c'est *de bonne heure, de bon matin*, en allemand *bei guter Zeit*, et le latin *mane*, qui signifiait d'abord « le matin », se rattache à l'adjectif archaïque *manis*, qui voulait dire « bon ».

*
* * *

Dans la trinité officielle à Rome, l'année, le mois, le jour, s'est introduit un intermédiaire, qui est *la semaine*, connue des Égyptiens, des Chaldéens et des Juifs. Ces derniers la sanctifiaient par la référence à la semaine de la création, y compris le repos du septième jour.

L'influence juive est attestée par l'emprunt du mot *sabbat*, qu'on retrouve dans *samedi*, mais le regroupement en sept jours s'est popularisé assez tôt à Rome pour qu'ils reçoivent des noms se référant à la mythologie latine, à la Lune pour *lundi*, à Mars, à Mercure, à Jupiter et à Vénus pour les jours suivants. Les langues germaniques ont gardé la référence au Soleil pour le premier jour, bien que le christianisme ait fait de celui-ci le jour du Seigneur, *dies dominica*, ancêtre de *dimanche*, promu le septième jour de la semaine, le lundi devenant le premier.

Au départ, le grec *hebdomas* et le latin *septimana* n'avaient pas d'autres sens que « groupe de sept ». De même, le grec *decas*, emprunté par le latin, était un équivalent de *dizaine*, déjà parfois appliqué aux années. Les puristes ont le droit de se prévaloir ici d'un de leurs rares succès : ils ont réussi, malgré la faiblesse de leurs arguments, à faire reculer *décade* au profit de *décennie*, jusqu'alors signalé seulement pour l'exploitation des forêts.

La nature partage le jour en deux parties, l'une portant aussi le nom de *jour*. Leur milieu a depuis longtemps une désignation particulière : *midi*, où nous retrouvons le descendant de *dies*, et *minuit*, qui jadis concernaient plutôt une période qu'un moment

précis. C'étaient des points de repère, les faits se situant avant ou après midi ou minuit. Cela se réalisait dans des emplois adverbiaux, des « compléments circonstanciels » selon la terminologie familière. Je ne sache pas que l'on ait jamais dit *l'avant-minuit* et *l'après-minuit* ; *l'après-midi* comme nom ne paraît pas antérieur à la fin du XVII^e siècle, et *l'avant-midi* est absent de la plupart des dictionnaires. La nuit, pour les gens normaux, forme un tout, et consacré à une activité unique (si j'ose dire) ; elle n'implique pas de subdivisions. La journée a d'autres exigences, mais, pour la période antérieure à midi, on disposait de *matin* et de *matinée* et, pour la période postérieure, on a dit d'abord *l'après-dîner*, d'après le nom et le moment du repas principal, alors que *l'avant-dîner* est très rare, pour la raison que je viens de donner.

L'avant-midi est absent de la plupart des dictionnaires, ai-je dit. Il nous est pourtant familier, à nous Belges, ainsi qu'aux Canadiens et aux Suisses. La conclusion attendue est : calque des langues germaniques. Mais fallait-il une influence germanique pour fabriquer un pendant à *après-midi* ? Le mot n'est d'ailleurs pas inconnu en France : la Franche-Comté de Marcel Aymé n'est pas loin de la Suisse, mais dans l'Auvergne de Joseph Malègue et dans le Quercy de Léon Cladel le germanique n'a que faire. Le témoignage de mon collègue Georges Mounin me permet d'ajouter la Normandie.

Le *Robert* ne signale *soir* au sens d'*après-midi* que dans le français d'Afrique. C'est pourtant aussi à l'intérieur de « l'hexagone » que le mot, comme ses anciens synonymes *vespre* et *vesprée*, désigne un moment sans rapport avec le coucher du soleil : « Tous les *soirs*, à son goûter », lit-on chez Hervé Bazin ; « Chaque *soir*, vers trois heures, il sortait », écrit Daniel-Rops au sujet de Péguy. Cette lettre de Henri Pourrat est plus explicite encore : « Le *soir* de 1 à 7 ma santé m'oblige impérieusement à errer par monts et par vaux ; et la veillée de 8 à 9 est consacrée à la lecture. » Les dictionnaires sont souvent plus attentifs aux particularités du français à l'extérieur de la France qu'aux variations à l'intérieur.

Ils ne signalent pas non plus, par exemple, que *bonsoir* se dit pour *au revoir* même le matin dans le Maine, l'Orléanais, le

Berry. Comme la formule est figée, on n'en conclura pas que le soir commence avant midi dans ces régions.

C'est plutôt la matinée qui a eu tendance à élargir son domaine. L'heure du dîner a reculé progressivement, passant du matin (selon l'étymologie : *disjejunare*, c'est rompre le jeûne) au milieu de la journée, puis, surtout à Paris, au soir. Corollaire inattendu : *matin* et *matinée* ont désigné une période s'étendant, je cite Littré (1868) à l'article *matin*, « par abus, jusqu'au dîner actuel de six heures », et à l'article *matinée*, « dans les grandes villes surtout, [...] jusqu'à l'heure du dîner, c'est-à-dire jusqu'à six ou sept heures du soir ». Voilà pourquoi les matinées au théâtre ont lieu l'après-midi.

Un autre corollaire, c'est que *l'après-dîner* perdait sa justification, sauf dans les régions, plus nombreuses que ne le disent les dictionnaires¹, où *dîner* continue à désigner le repas de midi. Jean Giono découpe ainsi la journée d'un de ses personnages : « Ça me dure toute la matinée. À la soupe de midi je mâche en silence [...]. Et puis, je passe tout *l'après-dîner* à me dire [...]. » On trouve pourtant parfois, pour ce qui suit le repas du soir, *un après-dîner* et même, au féminin, *une après-dinée*. Ce dernier emploi, qui a disparu des grands *Larousse*, je l'ai relevé encore dans un roman de 1977, chez Pierre-Jean Remy.

Avant de quitter l'après-midi, je dois revenir sur *tantôt*, cette fois comme nom : « Nous allions ainsi, chaque *tantôt*, prospector les terrains en friche. » Cette phrase de Céline est surprenante pour un lecteur belge. Les grammairiens ou lexicographes qui en parlent émettent des jugements variés : vulgaire, dit l'un ; régional, dit l'autre. *Vulgaire* paraît excessif quand ma source est une lettre de Péguy ou une réplique d'un des Boussardel de Philippe Hériat. Et l'adjectif *régional* ne convient que s'il englobe Paris (ce qui, moi, ne me gêne pas) : à Céline on pourrait joindre d'autres Parisiens.

Outre ces divisions importantes, il en est de plus limitées. En Belgique, nous distinguons *l'après-quatre-heures*, par référence au goûter ou à la fin de la journée d'école.

1. Voir André GOOSSE, *L'heure du dîner*, dans le *Bulletin* de l'Académie, 1989, pp. 72-90.

Le début du jour est un moment important à bien des égards. Il dispose de deux mots, *aube* et *aurora*, que certains écrivains confondent, mais que le *Trésor de la langue française* distingue avec soin, d'abord d'une manière objective : « L'aube précède l'aurora », puis avec des accents quasi poétiques, rares dans un pareil ouvrage : « Quand, par métonymie, l'aube désigne les premières lueurs du jour, la coloration est blanchâtre, indéfinie, voilée. Au contraire l'aurora est brillante, éclatante, soit rosée, soit jaune doré » ; de là l'emploi d'*aurora* pour désigner une couleur, notamment comme adjectif. Ce commentaire rejoint l'étymologie reçue à Rome : *aurora* viendrait d'*aurum*, l'or. Elle est fautive, malheureusement, alors qu'*aube* peut légitimement se prévaloir de son origine : l'adjectif *albus* signifiant « blanc ».

À l'autre bout, nous avons *le crépuscule*, qui, pour les dictionnaires, ne serait venu en usage qu'en 1596 (à part une attestation isolée au XIII^e siècle). Les dictionnaires méconnaissent un passage, pourtant célèbre, de Rabelais, quand l'*eschollier* limousin décrit les activités des étudiants : « Nous transfrétons la Séquane au dilucule et crépuscule ; nous déambulons par les compites et quadrivies de l'urbe. » Je traduis : « Nous traversons la Seine au *dilucule* et au *crépuscule* ; nous déambulons par les carrefours de la ville. » Rabelais se moque des latiniseurs, mais le piquant est que plusieurs de ces latinismes sont entrés dans l'usage ordinaire : notamment, *déambuler* et *crépuscule*, plus chanceux que son antonyme *dilucule*, qui n'a pas réussi à évincer *aube*. Certains sont même attestés dans ce texte pour la première fois : *lupanar*, *patriotique* et *génie*, qui témoignent de la variété des occupations et préoccupations estudiantines.

Le crépuscule, selon le sentiment de la majorité, en français comme en latin, est le moment indéfini où le jour fait place à la nuit, où l'on ne pouvait plus distinguer le chien du loup :

*Voici le soir charmant, ami du criminel ;
Il vient comme un complice, à pas de loup ; le ciel
Se ferme lentement comme une grande alcôve,
Et l'homme impatient se change en bête fauve.*

Ce poème de Baudelaire s'intitule *Le crépuscule du soir*. Ne criions pas trop vite au pléonasma, car un autre poème fait pendant à celui-là, *Le crépuscule du matin* :

*L'aurore grelotante en robe rose et verte
S'avavançait lentement sur la Seine déserte,
Et le sombre Paris, en se frottant les yeux,
Empoignait ses outils, vieillard laborieux !*

Le sens « aube », qui existait déjà en latin, y était plus rare, comme en français. Mais il n'est pas du tout l'apanage d'écrivains au vocabulaire tarabiscoté : « À peine *le premier crépuscule* eut-il fait pâlir la lampe et rendu les objets visibles, qu'il alla vers la fenêtre se baigner le visage à l'air frais du matin », écrit le délicat Fromentin ; « *Au crépuscule de l'aube*, vous avez vu à votre montre qu'il n'était pas encore cinq heures » : vous avez reconnu au *vous* *La modification* de Michel Butor.

*
* * *

Quand a-t-on pris l'habitude de numérotter les heures du jour comme nous le faisons maintenant ? C'est-à-dire, d'une part, en les répartissant en deux séries de douze heures chacune, de *une* à *onze*, la première série se complétant par *midi* et la seconde par *minuit* ; et, d'autre part, en utilisant les numéraux cardinaux et en mettant le mot *heure* au pluriel, sauf avec *une* naturellement.

Dans le système latin, on opposait le jour à la nuit et on se servait de l'ordinal, ce qui est logique, en laissant *hora* au singulier. Rappelez-vous le récit de la mort du Christ : « *Erat autem fere hora sexta*, et *tenebrae factae sunt in universam terram usque in horam nonam* » (Luc, XXIII, 44). Traduction de Louis Segond : « Il était déjà environ *la sixième heure*, et il y eut des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à *la neuvième heure*. » De la sixième heure à la neuvième, c'était de midi à trois heures, selon notre système à nous, qui est attesté nettement au XIV^e siècle, par exemple chez Froissart : « Il se furent la tenu jusques environ *wit heures* » ; « Il estoit à *six heures* en sa chambre à Alençon, et à *X heures* il fu à son lever. » Peut-être la sonnerie des horloges explique-t-elle le pluriel et l'emploi du cardinal.

Il ne faut pas oublier pourtant qu'au Moyen Âge les horloges étaient encore rares. On se situait dans la journée par rapport au lever et au coucher du soleil, *midi* étant ce que nous appellerions le plein midi et ce que l'on disait aussi le *mi-jour*, et *minuit* la pleine nuit. Ainsi un texte du XII^e siècle traduit le latin de la Bible *fervente die*, c'est-à-dire au plus chaud du jour, par « a ure de midi ». On pouvait se référer aussi au moment des repas. Mais le principal repère était les heures canoniales et les offices, qu'annonçaient les cloches des églises et des couvents. Les heures canoniales continuaient, dans leurs dénominations, l'usage latin : *prime*, la première heure du jour, c'est-à-dire six heures ; *tierce*, correspondant à neuf heures ; *sexe*, à midi ; *none*, à trois heures de l'après-midi, puis à midi (après la disparition de *sexe*).

Froissart, qui pratique déjà le nouveau système, use en même temps de l'ancien : « Voirement retournerent les Englois au matin assez tost après le soleil levant entre *prime* et *tierce*. » Une *Passion* de 1486 fait encore dire au centurion stupéfait de l'obscurité qui tombe au moment où Jésus va mourir : « Regardez comme il semble tart / Et comme tenebre foysonne ; / Veu qu'il n'est encore que *nonne*, / Je croy que le ciel se desvoye [= s'égare]. » Ce texte s'inspire de l'Évangile. Mais le fait que *none* s'est bien installé dans l'usage quotidien est confirmé par le wallon, qui emploie encore le mot pour *midi*. *Sexe*, d'autre part, se continue dans *sieste*, que nous avons emprunté de l'espagnol.

Dans le système nouveau, on distinguait les deux séries en ajoutant *avant* ou *après midi* ou *minuit*, *du matin*, *du soir*, etc. Cela se fait encore aujourd'hui. Plus particulière, l'expression *de relevée*, qui convient mieux à l'après-midi qu'à la soirée, puisque, étymologiquement, c'est le moment où l'on se *relève* après la sieste, après le repos de midi. Le mot *relevée* reste courant en Suisse et dans le dialecte normand. Mais les attestations que j'ai notées ne viennent ni de l'Est ni de l'Ouest. C'est plutôt un tour archaïque, survivant dans la langue administrative et juridique, parfois ailleurs, par exemple dans les souvenirs d'un instituteur originaire de la région parisienne, auteur de manuels d'orthographe à grand succès : « Ils se présentaient aussi bien à trois ou quatre heures *de relevée* qu'à une ou deux heures du matin. »

Les précisions dont je viens de parler impliquaient que *midi* et *minuit* eussent reçu un sens plus précis que « milieu du jour » ou « de la nuit ». Dans un texte juridique de 1283, *midi* est déjà inséré parmi les heures à la latine, en remplacement de *sexta* : pour le paiement des rentes, on doit fixer une heure comme « prime, tierce, midi, nonne et vespres ».

On pouvait dire aussi *douze heures*, par exemple M^{me} de Sévigné : « Nous n'arrivâmes ici qu'après *douze heures* du soir. » Depuis lors, la formule paraît être sortie de l'usage commun, et elle a été dénoncée comme un belgicisme, doublé d'un flandricisme, alors qu'elle n'était qu'un archaïsme.

Elle a perdu ces tares maintenant qu'un autre système s'est introduit, parce que les inconvénients de l'ancien sont apparus avec l'invention du chemin de fer et la découverte de la vitesse.

Au début du siècle, les tableaux horaires des chemins de fer devaient préciser, comme dans la langue courante, s'il s'agissait du matin, de l'après-midi et du soir. De plus, les pays avaient des heures différentes : celle de la France, par exemple, était en avance de neuf minutes sur la nôtre ; la Hollande se payait le luxe de distinguer une « heure de ville » et « une heure de chemin de fer », avec un décalage de vingt minutes².

Or un autre pays avait, traditionnellement, une façon particulière de numérotter les heures : de une à vingt-quatre, à partir du coucher du soleil. Stendhal écrit dans un journal intime, le 9 mars 1840 : « Excellente visite au musée du Vatican [...]. Ce soir ouvrent ce musée de 20 à 23 heures ou, à la même heure, le musée du Capitole. » Les musées de Rome n'ouvrent pas leurs portes, naturellement, au milieu de la nuit, et le soir, c'est ici, comme nous l'avons vu, l'après-midi, de deux à cinq heures.

Le procédé italien n'était pas parfait non plus, puisque le soleil se couche à des moments fort divers, et notre midi se traduisait par seize, dix-huit ou vingt heures, selon la saison. Il suffira, pour améliorer le système, de choisir un point de départ fixe, minuit, ce qui fut fait en 1893.

Cette façon de faire se répandit hors d'Italie. Parmi les pays francophones, la Belgique donna l'exemple : en 1908, notre indi-

2. Ces précisions sont empruntées à un article de Fernand BAUDHUIN, dans la *Libre Belgique* du 14 février 1970.

cateur des chemins de fer se rallie à la numérotation continue de minuit à minuit. La France suivit quelques années plus tard. Dans la *Mode illustrée* d'août 1912, la publicité des diverses compagnies de chemin de fer a adopté le nouvel horaire : « Le train rapide quittant Paris-quai d'Orsay à 19 h 38, prend au départ de Paris les voyageurs de 1^{re} classe se rendant à Poitiers (0 h 20) et à Angoulême (1 h 49). » J'ai noté que, dès 1926, la nouvelle numérotation sort de la langue des chemins de fer : dans *Sous le soleil de Satan*, Bernanos fait dire à un médecin : « Mon auto me prend ici [c'est-à-dire à l'église] vers dix-neuf heures. » Et l'Académie entérine cela en 1935 : « L'usage s'introduit de numéroter les heures de 0 à 24, en commençant à minuit. »

Comment expliquer alors la locution *chercher midi à quatorze heures*, qui, datant du XVII^e siècle, est bien antérieure aux faits que je viens de raconter ? Le sens est « imaginer des difficultés où il n'y en a pas » et non, comme disent certains *Larousse*, « chercher l'heure du dîner alors qu'elle est passée ».

Des dictionnaires croient trouver l'explication dans le pays où les heures étaient numérotées jusqu'à vingt-quatre, en Italie. Cela paraît conforme au bon sens. Mais faut-il faire un tel crédit au bon sens dans un domaine où, par exemple, on met ses jambes à son cou pour aller plus vite ? On doit hésiter aussi à rattacher à une langue étrangère des expressions d'apparence bien populaire.

De telles réserves sont confirmées par le fait que la locution a existé d'abord sous une autre forme, plus respectueuse de la façon dont on comptait les heures en France, *chercher midi à onze heures* ou... *onze heures à midi*. Le remplacement de *onze* par *quatorze* serait comme un superlatif se moquant de tout réalisme et de tout vraisemblable. D'une manière analogue, on a dit d'abord *fendre un cheveu en deux*, puis ... *en quatre* ; on renforce *se mettre le doigt dans l'œil* en ajoutant *jusqu'au coude*. Ne cherchons pas la logique là où elle n'a que faire.

*
* *
*

Rassurez-vous, je passerai rapidement sur les divisions de l'heure. Pourtant, celles qui utilisent des fractions, *demi* et *quart*, ont, selon les temps et selon les lieux, des variantes syntaxiques assez curieuses.

Je ne présenterai plus que deux mots, et rapidement : *minute* et *seconde*, venus tous deux de la géométrie, de la division du cercle. Mais *minute* avait, au Moyen Âge, un sens aussi imprécis que son étymon, *minuta (pars)*, partie menue. Au XVI^e siècle, le sens est devenu précis, et *seconde*, de *minuta secunda*, a suivi au XVII^e.

* * *

Je n'ai pas épuisé mes fichiers, mais peut-être mes auditeurs. J'ai toutefois encore réservé un mot pour ma finale : j'espère, Mesdames, Messieurs, que les minutes que je vous ai prises ne vous ont pas paru un *siècle*.

Dire le temps

Discours de M. Marc WILMET

Mes chers confrères, mesdames, messieurs,

La Société de linguistique de Paris refusait naguère toute communication ayant trait à l'origine du langage — sage précaution contre l'aventure. Peut-être aurais-je été moi aussi bien inspiré en m'interdisant de spéculer sur le temps ? Il est vrai que la science n'exclut pas l'imagination créatrice, elle lui demande seulement d'emprunter le tremplin de l'expérience, et nous savons aujourd'hui, grâce aux travaux des psycho-pédagogues, comment naissent et se développent divers concepts fondamentaux chez l'enfant.

Risquons-nous donc à extrapoler. La notion du temps serait issue de l'espace ou, plus exactement, du mouvement. A *précède* B (antéposition), B *suit* A (postposition), on glisse par une pente naturelle de « devant » à « avant » (antériorité), de « derrière » à « après » (postériorité), et de la distance à la durée.

Des objets mobiles, l'homme primitif en observait tout autour de lui : le déclin des astres, la crue des fleuves, le va-et-vient des marées, le cortège des saisons, autant de phénomènes cycliques, accordés à l'horloge biologique qui règle nos alternances de veille et de sommeil, ces rythmes circadiens (de *circa diem* 'environ un jour') communs à tous les organismes vivants. Il faudra des siècles et un considérable effort d'abstraction pour se représenter le temps sous l'espèce d'une droite orientée. D'autres images étaient disponibles, ellipse, sinusoïde, pulsation (diastole ouvrante et systole fermante)... La thermo-

dynamique contemporaine, en substituant à la réversibilité des transformations la doctrine de l'*entropie*, l'ordre devenant désordre, n'a pas peu contribué au triomphe du modèle linéaire, le temps-flèche, que transcende la vision cosmogonique grandiose d'un univers en perpétuelle expansion depuis le « Big-Bang » initial, situé, calculent les physiciens, à moins 15 milliards d'années.

Mais revenons de ces hauteurs à des préoccupations quotidiennes. La fascination qu'exerce le temps imprègne déjà l'étymologie. Certains philologues ont rattaché le vocable au grec *τείνω* 'tendre' ou *τέμνω* 'couper', soit le temps continu, en coulée ininterrompue, soit le temps divisible à l'infini, les deux extrêmes que cherche à capter l'industrie humaine : d'une part le sablier, la clepsydre, la chandelle (et l'on se souvient que le mot *tôt* signifiant « vite », puis « précocément », remonte au latin *tostus* 'consumé', le sens qu'a gardé l'anglais *toast*) ; d'autre part le tic-tac fragmentatif des montres et des pendules. En réalité, *tempus* a d'abord désigné à Rome le « temps qu'il fait », le beau temps espéré, le mauvais temps redouté — les « intempéries » —, dont dépendait le « temps de travail » de l'agriculteur. Voilà reliés la météorologie et le calendrier.

Mille formules ordinaires témoignent de la même obsession : *avoir le temps, prendre le temps, gagner du temps, perdre son temps, trouver le temps long, en deux temps trois mouvements, le temps c'est de l'argent*, hélas, et l'injonction *au temps !* des sergents instructeurs...

Surtout, l'individu, « mesure de toute chose », institue un face-à-face personnel avec le temps. Deux attitudes lui sont offertes.

Ou bien il se perçoit tel un fêtu ballotté au gré du courant. Il « avance en âge », vieillit, sombre, c'est le thème lancinant du *πάντα ῥεῖ*, « tout coule, rien ne demeure ». Écoutez Ronsard : « Le temps s'en va, le temps s'en va, madame, / Las ! le temps, non, mais nous nous en allons. » Et Boileau : « Hâtons-nous ; le temps fuit, et nous traîne avec soi : / Le moment où je parle est déjà loin de moi. » Elsa Triolet : « Le temps n'est pas une voiture qui passe, nous ne la regardons pas des bas-côtés de la route, elle nous emmène avec elle, on vit à l'intérieur de la voiture. » La jeunesse, la beauté, la femme aimée

sont vouées à une inéluctable dégradation. D'où les constats, nostalgiques :

(Georges Brassens : « Le temps tue le temps comme il peut. / Cette saison, c'est toi, ma belle, / Qui as fait les frais de son jeu, / Toi qui as payé la gabelle, / Un grain de sel dans tes cheveux »),

ou implacables :

(Baudelaire : « Et pourtant vous serez semblable à cette ordure (...) / Vous, mon ange et ma passion »),

ou désespérés :

(Villon : « Corps féminin, qui tant est tendre, / Poly, souëf, si précieux, / Te faut-il donc ces maux attendre ? / Oy, ou tout vif aler es cieulx »).

Les Parques dévident le fil de l'existence. Chronos (avec *khi*), assimilé à Kronos-Saturne (avec *kappa*), dévore ses enfants.

Démarche inverse, le temps seul apparaît doué de mobilité ; il « va », « court », « vole » et nous laisse au rivage. Paul Valéry : « Allez ! Tout fuit ! Ma présence est poreuse. » Apollinaire : « Les jours s'en vont je demeure. » François Villon encore : « Je plains le temps de ma jeunesse (...). / Il ne s'en est a pié alé / N'a cheval, hélas ! comment don ? / Soudainement s'en est vollé / Et ne m'a laissé quelque don. / Alé s'en est, et je demeure... »

En fin de compte, est-ce le passé qui se mue éternellement en futur ou le futur en passé ? Mesdames, messieurs, n'allez pas croire à une distinction spécieuse. Notre langue conserve la trace de ces vecteurs dirigés au rebours l'un de l'autre, de gauche à droite ou de bas en haut et de droite à gauche ou de haut en bas. Si le paléolithique « inférieur » est plus *ancien* que le paléolithique « supérieur », le « bas » latin est plus *récent* que son homologue classique. « Avancez » de quelques minutes la sonnerie du réveil, cela vous laissera demain, à la gare, une marge de sécurité, mais que les chemins de fer « avancent » le départ du train et il faudra vous hâter.

À l'intersection des deux flux temporels se définit le *présent*.

Le terme est éminemment polysémique, du présent *atomique* des astronomes, impalpable, au présent *vécu* des psychologues, le délai normal de réaction — extensible selon les circonstances et les capacités individuelles d'attention... ou d'inattention — entre un stimulus et sa réponse (par exemple une brûlure et la sensation de chaleur). Le présent *linguistique* déclare de son côté la simultanéité d'une énonciation (l'acte de parole) et d'un énoncé : *Pierre mange, chante, dort...*, sans correspondre toujours au présent vrai. Vous connaissez l'anecdote de la dame assistant à la projection du film *Guerre et paix* : Napoléon entre à Moscou, un franc-tireur patriote le met en joue, le visage de l'empereur s'encadre dans la mire, et la spectatrice angoissée s'écrie : « O mon Dieu, il va le tuer ! » ce qui dénotait à coup sûr plus d'émotivité que de lucidité historique.

Pour exprimer le temps, les langues disposent en quantité de substantifs : *le présent, le passé, l'avenir...* ; d'adjectifs : *actuel, futur, fréquent...* ; d'adverbes : *maintenant, hier, demain, la veille...* ; de ligatures : *quand, avant que, aussi souvent que...* ; et au premier rang d'une catégorie spécialisée : le verbe.

Qu'est-ce qu'un verbe ? Rassurez-vous, je ne veux pas vous infliger un cours de grammaire. Les vieux manuels y voyaient un « mot d'action » ou un « mot d'état » (bref n'importe quoi et son contraire, car la rigueur n'a jamais été le fort de la discipline, responsable de l'adage, scandaleux scientifiquement parlant, « l'exception confirme la règle »), alors que les substantifs sont également capables de traduire une « action » ou un « état » : *le galop du cheval* comme *le cheval galope*, *l'inclinaison de l'arbre* comme *l'arbre penche*, etc.

Non, le verbe reste l'unique mot qui puisse déplacer un signifié dans le temps, au moyen d'un arsenal de marques spécifiques, abusivement nommées les « temps » du verbe (l'anglais et l'allemand dissocient *time* et *tense*, *Zeit* et *Tempus*).

Les potaches ont fait au verbe mauvaise presse. Les « profs » en mal d'autorité apprécient, eux, que le moindre paradigme oblige à mémoriser cent vingt-deux formes. Dans les collèges anglais du dix-neuvième siècle, quand toutes les sanctions, y com-

pris les pires châtiments corporels, avaient échoué sur un sujet particulièrement retors, le censeur lui assenait, paraît-il, la conjugaïson *in extenso* d'un verbe français. Capitulation garantie !

Soyons équitables, notre système verbal est loin de mériter pareille indignité. Deux axes l'organisent, verticalement et horizontalement.

En ordonnée, dix formes. Trois formes impersonnelles-intemporelles : *savoir, sachant, su*, et sept formes personnelles (distinguant *je, tu, il...*), distribuées en un « mode subjonctif » — j'évacue le problème de la nomenclature —, non temporel : *sache, susse*, et un « mode indicatif » temporel : un présent *sais*, deux passés *sus* et *savais*, deux futurs *saurai* et *saurais*.

Laissons la boutique. J'aimerais vous convaincre qu'une analyse grammaticale rigoureuse éclaire à l'occasion les mystères du style.

Nous venons de suggérer que le « subjonctif » indivise les époques. Parallèlement, un certain purisme condamne son emploi suivant la locution *après que* : « ne dites pas » *après qu'il ait marché*, « dites » *après qu'il a marché*. Une des premières attestations du tour litigieux se rencontre en 1909 sous la plume de Saint-John Perse. Crusoé, le soir venu, s'adresse à l'immensité vide : « Ne me laisserez-vous que ce vacillement de ma tête sauvage après l'étrange fracas ? / Après que vous m'avez assis dans une île, aux Là-Bas, de votre Solitude, et dans le milieu de votre lumière éclatée ? »

Distraction de poète ? Celui-là n'en était pas coutumier. En outre, l'édition définitive des *Images à Crusoé* refond la quasi-totalité de l'original, mais ... préserve le subjonctif : « Ne me laisserez-vous que cette confusion du soir — après que vous m'avez, un si long jour, nourri du sel de votre solitude... ? » Manifestement, le sentiment de l'auteur s'est incrit en faux contre les ukases normatifs. Le temps indivis *après que vous m'avez nourri* lui permet de gommer la frontière du passé (le jour) et du futur (la nuit), renforce l'évocation du crépuscule (la « confusion du soir »), la période indécise, ni chien ni loup, où les ombres se tressent aux lambeaux de lumière.

Pourquoi alors deux subjonctifs concurrents, *sache* et *susse*, *marche* et *marchasse*..., ce dernier réputé moribond ? L'intuition d'un écrivain balise à nouveau la piste. André Gide confiait à

son *Journal* de l'année 1927 : « Pour ce qui est de l'accord du subjonctif, j'estime qu'il est absurde d'employer systématiquement l'imparfait (...); que l'oreille et la raison sont ici seuls juges ; qu'il est bon de dire : Je voudrais qu'il devienne un honnête homme et non qu'il *devînt*, et garder ce temps pour indiquer que ce désir ou souhait a pris fin, que l'on a cessé d'espérer. J'aurais voulu qu'il devînt un honnête homme — (mais il a mal tourné.) » Libellé avec précision, *devienne* est prospectif, ouvert sur l'avenir, il sied aux professions de foi *vive le roi* ou *vive la ligue* ; *devînt*, rétrospectif, enregistre un passé intangible, comme la déploration *plût au ciel* ou la fameuse discordance racinienne, taxée un peu à la légère de « licence poétique » (*Andromaque*, acte I, scène 4) : « Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son père ; / On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère » (autrement dit, le spectacle de la veuve d'Hector consolée, fût-ce par son fils Astyanax, est impensable).

Seconde organisation, en abscisse, dix formes composées accompagnent les dix formes simples : *savoir/avoir su...*, *sache/aie su...*, *savais/avais su...*, *saurai/aurai su*, etc. La conséquence la plus visible est qu'aux deux passés (l'« imparfait » *savais*, le « passé simple » *sus*) s'en ajoute un troisième, le « passé composé » *ai su* (morphologiquement, il eût mieux valu l'appeler « présent composé »), à propos duquel, dès le seizième siècle, le grammairien-lexicographe Henri Estienne confessait : « ... il y a un secret caché soubz cest aoriste, quant à son nayf usage (...), dont moi-même ne suis point bien resolu. » Franchise à part, avons-nous tellement progressé ? Vers 1950, un jeune franciste danois débarquant à Paris, fort d'un savoir livresque, notait plaisamment que les Français n'arrêtent pas de commettre des « fautes »... contre la théorie.

Interrogeons encore une fois la conscience linguistique des praticiens.

Marcel Pagnol, cité par son biographe Yvan Audouard :

Le passé composé, c'est un temps imprécis, médiocre, bête et mou. « Nous *avons été* réveillés par la fusillade »... « Nous *avons été* »... Bon. Et alors ? L'histoire est finie avant d'avoir commencé. Tandis que « Nous *fûmes* réveillés par la fusillade »... Tu vois ! Tu as dressé l'oreille. Tu attends la suite. S'il veut revivre, le passé se doit d'être simple.

Et voici Raymond Queneau, juxtaposant dans ses *Exercices de style* quatre-vingt-dix-neuf versions d'un banal fait-divers :

Passé simple :

Ce fut midi. Les voyageurs montèrent dans l'autobus. On fut serré. Un jeune monsieur porta sur sa tête un chapeau entouré d'une tresse, non d'un ruban. Il eut un long cou. Il se plaignit auprès de son voisin des heurts que celui-ci lui infligea. Dès qu'il aperçut une place libre, il se précipita vers elle et s'y assit.

Je l'aperçus plus tard devant la gare Saint-Lazare. Il se vêtit d'un pardessus et un camarade qui se trouva là lui fit cette remarque : il fallut mettre un bouton supplémentaire.

Passé composé :

Je suis monté dans l'autobus de la porte Champerret. Il y avait beaucoup de monde, des jeunes, des vieux, des femmes, des militaires. J'ai payé ma place et puis j'ai regardé autour de moi. Ce n'était pas très intéressant. J'ai quand même fini par remarquer un jeune homme dont j'ai trouvé le cou trop long. J'ai examiné son chapeau et je me suis aperçu qu'au lieu d'un ruban il y avait un galon tressé. Chaque fois qu'un voyageur est monté il y a eu de la bousculade. Je n'ai rien dit, mais le jeune homme au long cou a tout de même interpellé son voisin. Je n'ai pas entendu ce qu'il lui a dit, mais ils se sont regardés d'un sale œil. Alors, le jeune homme au long cou est allé s'asseoir précipitamment.

En revenant de la porte Champerret, je suis passé devant la gare Saint-Lazare. J'ai vu mon type qui discutait avec un copain. Celui-ci a désigné du doigt un bouton juste au-dessus de l'échancrure du pardessus. Puis l'autobus m'a emmené et je ne les ai plus vus. J'étais assis et je n'ai pensé à rien.

Les deux avatars, on s'en aperçoit, ne se contentent pas d'échanger leurs formes verbales. Le premier texte, nerveux, allusif. Le second accumule les détails : une énumération oiseuse (« il y avait beaucoup de monde, des jeunes, des vieux, des femmes, des militaires »), un commentaire désabusé (« ce n'était pas très intéressant »), un témoin ectoplasmique (« je n'ai rien dit », « je n'ai pas entendu », « je n'ai pensé à rien »), ... la mollesse qu'alléguait Pagnol.

Cette atmosphère blanche évoque invinciblement *L'Étranger* d'Albert Camus. Meursault, engourdi par la chaleur et les

vapeurs d'essence, s'endort dans le bus qui le mène à l'asile de vieillards où sa mère vient de mourir. Il tuera l'Arabe, sur la plage écrasée de soleil, en une espèce d'état second. Lors du procès, le murmure de la salle l'assourdit, la lumière réverbérée l'aveugle, il éprouve de la peine à suivre les débats : « ... j'ai eu l'impression bizarre d'être regardé par moi-même. C'est peut-être pour cela, et aussi parce que je ne connaissais pas bien les usages du lieu, que je n'ai pas très bien compris tout ce qui s'est passé ensuite... »

Or *L'Étranger* est rédigé au passé composé, justement. Pur hasard ? Jean-Paul Sartre avait levé le lièvre : « ... une phrase de *L'Étranger* c'est une île. (...) C'est pour accentuer la solitude de chaque unité phrastique que M. Camus a **choisi** de faire son récit au [passé] composé. » Robbe-Grillet renchérit : « ... le **projet** de Camus, lorsqu'il a eu l'idée de *L'Étranger*, était d'écrire un livre au passé composé ; après, pour le meubler, il a trouvé une histoire. »

Curieuse alchimie, la forme conditionne le fond et la thématique, en retour, appelle une écriture. Démontons ses mécanismes.

Le passé composé réfère chaque péripétie à l'instance énonciative au lieu de les repérer mutuellement. La chronologie en sort brouillée : « J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit : « On n'a qu'une mère. » Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un brassard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois. J'ai couru pour ne pas manquer le départ. »

Deuxièmement, le passé composé saisit les procès en extension (non pas *manger* ou *courir* mais les résultats *avoir mangé* et *avoir couru*), trop tard, l'action éteinte, le personnage subissant le monde extérieur, laissant filer les guides de sa destinée.

Le parti-pris narratif de Camus illustre au total la philosophie de l'absurde.

Pourtant, lui-même, principal intéressé, avouait une absence complète de préméditation. L'écrivain serait-il un être d'instinct, le réceptacle privilégié d'impulsions qui lui échappent ? en d'autres termes, et quoi qu'on prétende, l'*art* « aisé », la *critique*

« difficile ». Comment oublier l'irritation de cet ami à qui j'avais lancé un jour, sans malice au demeurant, qu'il produisait une œuvre comme le pommier porte ses pommes... ?

Je devine les objections. Désormais, les créateurs cérébraux ne sont pas rares. Le « nouveau roman » aura favorisé les jeux intellectuels : structures « en abîme », emboîtements gigognes, télescopage des narrateurs... Charles Bertin nous en procurait à date récente une remarquable exploitation. Son *Voyage d'hiver* alterne des pans de récit au passé — l'arrivée de Sabin Ferrier, la rencontre d'Aline, le mariage, l'accident de la jeune femme — et une chronique au présent — après la mort d'Aline, l'envie et le besoin d'écrire reprennent Sabin —, jusqu'à ce que l'auteur cède le relais à son héros de papier, la phrase finale du roman rejoignant l'*incipit* et le passé simple investissant l'indicatif présent : « Alors, Ferrier entrouvre l'écritoire de cuir ponceau pour en extraire un de ces cahiers d'écolier qu'il a gardés en réserve depuis le temps où il vivait dans la chambre de l'épicerie. Il le place devant lui sur la planchette inclinée, et il commence à écrire lentement dans le soir plein d'oiseaux : *Cette année-là, le printemps vint comme une fête. Il commença au ras du sol par une petite brise tiède qui se mit à fluirer les buissons et à courir en boule à travers la garrigue...* »

Foin des préséances. L'essentiel de mon propos était ailleurs. Je le résume en guise de conclusion.

Les langues constituent un patrimoine. Elles nous attellent bon gré mal gré à une théorisation en commun du monde. L'architecture du verbe français reflète ainsi la sensibilité temporelle collective des francophones, certes distincte de la pensée savante, mais qui la recoupe et parfois l'enrichit. Prenons-en une ultime vue panoramique.

Première étape, le temps flottant des modes nominaux : *savoir*, *sachant*, *su*, privés d'ancrage, ne s'opposent que par leur aspect virtuel (*savoir*), cursif (*sachant*) ou révolu (*su*).

Deuxième étape, le temps acquiert avec la différenciation du « moi » et du « non-moi » une orientation montante (*sache*) et une orientation descendante (*susse*).

Troisième étape, le découpage des époques est effectif : double plongée dans le passé (*sus*, *savais*), double échappée vers le futur (*saurai*, *saurais*) — belle symétrie — et un présent de synthèse

(sais), l'énonciateur conservant le choix du point originel : emplois « dramatiques » (*Un agneau se désaltérait / Dans le courant d'une onde pure. / Un loup survient à jeun...*), discours rapportés (*Le chêne un jour dit au roseau : / « Vous avez bien sujet d'accuser la nature... »*), style « indirect libre » (*Tout le jour il avait l'œil au guet. Et la nuit, / Si quelque chat faisait du bruit, / Le chat prenait l'argent*), anachronismes (*Le porc à engraisser coûtera peu de son ; / Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable*)...

À tous les niveaux, les procès se démultiplient : phase préparatoire (*Pierre va marcher / s'apprête à marcher...*), phase résultante (*Pierre a marché / vient de marcher...*), phase concomitante (inchoative : *Pierre se met à marcher*, transitive : *Pierre est en train de marcher*, terminative : *Pierre achève de marcher*, situationnelle : *Pierre commence par marcher / finit par marcher...*).

Qu'on ne se méprenne pas. Nulle langue ne revendique de supériorité intrinsèque sur ses rivales. Toutes parviennent au but visé. Mais les trajets ou les moyens mis en œuvre ne sont jamais identiques, la propagande officielle ferait bien d'y prendre garde avant de préconiser le bilinguisme ou le multilinguisme précoces, comme si l'on troquait les idiomes à la façon de stylos à bille. L'espagnol possède un subjonctif *futur* et le portugais un infinitif *personnel*. Les parlers germaniques s'accommodent d'un « prétérit » passe-partout, là où nos temps du passé invitent, que dis-je, contraignent les utilisateurs à hiérarchiser les faits (*Maître Corbeau, sur un arbre perché, / Tenait en son bec un fromage* plantation du décor, statisme, attente . / *Maître Renard, par l'odeur alléché, / Lui tint à peu près ce langage* intrusion d'un protagoniste, dialogue, dynamisme), ou leur accordent de distendre à volonté un événement ponctuel, en somme le procédé cinématographique du « ralenti » : *Le 18 juin 1940, Charles de Gaulle entraît dans l'histoire*.

Logique et expressivité, esprit de géométrie, esprit de finesse...

Mesdames, messieurs, parler ou écrire le français, c'est retrouver au plus profond de soi les analyses que les gens de notre peuple ont patiemment polies, de génération en génération, tout au long de cette grande chaîne pensante dont nous parcourons vaille que vaille un maillon, sous l'œil indifférent des dieux.

La langue soumise au temps

Discours de M. Gérard ANTOINE

« *L'histoire, c'est le temps* ». Ainsi parle Michelet, ouvrant le Livre III de sa fabuleuse fresque de la Révolution française. L'historien de la langue ne peut que faire sienne cette audacieuse identification, lui qui se fixe pour but d'observer et d'analyser la langue — la sienne ou une autre — dans le déroulement du temps où le destin l'inscrit. Nul ne prétendra pour autant que cela soit simple, ni facile. Ferdinand Brunot, fondateur en 1901 de la chaire d'histoire de la langue française à la Sorbonne et qui fut l'un des tout premiers membres de notre Compagnie, disait à ses étudiants, lors de sa leçon inaugurale :

définissons la langue française sans tenir compte des dialectes ni des patois en disant qu'elle est la continuation de ce que les savants commencent, pour plus de propriété, à appeler *le francien*, c'est-à-dire la forme spéciale prise par le latin parlé, tel qu'il s'était implanté à Paris et dans la contrée avoisinante, et tel qu'il s'y est développé par la suite des temps, pour s'étendre peu à peu hors de son domaine propre, dans tous les pays où des raisons politiques, économiques, scientifiques, littéraires l'ont fait parler, écrire ou comprendre.

Voilà un propos limpide et dont les derniers mots nous rappellent de manière opportune que la langue est soumise non seulement au temps, mais encore à l'espace — ce qui conduisit le Maître à distinguer, selon ses propres termes, entre « l'histoire interne » et « l'histoire externe » de l'idiome.

Fort bien. Mais écoutons maintenant R.-L. Wagner, disciple admiratif de F. Brunot, qui occupa son fauteuil à l'Académie Royale de 1962 à 1982 et auquel j'ai l'honneur de succéder. Dans sa thèse sur les *Phrases hypothétiques commençant par « si »*, d'entrée de jeu il affirme (p. 16) : « dans l'ordonnance et

l'emploi des systèmes hypothétiques, entre le latin classique et notre langue il n'existe (...) aucun rapport » et 500 pages plus loin, au moment de conclure, il se reconnaît le mérite d'avoir rendu sensible « l'autonomie du français, dans l'organisation de ses phrases temporelles, ou, en d'autres termes, l'autonomie de la pensée française dans sa représentation du temps. »

Ainsi pour Brunot, le français n'est que du latin continué par la suite des temps, dans les limites, variables d'ailleurs, de certains espaces. Pour Wagner, au moins en deux domaines d'expression majeurs, il y a discontinuité, rupture complète du latin au français.

Supporterez-vous que je vous expose au comble du désarroi ou de la confusion ? — Le même Michelet qui, au Livre III, posait l'équation « L'histoire, c'est le temps », lorsqu'il en vient dans son Livre VIII à narrer les dernières péripéties de la Révolution, profère ces paroles étranges :

« Il n'y avait plus ni siècle, ni année, ni mois, ni jour ni heure. Le temps n'existait plus. Le temps avait péri. La Révolution pour mieux se mettre à l'aise, semblait avoir commencé par exterminer le temps. »

Si vraiment l'histoire, c'est le temps, il faut en conclure que la Révolution française n'a pas d'histoire ! Et pourtant, les observateurs de la langue peuvent offrir leur part de témoignage et, pièces à l'appui, montrer que le vocabulaire politique, idéologique, moral n'a pas cessé d'évoluer de 1789 à 1799. Créations de mots et changements de sens se sont multipliés comme jadis, échos irrécusables d'un emploi du temps, bon ou mauvais, en tous cas dense et fécond. Au surplus, qui ne le sait, les Conventionnels étaient à ce point éloignés de vouloir *exterminer* le temps qu'ils se sont donné à tâche d'inventer une nouvelle manière de le *déterminer* dans ses divisions et, par voie de conséquence, dans sa nomenclature. Ils en usèrent de même, le fait est assez notable et significatif, envers les unités qui servaient à jauger la distance, l'espace, le volume, le poids, bref toutes choses mesurables. Adieu le pouce, le pied, l'aune et la toise ; — l'acre, l'arpent et la perche ; — adieu le denier, le gros, l'once ou le quarteron ; — la pinte, le boisseau, le setier et le muid !... Le 1^{er} août 1793 la relève est officiellement assurée par le mètre,

l'are, le gramme, le litre et leurs séries de dérivés. Mais puisque nous en sommes, comme disent les doctes, au mouvement des signifiants solidaire de celui des signifiés, les uns et les autres tributaires du temps qui s'écoule, essayons de distinguer d'un peu plus près les composantes en jeu dans le fonctionnement de la langue.

Je vous épargne les phonèmes, sèmes, lexèmes et syntagmes ; mais vous admettez que je vous parle de sons et de sens combinés à l'intérieur de mots et de phrases.

Or le temps a partie liée avec les sons de la langue, comme avec les mots, leur sens, leur emploi à l'intérieur des phrases, et avec l'architecture même de celles-ci. Aussi le qualificatif d'historique peut-il accompagner également la phonétique, la morphologie, la syntaxe. La discipline qui traite du sens des mots fait, si j'ose dire, bande à part : la matière en est si riche et complexe que ses adeptes ont éprouvé le besoin de deux termes indépendants pour désigner l'un l'étude des mots à un moment donné en général l'étape présente de leur histoire : c'est la lexicologie, l'autre l'examen de leur évolution, et c'est la sémantique.

Nul besoin d'être un grammairien patenté pour s'apercevoir que les changements qui affectent les sonorités d'une langue, l'usage et le sens de ses mots, le visage et l'agencement des phrases ne s'accomplissent pas au même rythme. Avant l'ère de la scolarisation généralisée et de la diffusion, par les médias, d'une norme phonétique officielle, il apparaît que chaque passage d'une génération à la suivante donnait le signal de certains flottements pouvant aboutir à des changements phonétiques. On se rappelle la mésaventure de Louis XVIII, rentrant dans son royaume de France après vingt-quatre ans d'exil et proclamant « C'est mouè le Rouè » : le peuple prit cela pour une affectation d'attachement à un passé révolu, alors que le malheureux souverain, éloigné du sol de France, ignorait simplement que durant son absence la diphtongue *ouè* était passée au timbre *oua*. Tant il est vrai que la langue est conjointement assujettie comme ceux qui la parlent aux deux coordonnées maîtresses de toute existence : le temps certes, mais aussi l'espace. Ajoutons seulement que cet espace peut être à la fois géographique et

social. Lorsque je fus orléanais, que de fois n'ai-je pas cité Péguy s'adressant à son ami Halévy :

« Il y a le système bourgeois qui se tient, *le langage bourgeois*, le monde bourgeois... Et le monde ouvrier aussi, (à part), qui se tient, qui existe, le système ouvrier, *le langage ouvrier* ; et aussi le monde paysan, (à part), qui se tient, qui existe, le système paysan, *le langage paysan*. Le monde pauvre, le système pauvre, *le langage pauvre*. Qui se tient, qui existe. »¹

S'agit-il, à l'autre bout de la chaîne, de l'aspect le plus organisé de la langue, je veux dire la phrase : son évolution naturelle demande beaucoup plus de temps, dans la mesure même où elle est une structure concertée, intimement liée à une démarche et à des habitudes psychiques. Faire l'histoire des divers types de phrase au sein d'une langue est un exercice d'autant plus passionnant, mais qui requiert beaucoup de tact et de circonspection. C'est celui auquel s'adonna notre regretté confrère déjà cité, R.-L. Wagner, lorsqu'il choisit de suivre pas à pas, des origines à la fin du XVI^e siècle, les avatars des divers types de phrases hypothétiques en français. Étudier la naissance, la longue résistance et le déclin du type : « s'il fût ici, je le visse » ; la manière dont se sont imposés ses deux concurrents toujours actuels : « s'il avait été ici, je l'aurais vu », « s'il était ici, je le verrais » ; l'entrée en scène et les effets tirés des solutions mixtes : « s'il eût été ici, je l'aurais vu », « s'il avait été ici, je l'eusse vu », voilà de quoi entretenir la patience d'un linguiste amoureux de la parlure et de ses mystères...

Mais je crains de lasser la vôtre, et vais changer de registre.

*
* * *

Revenons donc, si vous le voulez bien, à notre point de départ et jusqu'au titre que m'ont suggéré deux Confrères obligeants : « La langue soumise au temps ». L'image qu'il contient me séduisit, je l'avoue, dès l'abord. Mais à la réflexion je lui ai trouvé un rien de spécieux. Ne nous présente-t-elle pas la langue en l'occurrence notre langue française — comme contrainte

1. *Victor-Marie, Comte Hugo*, p. 28.

de se plier aux caprices du temps, au risque d'y perdre quelque chose de son intégrité. « La langue soumise au temps ». Variante : « La langue fille du temps ». Imaginez où pourrait nous conduire l'amalgame !

M'intéressant depuis quelque temps au très sévère Littré, j'ai rouvert l'une de ses études dont je croyais bien connaître le titre : « Comment les mots changent de sens ». Elle entre de droit fil dans le sujet qui nous occupe et je vous la recommande. Mais son titre, figurez-vous, est un faux, fabriqué dans les meilleures intentions par Michel Bréal, le créateur de la Sémantique. Ayant eu le mérite d'exhumer ce texte, il crut ne pas devoir respecter le « chapeau » dont Littré, jadis interne en médecine, l'avait coiffé. Le voici : « Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage ».

Il était difficile de traduire de manière plus symptomatique le sentiment que le temps est un facteur de dégradation de la langue. Or qu'y a-t-il de dégradant, d'avalissant dans le glissement de sens qu'ont connu des mots comme ceux qu'a retenus ici l'illustre lexicographe ?

En quoi, par exemple, l'évolution sémantique de *compliment*, signifiant à l'origine accomplissement, puis à l'âge classique paroles de civilité constitue-t-elle une déchéance ? La même remarque vaudrait pour *conversation*, d'abord action de vivre ensemble, puis échange de propos ; pour *coquet* et pour *dupe*, transportés de l'espèce animale vers l'espèce humaine ; pour *espiègle*, miroir de chouette dont Littré lui-même déclare que le français a fait « un joli mot ne portant à l'esprit que les idées de vivacité, de grâce et de malice sans méchanceté »... Concédon-lui que *fille* et *garce* ont subi un sort plus fâcheux. Encore faudrait-il distinguer les deux cas : le fait de dire, par euphémisme, *fille* au lieu de *prostituée* n'altère en rien la vertu de « Mademoiselle votre fille » ni la noblesse de « la fille du Roi » !

Mieux vaut quitter ces pages de Littré sur un autre exemple qui nous ramène aux relations de la langue et du temps. Il constate que le mot *artillerie*, désignant au Moyen-âge tout objet d'art mécanique et spécialement d'art guerrier, a servi par la suite à nommer de nouveaux engins inventés par la malice des hommes, en particulier l'ensemble des armes de gros calibre. Cela prouve qu'au lieu de créer un vocable neuf pour désigner

une chose nouvelle, les usagers de la langue, comme s'ils s'étaient laissé prendre par le temps, ont fait jouer à un mot ancien un rôle inédit. Là-dessus M. Bréal, dans une note, cite un autre cas de retard de la langue sur le cours du temps, plus voisin de nous et qui a de quoi provoquer le rire par effet répétitif. L'aérostation, observe-t-il, s'est de même emparée de mots qui servent pour une autre technique dès longtemps éprouvée, la navigation. Et de citer une conférence faite par le commandant Renard, en 1886, sur « la navigation aérienne » :

« C'est notre pays qui possèdera la première *flotte* de l'air (...) Nous dirigeâmes notre *cap* sur cette pelouse de départ sur laquelle nous voulions redescendre, malgré les *écueils* dont elle était entourée (...). Bientôt notre *port* d'atterrissage apparut à nos pieds, à 300 mètres au-dessous de notre nacelle (...). Une *flotte* aérienne plane au-dessus de Paris, elle se compose d'une douzaine d'*avisos* aériens et d'un *vaisseau* amiral... ».

Tel l'Icare d'Apollinaire, nous voilà pris au piège du « vol inverse » : la mer est désormais dans le ciel !

Quant à Littré, le vrai, c'est qu'il nourrissait au fond de lui-même, comme la quasi-totalité des linguistes de son époque, une fibre conservatrice. La langue classique à laquelle son dictionnaire accorde une si large place représente un idéal dont il gardait la nostalgie. Il lève du reste à demi le masque dans une phrase de sa Préface (p. VI) : « Ma tendance a toujours été d'augmenter la part d'actif de l'archaïsme, c'est-à-dire d'inscrire plus de mots au compte du présent qu'il ne lui en appartient peut-être réellement. » Manière oblique de dégager la langue de l'emprise du temps.

Les grammairiens actuels — passés les excès du structuralisme qui, en vertu d'un postulat de méthode, poussait à l'extrême le rejet du temps — semblent avoir conjuré les démons du conservatisme. Mais en peut-on dire autant de tous ceux qui, à titre officiel ou officieux, se penchent, selon l'inusable métaphore, au chevet de la langue et, à la semblance de Littré, la traitent comme une malade souffrant de lésions et contusions multiples dues à ses mauvaises fréquentations ?

Je voudrais mettre en évidence pour finir, en essayant de ne point trop vous choquer, les périls que font courir à la langue française certains de ses trop zélés défenseurs. Entendez ceux

qui, au nom de la pureté comme de la correction, voudraient, eux aussi, la soustraire tout ensemble aux effets et de l'espace et du temps.

Ils ne font autre chose, en fin de compte, que perpétuer l'illusion entretenue de génération en génération selon laquelle la langue française a connu un état momentané de perfection situé vers le dernier tiers du XVII^e siècle et que les meilleurs écrivains du XVIII^e ont eu la sagesse de conserver comme point de mire et modèle achevé.

Comment du reste ne pas nous laisser nous-mêmes gagner de quelque manière à ce parti d'admiration et de filiation ? La précellence de cette merveille inaltérable n'a-t-elle pas été, une fois pour toutes, consacrée lorsqu'en 1782 l'Académie de Berlin mit au concours le sujet demeuré célèbre :

« Qu'est-ce qui a fait de la Langue française la Langue universelle de l'Europe ?

Par où mérite-t-elle cette prérogative ?

Peut-on présumer qu'elle la conserve ? »

Nos manuels francophones nous enseignent que le prix fut remporté par M. de Rivarol, couronné en 1784. Ils omettent le plus souvent de préciser que les lauriers furent en réalité partagés *ex æquo* entre le Français Rivarol et l'Allemand J.-Chr. Schwab, de Stuttgart. Quoi qu'il en soit, pour l'essentiel, les deux hommes s'accordent sur les éminentes vertus auxquelles le français doit son extraordinaire audience. La cause est dès lors jugée : sauvegardons la pureté, la clarté, la netteté et l'honnêteté qui assurèrent à la langue française, au long de l'époque classique et postclassique, un privilège d'universalité. C'est le seul vrai moyen pour qu'elle ait une chance de le reconquérir entre le crépuscule du XX^e siècle et l'aurore du XXI^e.

*
* *

Le temps qui soumet la langue à ses lois, fixe également ses limites à mon discours et m'invite à ne retenir maintenant que deux observations.

Sans doute Rivarol est-il plus allègre, plus brillant dans son propos que Schwab ; mais il est moins complet. Il répond avec beaucoup de justesse et d'esprit aux deux premières questions posées ; il élude en revanche la dernière, celle qui commandait justement de pressentir les prochaines destinées de la langue française, soumise à l'épreuve d'un avenir devenu pour nous histoire. Non sans désinvolte ironie, l'auteur prend prétexte du manque de temps pour fuir cet exercice de prospective : « Terminons, il est temps, l'histoire déjà trop longue de la langue française ».

Mais considérons plutôt les cinq causes principales auxquelles il attribue son rayonnement. Ce sont, dans un ordre d'importance croissante :

- le climat et la position géographique de la France par rapport à l'ensemble de l'Europe ;
- la qualité de ses écrivains et la diffusion de leurs œuvres ;
- le fait que les journaux sont nés en France et qu'ils circulent à l'intérieur comme au-delà de nos frontières ;
- les progrès des sciences et des techniques ;
- la puissance économique de la France.

Lorsqu'il aborde ces deux derniers points, il parvient mal à contenir les élans de son lyrisme naturel. Reconnaissons que les circonstances autrement dit le temps ne pouvaient que stimuler son enthousiasme : dans les jours même où il porte aux nues la langue française, l'invention par Montgolfier et Charles (le mari de celle dont Lamartine fit Elvire !) du ballon aérien emporte vers les nues au sens propre un homme, puis deux autres, transformant ainsi en réalité le rêve jadis inscrit dans le mythe d'Icare. Écoutez Rivarol :

« C'est en France et à la face des nations que deux hommes se sont trouvés entre le ciel et la terre, comme s'ils eussent rompu le contrat éternel que tous les corps ont fait avec elle. Ils ont voyagé dans les airs, suivis des cris de l'admiration et de la reconnaissance. La commotion qu'un tel spectacle a laissée dans les esprits durera longtemps... »

Un tel prodige ne pouvait qu'avoir de puissants effets sur l'éclat de la langue maniée par ces premiers voyageurs supraterrrestres. Le nom même de l'inventeur enrichira bientôt notre

lexique, puisque sa machine s'appellera désormais montgol-fière !

Cependant la conquête de l'espace était loin de figurer seule au palmarès français des sciences et des techniques, et Rivarol ne manque pas de rappeler la part prise à l'essor des savoirs, des savoir-faire et des savoir-nommer d'un côté par les auteurs de l'*Encyclopédie*, de l'autre par Buffon, infatigable artisan du progrès des Sciences naturelles et de leur nomenclature. Ici comme là, au fil des années, voire des mois, les mots nouveaux naissent en compagnie des êtres et des objets découverts.

Avec la prise en compte des phénomènes économiques nous atteignons le versant le plus moderne des analyses de Rivarol. Laissez-moi le citer un peu longuement :

« Aux productions de l'esprit se joignaient encore celles de l'industrie (...). Il arriva donc que nos voisins, recevant sans cesse des meubles, des étoffes et des modes qui se renouvelaient sans cesse, manquèrent de termes pour les exprimer : ils furent comme accablés sous l'exubérance de l'industrie française, si bien qu'il prit comme une impatience générale à l'Europe, et que, pour n'être plus séparé de nous, on étudia notre langue de tout côté. »

Vous avez bien entendu : tout ici est dit ou à peu près non seulement sur les causes qui, en l'an de grâce 1783, garantissent à la langue française son succès, mais encore, par des voies implicites, sur les moyens de le lui conserver à travers les siècles à venir. Que répondrait donc aujourd'hui Rivarol à la question : « comment rendre à la langue française sa prérogative perdue ? » — En substance ceci (je le suis point par point) : que le plus possible de grands écrivains s'emploient à illustrer le français et que leurs ouvrages soient largement répandus à travers le monde. Que nos journaux, sous les diverses formes qui sont à présent les leurs, circulent à l'envi sous toutes les latitudes. Que nos découvertes dans l'ordre des sciences et des techniques regagnent le rang qui était le leur à la fin du XVIII^e siècle. Enfin que « l'exubérance de l'industrie française » — pour reprendre son insurpassable expression — soit telle qu'elle recommence d'accabler l'Europe et le monde, alors, nul ne saurait en douter, on étudiera derechef et avec entrain notre langue de tout côté.

Songeons pourtant — ce sera ma seconde et dernière réflexion — à réparer nos torts envers J.-Chr. Schwab et dirigeons nos regards vers la troisième partie de son Mémoire celle qui fait défaut au Discours de Rivarol.

Schwab ne peut ou ne veut pas croire à un éventuel déclin du français en Europe. Cet acte de foi se fonde sur une analyse des lendemains prévisibles pour chacun des autres grands idiomes européens : espagnol, italien, anglais, allemand, mis en parallèle avec le français. Ses deux concurrents les plus dangereux lui semblent être l'anglais et l'allemand.

L'anglais a pour lui de sérieux atouts : sa grammaire est facile ; le niveau de culture du peuple anglais est élevé ; l'État, sorti vainqueur de la guerre de Sept ans, s'est acquis une puissance redoublée. Malgré cela, Schwab ne prédit pas à l'anglais un aussi bel avenir européen qu'au français. Pourquoi ? — Le vocabulaire français a largement contaminé le parler d'outre-Manche ; celui-ci manque dès lors d'unité et de fermeté. La société anglaise n'est pas aussi polie que la française. Enfin la nation anglaise ne s'entend pas à gagner le cœur des autres pays comme sait le faire la nation française.

Quant à l'allemand, Schwab (on l'eût deviné) lui prête plus d'avantages encore. Entre autres ceux-ci : la géographie facilite sa communication avec la plupart des pays de l'Europe. Il est parlé par « un grand empire bien peuplé ». La culture scientifique des Allemands est forte. Ils excellent enfin dans deux domaines élevés : la philosophie spéculative et la science religieuse. Et pourtant, on doit douter de la suprématie future de la langue allemande. Pourquoi ? — Sa grammaire est trop difficile. Son originalité par rapport aux langues romanes la rend comme étrangère à l'Europe méditerranéenne. Enfin (je cite) « elle ne sera probablement pas de longtemps encore fixée ». Au bout du compte,

« elle ne peut être, et ne deviendra jamais l'instrument universel de communication entre les Européens. »

Les Français, vous en conviendrez, se sont privés de choses douces à entendre en lisant de manière trop exclusive « leur » lauréat. Mais ils se sont plus encore privés de leçons utiles à méditer et à mettre en pratique. En effet, le maître de Stuttgart

ne s'en est pas tenu à ce que je viens de vous redire. Il a risqué pour finir, tout en s'en défendant, une double prophétie. Cette fois, je le cite mot à mot, d'après la traduction de l'abbé Denis Bobelot, chanoine de Dijon émigré pour échapper au serment républicain :

« Les autres langues qui sont en concurrence avec la langue française ne peuvent enlever à cette langue le rang qu'elle occupe que dans le cas suivant : il faudrait (...) ou que la culture d'esprit fût négligée dans la nation qui la parle, ou que cette nation perdît de son influence politique, ou que, sous ces rapports, une nation voisine reçût un accroissement proportionnel. Mais qui voudrait présager quelque chose de semblable, sans se donner l'air d'un prophète ? »

Je ne commente pas : ce serait hélas ! trop cruel. Mais voici l'autre prédiction, plus impressionnante encore :

« Ceci ne doit s'entendre que de l'Europe ; car la langue anglaise peut, en suivant le rapport des accroissements de l'Amérique septentrionale, y acquérir un empire prodigieux. »

Cet « empire prodigieux », nous savons à présent que, le temps et l'espace ayant fait leur œuvre, il est acquis. Nous devrions également savoir qu'il ne sert à rien d'en gémir, moins encore de nous laisser gagner par je ne sais quel prurit obsidional et de vouloir « défendre » le français contre l'envahisseur en cadenassant toutes les issues. C'est à un effort exactement inverse qu'il faut nous livrer : sachons nous ouvrir aux échanges avec les autres grandes langues de manière à éviter au monde les dangers d'un unilinguisme impérialiste et réducteur.

Quant au français lui-même et à sa propre illustration, j'aurais grande envie de pasticher mon compatriote lorrain le Baron Louis, disant au Roi-Citoyen : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » — Disons aujourd'hui à nos gouvernants francophones : faites-nous de bonne politique comme de bonnes finances, et nous vous ferons de bonne langue !

Le français à l'Unesco

Communication de M. Georges-Henri DUMONT
à la séance mensuelle du 8 septembre 1990

La description rassurante de la situation de la langue française dans le monde occupe une place privilégiée dans les discours des hommes politiques des pays francophones. Il y a même en France un ministre dont le métier principal semble être de tenir des propos brillants dont la tonalité dominante s'apparente souvent au triomphalisme. Ne nous en plaignons pas. La défense efficace de la langue française postule, en effet, un climat de confiance dans sa vitalité et son rayonnement.

Bien sûr, la vérité ne trouve pas son compte dans la simple addition des habitants de la quarantaine de pays qui participent aux conférences des Chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français. Dans sa majorité, la population du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire, par exemple, n'entend guère le français ; elle utilise quasi exclusivement une langue vernaculaire. Il est néanmoins significatif que la langue de l'ancien colonisateur demeure la langue officielle d'un grand nombre d'États africains.

Rassurez-vous : mon intention n'est pas de vous accabler de chiffres ni de me livrer à leur critique. Mon ambition se limite à une analyse sereine de la place du français au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Culture et la Science. Pour y avoir travaillé pendant seize ans et siégé, huit années durant, en son Conseil Exécutif, je crois avoir le droit d'en parler en connaissance de cause.

Comme dans toutes les Organisations du système des Nations-Unies, le français bénéficie en fait, sinon en droit, du statut de langue officielle de l'Unesco, au même titre que l'an-

glais, l'espagnol, l'arabe, le russe et le chinois. Par surcroît, il partage avec l'anglais le statut de langue de travail.

Cela ne vous surprendra pas : la localisation à Paris du siège de l'Unesco joue en faveur de notre langue et rend sa défense plus aisée qu'au sein d'autres organisations internationales. La vie quotidienne dans une capitale dont les habitants ignorent généralement toute autre langue que la leur, oblige les fonctionnaires de l'Unesco et les diplomates accrédités auprès d'elle à une certaine connaissance du français de base. Psychologiquement, il en résulte qu'ils relativisent quelque peu l'universalité supposée absolue de l'anglais.

À cette prise de conscience, évidemment inexistante à New-York, s'ajoute, en théorie, le fait — par ailleurs, très regrettable — que les États-Unis, la Grande-Bretagne et Singapour ont quitté l'Unesco. En pratique, cela ne joue guère que dans les assemblées et sessions officielles. Les Américains et les Britanniques demeurent présents en qualité d'observateurs et participent activement, à ce titre, aux réunions informelles des membres des pays occidentaux ainsi qu'à celles d'un certain nombre de commissions intergouvernementales.

Les éléments du climat général étant esquissés, abordons le fond du problème. Faut-il le dire ? Depuis plusieurs années, les programmes de l'Unesco font la part très belle à la défense et à l'illustration des différentes identités culturelles. Toutes, y compris la nôtre, se trouvent menacées par l'impact des industries culturelles américaines et japonaises. Les médias aidant, l'aplatissement au niveau de *Dallas* s'opère à Abidjan ou au Caire aussi dangereusement qu'à Londres ou à Bruxelles. Les organes directeurs de l'Unesco s'en préoccupent. Non seulement en réunissant, pour le combattre, des spécialistes du monde entier — aucune organisation internationale n'échappe à la manie des colloques et symposia — mais encore en soutenant la création et la diffusion de programmes audio-visuels originaux, en particulier en Afrique.

Observons, en outre, que les programmes de l'Unesco font passer par la traduction française la diffusion de nombreuses œuvres littéraires, scientifiques ou autres, écrites en d'autres langues. La remarquable collection « Connaissance de l'Orient », publiée en co-édition avec Gallimard, me paraît exemplaire à

cet égard. Et chacun d'entre nous se rappelle l'édition, dans la série des œuvres représentatives du monde, de l'*Anthologie de la poésie wallonne* de notre regretté collègue Maurice Piron.

Constatons enfin que la plupart des publications périodiques de l'Unesco, depuis le *Courrier* destiné au grand public jusqu'aux revues les plus spécialisées comme la *Revue internationale des Sciences sociales* ou *Diogène* (dont Jean d'Ormesson est rédacteur en chef) ont une édition en langue française.

La place du français demeure donc significative dans le contexte de la politique des relations inter-culturelles de l'Unesco. Elle est moins large cependant que celle occupée par l'anglais, singulièrement dans le domaine des ouvrages scientifiques. Les francophones s'en plaignent et le font savoir.

Sur le plan institutionnel, il convient de noter que l'Unesco est liée par des accords de collaboration et de coopération avec l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française ainsi qu'avec la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays francophones. La tendance actuelle de l'Unesco est, du reste, la recherche de la complémentarité, ce qui ne peut que renforcer les liens avec les organismes précités.

Fort importantes aussi sont les relations de l'Unesco avec deux Organisations internationales non gouvernementales. L'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) appartient à la catégorie A des relations, dites « de consultation et d'association. À cet titre, elle est invitée par le Directeur général à lui donner régulièrement des avis quant à l'élaboration et à l'exécution du programme de l'Unesco et à participer aux activités de celle-ci. » L'Association internationale des Parlementaires de langue française (IPLF), elle, appartient encore à la catégorie B des relations, dites « d'information et de consultation ». Les Organisations internationales non gouvernementales de cette catégorie doivent « avoir donné la preuve qu'elles sont en mesure de fournir à l'Unesco, sur sa demande, des avis sur les questions relevant de leur compétence et de contribuer efficacement par leurs activités à l'exécution du programme de l'Unesco. »

Tout cela peut assurément paraître rassurant pour l'avenir de la francophonie à l'Unesco. Mais, jusqu'à présent, mon obser-

vation s'est faite par le bon bout de la lorgnette. Une observation par l'autre bout révèle le développement inquiétant d'un certain déclin de l'usage du français. Ce déclin est sensible au Conseil Exécutif dont le rôle est majeur dans l'intervalle des sessions de la Conférence générale. De 1983 à 1989, sur les six présidences du Conseil, des Commissions et Comités, deux ou trois étaient détenues par des membres d'expression française. Depuis 1990, les francophones sont exclus des présidences.

Cette perte d'influence de la francophonie au Conseil Exécutif de l'Unesco est parallèle à l'affaiblissement de la représentation des États africains francophones. Pour expliquer cet affaiblissement, il faut se souvenir que, durant ses deux mandats successifs de Directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow (Sénégalais) a usé de son influence sur la Conférence générale pour y faire élire au Conseil Exécutif des Africains en qui il avait pleine confiance. C'étaient pratiquement tous des francophones.

Les Africains anglophones réagirent dès la Conférence générale de 1985, en s'appuyant notamment sur les Asiatiques et sur les pays scandinaves. La moitié des membres du Conseil ayant été renouvelée et les pays de l'Est ayant opté pour le changement à la direction de l'Organisation, M. Amadou Mahtar M'Bow ne fut pas réélu en 1987. Le mouvement favorable à l'Afrique anglophone s'est maintenu à la Conférence générale de 1989. C'est, d'ailleurs, un Nigérian qui a été porté à la présidence du Conseil Exécutif.

Cette situation n'a rien de dramatique ; elle concrétise un rééquilibrage, somme toute légitime. Mais elle s'ajoute à la modification progressive du comportement linguistique des représentants des États du Maghreb. Il y a une dizaine d'années, lorsqu'un Algérien, un Tunisien ou un Marocain prenait la parole, il le faisait souvent en commençant son intervention en arabe mais, très vite, il passait au français que, de toute évidence, à en juger par la mimique des arabophones, il maîtrisait infiniment mieux. Maintenant, l'arabe se substitue presque toujours au français. Une génération nouvelle est arrivée aux commandes ; elle entend affirmer son identité.

Certes, les représentants des pays francophones ne sont pas les seuls à s'exprimer en français à l'Unesco. Outre les Italiens,

les Portugais, les Grecs et, parfois, les Brésiliens, beaucoup de délégués des pays de l'Est ont opté pour notre langue. C'est le cas des Roumains, des Hongrois, des Polonais, des Bulgares et des Allemands de l'Est. Mais on peut se demander si la toute prochaine unification allemande et l'inévitable domination économique qu'elle implique, à moyen terme, sur toute la *Mittel Europe*, n'entraînera pas la revendication d'ajouter l'allemand aux langues officielles de l'Unesco. Dans cette hypothèse, les délégués des pays de l'Est, devenus dépendants de la grande Allemagne, maintiendront-ils leur option pour le français à l'Unesco ? C'est peu probable sauf pour les Roumains et pour les Polonais, viscéralement méfiants à l'égard de leurs voisins de l'Ouest autant qu'à l'égard de leurs voisins de l'Est.

La vigilance s'impose donc aux francophones. En juin-juillet 1987 déjà, en application d'une décision du premier Sommet des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, un colloque sur le français dans les organisations internationales s'est tenu à Paris. Dans son rapport final, il a formulé un certain nombre de recommandations dont le Sommet de Québec a pris acte, en septembre 1987. Un Comité international du suivi du Colloque de Paris a ensuite été mis en place et a rédigé un *Vade-mecum des francophones à l'O.N.U. et dans les organisations internationales*. On trouve dans ce guide à l'usage des délégués et des fonctionnaires internationaux un certain nombre de directives relativement radicales. Il y est affirmé que « l'argument selon lequel les fonctionnaires francophones devraient utiliser l'anglais pour être compris n'est..., dans bien des cas, pas fondé. » Il y est rappelé que pour les communiqués de presse et les documents, « les délégués francophones sont en droit d'exiger que les deux versions (anglaise et française) soient disponibles simultanément ». Elles peuvent, « le cas échéant, demander l'ajournement d'une réunion ou d'un vote si la documentation n'est pas disponible en français ».

Il est également question, dans le *Vade-mecum*, des réunions informelles qui ne présentent pas de caractère institutionnel mais, le plus fréquemment impromptues, sont destinées à faciliter les débats et les négociations. Ces réunions ne bénéficiaient pas de la traduction simultanée, les délégués francophones sont encouragés à y « utiliser aussi souvent que possible le français,

quitte à traduire ou à résumer eux-mêmes leurs propos en anglais lorsqu'il s'avère que la majorité de l'auditoire ne comprend pas le français. Il leur est recommandé de demander le même service aux délégués qui s'expriment en anglais. »

Conformément aux vœux des Sommets francophones, des groupes francophones de diplomates accrédités auprès de chacune des organisations internationales, sont supposés se réunir régulièrement, sur une base informelle et volontaire. Il en va ainsi à l'Unesco où le groupe comprend les délégués permanents des États membres suivants : France, Belgique, Luxembourg, Canada, Monaco, Suisse, Tunisie, Maroc, Liban, Égypte — ce qui peut paraître surprenant —, Vietnam, Rwanda, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée-Conakri, Madagascar, Maurice, Niger, Centrafrique, Sénégal, Zaïre, Burkina-Faso, Cameroun, Mauritanie, Togo, Congo-Brazzaville. Assistent fréquemment aux réunions, comme observateurs, des délégués d'Angola, Brésil, Grèce, Panama et Portugal.

En réponse aux critiques épisodiquement formulées par des anglophones, les francophones ont invariablement affirmé que leur groupe ne constitue nullement un clan et, encore moins, un bloc. Effectivement, leurs ambitions se limitent à resserrer les liens de solidarité culturelle, à participer davantage à la vie intellectuelle et artistique en France, à créer un climat d'amitié et de confiance mutuelle entre les membres. Sur le plan politique, c'est théoriquement assez mince, même si les autorités françaises s'efforcent de faire circuler dans le groupe des informations relatives au Haut Commissariat de la Francophonie, aux Sommets de la Francophonie et à leur suivi.

C'est dans les moments de crise — et Dieu sait qu'il y en a souvent à l'Unesco — que la composition même du groupe francophone — représentants du monde industrialisé et représentants de pays en développement — se révèle porteuse d'efficacité. Je m'explique en citant un exemple récent. L'affrontement traditionnel Est-Ouest s'étant dilué, les risques d'un affrontement Nord-Sud ne cessent de croître. En automne 1989, ne pouvant plus compter sur ce que l'on a souvent appelé la majorité automatique, les représentants des pays en développement, et plus particulièrement ceux d'Afrique, se sont senti isolés ; ils ont eu l'impression que les projets de plan à moyen

terme (1990-1995) et de programme et budget (1990-1991) de l'Unesco avaient été conçus en réaction contre les précédents, qu'ils mettaient sous le boisseau certaines de leurs positions jusqu'alors triomphantes, notamment dans les domaines du droit des peuples et de la communication. Se développa alors un sentiment de malaise grandissant sur fond d'incompréhension. Une réunion du « groupe francophone » fut convoquée ; elle permit à chacun de s'exprimer en toute liberté et franchise. Durement parfois mais sous le signe d'une volonté persistante de conciliation, facilitée par l'usage d'une seule et même langue : le français. À partir de ce qui ressemblait à une indispensable catharsis, un processus de dialogue se trouva engagé qui, poursuivi d'une manière formelle dans les différentes instances officielles prévues à cet effet, contribua au consensus final de la 25^e Conférence générale.

Cette expérience vécue qu'il m'a paru utile de vous narrer, indique clairement une des tâches essentielles que peut et doit assumer le « groupe francophone » de l'Unesco.

En conclusion de cette vision objective des faits par les deux bouts de la lorgnette, je proposerais volontiers deux maîtres-mots : la sérénité et la vigilance.

La sérénité parce que la situation du français à l'Unesco demeure beaucoup plus favorable qu'à l'O.N.U. Toute attitude trop agressivement militante ne réussirait qu'à brouiller les cartes.

Je me rappelle qu'après avoir entendu la remarquable intervention d'un délégué belge, lors d'une conférence internationale

vous me permettrez de ne pas préciser laquelle — un diplomate étranger organisa un dîner auquel il invita notre compatriote. Mais celui-ci ne connaissait que le français et quasi tous les convives ne s'exprimaient qu'en anglais. Malgré mes efforts sporadiques d'interprétation, le délégué belge unilingue, hôte d'honneur du dîner, se trouva promptement hors circuit, c'est-à-dire hors d'état d'explicitement ses idées.

La vie internationale n'est plus celle du XVIII^e siècle ; elle exclut le monolinguisme. La pratique du bilinguisme et, si possible, du trilinguisme — bien sûr, en dehors des séances et réunions officielles — ne peut qu'imposer le respect du français et

inciter les anglophones à en avoir une connaissance au moins passive.

Mais cette attitude réaliste doit s'accompagner de la plus grande vigilance. En ne réagissant pas immédiatement et vigoureusement à tout usage abusif et exclusif de l'anglais, on ouvre les vannes à un envahissement pareil à celui qui a affecté l'O.N.U. et qui menace la C.E.E. à Bruxelles. La courtoisie ne se confond pas avec la passivité ni la compréhension mutuelle avec la résignation.

La Vie de Rancé

lue par

Julien Benda, Marcel Jouhandeau et Pierre Clarac

**Communication de M. André VANDEGANS
à la séance mensuelle du 13 octobre 1990**

Je me propose d'étudier la lecture du *Rancé* accomplie au XX^e siècle par un philosophe rationaliste : Benda ; un romancier mystique : Jouhandeau ; un critique savant : Clarac. La deuxième lecture se situe à vingt-huit ans de la première, la troisième à vingt-neuf ans de la deuxième et à cinquante-sept ans de la première.

On ne laisse pas d'être un peu surpris de découvrir chez trois commentateurs très différents, s'exprimant à des moments du siècle éloignés l'un de l'autre, des sentiments très voisins sur l'importance accordée à l'intelligence dans l'élaboration du *Rancé*, texte où l'on découvre le plus souvent le produit de l'imagination en totale liberté d'un Chateaubriand vieillissant qui a largué toutes ses amarres.

I

C'est en 1920 que Julien Benda publie, chez Bossard, dans la collection des « Chefs-d'œuvre méconnus » une « Introduction » pour le moins inattendue à la *Vie de Rancé*, le dernier livre de Chateaubriand, publié en 1844¹. Qu'allait pouvoir faire devant ce fruit bizarre d'un romantisme finissant le critique impitoyable du XX^e siècle en son premier quart, décidé, selon lui, à ne

1. L'« Introduction » occupe les pages 11 à 33.

plus demander à l'art que des émotions et des sensations, sinon le condamner d'un bout à l'autre ?

Benda est, en effet, sans indulgence pour Chateaubriand qui, dans le *Rancé*, trouva « une occasion de dire sa propre vie et de clamer sa propre âme ». Le livre est simplement « une annexe des *Mémoires d'Outre-Tombe* et de *René* ». On imagine si le procédé est favorable au traitement du sujet². Il sera, en revanche, croit Benda, très goûté par le public de 1920. Les « digressions folles », les « méandres éperdus » de Chateaubriand ne seront pas blâmés « en un temps qui couronne les produits d'un Péguy, d'un Romain Rolland, d'un Marcel Proust, véritables hydres littéraires auprès de quoi la *Vie de Rancé* est un cas aigu d'équilibre et d'ordonnement ». Aujourd'hui, on reprocherait plutôt à Chateaubriand « l'espèce de honte qu'il a de son décousu, le soin qu'il prend, après chacune de ses divagations, de renouer son récit, c'est son application de vieil hérédo-classique à maintenir malgré tout l'unité de l'intérêt ». Il va de soi que le public actuel est indulgent à Chateaubriand « estropiant les faits matériels pour faire une phrase plus belle³. [...] Quant à la volonté de Chateaubriand de se poser lui-même sous le nom de son héros, de ne prendre texte de l'âme d'un autre que pour la déformer et y chanter la sienne, rien assurément ne saurait moins choquer nos contemporains⁴. [...] Chateaubriand, qui commande toutes les avenues du romantisme actuel, commande encore, avec la *Vie de Rancé*, celle qu'on pourrait appeler la *biographie lyrique*⁵. » On est allé plus loin que lui dans le genre. Valéry, dans son *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* inflige à Léonard ses « propres agitations », glissant que cette manière de faire mène seule à la connaissance de ce génie.

À cet endroit, la pensée de Benda amorce une courbe qu'elle prendra complètement dans la deuxième section du texte.

Il y a là une organisation du subjectif à quoi Chateaubriand n'eût certainement point souscrit. Chateaubriand se peint lui-même en la place de Rancé, mais il n'eût jamais convenu qu'il le

2. P. 12.

3. P. 15.

4. P. 16.

5. C'est Benda qui souligne.

faisait, ni surtout que c'est ainsi qu'il devait faire pour saisir son modèle. Son étalage de documents, le souci qu'il montre par endroits de bien distinguer entre lui et son héros [...] d'autres indices dans toute son œuvre prouvent que, s'il pratiquait la méthode subjective, c'est l'objective qu'il respectait. Il y a là encore, chez ce romantique, un relent de classicisme, une survivance de bon sens cartésien qui pourrait bien lui jouer un mauvais tour auprès de notre temps⁶.

La persistance classique au travers de tout l'œuvre de Chateaubriand n'est pas une chimère née de l'imagination obsédée de Benda. Quant à penser que les écrivains et les lettrés contemporains se soient beaucoup souciés de la *Vie de Rancé*, c'est commettre une erreur. Le romantisme en général avait, dès avant la moitié du XIX^e siècle perdu de sa force et de son influence. La publication des *Œuvres complètes* de Chateaubriand, commencée en 1826, par Ladvocat, ne devait s'achever qu'en 1831. La *Vie de Rancé*, treize ans plus tard, ne connut qu'un médiocre succès. Il fallut attendre le XX^e siècle en son début pour que le *Rancé* fût apprécié avec faveur. André Beaunier lui consacrait un article copieux et intelligemment admiratif dans la *Revue du temps présent* du 2 novembre 1911⁷. L'édition Benda élèvera, en 1920, le livre au rang de chef-d'œuvre. Mais les traits classiques qu'il manifestait ne risquaient pas de mettre en péril le destin d'un ouvrage qui demeura peu lu au cours des trois premières décennies du XX^e siècle, comme d'ailleurs l'ensemble de l'œuvre de Chateaubriand⁸.

Revenons à l'« Introduction » de Benda. Il va maintenant pousser son idée que Chateaubriand n'est pas seulement un grand peintre et un admirable musicien, comme on se plaît

6. Pp. 17-18.

7. Pp. 365-382 de la revue.

8. Eugène Langevin écrivait dans la *Revue Française* du 16 octobre 1921, p. 702, à l'occasion de l'édition Benda : « La *Vie de Rancé*, suprême manifestation de l'égotisme forcené et insolent de René a beau être un livre curieux, précieux : il n'aura servi de rien à la gloire fort malade de Chateaubriand qu'on le réédite ; au contraire... ». H. Le Savoureux constate, en 1929, que Chateaubriand est « l'objet aujourd'hui d'un renouveau d'intérêt ». (*Chateaubriand*, p. 5, Paris, Rieder, 1930).

généralement à le dire, mais qu'on possède aussi en lui un profond penseur.

Si la *Vie de Rancé* se recommande assez mal par l'exactitude des faits historiques, il n'en est pas de même pour la valeur des idées⁹ historiques, des vues générales que l'auteur sème à chaque pas de son vagabondage¹⁰. Celles-ci sont toutes frappées au coin du sens le plus sûr et le plus pénétrant. [...] À tout instant, dans le portrait de Retz, dans une vue sur l'Astrée, dans le parallèle de la Trappe et de Port-Royal, de Louis XIV et de Napoléon, ce sont les manifestations de l'intelligence historique la plus aiguë et la plus profonde, et que nous ne saurions trop signaler, ayant observé que la plupart des lecteurs ont une tendance à les remarquer à peine en tant que telles, soit que la beauté de la forme absorbe toute leur attention, soit qu'ils posent en principe, sans le savoir, que lisant l'œuvre d'un artiste, ils ne lisent donc pas celle d'un penseur. Cette observation nous paraît devoir s'étendre à toute l'œuvre de Chateaubriand¹¹.

Exception faite, il est vrai, pour les *Mémoires d'Outre-Tombe*, où l'on veut bien découvrir, en sus de la magnificence de la forme, la richesse de la pensée.

Mais qui parle des mondes d'idées, — historiques, politiques, philosophiques, — répandus dans l'*Essai sur les Révolutions*, dans le *Génie du Christianisme*, dans les *Études historiques*, surtout dans cette extraordinaire *Analyse raisonnée de l'Histoire de France* que personne n'ouvre et où l'on trouve tout simplement « négligemment jetées » la théorie de l'élection de Hugues Capet telle que l'édifiera de nos jours la science la plus avertie et la théorie de l'invasion germanique, telle qu'elle devait, quarante années plus tard, faire la gloire de Fustel de Coulanges¹² ?

Benda sent qu'il est sur la voie d'exagérer l'importance des idées de Chateaubriand et en particulier dans le *Rancé*. Aussi bien, s'agissant de ce dernier livre, s'empresse-t-il de préciser que « la haute saveur de l'ouvrage n'est pas là ». Elle tient, comme partout chez l'écrivain, « dans le mode de perception du monde extérieur, dans la forme d'imagination qui s'y exprime, dans le tour d'âme qui s'y prononce. Elle est dans les

9. C'est Benda qui souligne.

10. P. 18.

11. Pp. 19-20.

12. Pp. 21-22.

visions de cet œil extraordinaire, dans son incroyable puissance d'invention et d'exactitude [...]. » Elle réside aussi dans ces « véritables coups de génie dans l'art de voir, qui trouvent moyen de nous éblouir encore après le lever du soleil sur l'Hymette et la nuit d'été dans la savane ». Faut-il dire qu'on la découvre encore « dans la prodigieuse aptitude de l'auteur à convertir l'intelligible en du sensible, à incarner les réalités les plus incolores dans une forme concrète »¹³.

Le souci de marquer, chez Chateaubriand, la présence presque constante de l'intellect ressaisit cependant vite Benda.

Notons en passant, écrit-il après l'hommage à l'imagination qu'on vient de citer, cette curieuse faculté de profondément sentir la poésie de ces choses d'antan et d'en même temps reconnaître, sans ombre d'illusion à quoi elle tient (exclusivement à leur poussière). Il y a là une aptitude à s'émouvoir et tout ensemble à n'être point dupe de son émoi, à s'élever au-dessus de lui pour le comprendre, pour en discuter non sans une poétique mélancolie la pure relativité, qui distingue fortement le romantisme de Chateaubriand et celui de ses successeurs et lui donne un parfum tout spécial¹⁴.

Et Benda continue : « On pourrait citer de nombreux cas de ce singulier pouvoir qu'a Chateaubriand d'apprécier avec toute la froideur du savant ceux-là mêmes de ses états d'âme qu'il exploitera le plus complaisamment comme artiste. » L'éditeur du *Rancé* prend pour exemple le chapitre sur « le vague des passions » qui, dans le *Génie du Christianisme*, précède l'épisode romanesque de *René*. « Cette insistance de l'esprit critique, poursuit Benda, montre une fois de plus combien ce romantique est mauvais teint, tout baigné encore du siècle de Voltaire¹⁵. »

L'avant-dernière section de cette « Introduction » au *Rancé* est encore un éloge du classicisme de l'œuvre.

Mais le grand prix de l'ouvrage, c'est la prodigieuse intensité qui s'y montre dans le sentiment de la vanité des choses, de la volatilité de tous les bonheurs, de la fugacité de la force et de la jeunesse, de la condamnation de notre être rapide et absolu.

13. Pp. 23-24.

14. P. 25.

15. Pp. 25-26.

Cette disposition d'âme, qu'il avait, nous dit-il, apportée au monde en naissant, Chateaubriand l'a déjà exprimée dans une œuvre antérieure. Mais combien l'accent en est ici plus poignant que dans *René* !

René, « ce désabusé des choses », les possède. Dans *Rancé*, « tout est perdu à jamais »¹⁶.

Pour ceux qui goûtent les ouvrages de l'esprit dans la mesure où ils sont des sursauts de l'âme, où l'on y trouve un homme plus encore qu'un auteur, la *Vie de Rancé* est l'œuvre la plus importante de Chateaubriand : c'est la plainte la plus profonde, le rugissement le plus poignant qu'ait poussé le lion devenu vieux et qui n'accepte pas son état¹⁷.

Benda conclut. On ne s'étonnera pas que ce soit par un prolongement des lignes précédentes, c'est-à-dire par une continuation de la louange qu'il vient d'adresser au classicisme du *Rancé*. L'éditeur constate que « la phrase du maître s'attache ici, du moins par maint endroit, à ramasser les plis de son opulence en un faisceau particulièrement serré ; les éléments de la pensée et de l'imagination, au lieu de se complaire dans la richesse de leur diversité, de se prononcer dans leur extériorité réciproque, s'appliquent à se résorber les uns dans les autres, à se condenser en une formule unique et brève et qui les implique tous. [...] La simplicité de Chateaubriand dans *Rancé*, c'est celle [...] de Titien dans la *Mise au tombeau* et de Wagner aux dernières scènes de *Parsifal*. »

La critique malveillante doit s'y résigner : « bien que lancée par une main tremblante, la dernière flèche du maître est encore une flèche d'or »¹⁸. Toute cette fin est très belle. Benda est évidemment un artiste.

Mais le moment est venu de juger le contenu de cette « Introduction ». Son premier mérite est de désigner le *Rancé* comme un « chef-d'œuvre méconnu ». Souligner l'indiscutable part classique de Chateaubriand n'est, en 1920, pas banal non plus. Et ce classicisme n'est pas toujours « empire », comme l'écrivait

16. Pp. 27-28.

17. Pp. 29-30.

18. Pp. 31-33.

Lanson¹⁹. Attirer l'attention sur l'importance et la valeur des idées de l'écrivain est également heureux. Mais la faiblesse de la pensée dans le *Génie du Christianisme*, qui fut vite aperçue, est ici passée sous silence. S'il est vrai que les travaux historiques de Chateaubriand ne sont pas négligeables, Benda, à l'évidence, les surévalue²⁰. Et si la simplicité de Chateaubriand dans le *Rancé* est celle de Wagner à la fin de *Parsifal*, on ne saurait, en toute rigueur, la qualifier de classique.

Julien Benda n'a pas été mal inspiré d'attirer l'attention sur les persistances classiques que manifeste incontestablement l'œuvre de Chateaubriand, mais le fougueux adversaire du mouvement romantique et du néoromantisme du XX^e siècle s'est exagéré l'importance de ces persistances. Ce défaut de jugement vicie en partie son « Introduction » à la *Vie de Rancé*. Dans ce texte, le romantisme l'emporte de très loin. Si Chateaubriand l'avait voulu plus conforme à l'esthétique classique, il en aurait eu tous les moyens en préparant sa seconde édition, annoncée le 13 juillet 1844, celle sur laquelle Benda a travaillé. Or les caractères romantiques de la première édition, annoncée le 18 mai 1844, ont été maintenus, à l'exception de l'abondance et du viol de quelques bienséances. La première édition était moins concise. Elle contenait aussi des termes et des anecdotes un peu scabreux que Chateaubriand supprima pour satisfaire des lecteurs pudibonds. Mais les « digressions folles », les « méandres éperdus » qui eussent pu aisément être éliminés au cours de la révision, de même que les répétitions, les réflexions de l'auteur sur lui-même, les grandes et superbes phrases périodiques, les fusées de pure poésie sont présents en juillet comme en mai.

En l'été de cette année de sa dernière œuvre, Chateaubriand ne se sentait pas moins romantique qu'au printemps²¹.

19. *Histoire de la littérature française*, 17^e éd., pp. 899-900, Paris, Hachette, s.d.

20. Voir la thèse d'Albert Dollinger sur *Les Études historiques de Chateaubriand*, Strasbourg, Commission des publications de la Faculté des lettres, 1932.

21. J. Benda publia dans *Les Nouvelles littéraires* du 27 septembre 1930, p. 1, un article intitulé « La Légende Chateaubriand ». Cette étude fut suscitée par le *Chateaubriand* d'H. Le Savoureux cité plus haut. Benda approuve le livre qui consacre un chapitre aux « Idées de Chateaubriand ». Sur la lancée de 1920,

II

Le 4 juillet 1948 sortait des presses de Jean Valmont, à Paris, une *Vie de Rancé* publiée comme celle de Bossard, en 1920, dans le texte de la seconde édition. Elle était précédée d'une « Préface » de Marcel Jouhandeau. Le romancier mystique, — d'une mystique un peu particulière, il est vrai, — semblait qualifié pour parler de l'ouvrage que le patriarche du romantisme avait consacré à l'illustre pénitent du XVIII^e siècle. En fait, il ne sera guère question de religion dans ce texte assez court, — il n'occupe que sept pages et demie²², où l'essentiel est donné à la forme de l'œuvre et le reste au temps qui l'a vu naître comparé à l'époque de Chateaubriand. Il s'agit, dans cette seconde partie, de dégager la signification du *Rancé*.

Livre étrange. Impossible de dire « ce que c'est, de quoi il s'agit, à quoi l'on a tout à fait à faire ». Certes l'« hagiographie » y conserve toujours son but en vue. Mais son livre « ne

il conteste que ces idées sont « médiocres et superficielles ». Comme le montre Le Savoureux, « la profondeur de certaines intuitions de Chateaubriand est confondante ». Benda revient ensuite sur la qualité des idées contenues dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* et l'*Analyse raisonnée de l'Histoire de France*. Chateaubriand préfigure Taine et demeure un esprit du XVIII^e siècle. Le 1^{er} juillet 1948, *Les Nouvelles littéraires* publièrent un numéro d'hommage à Chateaubriand à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, le 4 juillet 1848. André Bourin avait interrogé plusieurs écrivains sur les points de savoir comment ils jugeaient Chateaubriand, quel visage ils lui découvriraient, quelles réflexions leur inspiraient sa vie et son œuvre. Benda commença par dire qu'il intitulerait une prochaine étude *Chateaubriand ou Un romantique mauvais teint*. Il énonça ensuite que Chateaubriand s'oppose formellement aux romantiques d'aujourd'hui qui se réclament de lui. Chateaubriand est sévère « pour l'âme organiquement inquiète ». Chez lui, pas la moindre sympathie pour l'instinctivisme, l'intuitionnisme, l'irrationalisme. Il réclame constamment, en art, pour la composition, pour l'ordre, pour l'importance d'un contenu signifiant. « Plus je lis ce romantique, plus je crois avoir vu juste en le qualifiant, dans mon introduction à la *Vie de Rancé* de vieil hérédo-classique ». L'étude annoncée dans cet entretien parut dans la *Revue de Paris* d'août 1948, pp. 22-36. Elle reprend en les développant les idées de l'« Introduction » au *Rancé* de 1920, celles de l'article des *Nouvelles littéraires* du 27 novembre 1930 et celles confiées à André Bourin, que l'on vient de lire.

22. Les pages 9 à 16.

semble pour l'auteur qu'un prétexte à toucher à tout, au pire et au meilleur ; les aspects les plus contradictoires, les moins compatibles de la nature humaine, s'y côtoient, devraient s'y heurter et s'y font valoir ; grâce à l'on ne sait quelle magie, entre des éléments si disparates, qui, à chaque tournant des pages, vous giflent, l'unité est gardée ». Les interrogations philosophiques voisinent avec des plaisanteries licencieuses²³. Ce ne sont que « parenthèses », « coq-à-l'âne ». On se croirait « dans une sorte de fourre-tout, de grenier, de débarras merveilleux, de trésor où le génie aurait vidé ses poches avant de nous quitter ».

L'immense expérience de Chateaubriand « lui permet de déterminer la profondeur des abîmes et la hauteur des sommets, les infinis d'en-haut et d'en-bas, sans être jamais emprunté davantage ici ni là ». À son grand âge, l'écrivain « tient par quelque fibre également et presque aussi intimement, à toutes les époques dont il parle, comme leur contemporain. Il résume en un trait de plume les parallèles qu'il eût fallu des volumes à Plutarque pour mener à bien²⁴. » Il est doué au plus haut degré de la netteté : « À survoler les règnes il se joue des hommes qu'il semble considérer de si loin et de si haut, il les décrit avec la précision de l'entomologiste ; [...] cette collection de médailles frappées rapidement au coin le plus incisif est inoubliable ». Chateaubriand égale Saint-Simon quand il le veut, mais fait songer plutôt à Chamfort « quand il entasse anecdote sur anecdote »²⁵.

« L'abbé Brémond [sic] comparait *La Vie de Rancé* [sic] à une symphonie tour à tour amusante et pathétique. Voilà ce qu'il fallait dire. » Mais Jouhandeau, quant à lui, ne songerait pas à une symphonie. *La Vie de Rancé* ressortit en effet à la musique mais « dans la musique à ce qu'il y a de plus grand et de plus rare, à Bach, et dans l'œuvre de Bach, à l'*Art de la Fugue*. Le *Rancé*

est un répertoire de tous les styles, de tous les tons, de toutes les gammes, de toutes les compositions de mots possibles ; tout ce

23. P. 9.

24. P. 10.

25. Pp. 10-11.

que le langage comporte de modes d'expression s'y trouve représenté comme dans un magasin d'accessoires, de la simplicité à la majesté, de la familiarité au sublime et chaque exemple y est porté d'emblée à la perfection, à la hauteur du type, sans y prétendre, sans même qu'on le sache, avec la plus grande virtuosité, avec un laisser-aller royal²⁶.

Chateaubriand fut grand en ce qu'il sut que son époque fut un temps de déclin spirituel²⁷. « Tout cela, dit-il, des rigueurs du jansénisme nous paraît accablant, aujourd'hui que l'esprit humain n'a plus la force de tenir debout. » Et encore : « Alors, on ne se traînait pas sur ces adorations de femmes, reproduites à tout propos sans les aimer. » Jouhandeau bondit sur ces phrases, qu'il trouve lourdes de sens : « C'est la condamnation du romantisme qu'il prononce ? la sienne. »

Mais il termine par un bel hommage. On doit « s'incliner devant la droiture du jugement » de Chateaubriand. Il « ne lui permet pas de se tromper sur la seule et vraie grandeur ». L'écrivain se « projette lui-même à l'altitude qu'il mérite d'atteindre, qui n'est que la connaissance de sa propre vérité, de l'écart qu'il a laissé se glisser et s'installer éternellement entre ce qu'il se devait et ce qu'il a accepté d'être, faute d'exigence »²⁸.

Chateaubriand, comme tous ceux qui ont subi l'empreinte chrétienne, eut beau errer. Les sentiers de l'égarément ne sont pas ceux de la perdition où l'on demeure sans point de repère. Il avait l'instinct du Salut, il en nourrissait l'angoisse, au moins l'ineffable regret²⁹.

La seconde partie de cette « Préface », pour ce qui concerne la philosophie du *Rancé*, et qui s'appuie sur le texte même de l'œuvre, est juste. On sait d'ailleurs que Chateaubriand n'avait pas attendu d'écrire la *Vie de Rancé* pour se blâmer. René déjà était une condamnation.

Quant à la première partie du liminaire, elle est, en son début, discutable. L'unité du *Rancé* n'apparaît qu'au prix de

26. Pp. 11-12.

27. P. 13.

28. Pp. 13-14.

29. P. 16.

concessions que l'on a peine à faire. Dans son édition, à laquelle je vais venir, Pierre Clarac n'a pas jugé inutile d'ouvrir son « Appendice » critique par une « Analyse » du *Rancé*. Elle occupe un peu plus de quatre pages et est destinée à venir au secours du lecteur que les amples et nombreuses digressions de Chateaubriand auraient égaré et qui voudrait savoir à quel point il en était resté de la biographie du réformateur de la Trappe.

Discutables, l'insistance de Jouhandeau à souligner l'unité du *Rancé* « gardée » d'un bout à l'autre et l'effet unifiant qu'il découvre à la juxtaposition de réalités antinomiques voire hétéroclites, — discutables mais cependant significatifs. Comme est révélateur l'accent qu'il met sur l'esprit de synthèse de Chateaubriand et sur l'acuité de son regard.

La suite de la première partie de la « Préface » est, elle aussi, sujette à caution. Il n'y a aucune relation rigoureuse de ressemblance structurelle entre la *Vie de Rancé* et l'*Art de la Fugue*. Cette dernière œuvre, sublime sommet de l'art contrapuntique de Bach, n'amalgame nullement tous les styles. Il se déroule, par définition, en style fugué. Il n'emprunte pas tous les tons mais s'en tient constamment à la tonalité de ré mineur. Il est écrit sans le moindre abandon : avec, au contraire, une inflexible rigueur. Il est pour totalité, construit sur un seul sujet qui est varié selon des règles précises excluant toute hétérogénéité, tout manquement à l'ordre. Peu admissible au plan technique, la comparaison instaurée par Jouhandeau entre le *Rancé* et l'*Art de la Fugue* est cependant, encore une fois, significative. S'il se dégage de l'œuvre de Bach une admirable poésie, elle a été conçue par le musicien comme un ouvrage didactique destiné à la seule lecture, comme elle a été écrite avec, pour instrument essentiel, l'intelligence. La poésie qu'elle secrète est poésie de l'esprit.

Dès lors que Jouhandeau est frappé, dans le *Rancé*, par l'unité du texte, par les qualités intellectuelles de l'auteur et de l'œuvre, son parallèle entre le dernier ouvrage de Chateaubriand et l'ultime composition de Bach devient moins incompréhensible et, avec quelque bonne volonté, plus acceptable. Sans plus.

Après Benda, Jouhandeau trouve dans la *Vie de Rancé*, con-

tre une tradition établie, des traces non négligeables de l'intelligence³⁰.

III

En 1977, Pierre Clarac, grand universitaire, spécialiste de La Fontaine, de Chateaubriand, de Proust, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, inaugure la collection de l'Imprimerie nationale, qui deviendra vite fameuse, par une édition de la *Vie de Rancé*. Signe des temps. Le dernier livre de Chateaubriand n'est décidément plus un « chef-d'œuvre méconnu ». L'édition scientifique s'ouvre par une « Introduction » de trente-neuf pages³¹. Elle comprend dix parties non numérotées et d'inégale longueur. Clarac se penche d'abord sur les dates de la composition du *Rancé*. Original dès l'abord, il pense que plutôt que des « ordres », Chateaubriand a dû recevoir de l'abbé Séguin, son directeur, de « pressantes invitations » à écrire la vie du réformateur de la Trappe. En 1840, Séguin a plus de quatre-vingt-dix ans, il est infirme et ne converse plus que difficilement. « Si humble, on ne l'imagine pas prenant avec un pénitent illustre le ton du commandement. » D'autre part, rien n'unit Séguin à Rancé. En revanche, dans la décennie 1840, « la Trappe a des raisons précises de souhaiter que la cause de son réformateur et aussi celle des ordres monastiques, en général, soient plaidées avec éclat ». Clarac ne croit pas non plus que, même si Chateaubriand l'a dit, la proposition de Séguin ait dû lui déplaire. « Le sujet qu'on lui propose est pour lui presque neuf. [...] C'est seulement en s'appliquant à [...]

30. À l'enquête d'André Bourin pour les *Nouvelles littéraires* citée plus haut Jouhandeau répondit par des propos identiques à ceux qu'il développe dans la « Préface » qu'on vient d'analyser. Je signale qu'un texte très fautif de cette « Préface » avait paru dans les numéros 7-8 de juillet-août 1948 de la revue *Le Cheval de Troie*, aux pages 1124-1129. Jouhandeau reproduisit le texte qu'il avait donné aux Éditions Jean Valmont dans son volume intitulé *Divertissements*, publié par Gallimard en 1965, aux pages 148-155, avec un très petit nombre de variantes anodines.

31. Ce sont les pages 9 à 48. Je n'utilise pas ici l'« Appendice » qui occupe les pages 293-412 et comprend l'« Analyse » du *Rancé* et le relevé des variantes et des notes déjà cité.

louer [Rancé] que Chateaubriand [...] l'a découvert si différent de lui-même. Quelques phrases d'admiration ne peuvent masquer la peine qu'il a souvent à l'approuver ou même à le comprendre. » Il a dû promettre « vers 1840 » à Séguin de se mettre au travail. Mais, en fait, Chateaubriand ne s'attellera pas à son *Rancé* avant la fin de 1842. Le livre ne paraîtra qu'au début de mai 1844³².

En cours de travail, l'écrivain avait fait une visite à la Trappe. Il remercia le 10 août 1843 le Père abbé pour son accueil. Le supérieur répondit à Chateaubriand par une lettre où il lui laissait entendre que l'abbaye attendait de son livre qu'il favoriserait une proche canonisation de Rancé et plaiderait, d'une manière générale, pour les ordres monastiques en un temps où les relations entre l'Église et la Monarchie de Juillet étaient peu satisfaisantes. Chateaubriand tomba des nues. Il n'avait nullement travaillé pour répondre à ce qu'on espérait de lui. Aussi bien son livre déçut-il vivement la Trappe qui ne cacha pas son mécontentement³³.

Pour écrire son *Rancé*, Chateaubriand avait pourtant dû accomplir d'immenses efforts. Il avait fallu triompher d'abord d'un déplorable état de santé. Si, pense Clarac, Chateaubriand n'a pas peint Rancé sous ses propres traits, comme on l'a souvent dit, en revanche il lui ressemble « pour ce qui est des infirmités de la vieillesse ». Il a consulté tout ce qui lui a semblé pouvoir l'instruire sur Rancé. Il a commandé à ses secrétaires de résumer les livres qu'ils avaient lus pour lui à la Bibliothèque royale. Mais il eut quelque mal à distinguer leurs notes des siennes. « D'où certaines répétitions, contradictions, inadvertances qu'on peut relever dans *Rancé*, assez nombreuses sans doute, moins pourtant qu'on ne le dit³⁴ ».

Chateaubriand, pour le *Rancé*, a puisé à de très nombreuses sources. Cependant, croit Clarac, il ne s'est que modérément penché sur l'œuvre immense de son modèle. Il a, en revanche, beaucoup lu les adversaires de Rancé, surtout Mabillon. Il a utilisé largement des auteurs du XVIII^e siècle, hagiographes de

32. Pp. 9-10.

33. Pp. 10-17.

34. Pp. 17-20.

l'abbé. Il a reconstitué l'atmosphère du temps au moyen de Tallemant, Marolles, M^{me} de Motteville, Retz, M^{me} de Sévigné, Saint-Simon, Bossuet. Il a naturellement recouru à des écrivains de son propre temps : Louis Du Bois, Roederer, le cardinal de Bausset, Sainte-Beuve, l'abbé Grégoire. Et il a utilisé des classiques de l'érudition : la *Gallia Christiana*, le *Dictionnaire* de Moreri, la *Biographie universelle* de Michaud, la *Collection de Mémoires* de Petitot et Montmerqué. Il a même lu des inédits, qu'énumère Clarac³⁵.

Le critique s'attache maintenant à montrer qu'aux yeux du vieil écrivain, il n'y a qu'un seul Rancé et non deux, comme on le pense habituellement : le Rancé mondain, l'amant passionné de M^{me} de Montbazou ; et le Rancé d'après la mort de sa maîtresse, le converti qui se jette dans les plus cruelles austérités. Chateaubriand, écrit Clarac, montre que, pour Rancé, « le passage du siècle au cloître ne s'est pas fait sans difficultés ni résistances ». Devenu abbé de la Trappe et après avoir plaidé à Rome en faveur de la stricte observance, il n'est encore « renouvelé » qu'apparemment. En fait, il ne s'est immolé que de l'extérieur : « le gentilhomme ardent et hautain qu'il était, même si sa volonté l'a réduit en servage, n'en reste pas moins bien vivant ». Mais son immolation est bien réelle comme celle qu'il impose à la Trappe. Elle est si dure qu'elle indigné Chateaubriand³⁶.

Parce que le christianisme de Chateaubriand n'est pas celui de Rancé, comme va maintenant le montrer Clarac : « Le christianisme de Rancé, c'est l'anéantissement de l'homme devant Dieu ; c'est le mépris de tout ce qui en nous est proprement humain. Pour Chateaubriand, dès sa conversion, le christianisme, c'est l'épanouissement de l'homme. » Cependant, alors qu'à l'époque du *Génie du Christianisme*, il se représentait cet épanouissement d'une manière toute « statique », un quart de siècle plus tard, il le verra comme le moteur de l'avancement de l'humanité. Et, les années passant, il ne verra plus dans l'idée qu'une « hypothèse incertaine ». De même, alors que pour Rancé l'homme, sur terre, n'est que néant, mais que, auprès de Dieu, il participe de son absoluité, Chateaubriand parle à peine

35. Pp. 20-24.

36. Pp. 24-29.

de l'au-delà mais se penche volontiers sur la misère de la condition humaine, que jamais il ne méprise. Alors que Rancé déteste partout le péché, Chateaubriand ne le trouve presque nulle part. Le souvenir, qui révulse Rancé, a pour Chateaubriand un prix infini. Cependant : « Comme il est inévitable, à mesure que Chateaubriand évoque la vie de Rancé, un parallèle se poursuit dans son esprit entre cette vie et la sienne³⁷. »

Après avoir consacré un développement à Chateaubriand et le XVII^e siècle, — envers lequel on le sent « partagé », entre autres pour ce qui regarde le goût³⁸, Clarac s'attache à l'art du *Rancé* et à la réception de l'ouvrage. Le style est riche en « dissonances », en « ruptures », d'ailleurs toutes « contrôlées ». Les digressions « ne sont parfois qu'apparentes » ; au demeurant, des anecdotes qui « semblent se succéder au hasard, sont en réalité disposées avec adresse ». La chronologie est violente : « Mais l'ordre du temps n'est pas toujours celui qui met le mieux en lumière le sens et la portée des événements. » Clarac veut évidemment porter au compte d'une savante préméditation ce qu'une critique dépourvue de perspicacité, pressée ou malveillante a dénoncé comme des négligences ou des signes de décadence. Clarac n'entend d'ailleurs pas rapporter cette préméditation à autre chose qu'à une volonté esthétique de modernité. Certaines verdeurs de langage tiennent à ce que Chateaubriand, en 1844, avait « depuis longtemps répudié son académisme ». Les anecdotes scabreuses sont fournies par des chroniqueurs et des mémorialistes. « Elles donnent l'atmosphère d'une époque, ou du moins d'une société, et elles ne sont pas étrangères à son sujet, si elles font mieux comprendre la rigueur de la discipline qui sera imposée à la Trappe. » Quant aux souvenirs personnels que Chateaubriand mêle à son récit, ils sont si voilés qu'on ne détient pas encore aujourd'hui la clef du plus grand nombre. Il est évidemment difficile, dès lors, de voir dans le *Rancé* une autobiographie déguisée. Le fait est qu'un certain public s'est effarouché, en mai 1844, devant l'ouvrage. Chateaubriand a suivi, pour la révision de son texte, des esprits timorés et intel-

37. Pp. 29-35.

38. Pp. 35-36.

ligents. Clarac a donc choisi de reproduire et de commenter la première édition, accompagnée des variantes de la seconde.

L'ouvrage a été généralement mal accueilli par le public au XIX^e siècle, si la critique fut élogieuse.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que la *Vie de Rancé* a été mise au rang des chefs-d'œuvre : c'est Julien Benda qui a eu l'audace de la publier dans la « Collection des chefs-d'œuvre méconnus » avec une préface où il compare la « simplicité splendide » de Chateaubriand dans *Rancé* à « celle de Titien dans la *Mise au tombeau* et de Wagner aux dernières scènes de *Parsifal* ». En 1933, paraît la thèse de M^{me} Durry sur *La vieillesse de Chateaubriand* : la *Vie de Rancé* y est l'objet d'une étude fervente qui met en lumière les hardiesses et la poésie. M. Fernand Letessier a donné, il y a une vingtaine d'années, dans la collection des « Textes français modernes », une édition critique de la *Vie de Rancé* ; cette édition se distingue par la rigueur et la sûreté de la méthode. Aux alentours du bicentenaire, MM. Roland Barthes, Jean Guéhenno, Henri Guillemin, Marius-François Guyard ont écrit pour la *Vie de Rancé* des préfaces brillantes dont chacune a son accent propre.

Clarac achève cette avant-dernière partie par quelques ultimes considérations sur le style du *Rancé*³⁹.

Il termine, ou presque, son « Introduction » par une question. Chateaubriand sent parfois, écrit-il, « le charme des soirées d'automne » dans la vie et l'œuvre de Rancé. Mais nous ne savons rien de l'évolution de l'âme de l'abbé. « Cette poésie de l'automne, continue Clarac, n'est-ce pas plutôt dans les dix dernières années de Chateaubriand qu'elle se laisse parfois entrevoir ? » Sans doute a-t-il beaucoup médité de la vieillesse. Mais elle « ne peut être vraiment 'affreuse' pour celui qui, comme Chateaubriand, vit dans ses souvenirs ». Il a d'ailleurs des « moments de consolation » dans cette période de sa vie. Et s'il faut nous convaincre, « écoutons Chateaubriand parler du *Déluge* de Poussin : ' Ce tableau rappelle quelque chose de l'âge délaissé et de la main du vieillard : admirable tremblement du temps ! Souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre : c'est leur âme qui s'envole ' ⁴⁰. »

39. Pp. 37-46.

40. Pp. 46-48.

Des trois textes liminaires que j'ai examinés, celui de Clarac est le plus informé, le plus instructif et le plus précis. Il n'est pourtant pas sans défauts. Clarac ne croit pas les critiques qui identifient Rancé à Chateaubriand. Mais il ne donne pas ses raisons et parfois se contredit un peu. Il impute des défauts de composition du *Rancé* au mélange malencontreux que Chateaubriand aurait fait de ses notes avec celles de ses secrétaires sans fournir aucune preuve de cette opération. Clarac ne dit pas que les lettres de Chateaubriand au Père abbé de la Trappe et la réponse de celui-ci avaient été publiées antérieurement par Fernand Letessier, en 1938, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Le savant dresse une copieuse liste des sources du *Rancé*, mais il n'étudie pas l'utilisation qu'en a faite Chateaubriand. Ce travail avait été accompli, il est vrai, avec bonheur, par Fernand Letessier dans son édition critique de 1955, publiée chez Didier et louée, comme on vient de le voir, par Clarac. Pourquoi celui-ci n'y renvoie-t-il pas expressément sur ce point de la transposition des matériaux⁴¹ ? L'explication de certains caractères stylistiques du texte, relativement déroutants et qui peuvent apparaître comme des défauts, sont régulièrement rapportés, je l'ai dit, à des volontés conscientes de Chateaubriand de produire des effets originaux. La démonstration n'est pas fournie. On ne signale pas que Maija Lehtonen et Charles A. Porter avaient, dans des articles de 1969 et de 1970, soutenu que la discontinuité du *Rancé* répondait à une poésie choisie. D'incontestables imperfections, comme par exemple, les répétitions, sont minimisées. On ne dit rien de la reprise textuelle, par Chateaubriand, dans le *Rancé* de pages provenant de l'un de ses précédents ouvrages ; ni de la reproduction pure et simple, à certains endroits, de ses sources. Bref, l'affaiblissement de la puissance créatrice de l'écrivain dans son dernier ouvrage n'est jamais reconnue. Fernand Letessier ne la dissimulait pas dans son édition critique de 1955.

Ces déficiences sont compensées par de précieuses mises au

41. Le nombre de ceux relevés par F. Letessier est, soit dit en passant, plus élevé que celui des sources produites par Clarac, comme l'a remarqué R. Lebègue dans son compte rendu de l'édition Clarac publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1979, n° 1, pp. 132-134.

point. Clarac relie la composition du *Rancé* à la conjoncture politique des années quarante. Il précise la genèse du livre. Il souligne les raisons de la déception que l'ouvrage causa à la Trappe. Il propose une image homogène du personnage de Rancé et oppose le christianisme du réformateur de la Trappe à celui de Chateaubriand. Son étude du style, discutable, est enrichissante. L'esquisse qu'il trace de la fortune du *Rancé* auprès de la critique du XX^e siècle, un peu rapide, est suggestive. Bref, on ne saurait plus parler aujourd'hui de la *Vie de Rancé* sans recourir à l'« Introduction » de Clarac.

Reste que le grand liminaire, éblouissant par la forme, inattaquable au plan de la critique et de l'érudition, demeure à écrire.

Robert Garnier ou les oubliés de la Renaissance

Communication de M. Georges SION
à la séance mensuelle du 10 novembre 1990

Si je disais, pour évoquer Robert Garnier, que je suis parti d'une grille de mots-croisés, vous douteriez de mon sérieux. Il va de soi que d'autres raisons m'ont amené à cet écrivain oublié. L'une d'elles est le vivant souvenir que j'ai gardé de lui quand, au Conservatoire, nous plongeons, mes étudiants et moi, dans le théâtre de la Renaissance. Une autre raison vient du calendrier : Garnier est mort voici juste quatre siècles. L'occasion était bonne de l'arracher à l'oubli. Tout de même, je rappelle cette grille récente que je faisais. Elle ne manque pas de qualité, car elle utilise souvent la culture. J'y voyais six cases vierges et la définition suivante : a vraiment créé la tragédie française ». Bien entendu, c'était Racine.

Mon affection et mon admiration pour Racine m'ont donné trop de bonheurs pour que je discute tout ce que son génie a fait de la tragédie. Je me refuse pourtant à laisser dire qu'il l'a créée. J'oserais presque dire qu'au contraire il l'a tuée en disqualifiant d'avance tous ses successeurs. Mais ceci est une autre histoire dont j'espère que nous parlerons un jour. En tout cas, il me paraît injuste d'effacer purement et simplement Corneille et Rotrou. Il me paraît utile, du même coup, d'interroger un homme qui les a tous précédés et qui s'appelle Robert Garnier.

Il a les vertus du précurseur et les défauts du débutant. À le lire aujourd'hui, on passe tour à tour de la réserve au bonheur. On pense à la place qu'il occupe dans les histoires de la littéra-

ture et du théâtre : c'est bien, le plus souvent, la place honorable et précaire de ceux qui annoncent ce que d'autres feront mieux qu'eux.

Avant d'y aller voir, un mot de sa vie. Il naît dans le Maine, à La Ferté-Bernard, en 1544, ce qui fait de lui, à un an près, le contemporain de Montaigne. Il meurt au Mans le 20 septembre 1590. Et si je dis nonante plutôt que quatre-vingt-dix, ce n'est pas uniquement par instinct ou par attachement à nos singularités. Je pense à un de ses personnages, le Prophète, dans *Les Juives*. Il proclame solennellement :

*Le Soleil septante ans dessus nos chefs luira
Tandis qu'en Babylone Israël servira.*

Ce jeune Manceau étudie le droit à Toulouse, devient avocat au Parlement de Paris, puis conseiller au présidial du Mans et lieutenant criminel de la même ville. Mais ceci nous intéresse moins que son œuvre. Tenté d'abord par la poésie, il est, à vingt-deux ans, lauréat des Jeux floraux de Toulouse. Sent-il qu'un meilleur emploi s'offre à ses dons ? Il s'oriente bientôt plus constamment vers le théâtre. Mais qu'est alors le théâtre ?

La grande époque des Mystères est finie. L'usure des genres, l'évolution des mentalités religieuses provoquent même des mesures politiques comme l'édit du Parlement qui, en 1548, interdit tout bonnement la représentation des Passions, alors que l'une d'elles avait encore été un événement à Valenciennes un an plus tôt.

Vraiment, il existe des années-charnières. Voyez celles-ci. 1547 : une *Passion* triomphe à Valenciennes ; 1548 : l'interdiction parisienne ; 1549 : *Défense et illustration de la langue française*, charte d'un art nouveau ; 1552 : *Cléopâtre* de Jodelle au collège de Reims. En cinq ans, la France a changé de culture. Elle veut à la fois consacrer sa propre langue et choisir ses modèles chez les Anciens.

Robert Garnier, alors, a dix-huit ans. Ronsard et Du Bellay l'ont donc précédé d'une dizaine d'années. Ils l'accueilleront bientôt parmi les leurs. Citons brièvement Ronsard :

*Il me souvient, Garnier, que je prêtai la main
Quand ta Muse accoucha, je veux le faire encore.*

Mais Garnier va s'accomplir au théâtre. Encore faut-il rappeler que le théâtre, alors, est très aléatoire. Que peut-on y dire ? Que peut-on y faire ? Et pour qui ? La passion d'imiter les Anciens est un principe certain dans la théorie, mais très incertain dans l'application. La tragédie antique peut fournir des canevas, des personnages, quelques situations. Mais qu'est-ce qui pourrait remplacer l'univers mental ou mythique des Grecs, la connivence sacrée d'Épidaure ou de Delphes, la familiarité naturelle de ceux qui, sans avoir lu de livres, pouvaient pleurer sur Électre ou trembler pour Antigone ?

Il est curieux de penser que toute l'Europe cultivée du XVI^e siècle garde, pour sa création, les yeux fixés sur ces modèles. La Renaissance est une vaste école. L'affranchissement sera divers dans les formes et dans le temps. La France y sera la plus lente, car l'Espagne va bientôt entrer dans la splendeur baroque du Siècle d'or, et l'Angleterre dans la magnificence survoltée du théâtre élizabétain. Quant à l'Italie, elle trouvera sa manière de transformer le modèle sans le renier, elle invente l'opéra. En outre, elle construit des théâtres : le Teatro Olimpico de Vicence s'ouvre en 1585.

En France donc, la fascination du dogme antique dure plus longtemps, et lorsque la liberté du génie parviendra à s'y glisser, nous en serons à ceux-là qui s'appellent Rotrou, Corneille, Racine enfin qui transfigure tous les modèles.

Revenons à quatre siècles d'ici. Il y a des excuses à la lenteur des choses. Les circonstances — la Réforme, les luttes sanglantes qui l'accompagnent — ne sont pas favorables à l'expression dramatique : quand la violence et l'horreur passent dans la rue, elles ne passent pas sur la scène. En outre, il n'y a pas de théâtres. Curieusement, les Confrères de la Passion existent toujours, même si on leur interdit leur répertoire. On leur a même donné l'Hôtel de Bourgogne. Fort bien, mais qu'y jouer ? Eux et leurs descendants le garderont plus d'un siècle encore, mais comme une propriété symbolique : ils le loueront bientôt à une de ces troupes professionnelles qui naissent peu à peu.

Restent donc les collèges. On devine que les moyens scéniques y sont faibles si la scolastique y est forte. Les références littéraires y ont plus de poids que les qualités dramatiques. À la création de *Cléopâtre*, les étudiants ont fêté Jodelle à l'anti-

que, ce qui devait toucher un public très limité. Garnier ne sera guère plus favorisé que Jodelle par l'environnement théâtral, mais il a vingt ans de moins et il bénéficie de ce qui l'a précédé. Il peut mesurer, fût-ce inconsciemment, ce qui manquait à son prédécesseur. S'il est encore proche de lui au début, il en sera très loin à son accomplissement.

Il est curieux d'observer par exemple le rôle des chœurs vingt siècles après les génies créateurs d'Athènes. Ici, leur rôle se réduit souvent à un vague commentaire de l'action. Les auteurs du XVI^e siècle pensent qu'ils n'ont pas le droit de les supprimer puisqu'ils sont dans les modèles, mais ils ne savent trop qu'en faire, et c'est ici que Garnier, à la fin, va montrer son autonomie.

Jusqu'à lui, ces chers grands écoliers sont plus marqués par Sénèque, qui est déjà un suiveur des Grecs. Ils ne mesurent pas que la tragédie antique vit par ses chœurs sans en avoir fait un programme, qu'avec eux elle donne à ses personnages les témoins essentiels, bouleversants ou bouleversés, de leur cruel destin. Que serait Œdipe sans le peuple thébain qui l'écoute et le voit se perdre ? Que serait Hécube si les femmes de Troie n'étaient pas là pour pleurer avec elle ?

Donner aux chœurs une part de l'action, les faire vivre et frémir, tout cela suppose une connivence avec une âme et pas seulement avec une forme. C'est chez Garnier le signe d'un génie nouveau qui commence par la convention et qui finit par retrouver une présence authentique. Il y faudra du temps. Comme ses prédécesseurs, il commence encore souvent une tragédie par un long monologue où un des héros — ou un revenant des Enfers — explique à loisir ce qui est en jeu.

Comme Jodelle, Garnier a choisi les grands sujets antiques. Parmi ses sept tragédies, on trouve une *Troade*, un *Hippolyte* et *Marc Antoine* qui nous amènent au monde grec ou romain. Les Troyens de Garnier ne sont ni les premiers ni les derniers, nous le savons, et la guerre de Troie aura bien lieu admirablement, en ce siècle, chez Giraudoux malgré le titre qui la nie.

Pour *Marc Antoine*, le sujet vient évidemment de Plutarque, et s'il est figé en quelques longues scènes, il ne manque pas, ça et là ; d'un certain accent. Marc Antoine est au seuil de la défaite et se juge lui-même. C'est un monologue de près de 150

vers, mais quelques-uns sont enfin en situation et non plus en explications :

*Te voilà de retour, sans gloire, méprisé,
Lascivement vivant d'une femme abusé,
Croupissant en ta fange : et cependant n'as cure
De ta femme Octavie et de ta géniture...*

Mais quand Cléopâtre apprend qu'Antoine doute d'elle et la croit complice de César, elle a aussi de beaux cris :

*Que je t'aye trahi, cher Antoine, ma vie,
Mon âme et mon soleil ? que j'aye cette envie ?
Que je t'aye trahi, mon cher Seigneur, mon Roy.
Que je t'aye jamais voulu rompre la foy ?
Te quitter, te tromper, te livrer à la rage
De ton fort ennemi ? Que j'aye ce courage ?
Plutôt un foudre aigu me foudroye le chef,
Plutôt puissé-je choir en extrême méchef,
Plutôt la terre s'ouvre et mon corps engloutisse !*

Certes, nous n'en sommes pas encore aux incandescentes beautés que, vingt ou trente ans plus tard, Shakespeare produira autour des mêmes personnages dans *Antoine et Cléopâtre*, mais nous sentons que l'effervescence intérieure de la vraie tragédie commence à s'échauffer. Malheureusement, quelques habitudes moins fécondes le traversent encore, notamment ces dialogues faits de maximes, où chaque personnage semble oublier son partenaire pour ajuster des sentences. Un bref échantillon ?

Communément, la crainte engendre de la haine ?
La haine sans pouvoir communément est vaine.
Au Prince que l'on craint on désire la mort.
— Au Prince qu'on ne craint bien souvent on fait tort.

Et cela dure, dure...

Si l'on prend *Hippolyte*, qui annonce évidemment *Phèdre*, on observe un même mélange de bonheurs et de tâtonnements. Le premier acte débute par un long monologue qui ressemble à un dossier. C'est Égée, ou plutôt son ombre, qui le prononce. Puis Hippolyte enchaîne. Il demande au soleil de l'aider à oublier sa peine, mais il veut espérer que son père reviendra. Sur quoi on entend un chœur des chasseurs, puis voici Phèdre. Elle explique

à sa Nourrice (qui ne s'appelle pas encore Œnone) que l'amour, en elle, a passé du père au fils et donc qu'elle aime Hippolyte. Le chœur qui suit n'est plus celui des chasseurs, mais des Athéniens. Phèdre discute à nouveau avec la Nourrice, puis, voyant paraître Hippolyte, se retire, laissant à sa compagne le soin de parler au jeune prince. Celle-ci, sans citer personne, vante les plaisirs de l'amour, mais Hippolyte lui répond qu'il préfère la chasse...

La Nourrice constate son échec et se retire. Phèdre revient et aborde elle-même Hippolyte. Cette fois, le dialogue prend une beauté tragique qui, pour nous, en annonce une autre. Hippolyte demande :

- Avez-vous de la peine à dire quelque cas ?*
— *Hélas, j'en ai beaucoup plus que ne croiriez pas.*
Les plus petits ennuis qui dans nos cœurs se trouvent.
Se découvrent assez, mais les plus grands ne peuvent.
— *Ma mère, fiez-vous à moi de vos ennuis.*
Laissez ce nom de mère, Hippolyte, je suis
Votre sœur, et encore, humble, je me contente
De n'avoir désormais que le nom de servante.

Mais l'aveu est difficile. Elle parle d'amour, il lui répond qu'elle aime Thésée qui reviendra. Et voici Garnier proche de Racine :

- J'ai, misérable, l'ai la poitrine embrasée*
De l'amour que je porte aux beautés de Thésée,
Telles qu'il les avait lorsque bien jeune encore...

Elle finit par tout lui avouer. Hippolyte, horrifié, insulte Phèdre qui voudrait qu'il la tue. Il s'enfuit, mais voici Thésée revenu. Il entend que Phèdre gémit et pleure. Il interroge la Nourrice qui n'ose pas tout dire. Phèdre paraît, hésite à parler, s'enfonce dans son angoisse. Quand Thésée menace de torturer la Nourrice pour la faire parler, Phèdre se décide, mais elle accuse Hippolyte (ce que Racine fait faire par Hermione). La suite, si j'ose dire, est connue. Thésée maudit son fils. Alors arrive le Messager qui fait déjà un peu le récit de Thérémène :

- Sitôt qu'il fut parti de la ville fort blême*
Et qu'il eut attaché ses limoniers lui-même,
Il était sur son char...

Il ne serait pas sans intérêt d'évoquer ici *Bradamante*, qui est une tragicomédie autour de personnages romanesques. Pas de chœurs, ici, mais une douzaine de personnages autour d'un Charlemagne bienveillant. C'est parfois beau, un peu fou, un peu long. Avec des surprises dans le dialogue. Aymon et Béatrix parlent de leur époque :

*Mais c'est un siècle d'or, comme le monde vit.
On a tout, on fait tout pour ce métal étrange,
On est homme de bien, on mérite louange,
On a des dignités, des charges, des états,
Au contraire, sans lui, on ne nous fait point cas...*

Mais je préfère en venir à la tragédie qui me paraît de loin la plus belle, la plus vraiment dramatique de Robert Garnier, et donc le chef-d'œuvre de ce théâtre de la Renaissance : *Les Juives*.

Une première remarque : le sujet vient de la Bible, qui attisait les passions, la Réforme s'en estimant souvent la seule héritière parce qu'elle récusait les autres sources ou les autres traditions restées chères aux catholiques. Nous savons d'ailleurs combien la Bible nourrira de grands poètes huguenots comme Agrippa d'Aubigné. Garnier, lui, est catholique militant. Toutefois, la Bible ne lui sert jamais d'arme de combat. Il la rend à sa puissance lyrique naturelle en choisissant l'épisode de la captivité d'Israël à Babylone. Il ne s'agit plus d'affrontements oratoires, mais d'une oppression, de vaincus sur qui s'accumulent les menaces, de détresse et d'espérance profondément ressenties.

Le chœur, enfin, n'est plus là seulement parce que les lois littéraires le demandent. Composé de Juives exilées qui tremblent pour des êtres chers, il chante, pleure, gémit dans une vérité nouvelle. Il est curieux de penser ici que le chœur des Juives déportées chez Nabuchodonosor inaugure une grande tradition parlée comme, deux siècles et demi plus tard, un chœur très vite célèbre de Verdi le fera pour l'opéra italien, le *Va pensiero* de *Nabucco*...

Donc, nous sommes à ce moment de l'Histoire où, pour la deuxième fois, Nabuchodonosor a vaincu Israël allié de l'Égypte et emmené tout un peuple en captivité. Le Prophète le dit au début :

*Jusques à quand, Seigneur, épandras-tu ton ire ?
Jusqu'à quand voudras-tu ton peuple aimé détruire ?*

Le chœur des femmes va donner à la tragédie son émotion, sa douleur, à travers de nombreuses interventions où Garnier lui donne une étonnante variété rythmique. Voici une strophe heptamétrique :

*Pourquoi Dieu, qui nous a faits
D'une nature imparfaits
Et pécheurs comme nous sommes,
S'irrite si gravement
Du mal que journallement
Commettent les pauvres hommes ?*

Plus tard, il passera à l'octosyllabe :

*Hélas ce n'est pas de cette heure
Et ce n'est pas de ce jour d'hui
Que tu es cause que je pleure
Et que je sanglote d'ennui,
Égypte !*

Mais voici Amital, la mère du roi vaincu Sédécie. Épuisée de douleur, chantant avec ses femmes le désespoir qui les torture. On pense à Hécube, la vieille reine de Troie. Nous ne sommes plus devant un personnage plus ou moins emprunté, nous sommes devant un être humain qui nous touche.

*Je suis le malheur même, et ne puis, las, ne puis
Souffrir plus que je souffre en mon âme d'ennuis.
Mais mon plus grand tourment est ma vie obstinée
Que les désastres n'ont ni les ans terminée...*

Elle dialogue avec le Chœur, puis le Chœur entame seul une longue déploration dont le rythme, une fois de plus, a changé :

*Nous te pleurons, lamentable cité,
Qui eut jadis tant de prospérité
Et maintenant, pleine d'adversité,
Gis abattue.*

La nouveauté, dans *Les Juives*, c'est assurément cette intensité d'émotion, mais c'est aussi une action dramatique qu'on n'avait pas encore rencontrée. Au moment où Amital et ses femmes achèvent leur chant de douleur, apparaît soudain la Reine de Babylone, la femme du roi-bourreau. Elle est heureuse

de la victoire. Soudain, elle se trouve devant les Juives et s'étonne. Sa suivante, la Gouvernante, va le lui expliquer :

*Mais qu'est-ce que je vois ?
C'est la tourbe étrangère
Des filles de Juda qui pleurent leur misère.*

La Reine est surprise et très vite émue quand elle les voit approcher.

*Cette ancienne femme
Qui marche la première est quelque grande dame,
Je vois qu'on la respecte. Hé que c'est que de nous !*

Amital se jette aux pieds de la Reine, lui demande d'attendrir le Roi, évoque les enfants captifs. La Reine veut la relever. « Madame, levez-vous... » Amital continue. La Reine insiste : « Ma mère, levez-vous. Et vous, dames, aussi. » Elle promet d'intervenir, même si elle doute de son influence. Elle ne cache pas sa pitié. Sa suivante le lui reproche :

*Pourquoi vous gênez-vous d'inutiles douleurs ?
Madame, et que vous sert d'affliger votre vie
Pour les calamités d'une tourbe asservie ?*

La Reine se retire avec un mot d'espoir. Après un nouveau chœur exquis de mélancolie, nous verrons la Reine intervenir auprès de Nabuchodonosor comme elle l'a promis. Celui-ci promet de laisser la vie à Sédécie, mais nous verrons bientôt ce que cela cache. Arrivent Amital et ses femmes qui lui demandent une fois de plus d'avoir pitié des vaincus. La vieille souveraine déchuë lui dit que s'il est cruel, il sera torturé de remords. Il lui répond qu'il lui pardonne à cause de son âge, mais elle :

*Je ne demande point que pardon on me fasse,
Faites-moi démembrer, faites-moi torturer,
Faites à ce vieux corps tout supplice endurer.
Soulez-vous en ma peine, et que je satisfasse
Seule pour Sédécie et pour toute sa race.*

Après diverses scènes, dont l'une met face à face le roi vainqueur et le roi vaincu, Nabuchodonosor demande que Sédécie lui confie ses enfants et il aura la vie sauve. Il lui promet qu'il ne verra pas Babylone en prisonnier, mais c'est une ruse abominable. Le Prophète vient bientôt en faire le récit : on a tué les

enfants sous les yeux de leur père, d'autres prisonniers ont couru à la mort, puis on a crevé les yeux du souverain vaincu. Il ne verra pas Babylone en effet... La dernière scène, elle aussi, rappelle des images antiques : c'est Sédécie aveugle et sanglant comme Œdipe. Dans l'horreur, une seule promesse que je citais :

*Le soleil septante ans dessus nos chefs luira
Tandis qu'en Babylone Israël servira.*

Oui, vraiment, on peut dire que dans ce théâtre d'écoliers savants, une première tragédie authentique est née. Quel fut son destin ? Elle n'a pas été jouée du vivant de l'auteur, mais publiée en 1583. Elle a été connue à l'étranger. Les Anglais traduiront rapidement Garnier, tandis que Vondel s'en inspirera. En France, la fixation louis-quatorzième la relèguera dans les manuels. J'ai relevé, dans son *Histoire de la littérature française*, une phrase d'Émile Faguet qui m'a beaucoup amusé. Il parle des *Juives* « qui est tout entière estimable et quelquefois provoque une surprise qui est sur le chemin de l'admiration ».

Cette forme de la tragédie avec chœurs est évidemment difficile depuis l'Antiquité. Racine l'a reprise au passage, un siècle après Garnier, mais c'était pour les demoiselles de Saint-Cyr. Elle a tout de même retrouvé sa grandeur et ses pouvoirs. Comment ne pas saluer ici l'admirable *Meurtre dans la Cathédrale* de T. S. Eliot et le superbe *Christophe Colomb* de Charles Bertin ! L'inoubliable cri des femmes de Canterbury « vivant ou vivant à demi », celui des marins du Découvreur, « tant de jours pour savoir que nous sommes seuls au monde », montrent que Garnier l'oublié a eu sa postérité, ou plutôt que des héritiers créateurs ont existé ici et là, au fil du temps, pour que continue le drame des héros qui vivent, souffrent et meurent, et qu'une foule entoure pour les voir souffrir et parfois mourir.

Oui, j'aimais penser aujourd'hui à cet oublié de la Renaissance. J'espère que vous ne m'en voudrez pas.

Éloge du désordre

Communication de M. Jacques-Gérard LINZE
à la séance mensuelle du 15 décembre 1990

N'attendez pas de moi des propos savants, non plus que des considérations résolument techniques. Il se trouve que l'envie m'a pris d'une flânerie de lecteur et que m'est venue ensuite une autre envie : celle de refaire avec vous cette flânerie, suivant le même itinéraire entamé voici plusieurs mois déjà. J'étais alors sous le charme d'un beau texte de notre confrère Paul Willems, pages tendres et drôles de la dernière des conférences qu'il a données en 1988 à la Chaire de Poétique de la Faculté de Philosophie et Lettres de Louvain-la-Neuve, créée à l'initiative du professeur Michel Otten¹.

Avec son délicieux humour, dans cette causerie dont le titre, *De l'écriture à la parole*, annonce clairement qu'elle traite de son œuvre dramatique, Paul Willems explique la genèse de celle-ci en évoquant les personnages imaginaires qui lui rendent visite et dont certains, par la grâce de sa plume et du jeu scénique, accèdent ensuite à une existence moins douteuse. Ce qu'il en a dit m'a rappelé que, sans avoir comme lui la chance de recevoir pas mal de monde, ne fût-ce qu'en rêve, je suis de temps en temps sollicité, depuis une trentaine d'années, par une petite famille fantomatique mais charmante, trois personnes que je connais bien, à présent, pour en avoir, à trois reprises déjà entre 1960 et 1970, raconté la belle et triste aventure sans parvenir à parachever une version qui me parût mériter les honneurs de

1. Le recueil de ces conférences, intitulé *Un arrière-pays* et portant le sous-titre *Réveries sur la création littéraire*, a été publié par les Presses universitaires de Louvain-UCL en 1989.

l'édition². Si je vous en parle c'est que l'un de mes trois visiteurs emploie volontiers le mot « ordre » et surtout son antonyme « désordre » dans des acceptions comme perverses, assez différentes de celles que recensent les dictionnaires. Ce visiteur était en fait une visiteuse, veuve encore jeune, adorable quoique lunatique, toujours accompagnée de ses deux enfants, garçon et fille d'une vingtaine d'années. La définition qui me paraît la plus proche de son interprétation toute personnelle du substantif « ordre » n'est pas trop éloignée de celle que le *Grand Robert* énonce parmi d'autres : « *conformité à une règle, à une norme* »³. Hélène Herbelin — c'est ainsi que se nomme ma ravissante et inconsistante amie — appelle « ordre » cette conformité non à n'importe quelle règle, à n'importe quelle norme, mais bien, s'agissant d'une attitude, d'un comportement ou d'une situation, à un code très librement inspiré de la morale chrétienne et des belles manières confortablement bourgeoises, rassurantes, que lui ont inculquées ses parents et ses maîtres. Ainsi, elle dira « ça fait désordre » pour qualifier, sans appel selon elle, tout état de choses où ces principes éthiques ou de simple savoir-vivre lui apparaissent ignorés ou bafoués. Parfois aussi, au lieu de « ça fait désordre », elle déclare « ce n'est pas civilisé », et vous trouverez peut-être à cette formule un relent d'autosatisfaction bien occidentale, voire de colonialisme attardé si je vous apprends que M^{me} Herbelin vit avec ses enfants à Léopoldville, Congo Belge, au début des années cinquante.

La création quasi fortuite ou, du moins, à peine délibérée, à ce qu'il me semblait, de ce personnage porté à confondre ingénument ordre et politesse, moralité et civilisation, m'avait mis la puce à l'oreille. Plus exactement, c'étaient les propos que M^{me} Herbelin tenait à certains moments de son existence qui m'entraînaient à spéculer quant à l'essence romanesque du récit que je faisais de son aventure et, de fil en aiguille, quant à ce

2. J'ai tout de même condensé l'essentiel de l'histoire en un récit très bref, vingt-quatre pages seulement, que j'ai un peu abusivement appelé nouvelle, et qui a paru dans la revue *Cyclope* à Bruxelles (numéro 23, hiver 1978-1979).

3. Paul ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1962.

qui, dans un roman, peut mobiliser notre attention. Il me fallait bien constater que, dans mon texte, les situations les plus cruciales, les plus propres aussi à passionner le lecteur — si tant était qu'un problématique lecteur pût se passionner pour l'aventure des Herbelin —, étaient bien celles où ma jolie veuve voyait le plus de désordre. Et, relisant la seule version que j'aie conservée de ce roman naufragé dont M^{me} Herbelin est une passagère notable, je suis arrivé à la conclusion que, toute question de style ou de qualité d'écriture mise à part, certaines histoires doivent leur intérêt au conflit qu'elles exposent entre un ordre et un désordre — entendons bien ces mots dans leur plus large acception et admettons qu'ils n'aient à se justifier que dans l'opinion subjective d'un ou plusieurs personnages. Et je crois, par exemple, que ces mêmes histoires le doivent, cet intérêt, aux efforts que leurs protagonistes déploient pour mettre fin à ce qu'ils considèrent comme un désordre, et qui les contrarie. Sans doute la narration d'une vie parfaite, celle d'un homme vertueux, irréprochable, ne peut-elle être que bien ennuyeuse (sauf peut-être pour un moraliste ou un psychologue) si le désordre ne vient, de l'environnement, par un effet de contraste, donner quelque piment à certains épisodes ou si sous quelque forme le désordre ne s'insinue pas dans l'existence du saint homme à la faveur d'une perturbation peut-être due aux éléments naturels, à la maladie ou à n'importe quel agent extérieur. Autrement dit, pour que les trop tranquilles péripéties d'une vie sans tache ni faiblesse stimulent notre application de lecteurs par d'autres attraits que ceux de la forme, de la poésie ou d'une information souhaitée, il faut que cette vie se déroule, irrécusable illustration d'un certain ordre, dans un excitant contexte de troubles divers.

*
* * *

À en juger d'après pas mal des meilleurs romans, le désordre est présent, opiniâtre, tout au long de leurs intrigues : dans les cœurs des hommes qui approchent Esmeralda, dans les élans d'Emma Bovary, dans les entreprises galantes de Nana, dans l'odyssée de Léopold Bloom ou dans l'oppressant microcosme d'Argelouse. Mais, pour nous le faire percevoir, les écrivains

disposent de nombreux procédés divers, que notre siècle tend à multiplier en même temps qu'il privilégie ceux d'entre eux qui, plutôt que de faire appel à la seule valeur sémantique des mots pour énoncer une description du désordre, avec ses apparences ou ses conséquences perceptibles, nous le donnent à éprouver, ce désordre, par les rythmes du discours, dont la manipulation peut aller, dans des cas extrêmes, jusqu'à la désarticulation. Parlant de Claude Simon et de *La route des Flandres*, Jean Ricardou dira l'anarchie de ce discours, sa totale *détemporalisation* ⁴.

*
* * *

Ma réflexion ne m'a conduit vers aucune *terra incognita*. Elle ne m'a pas permis de faire quelque découverte surprenante. Ce que, tout au plus, elle m'a rappelé, vous le savez déjà et tout lecteur de qualité est à même, je présume, de l'observer par lui-même : le contenu sémantique des mots suffit à rendre compte, sans le secours d'aucun accommodage littéraire, de toute notion, abstraite ou concrète, et, par l'organisation judicieuse de plusieurs concepts simples, à exprimer ces objets plus complexes que sont par exemple un système de pensée ou — et ceci concerne plus précisément le paysage de ma flânerie — une succession d'événements constituant une aventure. Une aventure : le prétexte même du roman, au moins jusqu'aux environs de 1950. Aussi pouvons-nous affirmer que le texte le plus explicite, le mieux articulé dans le respect du bon usage, n'est pas littérature s'il ne possède que ces qualités.

Les virtualités de l'agencement des mots, à un niveau que je qualifierais de *micrographique* ⁵ ou, mieux, *microtextuel*, sont utilisées par certains pour renforcer l'impression qu'ils veulent communiquer à leurs lecteurs, et ce par d'autres moyens que la seule signification *en clair*. La variété même de

4. Jean RICARDOU, *Un ordre dans la débâcle*, in *Problèmes du nouveau roman*, Paris, Seuil, collect. « Tel Quel », 1967, et, en postface un peu différente à *La route des Flandres* de Claude SIMON, Paris, 10/18, 1963.

5. Ce qualificatif doit s'entendre, cela va de soi, dans un tout autre sens que celui que lui prêtent les métallurgistes et les spécialistes de la métallographie.

ces agencements et leur fécondité, aux points de vue formel et expressif, ajoutent à la richesse de ce que nous appelons le style, lequel, à tout le moins, tend à adjoindre l'esthétique — au sens le plus large — à la logique. Comparons, sous ce rapport, deux narrations d'épisodes vécus sous des bombardements, telles que nous les lisons dans l'ensemble beaucoup plus vaste, plus général, de deux très beaux romans. Je cite la plus récente en premier lieu, parce que, par son articulation, elle est la plus proche de ce en quoi nous voyons un système narratif classique, devant ses qualités littéraires à la distinction de la langue, à la précision du vocabulaire, à des facteurs liés aux sonorités et au rythme, et devant aussi son effacité à sa clarté, à son éloquence « au premier degré ». Il s'agit des dernières lignes de *Week-end à Zuydcoote*, de Robert Merle, roman réussi parce bien inspiré, bien pensé, habilement écrit et construit :

« L'instant d'après, la terre s'ouvrit sous lui, et il se mit à tomber dans le vide. Il tombait comme au fond d'un puits, entre deux parois de terre verticales. Elles filaient autour de lui à une vitesse folle. Il tombait en rejetant la tête en arrière pour voir le ciel. Il voyait très loin et très haut au-dessus de sa tête un petit cercle d'étoiles. Déjà elles paraissaient plus pâles. Il jeta les bras autour de lui. Sa main s'accrocha à une motte de terre qui faisait saillie. Il eut un moment d'espoir frénétique. Mais la terre s'effrita et s'éboula dans ses mains. Il rejeta la tête en arrière et ouvrit les yeux tout grands. Alors, toutes les étoiles s'éteignirent d'un seul coup. Et Maillat ne sut même pas qu'il était en train de mourir. »⁶

On ne peut nier, en dépit de la brièveté de cet échantillon, que soient bien rendues en quelques phrases la brutalité d'une explosion et l'espèce de dépossession que constitue la mort d'un personnage, deux aspects particuliers, parmi d'autres, de l'inévitable désordre consécutif à la chute d'un obus ou d'une bombe, et l'on ne s'étonnera pas qu'avec un ouvrage de bout en bout composé avec une telle maîtrise Robert Merle ait été couronné par le jury Goncourt et figure parmi les plus brillantes consécractions qu'ait pu décerner celui-ci.

6. ROBERT MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, Paris, Gallimard, 1949, et Poche, 1964.

Trente-deux ans plus tôt, un autre lauréat notable du même prix mettait en œuvre, pour raconter lui aussi un bombardement, non seulement les ressources du vocabulaire avec ses significations, mais aussi, sans du tout renoncer aux schémas classiques du discours narratif, un savant jeu de rythmes exprimant, avec éloquence, l'accélération des événements sous le feu des canons et la lenteur de la descente d'une fusée éclairante suspendue à son parachute. Relisons ceci, dans *Le feu* d'Henri Barbusse :

« Tout à coup une étoile intense s'épanouit là-bas, vers les lieux vagues où nous allons : une fusée. Elle éclaire toute une portion du firmament de son halo laiteux, en effaçant les constellations, et elle descend gracieusement avec des airs de fée.

Une rapide lumière en face de nous, là-bas : un éclair, une détonation.

*C'est un obus. »*⁷

L'alternance des rythmes pressés et des rythmes lâches se marque encore mieux quelques lignes plus loin, dans le même chapitre :

« L'obus est tombé sur le sommet, dans nos lignes. Ce sont eux qui tirent.

Un autre obus. Un autre, un autre, plantent, vers le haut de la colline, des arbres de lumière violacée dont chacun illumine sourdement tout l'horizon.

*Et bientôt, il y a un scintillement d'étoiles éclatantes et une forêt subite de panaches phosphorescents sur la colline : un mirage de féerie bleu et blanc se suspend légèrement à nos yeux dans le gouffre entier de la nuit. »*⁷

Il serait simpliste de déduire, de la comparaison de ces fragments, que Barbusse a fait preuve de plus de talent, d'aptitude au style que Merle, ou que la copie de ce dernier est moins bonne, artistiquement parlant, que celle de son aîné. Il faut considérer un roman dans sa totalité. Mais il paraît indéniable que, d'instinct ou de propos délibéré, avec facilité ou au prix d'un certain effort, Henri Barbusse a su, en ajoutant quelque chose au verbe nu, en renforcer les pouvoirs.

7. Henri BARBUSSE, *Le feu*, Paris, Flammarion, 1917, et J'ai lu, 1957.

Nous n'en sommes encore, toutefois, avec ces combinaisons rythmiques, qu'à une échelle *microtextuelle*. Nous allons voir que des romanciers ont visé à rendre le désordre (entendez, j'y insiste, le sens le plus large de ce désordre dans ses diverses manifestations qui peuvent être des élans du cœur, des mouvements de frayeur, des frustrations ou des révoltes, et tout ce que peuvent provoquer un excès de pitié, la cruauté, l'égoïsme ou l'orgueil) par des artifices de construction à l'échelle non plus *microtextuelle* mais bien *macrotextuelle*.

Avec *Ulysse* et les pérégrinations de Léopold Bloom dans les rues de Dublin, ses rencontres avec Stephen Dedalus et l'apparente gratuité de l'intrusion du monologue intérieur de Molly Bloom, nous découvrons une peinture *macrotextuelle* d'un désordre qui n'a rien d'un chaos historique et encore moins d'un bouleversement cosmique, mais n'est que la relative incohérence des pensées, des pulsions, de personnages somme toute ordinaires.

Pour parler, après avoir cité James Joyce, de celui qui était son ami, Samuel Beckett, on établira une sûre relation entre désordre et absurdité. Ce mot est ambigu, puisqu'il nous fait songer tout aussi bien à Franz Kafka et à la philosophie d'Albert Camus ou à l'existentialisme de Jean-Paul Sartre qu'aux syllogismes de Lewis Carroll, aux *nonsenses* de certains Américains du XIX^e siècle ou aux télescopages sémantiques des burlesques du type des frères Marx. Oublions l'idée d'absurdité et ne retenons que celle, plus savante, de l'*absurde* pour caractériser le rôle de l'homme dans un monde qui ne serait qu'existant et jamais signifiant. Il me paraît évident, dès lors, que l'attitude de certains philosophes de notre temps ouvre toutes grandes, au désordre, les portes du possible.

Je ne veux néanmoins ni trop ni trop bien prouver, ni à cette fin mobiliser tous les exemples que l'on peut emprunter à des œuvres contemporaines ou récentes, qui nous feraient convenir qu'un désordre manifeste, au niveau *macrotextuel*, ne vise pas toujours à rendre compte d'un désordre de situation ou de comportement, propre à l'un des personnages en action. Dans une brève mais dense étude qu'il a consacrée à *Finnegans Wake*, de Joyce, François Van Laere avait très justement noté, en rapportant un passage d'un article de Noam

Chomsky⁸, que le texte « semble obéir à une grammaire génératrice capable de “rendre compte de toute phrase réelle possible” et “d’en donner une description formelle qui contienne toutes les instructions prévues au code génétique de la langue, concernant aussi bien le contenu sémantique de la phrase, que la forme, sa structure phonologique” ». Van Laere observait ensuite : « Mais, envisager F.W. sous un angle aussi ingénument linguistique, c’est rappeler le texte à l’ordre, c’est le ramener dans un ordre qui n’est pas le sien, mais bien celui de la langue même. Or, c’est contre l’ordre de la langue que se fonde la subversion systématique de cette écriture. De la langue, elle imite, elle mime la clôture (“The writing, disait Beckett, is not about something ; it is that something itself”), mais c’est pour mieux resserrer les langues dans leur virtualité simple, elle-même, alors, subordonnée à une perversion essentielle, à une entropie inversée. Ainsi se justifiait pleinement la question de Brian O’Nolan : “What language are you going to translate it from ?”. »⁹

Ainsi donc, si nous pouvons prêter à James Joyce l’intention de dépeindre, avec *Ulysse*, par des moyens plus amples que le seul verbe *in se*, un désordre de situation qui concerne au premier chef les plutôt quelconques personnages du roman, nous serons d’accord avec François Van Laere pour ne voir, en la démarche que le même auteur adopte pour mener *Finnegans Wake* à son terme, qu’une entreprise à portée linguistique, le désordre manifeste étant *subversion systématique* de l’écriture. On peut donc supposer que Joyce, ayant avec *Ulysse* désarticulé son récit pour rendre compte d’un désordre qui s’instaure notamment au niveau de la conscience de Léopold, de Molly ou de Stephen, s’est avisé, peut-être sans s’en expliquer, de la richesse et de la variété des ressources que lui offraient des libertés prises à l’égard des principes traditionnels de l’ordonnancement du discours romanesque, et a tout aussitôt incliné à faire de ces libertés l’objet même de son écriture :

8. In revue *Diogène*, n° 51, p. 14.

9. François VAN LAERE, *Finnegans Wake, textuellement*, in *L’Arc*, n° 36, numéro spécial intitulé *Joyce et le roman moderne*, Aix-en-Provence, 1968.

not about something, disait Beckett, mais bien *that something itself*.

Puisque Joyce nous amène derechef à son compatriote Samuel Beckett, reconnaissons en celui-ci un autre romancier ayant, bien avant que ce ne fût devenu une espèce de mode, fait de l'écriture le « personnage » central de l'œuvre qu'elle institue, comme si cette écriture était seule digne d'intérêt dans le monde qu'elle raconte et où les événements, même les plus importants, ne valent plus d'être relevés. Si, comme le rappelle Bernard Pingaud dans sa préface à *Molloy*¹⁰, Flaubert a rêvé d'écrire « *un livre sur rien, un livre sans attache extérieure* », cette ambition dont, à propos de *Molloy* justement, Robert Kanters craignait qu'elle ne menât à une « *sorte de formalisme ou de conformisme de la non-signification* », paraît à Pingaud s'annoncer féconde si, « *de ces mots patiemment assemblés, un sens nouveau surgit, comme à leur insu* », ce qui fait le principal mérite de l'entreprise que poursuivaient alors les écrivains du Nouveau Roman (rappelons-nous ici que le commentaire de Bernard Pingaud date de 1962, soit d'une époque où la critique la plus favorable au rejet de certaines traditions voyait bien les perspectives fécondes ouvertes par le Nouveau Roman mais ne pouvait prévoir la lassitude qui, tel un ver dans un fruit, allait le miner).

Mais peut-être, en ce qui concerne *Molloy*, devons-nous faire la différence entre une parole qui ne semble se détruire, par moments, que pour mieux représenter par ses seules caractéristiques formelles un monde en déliquescence ou un personnage en perdition, et la parole qui, sans aucune référence à quelque société ou personne, se veut autodestructrice en l'absence de toute justification. Et peut-être aussi, du même coup, pouvons-nous assister à cette mutation critique de l'écrivain qui, conditionné d'abord par le besoin de dire quelque chose et par le goût de le bien dire, se pique non seulement au jeu de la phrase et du style, mais aussi à celui de l'architecture discursive, et finit, non par parler pour ne rien dire (ce serait injuste et même insultant que de le prétendre), mais bien par

10. Beckett le précurseur, in *Molloy*, Paris, 10/18, 1963.

ne plus écrire qu'à la gloire du langage et de la littérature qui en est l'une des grandes consommatrices. Ou, plutôt, contre la survivance des formes anciennes de ce langage et de cette littérature.

N'est-ce pas Beckett lui-même qui déclare : « ... j'ai fini par comprendre ce langage. Je l'ai compris, je le comprends, de travers peut-être. La question n'est pas là. C'est elle qui m'a dit de faire le rapport. Est-ce à dire que je suis plus libre maintenant ? Je ne sais pas. J'apprendrai. Alors je rentrai dans la maison et j'écrivis. Il est minuit. La pluie fouette les vitres. Il n'était pas minuit. Il ne pleuvait pas. »¹¹ ?

À la fin de *L'expulsé*, bref récit qui suit *Molloy* dans l'édition 10/18, il dit : « Je ne sais pas pourquoi j'ai raconté cette histoire. J'aurais pu tout aussi bien en raconter une autre. Âmes vives, vous verrez que cela se ressemble. » Ludovic Janvier constate très pertinemment : « pour qui s'attache innocemment à lire Beckett, c'est bien le langage qui est le sujet de l'entreprise »¹². On rejoint ici une conclusion du passionnant essai que Jean Ricardou a consacré au Nouveau Roman : « Ainsi un roman est-il pour nous moins l'écriture d'une aventure que l'aventure d'une écriture. »¹³.

Mais je ne puis accorder trop de mon temps à l'œuvre de Beckett et aux commentaires qu'elle a suscités.

Faisons le point. Récapitulons. Nœud de la problématique romanesque, le désordre a pu tout naturellement être représenté par la seule vertu significative des mots, et cela constitue bien entendu la modalité la plus classique de la communication littéraire en fait de narration. L'usage du rythme au niveau de la phrase, ce niveau que j'appelle *microtextuel*, est une autre modalité assez classique, encore que largement exploitée, surtout, à partir du romantisme ; ce procédé engendre des figures de style bien connues, liées aux sonorités et à leur organisation : allitérations, harmonies imitatives, cacopho-

11. In *Molloy*, déjà cité.

12. Ludovic JANVIER, *Pour Samuel Beckett*, Paris, Minuit, 1966, et 10 18, 1973.

13. Jean RICARDOU, *Problèmes du nouveau roman*, déjà cité, au chapitre *La description créatrice : une course contre le sens*.

nies, aussi bien que répétition, accumulation, et surtout équilibre ou déséquilibre des masses sonores, brièveté ou amplitude de leurs flux et reflux. Viennent ensuite les procédés de construction *macrotextuelle*, jusques et y compris ceux qui vont jusqu'à régir la disposition typographique, procédés dont, pour des raisons de lisibilité et, peut-on dire, de confort du lecteur, on a peu usé dans le roman¹⁴, alors qu'ils ont été assez largement requis en poésie, comme dans les *Calligrammes* de Guillaume Apollinaire.

Nous trouverons aussi des illustrations implicites du désordre chez des auteurs qui, pour quelque raison (esthétique ou philosophique) récusent la logique. C'est l'absurde, tel qu'il nous est apparu dans les deux courts extraits que j'ai cités de *Molloy* et de *L'expulsé*, et tel que nous le découvrons dans *Les gommes* d'Alain Robbe-Grillet. De celui-ci, dont on a, avec un empressement suspect, presque malveillant, complaisamment rappelé la formation d'ingénieur agronome et de statisticien (qui le rapproche curieusement, d'un point de vue limité, de Boris Vian, au tempérament créateur si différent), la méticulosité dans les descriptions et la méthode dans la narration semblent trahir le refus de rendre compte d'un désordre de situation par d'autres moyens que la signification des mots utilisés dans la composition du texte. Mais l'excès d'ordre, chez Robbe-Grillet, paraît en soi transgression et peut-être, donc, désordre larvé. Dans *Les gommes*, ce roman qui est sans doute, avec *Dans le labyrinthe*, le prototype de tout ce que la production de l'écrivain va donner sous le signe de la *mesure* (non celle que nous entendons par opposition à la démesure, mais bien celle que pratique l'arpenteur), il y a tout de même la restitution obstinée d'une certaine réalité perçue d'une certaine façon, le discours n'échappant pas toujours à l'intrusion du désordre jusque dans des aspects révélateurs de son architecture. Si l'on cite volontiers, pour introduire à peu de frais un nouveau lecteur dans le domaine de l'école du regard, la description du quartier de tomate (*en vérité sans défaut, découpé à la machine dans un fruit d'une symétrie parfaite. La*

14. Georges Arnaud, dans *Le voyage du mauvais larron*, y a, très sagement, recouru avec ses notes marginales.

chair périphérique, compacte et homogène, d'un beau rouge de chimie, est régulièrement épaisse entre une bande de peau luisante et la loge où sont rangés les pépins, jaunes, bien calibrés, maintenus en place par une mince couche de gelée verdâtre le long d'un renflement du cœur...), description qui peut avoir inspiré Pierre de Boisdeffre dans un fameux pastiche, l'on rappellera moins souvent le dialogue entre l'inspecteur Wallas et un patron de bistrot :

- « ... Je voudrais parler au patron.
 Le patron, c'est moi.
 — Ah c'est vous ! C'est vous qui avez raconté cette stupidité au sujet d'un prétendu fils du professeur ?
 J'ai rien raconté du tout.
 Avez-vous dit qu'il avait un fils ?
 Mais j'en sais rien, s'il avait des fils. J'ai dit seulement qu'il venait des jeunes gens de tous les âges au comptoir.
 C'est vous qui avez raconté cette stupidité, ou bien c'est le patron ?
 Le patron, c'est moi.
 — C'est vous, jeunes gens stupidité, professeur au comptoir ?
 Le patron, c'est moi.
 — C'est bien. Je voudrais largement fils, il y a bien longtemps, prétendu jeune morte d'étrange façon.
 — Le patron, c'est moi. Le patron, c'est moi. Le patron c'est moi le patron... le patron... le patron... »

Logorrhée, délire, syndromes obsessionnels, voilà les signes de désordre que reproduit ce fragment de dialogue, qui perd de sa vraisemblance à mesure qu'il progresse et, dans le même temps, gagne en tant qu'énoncé littéraire une forte charge symbolique. On pourrait presque, à propos des quelques répliques rapportées ci-avant, reprendre la phrase de Jean Ricardou : « Ainsi, se procréant en quelque sorte lui-même, selon ses propres possibilités, le langage se développe dans une complète anarchie du discours, dans une totale détemporalisation, par le passage sans transition du réel à l'imaginaire »¹⁵. Ce commentaire concerne essentiellement *La route des Flandres*, et cela m'amène à dire quelques mots de Claude Simon. Il est bien

15. Jean RICARDOU, postface, déjà citée, à *La route des Flandres* de Claude Simon.

vrai qu'après Joyce et Beckett Simon est l'écrivain le plus exemplaire dans le cadre de mon propos¹⁶. Il est celui qui, sans se contenter de mots égrenés, chacun individuellement pour son potentiel sémantique, veut aussi exprimer mille choses par le rythme de ces longs et puissants mouvements qu'il imprime aux plus vastes divisions de son discours, telles que pages, parties de chapitres, chapitres et parties d'œuvres (et cela nous rappelle qu'il nous est apparu, dans ses premiers romans, comme le romancier français le plus proche de William Faulkner, à tout le moins sous le rapport de l'architecture et du style). Il enrichit ainsi l'arsenal qui l'aide à nous convaincre, nous lecteurs, du malaisément dicible, tel que l'ampleur d'un désastre, la monotonie d'une discipline, les modifications imposées, par la peur ou toute autre émotion, à notre perception du temps qui passe et de la fatalité de certains rapports de cause à effet...).

Ayant cité tout à l'heure des récits de bombardements d'Henri Barbusse et de Robert Merle, je ne puis me dispenser de reproduire quelques lignes de *La route des Flandres* (qui ne relatent pas un bombardement mais bien une embuscade) :

« ... mais ce ne fut que quand j'en vis tomber deux ou trois que je compris que j'étais dans l'angle mort du talus tandis qu'à cheval ils dépassaient largement de sorte qu'ils les descendaient comme des quilles puis je vis Wack (les choses se déroulant paradoxalement dans une sorte de vide c'est-à-dire que le bruit des balles et des explosions ils devaient aussi tirer au mortier maintenant ou avec ces petits canons des chars une fois accepté admis et pour ainsi dire oublié se neutralisant en quelque sorte on n'entendait absolument rien pas de cris aucune voix sans doute parce que personne n'avait le temps de crier de sorte que ça me rappelait quand je courais le 1500 : seulement le bruit sifflant des respirations les jurons eux-mêmes étouffés avant de sortir quand il se produisait une bousculade comme si les poumons accaparaient tout l'air disponible pour le répartir dans le corps et l'envoyer aux seules choses utiles : regarder décider courir, les choses par conséquent se passant un peu comme dans un film privé de sa bande de son)... »

Lorsque Jean Ricardou, dont l'étude de *La route des Flan-*

16. On peut aussi nommer, dans cet ordre d'idées, Robert Pinget.

dres est exemplaire, évoque la correspondance de la désorganisation générale représentée par le récit avec « *cette matière verbale en décomposition que constitue le langage* », on pourrait croire sentir ce qui sépare l'écriture aux allures d'effusion de lave bouillante, toute en tempérament, chez Simon, de celle, plus strictement mesurée, appelant assez bizarrement l'épithète d'*intellectuelle*, d'un Robbe-Grillet, ingénieur, agrégé d'agronomie. Mais il faut être très prudent en l'occurrence. Il est indéniable que quantité de romans de Claude Simon nous inspirent l'idée du désordre, jusque par leur construction même (je songe en premier, ici, outre à *La route des Flandres*, à cette « *tentative de restitution d'un retable baroque* » qu'est, c'est Simon lui-même qui l'annonce en sous-titre, *Le vent*¹⁷, et je pense aussi au *Palace*, à *La bataille de Pharsale* et à d'autres encore), mais il n'y a peut-être chez Robbe-Grillet, en fin de compte, que *La jalousie* qui paraisse vouloir représenter autrement et bien plus largement que par les mots dans leur simple et brute signification un fragment de société en désordre (fragment minuscule puisqu'il s'agit d'un très banal triangle amoureux), en recourant au monologue narratif maniaque d'un homme maladivement épris d'ordre (et peut-être, surtout, résolu à tout sacrifier à sa passion de l'ordre pour étouffer une douleur, une révolte, qui ne pourraient engendrer que du désordre).

*
* * *

Après m'être intéressé à la suggestion du désordre par les moyens littéraires propres au niveau *microtextuel*, puis à celle que nous voyons s'accomplir par des voies liées au *macrotextuel*, il me reste, pour être complet, à me pencher maintenant sur — excusez l'affreux néologisme — l'*inframicrotextuel*,

17. Duquel Stuart Sykes écrira, dans son essai *Les romans de Claude Simon* (Paris, Minuit, 1979), qu'il est une *initiation au désordre*, la reconnaissance d'un *faux ordre*, un *simulacre d'ordre au niveau thématique*. Dans *Le vent*, ajoute-t-il, *l'expérience du désordre entraîne le désordre du récit qu'en fait le personnage central au narrateur*.

c'est-à-dire non plus sur l'agencement des mots dans le discours, mais bien sur la substance même de ces mots.

Le modèle, si nous mettons à part les textes lettristes d'Isidore Isou, est *Finnegans Wake*, que j'ai déjà évoqué en citant des commentaires de François Van Laere. Je ne puis proposer des extraits de la version anglaise originale de ce roman, et d'autre part j'hésite à me référer à la traduction française de Philippe Lavergne, laquelle, pour intelligente et sensible qu'elle puisse être, pourrait n'apparaître à certains que comme une brillante et méritoire tentative d'approximation. Je choisis un passage, tout de même, qui me semble bien correspondre, en français, aux intentions ayant déterminé les formes de l'original anglais :

« *Le ton hilarique de Pegger Festy se circumjuxta aussi nettement avec le ton tristique du Cadet de West Pinte que s'ils étaient ipse et ille une égalité des contraires, issus d'une seule et même force de la nature ou de l'esprit, iste, comme la seule et unique condition et moyen de sa manifestation sous-jacente, polarisés pour réunification par symphyse de leurs antipathies.* »¹⁸

Que l'on aime ou non cette sorte de littérature, on ne s'y trompera pas : elle n'a pu être accomplie que par un écrivain des plus cultivé (et, en particulier, dans le cas de Joyce, doté de larges connaissances linguistiques).

Une telle culture a dû être aussi indispensable à notre compatriote Jacques Sojcher dont le seul roman, précisément intitulé *Un roman*, ne va pas jusqu'à présenter des altérations de mots, mais dont d'autres ouvrages, de ceux qu'il appelle *textes mixtes*, combinant prose et poésie, narration et rêverie, dépècent allègrement le verbe, comme dans *Le professeur de philosophie* :

« *Je suis le pro le pro le professeur de phisophobie, de piphobie, de filifolie. Le pro le poulécheur habilité à philosopher. Je fofilophe, je zozophile.* »¹⁹

Des esprits chagrins avanceront probablement que le

18. James JOYCE, *Finnegans Wake*, trad. Philippe Lavergne, Paris. Gallimard, coll "Du monde entier", 1982.

19. Montpellier, Fata Morgana, 1976.

recours à certains procédés discursifs, pour imposer l'idée du désordre, constitue un aveu d'impuissance d'auteurs qui n'arrivent pas à exprimer tout ce qu'ils veulent dire par le seul secours des mots alignés uniquement comme véhicules de significations.

Je crois pour ma part qu'il faut voir, en pareille démarche, un effort de dépassement de l'art, comme on a dû le reconnaître à l'intrusion, dans les techniques traditionnelles, sclérosées selon certains, du roman français ou anglo-saxon, de formes empruntées à l'écriture dramatique, de rythmes inspirés par la poésie ou de découpages du récit qui, à l'origine, étaient proprement cinématographiques.

Quiconque veut bien entendre le mot « désordre » dans le sens très large que je viens d'évoquer à plusieurs reprises m'accordera, je l'espère, que la qualité de tant d'œuvres inspirées par ce désordre justifie que, de celui-ci, j'aie voulu faire l'éloge. Même si, comme l'a dit récemment notre ami Pierre Mertens, « *rendre compte du chaos par le chaos, c'est comme faire un livre ennuyeux sur l'ennui* »²⁰, je persiste à croire à la fécondité de l'attitude adoptée par certains auteurs contemporains qui usent de moyens autres que les seules significations lexicologiques pour créer un « climat de lecture » aussi proche que possible du climat de l'aventure qu'ils relatent.

20. In *Pierre Mertens l'arpenteur*, textes divers rassemblés par Danielle Bajomée, Bruxelles, Labor, collect. « Archives du futur », 1989.

Le Chevalier de La Morlière

Un aventurier des lettres au XVIII^e siècle

par Raymond TROUSSON

La vie des grands auteurs du XVIII^e siècle est aujourd'hui bien connue et leurs œuvres ont fait l'objet de travaux innombrables, mais on est moins renseigné sur les conditions d'existence des écrivains du second rayon, sur la foule des *minores* qui ont pourtant constitué le quotidien de la littérature de l'époque. Quels étaient, dans le meilleur cas, leur rôle et leur influence sur la marche des idées ? Et si même ils ne portaient pas si haut leurs ambitions, étaient-ils lus ? L'optique a changé, comme l'échelle des valeurs, et ils ont connu parfois un succès qui nous surprend : l'histoire littéraire n'est pas faite seulement de l'harmonieuse succession des grands maîtres.

Gustave Lanson dès 1912, et Werner Krauss, voici plus d'un quart de siècle, suggéraient d'étudier de plus près les « écrivains obscurs » du siècle des Lumières, en montrant la part qu'avaient pu prendre, dans le combat philosophique, des auteurs de réputation éphémère. Ils se tournaient surtout vers eux, il est vrai, pour mieux comprendre la diffusion des idées nouvelles, et W. Krauss se plaisait à citer le témoignage de Voltaire, heureux de voir se constituer une armée de soldats inconnus, qui écrivait un jour au duc de La Vallière : « Nous sommes inondés à la vérité de brochures, et la mienne se mêle à la foule ; c'est une

multitude prodigieuse de mouchérons et de chenilles, qui prouvent l'abondance des fruits et des fleurs »¹.

Quand bien même l'écrivain n'a pas été un militant, défenseur ou agresseur des idées en place, il demeure intéressant de se demander, comme Robert Darnton, quel a pu être son statut, comment il a vécu du métier des lettres, qui ne rapportait guère, et à quels expédients il a pu se trouver réduit. Ce n'est pas par perversion que Mouhy ou Brissot ont entretenu avec la police de douteux rapports, ni par pur amour de la bohème que l'abbé Pellegrin, selon l'épigramme du temps, « dînait de l'autel et soupaît du théâtre », ou que le poète Soulas d'Allainval se trouvait gueux au point de passer la nuit dans les chaises à porteurs abandonnées au coin des rues, ou que Guillard de Beurieu se faisait le manœuvre du libraire Panckoucke. Pamphlétaires à gages, chefs de claque, libertins, pornographes ; on survit comme on peut, dans les greniers et les galetas, homme de lettres tout de même, mais besogneux, en marge, guettant la chance qui tarde. Les uns graviront plus ou moins péniblement la pente — Marmontel ou Suard —, d'autres la descendront, toujours plus bas et plus vite. Voltaire repoussait du pied cette « canaille de la littérature », Mercier se proclamait le premier « livrier » de France et dédaignait des « écrivailleurs affamés », ces « pauvres barbouilleurs »² condamnés à danser toujours devant le buffet. À eux les jours difficiles, l'ingéniosité à défaut du génie, les lendemains toujours incertains. Certains montaient de leur province, avec l'assurance de leurs vingt ans et une âme de Rastignac. C'est le cas du chevalier de La Morlière.

Jacques Rochette de La Molière³ est né à Grenoble le

1. G. LANSON, « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », *RHLF.*, XVI, 1912, p. 316 ; W. KRAUSS, « L'étude des écrivains obscurs du siècle des Lumières », *SVEC*, XXVI, 1963, pp. 1019-1024.

2. R. DARNTON, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, 1983, p. 18.

3. Jacques, et non Charles-Jacques-Louis-Auguste, comme disent la plupart des dictionnaires biographiques. O. UZANNE (*Contes du chevalier de La Morlière, Angola*, Paris, A. Quantin, 1879, p. XV) a publié son acte de baptême, qui se trouve aujourd'hui, avec l'ensemble des registres paroissiaux, aux Archives Municipales de Grenoble. Les renseignements concernant La Morlière sont peu

22 avril 1719⁴, dans une famille de longue date établie en Dauphiné. Son père, Joseph Rochette, conseiller-maître à la Chambre des comptes, avait épousé en 1715 Anne de Bucher, qui descendait de Pierre Bucher, fameux procureur général au parlement, grand ennemi des protestants au XVI^e siècle. Parmi les témoins au baptême, signe un M. de Franquières, lui aussi magistrat, de la famille du gentilhomme à qui Rousseau écrira, en janvier 1769, une lettre célèbre sur ses convictions religieuses.

Au début du XVIII^e siècle, Grenoble vit une sorte de décadence. La population stagne — 22.600 habitants en 1739 —, le commerce et l'industrie sommeillent. Cité de plaideurs et d'avocats, elle ne s'intéresse guère aux sciences ni aux arts, et les Grenoblois passent pour manquer d'imagination et de fantaisie. Derrière ses remparts délabrés la ville se tasse, mal bâtie, tortueuse, et les distractions n'y sont pas fréquentes. Le dimanche et les jours de fête, les badauds traînent dans le Jardin de Ville, ouvert au public, arpentent le cours Saint-André ou la promenade des Remparts. La vie s'anime cependant à partir de 1730. Cette année-là, M. Lepelletier, commandant de la garnison, dit très coûteuse cette ville où les jeunes aiment à se dissiper, mais aussi « très dangereuse pour le jeu et les femmes ». Aux spectacles offerts par les montreurs de marionnettes, les danseurs ou les tournées italiennes s'ajoute, à partir de 1743, un Opéra, alimenté par les troupes de passage. Grenoble gagnera ainsi peu

nombreux, incomplets et souvent inexacts. La notice la plus utile reste celle de A. Rochas (*Biographie du Dauphiné*, Paris, 1856-1860, 2 vol., t. II, pp. 24-28) ; celle de G. de Rivoire de La Batie (*Armorial du Dauphiné*, Lyon, 1867, p. 629) contient quelques erreurs. Ch. MONSELET (*Les oubliés et les dédaignés*, Paris, 1861, 2 vol., t. I, pp. 251-312) prête à La Morlière une « lettre du tombeau », où le chevalier raconte sa vie à la première personne, surtout d'après les anecdotes fournies par les *Mémoires secrets*, et de manière assez fantaisiste. La notice d'O. UZANNE (*op. cit.*, pp. IV-XLIV) est plus sérieuse, mais s'appuie souvent sur Rochas et Monselet et comporte pas mal de lacunes. E. HENRIOT (*Les livres du second rayon*, Paris, 1926, pp. 203-224) reprend Uzanne et Monselet. Voir encore le *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*. Sous la direction de J. Sgard, Grenoble, 1976, pp. 218-220.

4. Et non en 1701, comme disent certaines notices. Cette erreur permet à Ch. Monselet (*op. cit.*, t. I, p. 255) d'expliquer l'œuvre et la conduite de La Morlière par l'influence de la Régence.

à peu une réputation de ville de plaisir, qu'elle aura toujours pour Casanova ou Laclos⁵.

On ignore tout de la première jeunesse de La Morlière, mais il semble avoir fait de bonnes études, dont les traces se retrouvent parfois dans ses œuvres. Par tradition, il était destiné au barreau et son père le plaça, à dix-huit ans, chez M^e Brochier, procureur à la Cour. Mais le jeune homme, indiscipliné et cabochard, préférait à la chicane une existence bruyante et déréglée. Ce furent d'abord des chahuts de joyeux drilles qui, la nuit, cassaient les lanternes de la ville, brisaient les enseignes des commerçants ou couvraient les murs d'inscriptions scandaleuses. À ces jeux de polisson, La Morlière ne tarde pas à joindre des tours plus pendables, courant les femmes et les filles et menant grand tapage au nez des bourgeois. Des rixes en pleine rue, un duel avec un officier de la garnison achèvent de lui faire une exécration renommée. Un jour il passa les bornes en compromettant en public la jeune épouse d'un vieux conseiller assesseur de la gabelle, et sa famille se décida à prendre des mesures. Puisque le garnement restait sourd aux sermons, on l'enverrait à Paris, chez les mousquetaires noirs, où la discipline aurait raison de sa mauvaise tête⁶.

Peine perdue. Paré d'un bel uniforme et l'épée au côté, le chenapan se mue en un militaire arrogant qui parle haut, cherche querelle à tout le monde, court les tripots et collectionne les liaisons douteuses. De quels scandales, plus sérieux cette fois, s'est-il rendu coupable ? Les mousquetaires le jugèrent à leur tour indésirable. « C'est un mauvais sujet qui a été chassé des mousquetaires, pour des causes déshonorantes, à ce qu'on prétend », dit Collé quelques années plus tard⁷. Son père prétendit le faire rentrer à Grenoble, mais La Morlière n'eut garde d'obéir. Il avait goûté à la vie parisienne et se souciait peu de

5. G. CUCUEL, « La vie de société dans le Dauphiné au XVIII^e siècle », *Revue du Dix-huitième Siècle*, V, 1918, pp. 150-163 ; L. ROYER, « La société de Grenoble au XVIII^e siècle », *Revue des Cours et Conférences*, 38, 1936-1937, pp. 590-601, 673-682.

6. A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 25.

7. Charles COLLÉ, *Journal et mémoires*. Publ. par A. Bonhomme, Paris, 1868, 3 vol., t. I, p. 382.

retrouver la province et l'étude de M^e Brochier. Il a d'ailleurs les qualités nécessaires à l'aventurier : l'absence de scrupules, le goût des femmes et l'art de les éblouir, peu difficile du reste sur le rang de ses conquêtes, du bagout, une jactance que rien ne désarme. Déjà il hante le Procope, discourt avec assurance, rencontre le tout jeune Palissot et le chevalier de Mouhy. On le voit un peu partout dans les mauvais lieux, arborant sur la poitrine une croix du Christ du Portugal qu'il s'est probablement octroyée lui-même, courant les nymphes de barrière et tenu à l'œil par la police⁸. Le petit bien qu'il tenait de sa mère a été vite dilapidé dans les cafés, les salles d'armes et les coulisses des théâtres, et il n'a pas grand-chose à espérer de sa famille. Une note de police le donne pour un fort bel homme, à la tournure élégante, libertin et effronté, grand hâbleur et soupçonné d'extorquer des rentes à des dames de mœurs douteuses⁹.

Comme il côtoyait certains chiffonniers des lettres et se sentait quelque aisance de plume, La Morlière résolut de tâter lui aussi de la littérature. En 1745 paraît un petit volume : *Le Chevalier de R... Anecdote du siège de Tournay*. Il s'agissait, disait-il, d'une histoire récente dont il garantissait l'authenticité, en prévenant qu'il ne s'adressait qu'aux âmes tendres, demeurées à l'abri du dévergondage du siècle :

Cœurs sensibles et passionnés, c'est pour vous que j'écris. M'est-il donc défendu d'espérer d'en trouver ? Non, la coquetterie et le libertinage n'ont pas exercé leur empire partout, il est encore de véritables passions, il est des amants tendres et vertueux, l'histoire que je vais donner en est la preuve ; je ne demande à ceux qui me liront que du sentiment, cela seul me suffit pour les intéresser. Je ne suis fait que pour vous, lecteur délicat, la sensibilité de votre cœur est émue en m'ouvrant, vous me lisez avec une tendre attention : ah ! je suis sûr de votre suffrage¹⁰.

C'était un récit bien contemporain, puisqu'il commençait au siège de Tournai, peu après la bataille de Fontenoy, un soir de tristesse où le chevalier conte ses malheurs à un compagnon

8. A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 25 ; O. UZANNE, *op. cit.*, p. XX.

9. A. ROCHAS, *ibid.*, t. II, p. 25.

10. *Le Chevalier de R... Anecdote du siège de Tournay*, À Tournay, 1745, pp. 2-3.

d'armes. Cadet de famille, destiné à l'ordre de Malte, il s'est épris d'Adélaïde, cousine d'un ami. Déguisé en fille, il s'introduit dans son couvent, déclare son amour. Hélas, elle est promise au comte de B..., refuse de se laisser enlever et, le cœur brisé, engage le chevalier à obéir aux ordres de son père. À Naples, le jeune homme noue une liaison avec la capiteuse marquise de Torelly dont le mari, un Sicilien jaloux, tente de le livrer à des pirates turcs. La mort inopinée de son frère aîné le ramène en France, où il retrouve Adélaïde sur le point de se marier. Désespéré, il se perce de son épée, mais survit et rejoint l'armée des Flandres, cherchant à se faire tuer, mais toujours protégé par un mystérieux inconnu qui détourne les coups : ce n'est autre qu'Adélaïde, qui a perdu son mari dans un accident de chasse ! Un heureux mariage conclut cette touchante aventure.

Le coup d'essai n'était pas un coup de maître. C'était assez le ton des *Époux malheureux* de Baculard d'Arnaud, dont le héros ne manque pas non plus de s'écrier : « Hélas ! qu'on est malheureux d'avoir un cœur sensible ! », ou des romans de M^{me} de Tencin, où ne faisaient pas défaut malentendus et hasards. Les personnages de *La Morlière* sont convenus, sans épaisseur, leurs aventures invraisemblables, l'intrigue confuse, où les larmes et les protestations d'amour et de vertu tiennent lieu d'analyse. Le récit n'est pourtant pas ennuyeux, l'auteur se montrant habile à ménager rebondissements et péripéties. Aucun périodique ne prit la peine de rendre compte du roman, qui reparut cependant, en 1749, dans la *Bibliothèque choisie et amusante*¹¹.

Dès à présent, *La Morlière* est un bohème, un déclassé qui demande à la littérature une réinsertion sociale, bien éloigné lui-même des « personnes de la première distinction » que sont ses héros et des valeurs qu'il leur fait illustrer. En porte-à-faux, il est de ceux qui rêvent d'une consécration en répétant, sans y croire, le schéma que postule le mode de vie aristocratique dont ils sont exclus et auquel ils aspirent comme à un retour à

11. *Bibliothèque choisie et amusante*, 1749, t. I. Voir S. P. JONES, *A list of French prose fiction from 1700 to 1750*, New York, 1939, p. 89.

l'éden¹². La Morlière est sur le chemin décrit par Voltaire dans la satire du *Pauvre Diable* ou dans l'article « Auteurs » du *Dictionnaire philosophique*. Un fils de famille tourne-t-il mal ? « Le voilà sans pain ; il devient folliculaire ; il infecte la basse littérature, et devient le mépris et l'horreur de la canaille même ; et cela s'appelle des auteurs ! » En 1745, La Morlière n'en est pas encore là, mais c'est bien la pente qu'il dégringolera, de plus en plus vite, jusqu'à l'abjection.

*
* * *

La carrière littéraire s'annonçait peu prometteuse. Peut-être fallait-il changer de registre, trouver des sujets et un ton à la mode ? Justement, on goûtait fort, depuis quelques années, le conte galant oriental. Crébillon fils s'était taillé une réputation enviée en 1734 avec *L'Écumoire ou Tanzaï et Néadarné*, et avait récidivé, en 1740, avec *Le Sopha*. Cazotte avait suivi, avec *La Patte du chat* ou *Les Mille et une fadaïses*, et il y avait aussi Gueullette ou Caylus. Oubliant le mal qu'il avait dit du libertinage au nom du sentiment, La Morlière publia donc, en 1746, *Angola, histoire indienne*.

Le cadre oriental, cela va sans dire, était pur prétexte et La Morlière ne se mettait pas en frais d'érudition pour situer son récit : « Dans une contrée fertile des grandes Indes, dont l'extrême exactitude de nos géographes modernes est parvenue, en dépit de Strabon et de Ptolémée, à nous faire perdre la véritable situation, régnait jadis un roi puissant nommé Erzeb-can... »¹³. Crébillon ne s'était pas donné plus de mal, dans *l'Écumoire*, pour localiser la grande Chéchianée, « pays aujourd'hui perdu par l'ignorance des géographes », et Diderot ne s'en donnera pas davantage, dans *Les Bijoux*, pour authentifier le Congo de Mangogul.

Il y avait des fées, un khan tout-puissant, mais le décor véritable était Paris sous Louis XV, la cour et le petit monde de

12. Voir les analyses de J. RUSTIN, *Le vice à la mode*, Paris, 1979, pp. 214-216.

13. *Angola*, p. 15. Nous utilisons l'édition, déjà citée, de O. Uzanne.

« l'extrêmement bonne compagnie ». L'exotisme était une convention transparente et La Morlière le faisait bien voir dans l'introduction, où il mettait en scène une comtesse et un marquis qui se disposent à lire *Angola* — « une misère », mais « où tout le monde aura la fureur de trouver l'allégorie du siècle » (p. 12) — dont ils commentent les premières pages. On retrouve les deux personnages à la fin, occupés à critiquer l'ouvrage, mais usant du même langage et des mêmes grimaces que les héros du livre¹⁴. Hésite-t-on encore ? L'épigraphe, empruntée à Horace, est assez claire : *Quid rides ? Mutato nomine, de te fabula narratur*. L'auteur annonçait d'emblée son propos satirique.

Angola était aussi de ces romans libertins qui fleurissaient surtout depuis 1740 environ¹⁵ et dont Crébillon encore avait procuré un grand modèle avec *Les Égaréments du cœur et de l'esprit*. Vidé de son sens religieux originel¹⁶, le libertinage, vêtu à la séculière, désignait un comportement mondain extravagant et en principe désavoué, allié à un érotisme galant propre aux classes supérieures¹⁷. Dans ces romans en effet, point de bourgeois, encombrés de vertus étrangères à l'éthique des aristocrates et des petits-maîtres¹⁸. Adeptes d'une philosophie de la jouissance immédiate, les héros affectent de mépriser les tabous et les conventions ordinaires, affichent un comportement qui les distingue du vulgaire. Leur univers se réduit au cercle restreint de la fête galante, plus rêvé peut-être que réel et coupé de la

14. E. DEL PANTA, « *Angola* : la favola antimoralistica e la satira di costume », *Saggi e Ricerche di Letteratura Francese*, XII, 1973, pp. 236-238.

15. B. IVKER, « Towards a definition of libertinism in 18th-century French fiction », *SVEC*, LXXIII, 1970, p. 228.

16. Voir, sur les origines et la signification du mot, l'ouvrage de G. SCHNEIDER, *Der Libertin. Zur Geistes- und Sozialgeschichte des Bürgertums im 16. und 17. Jahrhundert*, Stuttgart, 1970. Voir aussi R. PINTARD, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1945, 2 vol. ; A. ADAM, *Les libertins du XVIII^e siècle*, Paris, 1964.

17. P. NAGY, *Libertinage et révolution*. Trad. du hongrois par Ch. Grémillon. Paris, 1975, pp. 23-24.

18. A. KIBÉDI-VARGA, « La désagrégation de l'idéal classique dans le roman français de la première moitié du XVIII^e siècle », *SVEC*, XXVI, 1963, p. 992 ; M.-H. HUET, « Roman libertin et réaction aristocratique », *Dix-huitième Siècle*, 6, 1974, p. 129 ; J. RUSTIN, *Le vice à la mode*, p. 82.

vérité sociale¹⁹. Dans *La Nouvelle Héloïse*, observant ce qu'à Paris il est convenu d'appeler le monde, Saint-Preux remarque : « Pour être comme tout le monde il faut être comme très peu de gens. Ceux qui vont à pied ne sont pas du monde ; ce sont des bourgeois, des hommes du peuple, des gens de l'autre monde. [...] Il y a comme cela une poignée d'impertinents qui ne comptent qu'eux dans tout l'univers. [...] Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers »²⁰. Aussi, bien que Marmontel s'en étonne dans son *Essai sur les romans*, la peinture des mœurs se restreint en réalité à celle des mœurs libertines²¹ d'une aristocratie dédaigneuse et désœuvrée, de personnages falots et inconsistants, dont l'évocation ne relève guère, en dépit de la minutie de l'observation, d'une surenchère réaliste²². Moralisateur à sa manière, ce type de roman, même scandaleux, se donnera volontiers pour un tableau des vices du siècle²³. Crébillon le dit dans la préface des *Égarements* :

Le roman, si méprisé des personnes sensées, et souvent avec justice, serait peut-être celui de tous les genres qu'on pourrait rendre le plus utile, s'il était bien manié, si, au lieu de le remplir de situations ténébreuses et forcées, de héros dont les caractères et les aventures sont toujours hors du vraisemblable, on le rendait, comme la comédie, le tableau de la vie humaine, et qu'on y censurât les vices et les ridicules²⁴.

Son grand sujet est le plaisir, en particulier l'amour — à condition de s'entendre sur la portée des termes. L'amour-passion y passe pour une pure extravagance, un sentiment antisocial et, pis encore, démodé. C'est tout au plus, rappelle *La Nouvelle Héloïse*, un mot qu'on relègue avec ceux de *chânes* et de *flammes* « dans les romans qu'on ne lit plus ». Réduit au charnel, à la conquête, à la « liste », il est un jeu de société à

19. J. RUSTIN, « Définition et explication du roman libertin au siècle des Lumières », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XVI, 2, 1978, pp. 27-28.

20. J.-J. ROUSSEAU, *Œuvres complètes*. Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, t. II, p. 252.

21. J. RUSTIN, *Définition et explication*, pp. 28, 32-33.

22. G. MAY, *Le dilemme du roman au XVIII^e siècle*, Paris, 1963, p. 61.

23. J. RUSTIN, *Le vice à la mode*, p. 42.

24. CRÉBILLON fils, *Les Égarements du cœur et de l'esprit*. Préface de P. Lièvre, Paris, Le Divan, 1929, pp. 3-4.

jouer selon des règles qu'il serait malséant de bousculer. L'idéalisation amoureuse de la littérature du siècle précédent est une vieille lune qui prête à rire²⁵. Au diable un sentiment qui asservit l'âme et incite à la passivité et au renoncement ! Récusant l'idéal précieux, le libertin tient la possession pour une fin en soi et l'amour pour une bagatelle qu'il serait bien bourgeois de prendre au sérieux et surtout au tragique²⁶. « L'amour, dit Crébillon dans *L'Écumoire*, est un sentiment qui dérange l'âme et qui pour s'y mettre à son aise s'empare de toutes ses fonctions, et ne les laisse agir qu'à son profit »²⁷. L'amour est un « commerce » — La Morlière reprendra l'expression — qui ne saurait durer sans lasser, explique aussi Duclos : « Les amants se prennent parce qu'ils se plaisent et se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire, et qu'il faut que tout finisse »²⁸.

Il se mène donc comme une campagne militaire où l'assiégée ne résiste que pour s'abandonner, pourvu que l'assaut soit mené selon les principes. Préservant les bienséances, le vocabulaire « gaze » la réalité, les termes militaires, les métaphores poliorcétiques fonctionnant comme procédés de substitution²⁹. Dans cette partie, il ne s'agit pas à proprement parler de séduire, mais de remporter une victoire, d'être un homme à succès — « à bonnes fortunes » — qui lance dans le monde celles qu'il fait succomber. Le virtuose allonge sa liste, et traite la duplicité comme un des beaux-arts³⁰, se gardant bien de risquer un échec funeste à sa réputation. « Quand il voit qu'il est absolument impossible de réussir, professe le petit-maître d'*Angola*, un homme du monde se retire prudemment » (p. 152). Sage tactique, appliquée déjà par le Versac de Crébillon, con-

25. R. MAUZI, *L'idée du bonheur au XVIII^e siècle*, Paris, 1965, pp. 463-464.

26. Ph. STEWART, *Le masque et la parole : le langage de l'amour au XVIII^e siècle*, Paris, 1973, pp. 25-26.

27. *L'Écumoire*. Préface de P. Lièvre. Paris, Le Divan, 1930, p. 165.

28. Charles DUCLOS, *Les Confessions du comte de...* Éd. crit. par L. Versini, Paris, Didier, 1969, p. 45.

29. L. VERSINI, *Laclos et la tradition*. Paris, 1968, p. 120.

30. Ph. STEWART, *op. cit.*, p. 33 ; L. VERSINI, *op. cit.*, p. 119 ; J. RUSTIN, *Le vice à la mode*, p. 97.

firmée par le héros de Duclos : « Un homme à la mode ne doit jamais entreprendre que des conquêtes sûres »³¹.

Le thème classique est celui du novice s'aventurant dans un monde dont il ignore les règles, et où il pénètre en ingénu que des femmes averties se chargeront de déniaiser, c'est-à-dire d'affranchir de ses préjugés sur l'amour et la grande passion³². Le roman libertin se fait ainsi récit d'éducation et d'initiation, où le débutant apprend encore les grands principes d'un mentor passé maître dans les techniques de séduction les plus élaborées : le couple Meilcour-Versac mis en place dans *Les Égarements* se retrouve ainsi partout, de La Morlière à Louvet de Couvray. Paradoxalement cependant, après la narration de diverses intrigues au cours desquelles le néophyte accède peu à peu à la maîtrise, le récit, après avoir accumulé les obstacles et les effets de retardement, débouche souvent, comme pour rassurer la morale, sur la découverte éblouie du véritable amour, lequel conduit — *happy end* inattendu — au mariage : quand le libertin échappe, enfin lassé, à la sarabande des simulacres et des apparences, il découvre l'authentique et accède au bonheur. Chez Louvet, M^{me} de B..., consciente de ses propres égarements, l'enseigne à Faublas : « Il ne faut point espérer de trouver le bonheur dans un attachement illégitime »³³. Repenti — ou plutôt enfin éclairé — le libertin retrouve le droit chemin où se comble son vide intérieur et se dissipe son ennui : le genre ne veut pas la mort du pêcheur, mais le rachat du réprouvé.

Cette conversion finale à des valeurs bafouées tout au long du récit est, a-t-on dit, autre chose qu'une concession à la morale traditionnelle. La quête d'un amour conçu selon les exigences d'un autre temps, expression de ce « siècle passé » qui avait été à la fois celui de la préciosité et de la Fronde, est peut-être aussi manifestation symbolique de la nostalgie d'une époque où l'aristocratie jouissait de réelles prérogatives politiques et sociales. Menacée à la fois par l'ascension bourgeoise et par l'absolutisme, la noblesse chercherait un retour à l'ordre ancien

31. *Les Confessions du comte de...*, p. 82.

32. A. KIBÉDI-VARGA, *op. cit.*, pp. 989-991.

33. *Romanciers du XVIII^e siècle*. Préface par Etiemble, Paris, Pléiade, 1965, t. II, p. 167.

et ce ne serait pas un hasard si le héros s'éprend toujours d'une femme de très haute naissance : alors que l'expérience mondaine a évoqué, dans ses obligations et son asservissement, la soumission de la noblesse à la royauté, le dénouement impliquerait, dans la réhabilitation qu'il constitue, un retour aux origines, à une authenticité disparue³⁴. Issu de la désagrégation de l'idéal classique, le roman libertin, nourri d'idéologie nobiliaire, en traduirait aussi la douloureuse privation.

N'ignorant pas Crébillon — il le tient pour « le premier dans son genre » —, La Morlière soutenait cependant que « l'excellent ne détruit pas le bon », et il n'avait pas tort : même après *L'Écumoire* et *Les Égaréments*, Angola méritait le succès qu'il obtint en dépit de la mauvaise humeur des critiques.

L'intrigue en est simple, plus resserrée que celle de *L'Écumoire* dont elle s'inspire. À la naissance d'Angola, fils du roi Erzeb-can, une fée offensée a prédit au prince un sort douloureux : « Tu aimeras, et ce qui fait le bonheur des autres fera tes plus cruels tourments. [...] Tu verras l'objet de ton amour passer entre les bras d'un autre, tu seras forcé d'y consentir » (p. 26). Quand il atteint l'âge de quinze ans, sa marraine, la fée Lumineuse, pour conjurer le sort, l'amène à sa cour, où l'on ne connaît que la galanterie. Ainsi préservé de l'amour véritable, peut-être Angola échappera-t-il à son destin ?

À peine arrivé, il passe sous la houlette d'Almaïr, petit-maître chevronné qui lui enseigne l'art de vivre de la bonne compagnie. Élève doué, Angola triomphe bientôt de sa timidité et de ses préjugés. Zobéide l'initie à des plaisirs qu'il ne tarde pas à chercher dans les bras de Lumineuse elle-même, qui n'est pas demeurée insensible au charme du novice. Aguerri, il les trompe toutes deux avec l'accueillante Aménis avant de conquérir, sans grand mal, la belle Clénire. Mais l'oracle doit s'accomplir et Angola, pourtant en chemin de devenir un homme à bonnes fortunes, s'éprend follement de la princesse Luzéide. Hélas, elle est convoitée par le génie Makis, qui la séquestre dans son château enchanté. Aidé par Lumineuse, Angola délivre l'aimée et l'épouse. Fausse victoire, car Makis

34. M.-H. HUET, *op. cit.*, pp. 130-141.

a jeté sur le prince un sort qui le fait sombrer dans un profond sommeil chaque fois que, s'approchant de sa jeune épouse, il tente de vaincre « cet obstacle aimable qu'on serait bien fâché de ne pas trouver » (p. 119). Machiavélique, Makis conduit le couple au fond de l'Arabie, chez son ami le génie Moka, qui dispose d'une « liqueur mystérieuse » — le café — propre à venir à bout des malencontreux assoupissements d'Angola. Profitant du sommeil du prince, Makis se substitue à lui à l'insu de l'innocente Luzéide. Enfin éveillé et délivré du charme, Angola sera assez sage pour ne pas troubler son bonheur tout neuf par une enquête trop poussée sur les événements de la nuit précédente : « Il n'eut rien de plus pressé que de s'assurer de sa guérison. Si la princesse ne s'y prêta pas avec une expérience bien décidée, du moins en montra-t-elle assez pour redoubler ses inquiétudes. Quant aux autres difficultés qui auraient dû le rassurer, il avait trop d'amour-propre pour ne pas s'en adresser les premiers compliments » (p. 214).

Sans longueurs, teintée d'humour et d'ironie, l'intrigue d'*Angola* est attachante et divertit, à mi-chemin entre galanterie et érotisme. Les épisodes se tiennent, soutenant l'intérêt, menés avec une élégance badine propre à évoquer les situations les plus libres sans jamais verser dans le grivois et le scabreux. Il lui arrive même clin d'œil au lecteur — de dévoyer adroitement une scène d'un roman classique. Dans *La Princesse de Clèves*, Nemours éperdu d'amour épie par une fenêtre M^{me} de Clèves à peine vêtue. Dans *Angola* (chapitre XIX), le prince surprend Clénire au bain. Mais quand Nemours se retire et s'en va pleurer d'émotion, La Morlière glisse du platonisme au voyeurisme, décrit les charmes de la dame qui cède, « après une résistance légère, dont une femme qui sait son monde ne doit jamais se dispenser » (p. 168). Pour le libertin, l'esprit importe moins que le corps, dont la possession demeure la seule finalité³⁵, et la situation créée par

35. F. COUDERC, « Le conte merveilleux : une clé du libertinage au XVIII^e siècle ». *Littératures*, 22, 1990, p. 50. Ce chapitre d'*Angola* a peut-être inspiré le passage des *Mémoires* où Casanova surprend la Charpillon dans une situation identique (Ed. MAYNIAL, « Les *Mémoires* de Casanova et les conteurs français du XVIII^e siècle », *Mercur de France*, 201, 19028, pp. 118-119), La

M^{me} de Lafayette est exploitée ici, non sans cynisme, dans un tout autre esprit. L'idéal classique se voit non seulement désagrégé, mais désacralisé.

Le roman séduisit aussi comme tableau de mœurs, où le prétexte oriental ne trompait personne. Erzeb-can ne fait que des guerres justes — réflexion sarcastique au moment où s'éternise la guerre de succession d'Autriche —, gouverne lui-même quand on pouvait reprocher à Louis XV de trop céder à l'influence de ses ministres, et n'est pas insensible au charme de ses favorites : « La chronique scandaleuse disait même qu'il n'était pas absolument invisible aux sujettes » (p. 16). Le ton est donné : il s'agissait bien de Paris et de la cour, et l'ensemble évoquait une société où les petites-maîtresses, à qui le livre est dédié, ne pouvaient manquer de se reconnaître.

En perpétuelle représentation, cette société a la fureur de se distinguer et rien ne l'inquiète davantage que l'éventualité d'être confondue avec le vulgaire. Hommes et femmes, anxieux du « bon ton », affectent sans repos la singularité, la bizarrerie dans leur façon de vivre ou de s'habiller. Il convient — quitte à s'ennuyer à périr — de se coucher à l'aube et de se lever au milieu de l'après-midi, de ne jamais passer à table avant minuit, sans manquer d'ailleurs d'affecter des attitudes lassées et un appétit d'oiseau, car « rien n'est si ignoble que d'avoir une bonne santé » (p. 68). Ridicules aux yeux du bourgeois, ces élégants ne redoutent eux-mêmes d'autre ridicule que d'être pris pour « des gens de l'autre monde ». Il faut être à la mode, afficher sa naissance, son aisance insolente, son dédain du commun, laisser paraître son ennui, colporter les mille potins de la bonne société, en savoir toutes les intrigues. La Morlière porte sur ces êtres un regard aigu et amusé, dénonce le comportement de marionnettes qui, se prétendant singulières, s'asservissent au plus sot conformisme. Telle est la loi d'un monde tourné tout entier vers l'extérieur et pour qui le bon sens est l'apange des gens de peu : « Tout petit-maître veut être singulier, note Gaudet. S'il était possible que le vulgaire adoptât les airs et le ton de la fatuité, le petit-maître,

Morlière appréciait *La Princesse de Clèves*, dont il reprendra un autre détail dans *Le Fatalisme*.

toujours petit-maître au fond, prendrait plutôt les façons d'un idiot, d'un lourdaud, que d'imiter la multitude qu'il méprise »³⁶.

Un des moyens dont il dispose pour attirer l'attention est un mode d'existence qui rejette les vertus bourgeoises et la décence, ce qui explique la hardiesse des femmes et leurs mines éhontées, dont s'effarouche Jean-Jacques : « Il y a peu de femmes à Paris, dont l'abord, le regard ne soit d'une hardiesse à déconcerter quiconque n'a rien vu de semblable dans son pays »³⁷. Petits-maîtres et femmes du monde conduisent chez La Morlière un menuet frivole, où un perpétuel bruissement d'insectes se substitue à la pensée. La coterie a son langage, car il ferait beau voir qu'on parlât comme tout le monde. La Morlière a pris soin d'en constituer le dictionnaire en mettant l'italique aux phrases et aux mots de ce babillage mondain qui emprunte au palais, à la médecine, à la morale ou à l'art de la guerre pour ciseler les fragiles monuments d'une nouvelle préciosité³⁸. Dans la bouche des mondains, périphrases, litotes et euphémismes gazent les propos les plus lestes ; dans leurs propos traînent des déchets du vocabulaire courtois, se pressent superlatifs maniérés et adjectifs détournés de leur sens. On *subjuge un cœur* ou l'on *rompt des lances* mais, au-delà d'une légèreté de style alliée à certain jargon de galanterie poudrée, la langue châtiée se charge d'allusions érotiques : *affaires, bontés, succès, bonheur, plaire, attachement* ont un sens sur lequel ne se méprennent pas les initiés. Comme le fard, le blanc et le rouge, ce langage est masque, voilant de décence la permanence du désir et dissimulant sous l'ornementation verbale l'inanité de la pensée puisque, précise La

36. Fr.-Ch. GAUDET, *Bibliothèque des petits-maîtres, ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrêmement bonne compagnie*, Paris, 1762, p. 8. Dans l'*Encyclopédie*, le petit-maître est « un insecte léger qui brille dans sa parure éphémère, et secoue ses ailes poudrées ». Pour l'histoire du mot et du personnage, voir L. SOZZI, « Petit-maître e giovin signore : affinità fra due registri satirici », *Saggi e Ricerche di Letteratura Francese*, XII, 1973, pp. 151-230 ; MARIVAUX, *Le Petit-Maitre corrigé*, Éd. crit. par F. Deloffre, Genève, Droz, 1955.

37. *Œuvres complètes*, t. II, p. 268.

38. Voir l'excellente étude de L. VERSINI, « Néologie et tours à la mode dans *Angola* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XIII, 2, 1975, pp. 505-523.

Morlière, « un langage entortillé et un certain nombre d'expressions bizarres tenaient la plupart du temps lieu de raisonnement et de justesse » (p. 15).

La Morlière excelle dans la peinture des hauts lieux du papillonage incessant qui fait toute l'activité de ces désœuvrés. À la belle saison, quand le soleil commence à baisser, le beau monde se répand dans les allées des Tuileries. Poudrés, chamarrés, déguisés de brocart et de soie, les gandins y mènent, un ballet de bulles de savon. Dédaigneux d'une conversation suivie, ils se jettent en se croisant des exclamations et des monosyllabes de reconnaissance. Des étourdis sautillent en faisant des mines, toisent les femmes avec impertinence, à haute voix mettent à prix leurs faveurs. Des dames, surchargées d'ornements comme des galères barbaresques, voguent en robe ouverte, envahissant l'espace de leurs larges paniers enflés comme des voiles. Là, d'anciennes belles viennent « faire étalage de leurs appas décrépits » pour racoler des jeunes gens. Jusqu'à la tombée du jour tourne ce carrousel d'oisifs fuyant l'ennui qui les guette :

Ils projetaient tout haut mille soupers, mille parties de plaisir qui ne devaient jamais avoir d'effet, restaient à la promenade jusqu'à neuf heures du soir avec un air de mystère, et sortaient encore plus mystérieusement pour aller passer la soirée à s'ennuyer dans leur chambre (p. 101).

Triste envers de la fête galante hantée, au-delà de l'illusion théâtrale, par des « antivestales » et des « coquettes surannées ».

La même faune se retrouve le soir à l'Opéra, où l'on donne, de Rameau que La Morlière vénère, *Hippolyte et Aricie*. Sous l'éclat des lustres se côtoient duchesses et « sirènes plâtrées », clignant des yeux derrière leur face-à-main, étalant sans pudeur « une gorge reteinte et étayée », offrant à tous le même sourire figé. Nonchalant et distrait, ce public est là pour ne pas écouter et juger sans entendre : « Nous autres gens d'une certaine façon, nous sommes censés tout savoir : on vient ici pour voir les femmes, pour en être vu » (p. 54), et l'on quitte avant la dernière mesure, « car il n'y a rien de si indécent que d'attendre la fin d'une pièce ». Se rend-on au théâtre pour voir *Mérope*³⁹ — pré-

39. La pièce avait été créée, avec un immense succès, le 20 février 1743.

texte pour La Morlière à placer un long dithyrambe de Voltaire — la conduite des « éventés » ne change guère :

Ils s'embarrassaient fort peu de la pièce, et il leur arrivait bien souvent de demander au cinquième acte ce qu'on avait joué. Couchés immodestement plutôt qu'appuyés sur le théâtre, ils étalaient leurs charmes séducteurs, *braquaient* continuellement leur lorgnette, *caressaient leurs jabots*, badinaient avec un bouquet, sifflaient un air nouveau, faisaient des signes d'intelligence aux actrices, qui souvent ne les connaissaient pas ; et enfin, après avoir épuisé tous les lieux communs d'une coquetterie qui aurait paru indécente dans les femmes les plus décidées, ils attendaient le moment de l'endroit le plus intéressant pour traverser le théâtre en regardant leur montre, dérangeaient les acteurs, sortaient d'un air étourdi et affairé, se précipitaient dans leurs équipages, et allaient se montrer dans tous les autres spectacles et commettre les mêmes indécentes et les mêmes étourderies (pp. 117-118).

Le public goûta ces descriptions satiriques. La Morlière le menait encore dans les cafés, déjà décrits par Montesquieu ou d'Argens, où il se sentait chez lui au milieu d'originaux et de grotesques de tout poil. Des nobliaux ruinés frondent les ministres, des politiques débitent des nouvelles absurdes et redressent les frontières des empires dans le sable répandu sur le sol, des abbés sans bénéfice vomissent leur bile devant des magistrats sans charge, des officiers réformés y dépensent leur pension de misère, de beaux esprits aux poumons infatigables clouent au pilori les auteurs à succès et se consolent de manquer de génie en dénigrant celui des écrivains consacrés. Monde interlope, où la petitesse s'allie au sordide, dans la fumée des pipes et le brouhaha de protestations que personne n'écoute.

Depuis les *Lettres persanes*, point de satire qui ne fasse place aux lettres contemporaines, et Angola promène aussi son désœuvrement dans une bibliothèque. Ce sont d'abord, pêle-mêle, les livres de droit et d'histoire, couverts de poussière, la masse des romans d'autrefois, « ces chaos de doucereuses fadaïses, où l'on faisait l'amour en prenant ses grades, comme dans un cours de théologie »⁴⁰, puis le bataillon des « insectes du

40. L'enquête de D. MORNET (« Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *RHLF*, XVII, 1910, pp. 487-488) montre cependant que les

Parnasse », fabricants de madrigaux surannés et de ballades insipides. Mais bientôt il passe, pour la joie maligne du lecteur, aux allusions perfides ou aux exécutions en règle. Qui est ce « famélique auteur », perdu dans « la foule des écrivains à la grosse », protégé par un souverain étranger, qui s'est fait un nom en publiant son irrégion et en pillant Bayle ? Le marquis d'Argens se reconnaîtra dans ce portrait au vitriol. Cet homme de théâtre à « l'affectation outrée », doué du talent de « se rendre guindé et obscur avec les termes les plus clairs », ne serait-il pas Marivaux ? Un salut tout de même, en passant, à l'écrivain aimable « qui peignait les mœurs du siècle avec un naturel qui n'appartenait qu'à lui » — Crébillon fils. Un hommage sincère à « un auteur dont l'état ne s'accordait guère avec les productions de sa plume » et que La Morlière a beaucoup pratiqué : « On lui reprochait une imagination noire qui se plaisait à promener son lecteur dans les situations les plus funestes. On était saisi d'horreur, mais on le lisait dans l'impatience de voir hors de péril son héros, pour qui il trouvait le secret de vous intéresser » (p. 143). Quelque chose de cette humeur noire a passé chez La Morlière et l'auteur de *Mylord Stanley* et du *Fatalisme* s'inspirera souvent du Prévost des *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* et de *Cleveland*. Il est moins indulgent pour le Duclos des *Confessions* et d'*Acajou et Zirphile*, au « style trop fleuri », qui vient encore de « recrépir un ramassis de cent vieilles chroniques » — l'*Histoire de Louis XI*. Reste ce livre déchiré, maculé, traînant sur le sol où chacun le piétine, ces *Observations* d'une « âme de boue... d'un chien hargneux... d'un homme sans mœurs et adonné aux crapules les plus détestables » (p. 145). Cette oraison funèbre de l'abbé Desfontaines, mort depuis quelques mois, dut faire ronronner Voltaire.

Angola demeure comme un spirituel tableau de mœurs qu'un critique d'autrefois jugeait presque aussi beau que *Les Précieuses*⁴¹. C'est au moins un document sur une classe décadente, qui a poussé l'art de vivre jusqu'à l'imposture et le raffinement jus-

grands romans du siècle précédent Scudéry, d'Urfé, Gomberville ou La Calprenède demeurant très présents dans les bibliothèques du XVIII^e siècle.

41. Ch. MONSELET, *op. cit.*, t. I, p. 274.

qu'à l'absurde⁴². Moins subtil que Crébillon, La Morlière applique l'analyse, non à la psychologie, mais au milieu, en observateur lucide et du reste insoucieux de la morale. Ni Caton ni Juvénal, il ne s'indigne ni ne fustige : il est peintre, non censeur.

Du roman libertin, il reprend les situations, les thèmes et les personnages déjà classiques. Le fil conducteur est l'initiation de l'« écolier » Angola sous la férule d'Almaïr, et les femmes sont chargées de mettre le béjaune au goût du jour : « Le commerce des femmes polit un jeune homme, fait sortir ses talents et les met dans un jour favorable » (p. 34). Morale à l'envers : promis au malheur par l'amour, le prince trouvera le remède, non dans la réclusion, mais la dissipation, le plaisir systématique prescrit par Lumineuse : « Tous ses malheurs doivent avoir pour principe un attachement sérieux et tendre, ma cour est l'antidote le plus excellent contre cette sorte de poison : la variété des plaisirs tiendra son cœur dans une espèce d'équilibre » (p. 27).

À l'amour exclusif, démodé et dangereux, se substituera « une flamme vive et entreprenante, qui [a] tous les agréments par où finissent les grandes passions, sans avoir les ennuis qui en composent le cours » (p. 34). Asservi au conformisme mondain, l'amour est jeu, passe-temps de jeune homme bien né, non une affaire sérieuse où s'égarer le cœur et l'esprit : le plaisir est liberté, donc bonheur⁴³. Au modèle vétuste de stabilité, de durée, succède un idéal de la mouvance et du changement, l'adoration platonique fait place à un hédonisme impérieux. Le sentiment ne sera plus admis que comme « le sel des plaisirs », tant les « longueurs mortelles des anciens romans » semblent ridicules à des êtres pressés de jouir et qui n'existent que dans l'instantané. Angola assiste à « une conversation où l'amour fut traité à la moderne, c'est-à-dire qu'on le dépouilla de phébus et de ces protestations ennuyeuses qu'il n'est pas en son pouvoir de tenir. On se trouvait réciproquement aimables, on se le dit, on se le laissa deviner, il n'y a pas loin de là à la reconnaissance et au désir de s'acquitter » (p. 60). Les mots eux-mêmes et les phrases convenues masquent mal l'impatience de la satisfaction

42. F. Ch. GREEN, *French novelists, manners and ideas from the Renaissance to the Revolution*, New York, 1964, p. 116.

43. Ph. STEWART, *op. cit.*, p. 37.

immédiate. Au sortir de l'Opéra ou de la Comédie, la séduction s'accomplit, sans même attendre le secret des alcôves, dans un carrosse ou un vis-à-vis où l'inconfort de la situation ajoute au plaisir. Qui songerait à se plaindre d'une inconstance posée en loi de l'éphémère ? « Le cœur, se murmure Zobéide, fait souvent des trahisons si aimables qu'il ne laisse même pas la force de se les reprocher » (p. 66). Car rien n'est si « misérable » que le rôle d'un héros de roman, soutient Almaïr, et du reste, « une fidélité ridicule est proscrite parmi les gens d'une certaine façon » (p. 163). Quand la vie a été dépouillée de toute finalité, seule la multiplication des sensations donne encore le sentiment d'exister. À peine l'a-t-il nouée, qu'Almaïr entrevoit la fin de sa liaison avec Aménis :

Le changement vous deviendra nécessaire. Entraîné par l'exemple et autorisé par la conduite des femmes, vous parviendrez à regarder les passions comme *une affaire de convenance* : c'est le bon ton aujourd'hui (p. 107).

Le changement est censé prévenir l'ennui, la satiété, le vide intérieur s'oublie dans une constante fébrilité, dans l'étourdissement des masques et des fêtes.

La Morlière évoque à merveille la scène vécue et le climat de la volupté. Le boudoir de Zobéide ou de Lumineuse est un piège pour les sens : lourdes tentures, cabinets de Chine, éclairage tamisé, parois revêtues de glaces et panneaux décorés d'aventures galantes, frivolités dans le goût de Boucher ou de Fragonard. Soutenu par l'image, le libertinage prend les allures d'une dévotion épicurienne, d'un hymne au bonheur sensible⁴⁴. Les petits appartements de Lumineuse sont ordonnés comme un temple où le catéchumène admis à la contemplation de la divinité s'avance pas à pas, du péristyle au saint des saints :

C'était une enfilade de petites pièces charmantes qui semblaient avoir été imaginées pour donner une idée naturelle de toutes les différentes gradations de plaisirs auxquels elles étaient

44. Ph. STEWART, *op. cit.*, p. 52 ; J. STAROBINSKI, *L'invention de la liberté*, Genève, 1964, p. 55.

propres : l'une, destinée aux plaisirs de la table, paraissait garnie avec une profusion délicate de tout ce que le goût le plus raffiné a pu imaginer en faveur de cette sensualité ; l'autre, faite pour les plaisirs de la musique, était ornée de tous les trophées de cet aimable amusement, de tous ces instruments charmants dont l'harmonie séduit les cœurs et les dispose à une passion plus douce encore, et faite pour les asservir ; la dernière enfin était destinée aux plaisirs de l'amour et pouvait en être regardée comme le sanctuaire. [...] Tout invitait à l'amour dans ce séjour dangereux. L'ameublement inventé par la mollesse portait un caractère de volupté difficile à rendre ; beaucoup de glaces, des peintures tendres et sensuelles, une *duchesse*, des *bergères*, des chaises longues *semblaient tacitement désigner l'usage auquel elles étaient destinées* (pp. 82-83).

Dans des décors de lanterne magique évoluent des personnages vivants, animés, mais sans consistance, petits-maîtres et petites-maîtresses, qui font des nœuds, bâillant dans leurs bergères, tracassant leurs bagues et leurs tabatières, guettant à leurs deux montres — la mode — un temps qui passe pour rien. De quoi se soucier, sinon de paraître et de tenir son rôle sur le dérisoire théâtre de la bonne société ? La grimace a figé les visages, les enveloppes sont évidées de l'être et les femmes, dira Rousseau, « tirent des regards d'autrui la seule existence dont elles se soucient »⁴⁵. Tout est factice, à commencer par la politesse et les convenances, l'érotisme même est truqué⁴⁶. Quand le naïf Angola serre de trop près Zobéide, elle perd connaissance ; quand le benêt, effrayé, appelle les domestiques, elle se rajuste en lui disant d'un air piqué : « Vous ne me paraissez pas fort expert à secourir les femmes » (p. 78). Quel impair, commente Almaïr : « Rien n'est si cruel pour une jolie femme que de s'être évanouie en vain » (p. 78).

La hantise de ces ludions est l'abominable ennui, proportionnel à la déperdition de l'être, condamné au plaisir. Celui de la ville est-il usé, on se rassemble dans une maison de campagne avec le vain espoir de s'oublier davantage. À quoi bon ?

Après avoir passé quelques jours à être à table, ou à jouer jusqu'à *s'excéder*, à passer les nuits sans nécessité, en se protestant

45. *Œuvres complètes*, t. II, p. 273.

46. E. DEL PANTA, *op. cit.*, p. 242.

qu'on ne s'était jamais si bien amusé, qu'on était fait les uns pour les autres et qu'il fallait souvent faire de semblables parties, on revint à la ville avec le même empressement qu'on en était parti. On se sépara en apparence avec un regret mortel, et, dans le fond, ennuyés les uns des autres, et on fut chercher avec ardeur à se dissiper par d'autres plaisirs, qui n'affectèrent pas davantage des gens à qui ils coûtaient trop peu pour qu'ils pussent les ressentir (pp. 128-129).

Il faut rentrer dans le jeu sous peine de paraître démodé, de perdre le rythme. Partout, la même hantise d'avoir à affronter sa propre inexistence. Un tragique inéluctable perce sous la peinture badine. Quand Angola arrête un instant sa course, il découvre « dans lui-même un vide étonnant, [...] un ennui à périr » (p. 110). Désacralisés les rites, épuisées les jouissances immédiates, les yeux s'ouvrent sur un univers de carton, un décor d'opéra, tout en trompe-l'œil, dont se révèle la misère lorsque s'éteignent les feux de la rampe et que se retire le public dont le regard prêtait un semblant d'être à ces fantoches.

Rien de plus sinistre que la fin du grand bal offert par le génie Makis. La fête, avec son éclat, ses lumières, son tumulte, est par excellence le lieu des plaisirs et de la surprise, où triomphent les rôles — ne s'y rend-on pas masqué ? — et où il semble qu'on ait vaincu enfin l'éphémère. Apparemment inépuisable, elle semble ouvrir sur une éternité heureuse, engager plus que jamais à une fuite infinie où l'ennui serait pour toujours distancé dans l'exténuement des corps et l'étourdissement des esprits⁴⁷. Illusion : la féerie mentait comme les visages et laisse hébétés les esclaves du plaisir, tout surpris de n'êtreindre une fois de plus que le vide. Quand se taisent les derniers instruments et fument les bougies larmoyantes, tous s'arrêtent, saisis par le silence, rompus de fatigue, saturés de plaisirs jusqu'à la nausée et soudain, se regardant les uns les autres, contemplant avec stupeur leur débâcle ignoble :

La foule était dissipée, tout le monde était démasqué, le blanc et le rouge coulaient à *grands flots* sur les visages *recrépis* et lais-

47. Voir, sur la fête, les belles observations de J. STAROBINSKI, *L'invention de la liberté*, pp. 85-86.

saient voir des peaux *livides, flasques et couperosées*, qui offraient aux yeux le spectacle dégoûtant d'une *coquetterie délabrée* (p. 184).

Tout ce qu'on a voulu ignorer — le temps ravageur, le vide et l'ennui, la laideur et la vieillesse — se révèle là, dans une vision de mort prochaine et de décomposition.

Le tragique pourtant s'atténue dans la conclusion qui vient, comme un suprême artifice, dissiper le *desengaño* lugubre. Angola s'éprend de Luzéide, découvre les délices de l'amour sincère dont, au moins selon les conventions romanesques, on se lasse moins vite que des plaisirs⁴⁸. Converti au mariage et à la stabilité, le prince aura vécu le libertinage comme un égarement passager avant d'aller vers « les grands sentiments », achevant un parcours initiatique semé d'embûches pour apercevoir enfin la lumière de la vérité :

Il y avait été lui-même trompé le premier et avait pris pour de l'amour ce qui n'était que le feu d'une jeunesse avide de plaisirs. Ce qu'il ressentait à la vue de ce portrait était d'un *tout autre genre* ; c'était un amour timide qui n'osait se flatter d'aucune espérance, et, ce qui n'est pas moins difficile) à croire, il était accompagné de beaucoup de respect (pp. 131-132).

La morale est sauve, même si les *fiascos* d'Angola amoureux ne vont pas sans ironie, et même si la dernière page lui prédit avec indulgence « quelques faux bonds à l'hymen ».

Angola fit du bruit, assez répandu pour être cité parmi les romans du jour par Rousseau dans *Le Persifleur* et par Diderot dans *Les Bijoux indiscrets*⁴⁹, bien que les contemporains soient partagés sur l'ampleur de la réussite. C'est, dit dédaigneusement Collé en 1751, « un petit roman plein de jargon, et dénué de situations et de faits, qui parut il y a quelques

48. R. MAUZI, *op. cit.*, pp. 30-31 ; A. KIBÉDI-VARGA, *op. cit.*, p. 991 ; E. DEL PANTA, *op. cit.*, p. 252.

49. ROUSSEAU, *Œuvres complètes*, t. I, p. 381 ; DIDEROT, *Œuvres complètes*, DPV, t. III, p. 35.

années, et eut quelque succès ». Mais Raynal, au même moment, assure que « cette bagatelle [...] eut un grand succès ». Il dut en avoir assez pour que, douze ans après sa publication, un moraliste pût en parler comme d'un ouvrage connu de tous, et le chevalier de Mouhy confirmera encore cette renommée en 1780⁵⁰. La Morlière était en tout cas assez connu pour que Casanova lui attribue *Les Bijoux indiscrets* et fasse quelques emprunts à *Angola* dans ses *Mémoires*⁵¹. On murmura aussi, sans aucune vraisemblance, que le chevalier n'avait fait que s'emparer d'un manuscrit trouvé dans les papiers du duc de La Trémoille⁵², calomnie que devait soutenir l'exécrable réputation du personnage. Les mauvaises langues ne purent rien contre la vogue, qui fut réelle et se soutint : *Angola* eut deux éditions en 1746 et treize autres jusqu'en 1786⁵³.

La mauvaise conduite de La Morlière, sa douteuse renommée de chef de cabale et ses propres échecs au théâtre sont assurément pour quelque chose dans ces appréciations mitigées, mais relativement tardives. Raynal jugeait le roman « assez agréable », mais Grimm le tenait pour « une mauvaise production » et Chaudon — mais en 1810 — estimait sa réputation surfaite⁵⁴. On reprocha surtout à La Morlière d'avoir imité Crébillon, ou du moins d'avoir serré de trop près sa manière.

Le glot fut attaché dans le seul compte rendu immédiat, rédigé en 1746 par Jean-Louis Favier dans son *Spectateur litté-*

50. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. I, p. 381 ; RAYNAL, *Nouvelles littéraires*, 26 juillet 1751, t. II, p. 85 ; 13 décembre 1751, t. II, p. 121 ; BOUDIER DE VILLEMERT, *L'Ami des femmes, ou la Philosophie du beau sexe*, S.l., 1758, p. 181 ; MOUHY, *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, Paris, 1780, 2 vol., t. I, p. 247.

51. Ed. MAYNIAL, *op. cit.*, pp. 116-119.

52. MOUFFLE D'ANGERVILLE, *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1781, 4 vol., t. II, p. 38.

53. Voir S. P. JONES, *op. cit.*, p. 92 ; A. MARTIN, V. G. MYLNE, R. FRAUTSCHII, *Bibliographie du genre romanesque français 1751-1800*. London-Paris, 1977, p. 10 ; A. MARTIN, « Romans et romanciers à succès de 1751 à la Révolution d'après les rééditions », *Revue des Sciences Humaines*, 1970, p. 386.

54. RAYNAL, *op. cit.*, t. II, p. 121 ; GRIMM, *Correspondance littéraire*, 15 juin 1753, t. II, p. 245 ; CHAUDON et DELANDINE, *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, Paris, 1810, t. XII, p. 235.

raire. « L'ingénieux et charmant auteur de *Tanzai* », disait le critique, a trop de talent pour ne pas avoir des imitateurs. La plupart du temps, l'imitation est médiocre, mais ce n'est pas le cas d'*Angola* : « On ne peut affecter davantage d'imitation, mais (il faut l'avouer) l'auteur a surpassé de beaucoup tous ceux qui l'ont précédé dans cette sorte de travail ». C'était tout au plus un demi-compliment ! Les portraits sont bons, continuait Favier, mais le trait est plus fort que fin, le pinceau est dur et les situations parfois invraisemblables. Où l'auteur a-t-il pris le modèle de la Cour de Lumineuse, qui « a plus l'air d'un tripot que de la partie d'une reine » ? La scène de l'Opéra, bonne mais trop brève. Pour l'intrigue et les personnages, trop de Crébillon : on voit « des ressemblances marquées avec des morceaux entiers des *Égarements du cœur et de l'esprit*, de *Tanzai*, des *Lettres de la marquise de...* et du *Sopha* ». Bref, beaucoup de « réminiscences », encore qu'il ne s'agisse pas de plagiat, puisque le romancier a mis en italique les pensées et les expressions qu'il empruntait ⁵⁵.

La Morlière n'était pas homme à se laisser malmener et il voyait le bénéfice à tirer d'une polémique. Il brocha donc sur-le-champ une *Réponse au soi-disant Spectateur littéraire*. Je suis, disait-il en guise d'entrée en matière, « révolté de cet amas de décisions sottes et pédantesque », de ces platitudes « d'un cuisinier de la rue Saint-Jacques ». Vous prenez-vous, Monsieur « le famélique journaliste », pour le successeur de l'abbé Desfontaines, d'haïssable mémoire ? D'abord Crébillon n'a pas inventé le genre avec *Tanzai* : c'est tout simplement « la manière allégorique de critiquer les mœurs » et lui, La Morlière, ne s'en laisserait pas imposer par « l'insipide croassement d'un misérable journaliste ».

Pas assez longue, la scène de l'Opéra ? Absurde : elle est bien parce qu'elle est courte. Et ma promenade des Tuileries, dont le *Spectateur* ne dit pas un mot et « que tout le monde trouve unique et parfaite dans son genre » ! Quant au plagiat, « je rends à M. de C[rébillon] toute la justice qui lui est due, [...] mais l'excellent ne détruit pas le bon » — un point, c'est tout. Et La

55. J.-L. FAVIER, *Le Spectateur littéraire*, S.l., 1746, pp. 49-69.

Morlière concluait, la main sur sa rapière : « Quand vous avez tiré la queue d'Angola, vous deviez vous attendre à la griffe. Ce n'est là qu'un faible échantillon de ce que vous devez attendre de moi, si vous vous avisez de disséquer quelque ouvrage où je prenne intérêt »⁵⁶. Le gaillard n'était pas endurant.

Il est vrai, La Morlière se souvenait de Crébillon, mais si ouvertement qu'il ne s'agit plus d'un plagiat. Aux *Égarements*, il emprunte le thème de l'initiation du novice, et à *L'Écumoire* ou au *Sopha* le cadre oriental. Comme à Tanzaï, l'amour est interdit à Angola jusqu'à sa majorité, un talisman empêche l'un et l'autre de consommer le mariage et Luzéide succombe malgré elle aux manœuvres de Makis comme Néadarné à celles du génie Jonquille. Cependant le roman de La Morlière n'est pas seulement une habile récapitulation des situations et des thèmes de Crébillon⁵⁷ : il a sa tonalité propre, et l'auteur un sens aigu de l'observation satirique. Favier se tut, mais d'autres, trop heureux, reprirent l'antienne. D'Argens, maltraité par La Morlière, lui rendit la monnaie de sa pièce en accablant « le fade auteur d'*Angola*, misérable copiste des bons ouvrages de Crébillon, et qui, n'étant qu'un mauvais barbouilleur, voudrait imiter un excellent peintre », Raynal et Grimm lui emboîtèrent le pas, Suard parle « d'une servile copie de *Tanzaï* et du *Sopha* » et, en 1777 encore, au lendemain de la mort de Crébillon, La Harpe rapporte le refrain d'une chanson :

Au boudoir on lit son *Sopha* ;
C'est là que vainqueur d'*Angola*,
Il a surpassé La Morlière,
La, lère...⁵⁸.

56. Réponse au soi-disant Spectateur littéraire au sujet de son avis désintéressé sur *Angola*, S.L., 1746, 36 p.

57. Contrairement à l'opinion de Ph. LAROCHE, *Petits-mâîtres et roués. Évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle*, Québec, 1979, p. 39.

58. D'ARGENS, *Mémoires secrets de la République des lettres*, Amsterdam, 1748, t. I, p. 108 ; RAYNAL, *op. cit.*, t. II, p. 85 ; GRIMM, *op. cit.*, t. II, p. 247 ; LA HARPE, *Correspondance littéraire*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, 4 vol., t. I, p. 431 ; J.-B. SUARD, *Mélanges de littérature*, Paris, 1803-1804, 3 vol., t. I, p. 345. Le prince de Ligne cite toujours LA MORLIÈRE dans ses *Contes immoraux*, en 1801.

C'est injuste : même si *Angola* n'est pas un chef-d'œuvre, son auteur a su lui imprimer une marque personnelle⁵⁹. Il était le dernier à en douter. « La Morlière, rapporte Suard, tirait de ce roman toute sa considération ; il en avait fait l'époque de laquelle il datait tous les événements de ce siècle : c'était son hégire »⁶⁰. Cette fois, la fortune littéraire paraissait lui sourire.

*
* * *

Le succès d'*Angola* s'inscrivait dans celui, plus large, d'un genre romanesque alors en pleine expansion : d'une quinzaine de romans par an au début du siècle, on passe à trente-cinq entre 1740 et 1757⁶¹. Les valeurs du temps n'étant pas les nôtres, bien des oubliés obtiennent, avant nos classiques, les faveurs du public ; dans nombre de bibliothèques, *Angola* sera plus souvent présent que *Le Sopha* ou *La Nuit et le moment*, et davantage aussi que *Zadig* ou *Candide*⁶², M^{me} Le Prince de Beaumont s'en dépitait dans ses *Entretiens sur les romans* : « Je n'ai pas assez de talent pour produire ces ouvrages brillants qui nourrissent leurs maîtres ; un *Angola*, par exemple. [...] Ce sont des bagatelles obscènes débitées avec esprit, légèreté, dans un langage fleuri. Les éditions disparaissent et se multiplient »⁶³.

C'était encourageant, La Morlière persévère et donne, en 1747, *Mylord Stanley, ou le Criminel vertueux*, en prenant soin d'indiquer sur la page de titre : « Par l'auteur d'*An...* ». Une bien sombre histoire, présentée sous forme de mémoires et s'inscrivant d'emblée sous le signe du tragique à la manière de l'abbé Prévost :

Ce n'est point un roman que j'écris, c'est l'histoire d'un homme illustre par sa naissance, et bien plus estimable encore par toutes les qualités du cœur et de l'esprit, c'est la vie d'un homme vertueux, traversée par d'affreux malheurs, [...] c'est un tableau

59. Ch. MONSELET le prisait fort et, selon K. KRAUSS (*Das wissenschaftliche Werk*, Berlin und Weimar, 1987, t. II, p. 403), *Angola*, pour la connaissance des mœurs, « offre plus de matériaux que toutes les œuvres de Crébillon réunies ».

60. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 346.

61. Voir A. MARTIN, V. G. MYLNE, R. FRAUTSCHI, *op. cit.*

62. Voir D. MORNET, *op. cit.*, pp. 474-475.

63. Cité par H. G. FUNKE, *Crébillon fils als Moralist und Gesellschaftskritiker*, Heidelberg, 1972, p. 130.

terrible de tous les excès où peut emporter une passion effrénée, et un exemple incontestable, que la vertu peut avoir gravé son empreinte dans une âme sans nous garantir du tourbillon funeste de l'égarément⁶⁴.

La destinée de Mylord Stanley est en effet peu commune. Fils d'un partisan des Stuarts détrônés, il a grandi à la campagne, où son père a fui la répression. Il a quinze ans à peine quand sa mère est attaquée par le chevalier Kelsey, un soupirant éconduit. Le jeune homme se bat comme un lion mais, par un hasard funeste, il frappe sa mère d'un mortel coup de poignard. Atterré, Kelsey se perce de son épée et expire en murmurant : « Tremble de l'empire fatal que les passions prennent sur nous, j'étais né vertueux, l'amour a fait tous mes crimes ». Revenu à Londres avec son père, Stanley s'éprend de Betty Swelton, qui répond à son amour. Tout semble prêt pour leur bonheur, quand il apprend que la jeune fille a été promise, non à lui, mais à son père. Le soir des noces, il obtient un rendez-vous pour lui dire un ultime adieu avant de s'expatrier pour toujours. Son père survient qui, aveuglé par la jalousie, tue Betty. Trompé par l'obscurité, Stanley tire son épée et transperce son propre père. Se jugeant responsable, Mylord Swelton se suicide, son épouse meurt de chagrin. Stanley, qui a vainement tenté de mettre fin à ses jours, s'embarque pour Gibraltar, où il sauve trois dames mises en péril par des pirates...

On pourrait poursuivre, mais on imagine de reste le récit des malheurs des dames en détresse, les aventures de Stanley en Méditerranée. Conformément à l'anglomanie de l'époque, La Morlière incorpore à son récit des éléments de l'histoire anglaise, de la chute des Stuarts au règne de Guillaume III, et prend soin de rappeler qu'il s'est borné à mettre de l'ordre dans le manuscrit de Stanley : « Au reste si on trouve quelques expressions ou quelques idées un peu trop noires dans mon récit, qu'on se souvienne que c'est un Anglais qui parle » (t. I, pp. 26-27). Les Anglais, c'est entendu, ont une propension au spleen, à la mélancolie, au suicide et l'on vivra ici, tout ensemble, « la terreur, l'effroi, l'attendrisse-

64. *Mylord Stanley, ou le Criminel vertueux*, A. CADIX, 1747, 2 vol., t. I, p. 3. Le roman reparut en 1749 dans la *Bibliothèque choisie et amusante* (t. IV-V).

ment ». On n'oublie pas non plus, autre cliché, leur excès dans la passion, qui les entraîne jusqu'à la férocité : « Je me fis un plaisir barbare de le percer de mille coups, et de lui arracher les restes d'une vie qu'il venait de souiller par le plus noir de tous les crimes... » (t. II, p. 79).

Surtout se révèle l'influence du romanesque à la Prévost, salué dans *Angola* comme un maître. À la suite du héros des *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* ou de *Cleveland*, ceux de La Morlière sont ballotés par les événements, jetés d'un malheur dans un autre, accablés d'un excès de souffrances. Même le bonheur de Stanley marié à Seraphina après combien de péripéties, est hanté par le souvenir des heures sombres : « Que ne m'en a-t-il point coûté par y parvenir ! De quelle amertume mon bonheur n'est-il pas empoisonné ! » (t. I, pp. 19-20). Survit-il à la tentative de se tuer, c'est « jouet infortuné du sort le plus affreux » — pour verser dans de nouveaux désastres, toujours à la fois innocent et coupable, criminel et cependant vertueux. Comme chez Prévost, c'est la vocation du malheur qu'il promène de l'Angleterre aux rivages méditerranéens. Livré à sa « funeste étoile », il est né pour souffrir et faire souffrir malgré lui (t. I, p. 115). Que peut la raison contre une passion qui, même légitime, semble toujours maudite ?

C'est ainsi qu'une passion funeste, qui devait me plonger dans la plus cruelle des infortunes, se présentait à moi sous des formes si agréables, que je ne pouvais m'en promettre que le succès le plus flatteur ; ainsi l'ascendant fatal de ma destinée m'entraînant dans un abîme de forfaits, rendait inutile ma vertu trop faible pour résister à des impressions si puissantes (t. I, pp. 76-77).

Que pèse la volonté humaine, quand une volonté incompréhensible et supérieure la mène, quand « la providence divine prend plaisir à se jouer » (t. I, p. 129) ? Jeté dans un abîme de douleurs, Stanley la somme en vain de se justifier : « Rappelé à moi par toute l'amertume du désespoir le plus affreux, je pris le Ciel à témoin de sa cruauté, qui en me faisant naître avec des principes de vertu, me rendait l'instrument des crimes les plus exécrables » (t. I, p. 146). Amère dérision d'une existence où la liberté est un leurre, et qu'il lui est même interdit de fuir dans la mort.

Comme Prévost, La Morlière ne dédaigne pas les ressources

du roman d'aventures baroque, les quiproquos, les enlèvements, les reconnaissances, les duels, les pirates, etc. et les histoires intercalées sont toutes là pour rappeler l'éternelle et impossible quête du bonheur. Les procédés sont les mêmes, comme chez Baculard, Mouhy ou M^{me} Riccoboni, mais La Morlière, en dépit des lamentations de ses héros, réussit mal à imposer la vision tragique, diluée dans les péripéties, même si le recours au principe des mémoires sert, chez lui aussi, à transformer, dans un coup d'œil rétrospectif, une cascade d'événements en destin. Trop proche de ses modèles sans les égaler, le roman était d'un imitateur non dépourvu de qualités, mais à qui faisait défaut une véritable personnalité.

La Morlière ne retrouva donc pas avec *Mylord Stanley* le succès d'*Angola*, mais il était à présent trop engagé dans la littérature pour ne pas s'obstiner. Puisque le genre libertin s'était révélé payant, pourquoi ne pas forcer la chance en servant un plat plus épicé ? La même année 1747 parurent *Les Lauriers ecclésiastiques ou les Campagnes de l'abbé T...*, un petit volume dont il feignait de tenir le manuscrit d'un abbé, preuve « que les portraits et événements qu'il contient, ne sont point éloignés du vraisemblable et de la vérité ». Le frocard prétendait y confesser sans retenue ses « espiègleries », assuré d'être lu au moins par ses « chers confrères les abbés, illustres inutiles, directeurs éternels de ruelles ».

L'intrigue ne brille pas par l'originalité. Cadet d'une grande famille, promis à la carrière ecclésiastique, T... n'a pas tardé à comprendre que « le parti le plus sûr et le plus prudent était d'en imposer aux hommes, et de vivre aux dépens de leur bonne foi »⁶⁵. À dix-huit ans, une marquise, maîtresse de son oncle l'évêque, se charge de le débarrasser du « respect ridicule que [les jeunes gens] ont pour les femmes ». Pourvu d'une abbaye de province où les moines font peu de cas de la messe, il séduit une présidente, qu'il retrouve bientôt dans les bras d'un robuste reli-

65. Nous citons d'après *Les Lauriers ecclésiastiques ou les Campagnes de l'abbé de T...* Sur l'imprimé à Luxuropolis, 1777, Bruxelles, Gay et Doucé, 1882. Une brève notice de cette édition précise que La Molière prétendait révéler les fredaines de l'abbé Terray, favori de la Pompadour et contrôleur général des finances. Mais en 1747, Terray, né en 1715, n'avait pas encore commencé sa carrière.

gieux. Rappelé à Paris par la mort de son père, il devient l'amant d'une duchesse peu farouche qui lui donne pour rival un laquais. Un jour, convié à une prise de voile, cérémonie « qui fait une espèce de partie de plaisir du sacrifice d'une misérable victime, de la vue de quelqu'un qu'on enterre tout vif » (p. 133), il s'éprend d'Honorine. Sincèrement amoureux cette fois, la mort de son frère aîné à la guerre lui permet de renoncer au petit collet et de l'épouser.

C'était un peu, *mutatis mutandis*, la formule d'*Angola* : l'initiation d'un novice, apprenti libertin qui finit par rencontrer l'amour. La Morlière abandonnait le décor oriental, passait du galant au grivois dans quelques scènes plus pimentées et saupoudrait le tout d'un anticléricalisme au goût du jour. Le récit est rapide, nerveux, mais sans profondeur et la satire est loin d'avoir le relief et le piquant d'*Angola*. La Morlière s'y déchaîne contre les abbés de cour indûment infiltrés dans le monde, qui négligent leurs charges et le respect de leurs fonctions pour jouer les petits-maîtres et singer le bon ton :

J'étais pour lors bien éloigné d'imaginer qu'il y eût dans le monde une espèce d'animaux amphibies dont je dusse un jour augmenter le nombre ; j'ignorais qu'on donnait le nom d'abbés à ces singes tonsurés, ces bateleurs privilégiés, également propres aux farces ecclésiastiques et aux scènes des cercles mondains, pagodes consacrées par la bêtise du genre humain, ignorant exactement toutes choses, et fondées à s'annoncer pour tout savoir, colifichets charmants, autorisés à décider de tout avec imprudence, par le suffrage de quelques caillettes toutes aussi aimables et aussi sottes qu'eux (pp. 21-22).

On retrouvait le thème commode de la vocation contrainte qui prédispose aux débordements libertins, et la critique d'une hypocrisie — le héros a appris à pleurer à volonté — indispensable à la stratégie d'un abbé galant. Pierre Clément exécuta l'ouvrage dans ses *Cinq années littéraires* :

Le livre est nouveau, très libertin, très cher et très défendu, voilà tout son mérite. Il y a une grossièreté élégante et même sublime, ou, si vous voulez, une sublimité de tour qui fait disparaître la grossièreté. [...] Mais il faut avoir l'imagination bien jeune et l'esprit bien brut pour trouver quelque goût à la lecture des *Lauriers ecclésiastiques*.

Raynal ne se montre pas plus indulgent : « satire insipide, plate et burlesque », et Chaudon et Delandine prétendent que le roman — « le plus mauvais de La Morlière » — ne fut recherché que parce qu'il était défendu⁶⁶. Du moins eut-il quinze éditions jusqu'à la fin du siècle⁶⁷, et il arrive aux critiques du temps de le placer en curieuse compagnie :

Nous avons quelques livres nouveaux pleins d'ordures, et faits dans les bord[els] du Parnasse, Le plus modeste est la vie d'un abbé libertin. Ces livres sont intitulés : *Les Lauriers ecclésiastiques ou les Campagnes de l'abbé de...*, *Les Bijoux indiscrets*, et *La Femme de qualité sur son bidet*, etc. La Morlière est l'auteur des *Lauriers ecclésiastiques*, Diderot celui des *Bijoux indiscrets*, l'un était déjà connu par les romans d'*Angola* et de *Milord Stanley*, l'autre par des *Pensées philosophiques*, qui ont eu assez de succès⁶⁸.

Ces succès médiocres ou de scandale ne promettaient pas une grande carrière et La Morlière, en quelque sorte acculé à la basse littérature, avait peu de chances de vivre de sa plume : à moins d'être patronné par un libraire, riche comme Voltaire ou d'accepter la pauvreté comme Rousseau, le métier réservait en effet, toute question de talent mise à part, plus d'épines que de roses.

Monté de sa province, le jeune écrivain rencontre les difficultés que peindra encore Balzac dans *Illusions perdues* et, s'il en a, ne tarde pas à les perdre en effet. Le plus souvent, même s'ils en ont les moyens, ses parents se soucient peu de le soutenir dans une voie aussi précaire ou lui servent une pension de misère : le père de Diderot lui a coupé les vivres, La Morlière dispose de huit cents livres par an. Voilà bientôt l'auteur débutant aux abois et se débattant pour survivre. Il y a bien les pen-

66. P. CLÉMENT, *Les cinq années littéraires*, À Berlin, 1756, 2 vol., t. I, p. 43, 10 avril 1748 ; RAYNAL, *op. cit.*, t. II, p. 121 ; CHAUDON et DELANDINE, *op. cit.*, t. XII, p. 235.

67. Voir S. P. JONES, *op. cit.*, p. 95 ; A. MARTIN, V. G. MYLNE, R. FRAUTSCHI, *op. cit.*, p. 70. En 1775, le roman reparut sous le titre : *Les campagnes galantes de Monsieur de Tirneville*, et, en 1797, comme *Mes espiègleries, ou Campagnes de l'abbé de T...*

68. A.-J. PANCKOUCKE, *L'Art de se désopiler la rate*, S.l., 1754, p. 132. L'auteur est le père du célèbre libraire Ch.-J. Panckoucke.

sions, les sinécures de secrétaires ou de bibliothécaires, ou encore la direction de revues comme le *Mercure* ou la *Gazette de France*, mais cette manne tombe sur les écrivains établis qui ont pignon sur les avenues de la littérature officielle. On le sait, soupire Mercier, « les pensions que le gouvernement accorde aux gens de lettres, ne se donnent ni aux plus pauvres, ni à ceux qui ont le plus utilement travaillé ; les plus souples, les plus intrigants, les plus importuns, enlèvent ce que d'autres se contentent d'avoir mérité au fond de leur cabinet »⁶⁹. On pouvait aussi se faire patronner par les nantis : Helvétius, fermier général, a épaulé Marivaux ou Saurin. Encore fallait-il approcher le mécène et se résigner, comme Jean-Jacques à ses débuts, à avaler quelques coulevres dans l'ergastule des La Popelinière ou des Dupin. Même un succès avéré n'est pas une garantie pour l'avenir. Marmontel en a eu un avec *Denys le Tyran*, mais M^{me} de Tencin s'est empressée de ruiner ses illusions : « Malheur, me disait-elle, à qui attend tout de sa plume ; rien de plus casuel. L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire ; l'homme qui fait un livre ou une tragédie, n'est jamais sûr de rien »⁷⁰. Du reste, quand bien même on multiplierait les *best sellers*, les libraires ne paient pas lourd et le public est peu nombreux : où trouver assez d'acheteurs pour mener une vie décente ?

L'écrivain pouvait encore se mettre aux gages d'un libraire, ce qui revenait à renoncer à son œuvre personnelle pour compiler encyclopédies et dictionnaires, ouvrages de bon rapport, du moins pour le libraire : ce fut le cas d'un Guillard de Beurieu, longuement exploité par Panckoucke. L'éditeur s'en trouvait bien, Fenouillot de Falbaire en témoigne dans son *Avis aux gens de lettres* :

Tel qui n'avait rien en commençant ce commerce, se trouve, au bout de dix ou quinze ans, riche de 7 à 800.000 francs, [...] La plupart ont un train de maison considérable, des ameublements

69. Voir J. BIRTAUT, *La vie littéraire au XVIII^e siècle*, Paris, 1954, pp. 94-136 ; R. DARTON, *op. cit.*, pp. 11-18 ; Mercier, *Paris le jour*, *Paris la nuit*, Éd. par M. Delon et D. Brauch, Paris, Laffont, 1990, p. 81.

70. MARMONTEL, *Mémoires*, Éd. crit. par J. Renwick, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1972, 2 vol., t. I, p. 116.

chers, des campagnes charmantes, tandis qu'ordinairement l'écrivain aux ouvrages duquel ils doivent cette opulence, est relégué sous les toits, à un troisième, à un quatrième étage, où une simple lampe éclaire sa pauvreté et ses travaux ⁷¹.

Vivre de sa plume, c'est vouloir résoudre la quadrature du cercle. Prévost ou Lesage s'en tirent tout juste, non sans produire pas mal d'œuvres alimentaires, et Marivaux, malgré la renommée de son théâtre, vit médiocrement la dernière partie de sa vie, Jean-Jacques n'a pas eu un sou de son *Discours sur les sciences et les arts*, puis a touché six cents livres pour le *Discours sur l'inégalité*, mille pour le *Contrat social*, deux mille pour *La Nouvelle Héloïse*, le plus grand succès de librairie du siècle. Il en a touché, c'est vrai, six mille pour *Émile*, mais combien d'auteurs pouvaient prétendre à la gloire de Rousseau ? Le théâtre, peut-être, paie un peu mieux, mais ce n'est pas un pactole : Prault donne mille livres à Voltaire pour *L'Enfant prodigue*, deux mille quatre cents à Destouches pour quatre comédies et paie trois mille six cents livres le *Catilina* de Crébillon — et il s'agit d'auteurs renommés ; en 1767, Restif aura cinq louis de son premier roman, *La Famille vertueuse*. « Ah ! s'écrie Mercier dans son *Tableau de Paris*, loin de cette carrière, vous qui ne voulez pas connaître l'infortune et l'humiliation ». Et il rapporte l'histoire de ce libraire de Paris qui « disait fort naïvement : Je voudrais bien tenir dans mon grenier, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Diderot, tous trois sans culotte ; je les nourrirais bien, mais je les ferais travailler » ⁷².

Comment s'étonner si se constitue un *Lumpenproletariat* de la littérature, qui est loin de manger toujours à sa faim ? Le pauvre hère fait pauvre chère, va les bas troués et les souliers percés, dort dans une mansarde, traîne dans les cafés. Quand disparaît De Belloy, l'auteur du *Siège de Calais* et de *Gaston et Bayard*, Collé note dans son journal : « Il a vécu plein d'honneur et d'honneurs, et il a été réduit exactement à la mendicité,

71. FENOUILLOT DE FALBAIRE, *Avis aux gens de lettres*, Liège, 1770, pp. 38-39.

72. M. PELLISSON, *Les hommes de lettres au XVIII^e siècle*, Paris, 1911, pp. 86-90 ; J. LOUGH, *An Introduction to eighteenth-century France*, London, 1960, pp. 239-240, 241-243 ; MERCIER, *op. cit.*, p. 84.

qu'il cachait. Lekain et ses confrères, en refusant de jouer ses pièces, l'ont fait mourir de misère »⁷³. Le jeune Diderot a vécu de leçons de mathématiques, de traductions, de sermons pour les prédicateurs en panne d'inspiration. D'Allainval dort dans la rue, Fagan, pourtant fils du premier commis au grand bureau des consignations, en vient à demander l'aumône et, dit encore Collé, se laisse abrutir « par le vin, la crapule, la mauvaise compagnie et la misère », Grimm rapporte que Guyot de Merville, au bout du rouleau, s'est jeté à l'eau⁷⁴.

Alors ? Pour les plus démunis restent les basses besognes : pamphlets, libelles, plagiats, pornographie aident à surnager les besogneux et les irréguliers, chats maigres aux dents longues, humiliés et aigris. Certains versent dans l'abjection, se perdent dans les lieux mal famés, chez la Paris, la Carlier, la Gourdan, trichent au jeu ou se font chevaliers d'industrie. Mouhy est pilier de café, chef de claque, espion de police et proxénète, Boismorand, joueur enragé, se fait pamphlétaire à gages. Descendons d'un échelon encore pour rencontrer Ange Goudar, l'auteur de *L'Espion chinois*, qui prostitue sa femme, la belle Sara, escroque, espionne, ou Théveneau de Morande, le scandaleux pamphlétaire du *Gazétier cuirassé*, qui se fait maître-chanteur, fréquente souteneurs, prostituées et voleurs⁷⁵.

La Morlière n'était que trop enclin à se mêler à cette faune et à vivre d'expédients de plus en plus douteux. La littérature ne paie pas ? Il sera folliculaire, se fera craindre pour happer quelques pistoles, guettant les scandales et les provoquant pour attirer l'attention. Le drôle flaire les occasions, suppute le profit à tirer d'une querelle, charge sans hésiter les écrivains acclamés. Le 5 février 1748 eut lieu la première du *Denys le Tyran* de Marmontel, applaudi par un public qui criait au chef-d'œuvre et réclamait l'auteur, honneur accordé jusqu'ici au seul Voltaire, pour *Mérope*. Le bilieux La Morlière en jugea autrement et apostropha l'heureux dramaturge dans un libelle incendiaire, les

73. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. III, p. 314.

74. M. PELLISSON, *op. cit.*, pp. 165-171.

75. Voir P. ROBIQUET, *Théveneau de Morande*, Paris, 1882 ; A. GOUDAR, *L'Espion chinois*, Prés. par J.-F. Lhérété, Paris, 1990 ; F. L. MARS, « Ange Goudar, cet inconnu », *Casanova Gleanings*, 1966.

Très humbles remontrances à la cohue. Comment s'est-il trouvé tant d'imbéciles pour applaudir cette pièce ? On n'a donc pas remarqué les mauvais vers, les cinq cents lignes pillées dans *Mahomet* et *Mérope*, et ce « français du canton de Berne » ? Marmontel a ébloui un ramassis de sots, de courtauds de boutique, de batteurs de pavé. Et La Morlière se résumait :

Les fautes les plus grossières contre les principales règles du théâtre, le plagiat le plus continu et le plus maladroit, les caractères les plus faux et les plus inconséquents, en un mot, l'ensemble le plus vieux, et les expressions les plus basses qu'on puisse jamais rencontrer, [...] de vraies expressions de cuistres de collègue qui n'ont en partage qu'un style boursoufflé et une insipide métaphore ; et tout cela terminé par un dénouement faux en tout point, sans vraisemblance, mal amené, brusqué, et mutilé comme tout le reste de la pièce ⁷⁶.

Il finissait en conseillant de « laisser tomber Denys tout uniment », se réservant à la première rencontre d'administrer à ce pédant de Marmontel une volée de coups de bâton. On voit comment La Morlière entendait la critique ! Sa brochure fit assez de tapage pour que la police eût un œil sur lui : « Ce déréglé, note l'agent chargé de sa surveillance, n'a pas de domicile à lui, il demeure rue des Postes, chez la fille Robustel, sa maîtresse » ⁷⁷. Les *Très humbles remontrances* venaient s'ajouter à l'indécence des *Lauriers ecclésiastiques* : il n'en faudra guère plus, l'année suivante, pour expédier Diderot à Vincennes. Or, sur cette question de librairie se greffe, à ce moment précis, une autre affaire, cette fois de mœurs et d'escroquerie.

Le 29 février 1748, sur rapport des mouches qui surveillaient promenades et lieux publics, la police arrête un nommé Lacombe, accusé d'avoir remis au colporteur Lionnel, dans un café de la place Maubert, une douzaine d'exemplaires des *Lauriers* et quatre ou cinq douzaines des *Très humbles remontrances*, liquidés, les uns à cinquante sols, les autres à huit sols la pièce. Écroué au Châtelet et interrogé par le commissaire Delavergée, il reconnaît en avoir déjà refilé à d'autres colporteurs, et

76. *Très humbles remontrances à la cohue, au sujet de la tragédie de Denis le Tyran*, S.l.n.d., 11 p.

77. Cité par A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 25.

se fournir chez l'imprimeur Jean-François Robustel⁷⁸. Qui en est l'auteur ? Je ne sais pas, prétend Lacombe, alors qu'il loge, rue Saint-Jacques, chez certain chevalier dont il est le domestique. La police n'est pas dupe : La Morlière est bien l'auteur du roman obscène et du libelle, et un inspecteur ajoute : « On le disait aussi l'auteur d'*Angola*, mais on en doute parce que *Angola* est bien écrit » (11648, f° 51). Pauvre chevalier !

Pris la main dans le sac, Lacombe est mis sous les verrous à Fort-l'Évêque et, pressé de questions, se met à table. Oui, le chevalier tire le diable par la queue dans une chambre garnie, parce que sa famille ne lui envoie que huit cents livres par an (f° 66). Il est vrai que le respect filial ne l'étouffe pas, et qu'il emprunte « de l'argent de ses amis en leur disant qu'il le leur [rendra] quand son père [sera] mort » [f° 66]. C'est vrai, son patron a fait *Angola* et divers petits ouvrages et fricote tous les jours chez l'imprimeur Robustel. Pourquoi La Morlière a quitté les mousquetaires noirs ? Lacombe l'ignore (f° 66). Dès le 1^{er} mars, la police fait une descente chez Robustel et perquisitionne sans succès (f° 55-58). Averti, le malin avait pris ses précautions.

Pour Lacombe, les ennuis s'arrêtent là. Par bonheur, il se trouvait être le fils naturel d'un gentilhomme, M. La Roque de La Fage. Le 3 mars, celui-ci intercède en sa faveur auprès du lieutenant de police Berryer. Le garçon n'est pas vraiment coupable, il a agi sur les ordres de son maître (f° 62). Le 9, le père insiste (f° 70) et Lacombe est élargi le 15 (f° 71), trop heureux de s'en tirer à si bon compte.

Tout cela n'était pas bien grave et La Morlière en eût peut-être été quitte avec une sévère réprimande, si la police n'avait eu à connaître d'un autre de ses méfaits. L'affaire, passablement rocambolesque, en dit long sur les mœurs du chevalier, désigné comme « auteur satirique et grand libertin » (f° 51). Vers la fin de 1747, le drôle a pris dans ses filets une petite bourgeoise de dix-sept ans, Louise Fleury, épouse d'un nommé Duperron,

78. Bibliothèque de l'Arsenal, Mss 11648, f° 55,58 des Archives de la Bastille. Quelques-uns de ces textes ont déjà été publiés, de manière incomplète et parfois fantaisiste, par P. d'Estrée (*Revue Hebdomadaire*, sept. 1901, X, pp. 393-407).

marchand de vin au Soleil d'or, rue Saint-Louis-au-Marais. Le séducteur ne s'est pas contenté de planter des cornes au mari : mariée depuis moins d'un an, le 22 novembre 1746, la belle, pressée par son amant, a levé le pied le 8 octobre 1747, emportant ses effets, ses bijoux et deux mille francs, pour aller se blottir dans le nid d'amour de la rue Saint-Jacques (f^o 73). Longtemps sans nouvelles, le mari, moins inquiet de l'infidèle que de son magot, a découvert sa retraite et porte plainte, requérant l'enfermement de sa femme à la Salpêtrière. À en croire le rapport du 2 avril de l'exempt Cadot de Condé au magistrat, La Morlière n'en était pas à son coup d'essai : « On m'a assuré que c'était la troisième à qui il faisait la même chose » (f^o 80).

Pour la dame, c'est le début de pénibles tribulations, et l'on assiste à un réjouissant déballage de linge sale. Le père de Louise, Pierre Fleury, fait des pieds et des mains pour minimiser les torts de sa fille et tombe à bras raccourcis sur son gendre. Le 18 avril, il porte ses doléances devant Berryer. Ce Duperron, Monsieur le lieutenant général, quelle canaille ! Il a menti à ses beaux-parents sur l'état de ses biens, croqué la dot en quatre mois et s'est endetté de douze cents livres. Quant à la pauvre petite, il l'injurie, la roue de coups au point qu'elle a fait deux fausses couches et, « pétri des vices les plus affreux », livré « à toutes les débauches les plus crapuleuses », il finira, c'est sûr, par « lui donner une maladie vénérienne ». La Morlière n'était pas trop regardant sur le choix de ses relations ! Et ce n'est pas tout. Figurez-vous que Duperron, acoquiné avec son frère, qui ne vaut pas mieux que lui, a des fréquentations louches et, « sous prétexte de franc-maçonnerie, ils pass[ent] leur vie à des assemblées nocturnes en ville, ou [viennent] de temps en temps tenir loge chez eux » (f^o 82). Favorablement impressionné, Berryer fit conduire Louise à la Congrégation de la Croix, au faubourg Saint-Marcel (19 avril, f^o 84). Dix jours plus tard, la supérieure, M^{me} Du Châtel, apprend que la prétendue « victime innocente des fureurs de son mari » est en réalité sous le coup d'une lettre de cachet (28 avril, f^o 90). Pas question de garder chez elle une fille qui sort de l'Hôpital général ! Le 6 mai, nouvelles jérémiades du père Fleury (f^o 92-93) et enfin, le 20, la pécheresse est reçue chez les Filles de Sainte-Marie-Madeleine les Madelonnettes — sous condition que les parents

fourniront linge, vêtements, meubles et verseront une pension de quatre cent cinquante livres (f° 94, 102). *Exit* Louise Fleury, dupe des beaux discours de son séducteur.

Et le chevalier ? On avait ouvert une enquête, constaté les faits. L'inspecteur La Janière a fait savoir qu'il était de bonne famille, que son frère, conseiller au parlement de Grenoble, était en passe de devenir maître des requêtes. Il a appris que sa famille voudrait le faire rentrer en province pour l'arracher à sa vie dissolue (f° 64). Le 11 mars 1748, La Morlière reçoit un ordre de relégation à Rouen (f° 64). Aller s'enterrer dans ce trou ? Pas si bête ! Le 2 avril, un inspecteur l'a aperçu à Paris, où le gaillard « fait des friponneries considérables », et le zélé limier d'ajouter : « S'il est vrai qu'il soit désobéissant à l'ordre du roi et qu'il vous fasse plaisir de purger Paris de sa personne, j'attendrai l'honneur de vos ordres en conséquence » (f° 80).

De son côté le père, excédé des frasques de son fils, s'était décidé à agir, requérant l'emprisonnement de la femme Duperon et l'exil pour un chenapan « qui par ses débauches mérite une punition exemplaire » (f° 74). De nouveau, la pauvre Louise paie pour tout le monde. Il faut, dit le père courroucé, « séparer cette jeune femme de [mon] fils qui se livrait au désordre et au libertinage à cause d'elle » (f° 88). L'affaire avait fait du bruit et, quelques années plus tard, Bachaumont la racontera à sa manière, déformée et aggravée, tant le personnage était alors devenu fameux pour son inconduite et ses incartades de plus en plus scandaleuses⁷⁹.

79. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 8 novembre 1763, t. I, p. 327 : « L'autre tour du même homme est à l'égard d'une femme mariée, qu'il séduit également, qu'il engage à quitter son mari, marchand à la place Maubert, à lui voler tout ce qu'elle trouvera, pour vivre heureuse avec lui. Elle accepte tout : le jour pris elle part, après avoir pillé tout ce qu'elle peut, se rend dans une allée où est un jeune homme, ami de La Morlière, qu'elle savait devoir l'attendre. Elle monte dans un fiacre, elle est conduite dans un quartier isolé, où elle est introduite dans un appartement. La Morlière prend l'argent, sous prétexte de le ser-rer, sort, en laissant la femme avec le jeune homme, va chez le mari, lui conte ce qu'il a vu et ce qu'il sait du prétendu enlèvement, lui dit qu'il voit s'il n'a point été volé. Cela se reconnaît bien vite. Alors il déclare qu'il va le conduire où est sa femme : ce qu'il exécute. Le jeune homme est emprisonné comme complice du vol : La Morlière triomphe et se trouve hors de toute atteinte ».

Que faire à Rouen, loin de la capitale et de sa vie de plaisirs ? La Morlière a beau s'imposer la patience, il ronge son frein. En tout cas, il ne semble pas avoir tiré profit de la leçon, si l'on en croit les commérages des *Mémoires secrets*, qui relatent deux anecdotes édifiantes :

M. de La Morlière est un excellent comédien : étant à Rouen, où il avait un tailleur pour créancier, celui-ci le rencontre, l'aborde, lui demande sa dette. Le chevalier le regarde avec indignation, lui baragouine de l'allemand, au point d'en imposer à cet homme, qui lui demande pardon et s'en va.

Le chevalier continue son rôle de baron allemand, s'introduit chez un conseiller du parlement, séduit sa fille et lui fait un enfant, lui promettant de l'épouser. La grossesse reconnue, le conseiller est obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle, le chevalier fait écrire par un de ses amis de Paris au père qu'il se défie d'un certain baron allemand, qui n'est autre que La Morlière. Étonnement du conseiller, qui se met en garde. Les couches se font sourdement, et sous quelque prétexte on renvoie le prétendant. Celui-ci continue ses assiduités auprès de la fille, qui veut à toute force l'épouser. Dans cet intervalle, il se présente un parti qu'on propose au père : il accepte, mais ne peut déterminer sa fille. La Morlière tient bon, se présente toujours pour tenir sa parole, et fait arriver lettres sur lettres qui confirment que c'est un imposteur, qu'on craigne tout de lui, qu'il est homme à déshonorer une fille et à le publier ; qu'il faut éconduire un pareil scélérat à prix d'argent. Le père le tire à part, lui déclare qu'il lui donnera dix mille francs, s'il veut se désister, tenir le secret et laisser faire le mariage de sa fille. Il éloigne bien loin la proposition : dix mille francs à un homme comme lui ! Bref, on lui en offre trente, qu'il accepte et délègue⁸⁰.

Se non è vero... On ne prête qu'aux riches, et le chevalier s'était fait une réputation qui invitait à lui endosser toutes les turpitudes. D'ailleurs ses louches combines ne l'empêchaient pas de regretter l'air de Paris, où un homme comme lui savait devoir trouver plus de ressources. Il résolut donc de rompre son ban et regagna clandestinement la capitale. Pas pour longtemps : le 18 septembre 1748, il est reconnu, appréhendé et écroué au Petit Châtelet (f^o 107).

Il était fait comme un rat, mais non disposé à battre sa coulpe en implorant la clémence. Tout au contraire, dès le sur-

80. *Mémoires secrets*, t. I, pp. 325-326.

lendemain, d'une petite écriture fine et régulière qui inspire confiance et dénonce une bonne éducation, il s'adresse au lieutenant de police avec aplomb et le prend de haut, en homme à qui l'on a manqué d'égards :

Des affaires d'intérêt de la dernière importance et l'envie de solliciter mon rappel m'ayant engagé à venir pour quelques jours à Paris, m'ont mis dans le cas, je l'avoue, de contrevenir à l'ordre du roi. Je pourrais dire que j'en ai été assez durement puni par la façon scandaleuse dont j'ai été arrêté, plus digne en effet d'un malfaiteur que d'un homme de ma sorte. Je pourrais ajouter quelques plaintes sur le motif singulier qui m'a attiré cet ordre et qui a engagé à sévir contre moi avec une opiniâtreté si marquée. Mais je ne me permettrai point là-dessus la moindre réflexion, et je me bornerai à vous demander la justice que je sais qu'il dépend de vous de me rendre et que tout galant homme est en droit d'attendre d'un homme en place qui est fait pour l'administrer.

Si on trouve que la peine n'ait pas encore égalé le crime et que je n'aie point mérité mon rappel, je demande à retourner à Rouen, le lieu de mon exil, sous la soumission que je ferai de partir de Paris, dans le temps qui me sera fixé. C'est la grâce que j'attends de vous, Monsieur, aussi bien que celle de vous assurer de mon respect à la sortie. J'ose me flatter que, quand j'aurai l'honneur d'être connu de vous, peut-être changerez-vous de façon de penser sur mon compte (21 septembre 1748, f° 109).

Berryer en avait entendu d'autres et ne prit pas la peine de répondre. Le 26 septembre, La Morlière revient à la charge sans se départir de son assurance. Bien sûr, il a eu tort de rentrer à Paris, mais le crime est-il si grave ? D'ailleurs l'exil pour une malheureuse brochure où il a quelque peu malmené un auteur, est-ce bien raisonnable ?

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire au sujet de ma détention et j'imaginai que si je n'étais pas actuellement dans le cas d'attendre une réponse de vous, au moins vous auriez la bonté de faire attention à la justice de mes raisons et de vous décider en conséquence.

Je vous crois trop de droiture et de discernement pour me confondre avec un tas de gens que vous oubliez dans ce séjour d'infamie. Pour moi, je ne crois point du tout être fait pour l'être ; et sans avoir l'honneur d'être particulièrement connu de vous, j'en attends la justice que tout honnête homme est en droit d'en réclamer.

Dans une autre saison que celle-ci, nombre de gens de distinction qui sont absents vous rendraient de moi un témoignage bien

différent des mauvais propos dont vous pouvez avoir été obsédé sur mon compte ; mais je croirais vous faire injure d'imaginer que la justice ait besoin de recommandation auprès de vous, lorsque sa voix seule doit suffire pour être entendue d'un magistrat qui a de l'honneur et de la probité.

Je n'entrerai dans aucune justification à mon sujet. Vous devez sentir par vous-même la frivolité du cas qui m'a attiré un ordre dont la conduite et la vie que je menais me mettaient fort à l'abri ; et effectivement il paraît bien singulier à tout Paris que la critique de *Denys le Tyran* ait pu avoir de pareilles suites, surtout vis-à-vis d'un homme bien né et dont la famille mérite, je crois, quelque considération. Au reste, j'ai désobéi, je l'avoue, et les ordres du roi doivent être sacrés, quel que soit le motif qui les ait occasionnés. Il me serait aisé de dire pour mon excuse que mon voyage à Paris ne doit être que de quelques jours, que j'y venais pour ramasser quelques pièces importantes concernant l'*Histoire de la marine* à laquelle je travaille, et dont M. de Maurepas (le ministre) doit être informé ; que d'ailleurs je n'y suis venu que sur la parole de quelqu'un qui était d'accord avec moi ; mais c'est un détail de mauvaise manœuvre et de perfidie que je me réserve à vous faire de vive voix, sauf à vous après cela de le châtier, si bon vous semble. Quant à moi, je conviens, de bonne foi, de mon tort, et j'offre de subir de moi-même mon exil une seconde fois, comme c'est l'usage en pareille occasion et au temps qu'on voudra me prescrire.

Je vous prie instamment, Monsieur, de vouloir bien faire attention à mes raisons, et de me rendre la justice que je vous demande. J'ai des affaires à Rouen et même des vues d'établissement en général⁸¹, que mon séjour ici peut faire manquer totalement : je ne dois point être oublié ici, dès que je me soumetts de moi-même à ce qu'on propose à tous les autres en pareil cas ; et plutôt que de demeurer davantage dans un séjour si déshonorant, je suis résolu de m'adresser à tout le monde, et d'employer les voies les plus extrêmes, pour faire décider le châtiment qui peut convenir à ma faute (f^o 111-112).

Le gaillard ne manquait pas de toupet ! Le même jour, il s'adressait encore à Rossignol, premier secrétaire de Berryer, pour exiger que le porteur de ses lettres pût rencontrer le lieutenant de police et réclamer réponse. Allait-on le laisser moisir dans un séjour qui lui avait été — Dieu merci ! « jusqu'alors inconnu » (f^o 113) ? À force de ruminer entre quatre murs, La Morlière comprit qu'il fallait lâcher du lest, cesser de jouer les

81. Sans doute une allusion à son éventuel mariage avec la fille engrossée.

innocents opprimés et admettre qu'il ne devait pas l'exil uniquement à sa brochure contre *Denys le Tyran*. Le 30 septembre, il est enfin question de l'affaire Duperron. Cette fois, il adopte le ton de calme dignité du juste persécuté pour une peccadille :

Si l'idée qu'on doit avoir de la probité d'un magistrat et d'un homme en place, ne servait en quelque façon à calmer mes inquiétudes, je ne serais point tranquille sur les suites d'une affaire qui, quoique très rémissible à certains égards, pouvait devenir fâcheuse par les mauvaises impressions qu'on vous a données sur mon compte : je sais actuellement à n'en pouvoir douter le portrait qu'on vous a fait de moi, et les couleurs qu'on y a employées, je n'ignore même pas absolument d'où partent les bons offices, mais je méprise trop cette espèce de délateurs pour user de récrimination, et je ne me permettrai pas là-dessus le moindre acte de ressentiment. À l'égard de ma justification vis-à-vis de vous, Monsieur, elle sera simple et telle qu'elle convient à un homme d'honneur qui ne connaît ni les détours ni l'artifice, et qui demande simplement que les choses soient appréciées à leur juste valeur.

Je sais que mes deux plus grands griefs, ensuite de la désobéissance, sont l'idée qu'on vous a donnée que j'étais brouillé avec ma famille et l'histoire du prétendu enlèvement d'une femme qu'on a trouvé bon d'embellir de mille circonstances aussi fausses qu'impudentes.

À l'égard du premier article, il me sera bien aisé de vous prouver l'imposture de ce rapport par des lettres que j'ai reçues et que je reçois tous les jours, qui indiquent le contraire. Il est vrai que mes parents avaient été fort étonnés de ma lettre d'exil⁸² et que, ne pouvant pas se persuader que la critique d'une pièce de théâtre suffit pour engager avec tant de précipitation contre un homme bien né, ils craignirent qu'on n'eût trouvé dans ma conduite quelque fait lâche et déshonorant pour eux. Sur ce principe, ils me conseillaient de m'absenter de Paris pour quelque temps et de n'y point revenir que je n'eusse obtenu la révocation de l'ordre du roi. Mais ils sont bien éloignés de désirer que je le quitte pour toujours, lorsque, au contraire, ils savent que je travaille à quelque chose de sérieux, et que c'est ici le seul endroit où mes talents puissent m'être de quelque utilité.

À l'égard de l'article de l'enlèvement prétendu de cette femme, jamais on ne s'est avisé, je crois, d'attacher tant de conséquence à une vétille de cette espèce. Et, sans avouer ici aucune des imputations dont on m'a chargé, quel est l'homme qui a jamais refusé

82. Sollicitée par M. de La Morlière lui-même ! Le chevalier ne manque pas d'aplomb.

sa porte à une femme aimable qui vient lui demander asile ? Qui est-ce qui ignore qu'aujourd'hui rien n'est si commun et si excusé dans le monde que ces espèces de choix libres ? Et combien d'époux du plus haut étage feraient entendre leurs plaintes, s'ils n'étaient bien certains qu'ils n'exciteraient que la risée, et point du tout la pitié ni la vengeance du public ! Vous ne saurez disconvenir en vous-même, Monsieur, que tous les gens d'une certaine façon regardent ces sortes d'aventures sous le même point de vue que je viens de vous les présenter.

D'ailleurs, à regarder la chose juridiquement, vous savez mieux que moi qu'il n'y eut jamais de rapt, ni de séduction vis-à-vis d'une femme mariée, ni de rapt de force, lorsqu'il est manifestement prouvé qu'elle a fait toutes les avances pour son évasion.

Pour ce qui est du procès criminel intenté contre moi et de toutes les impuissantes criailles du mari et autres canailles semblables, j'ai eu dans la minute un arrêt du parlement qui les a déboutés et arrêté leurs menées, sans que je me sois donné la peine de me justifier vis-à-vis de pareilles gens ; et comme toutes les preuves étaient vicieuses et imparfaites, tout est tourné à leur confusion, comme cela arrive toujours. D'ailleurs la loi est positive et formelle : en reprenant sa femme, comme il a fait en dernier lieu, toute procédure criminelle ou toutes autres tombent nécessairement, et tout ce qui s'est passé antérieurement est regardé comme non avenu.

En voilà assez pour tranquilliser ceux qui peuvent prendre intérêt à ce qui me regarde, et, quant à moi, j'ai pris mon parti là-dessus et je ne pense pas plus à tous ces gens-là que s'ils étaient à la terre australe.

Voilà, Monsieur, ce que je voulais avoir l'honneur de vous dire pour ma justification vis-à-vis de vous. Je vous demande mille pardons d'une lettre si longue et si ennuyeuse, mais je suis trop empressé d'avoir votre estime, pour négliger rien de ce qui peut me la faire obtenir ; actuellement j'attends mon élargissement de votre bonté, et lorsque j'aurai l'honneur d'être connu de vous, ce que j'espère que vous voudrez bien me permettre, je me flatte que vous ne me refuserez pas votre protection, pour avoir absolument mon rappel (f^o 115-116).

Attachant autoportrait : ni souci de justification ni sens moral, un cynisme tranquille, une morgue dédaigneuse à l'égard de ses victimes et, comme chez tous les coquins, une excellente connaissance des lois et l'art de les utiliser à son avantage : la carrière du chevalier s'annonçait prometteuse.

Ses manœuvres réussirent. Le 2 octobre, Berryer signe l'ordre d'élargissement, remis le 5 au prisonnier : La Morlière était

libre, à condition de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et de se retirer à Grenoble (f^o 117). On imagine la mercuriale qui l'attendait. Il prit le parti de se tenir tranquille, jouant au fils prodigue et promettant de s'amender. Il mit trois mois à persuader les siens de ses bonnes résolutions. N'avait-il pas d'ailleurs son grand projet d'*Histoire de la marine* — qui ne devait jamais voir le jour ? Il dut parler de ses ambitions littéraires, rappeler le succès d'*Angola*. Allait-on l'enterrer à Grenoble ? Le reste, mon Dieu, des péchés véniels, intempérance et feu de jeunesse... Il sut convaincre. Le 9 janvier 1749, son père pria Berryer d'obtenir du ministre Maurepas la révocation de la lettre de cachet. « Sa famille y consent, concluait-il, dans l'espérance qu'il changera totalement de conduite » (f^o 119). Berryer fit le nécessaire. L'ordre d'exil fut révoqué le 11 janvier, remis le 20 (f^o 121) au pénitent qui piaffait d'impatience. Les dernières recommandations du bon père, les dernières promesses du pécheur repentant, et fouette, cocher ! La Morlière regagnait Paris les dents aiguës, plus décidé que jamais à s'y faire une place au soleil et à faire voir de quoi il était capable.

On le revit donc flâner dans les rues, le nez au vent, abordant l'un, saluant l'autre, l'œil allumé au passage des femmes. Les notes de police nous renseignent : bien vêtu, élégant, hâbleur et effronté, sa croix du Christ du Portugal sur la poitrine, il allait d'un pas fier, toisant les passants, la main sur la poignée de la longue épée qui lui battait les talons⁸³. On le retrouva bientôt avec des auteurs mal famés, comme Mouhy, ou débutants, comme le jeune Palissot, qui allait faire représenter son *Ninus*. Il connaît les cafés, hante les salles d'armes au public interlope, où il suit les assauts d'un œil critique, les tripots où se pratiquent le biribi et le pharaon, se faufile en familier dans les coulisses, car le drôle apprécie les actrices autant que le théâtre.

Son exil à Grenoble lui avait laissé le loisir de rêver à un nouveau roman. S'il parvenait un jour, ce serait n'est-ce pas ? — par la littérature. Acquérir une notoriété, être admiré,

83. A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 25.

rafler peut-être une pension ou un emploi, pouvoir renoncer aux combines qui l'avaient nourri jusqu'ici — bref, faire peu neuve avant qu'il fût trop tard. À la fin de 1749 parut *Mirza-Nadir*, en quatre parties⁸⁴.

La Morlière y revenait à la formule exploitée dans *Mylord Stanley*. Loin de lui, dit-il dans la dédicace à la duchesse de La Vallière, l'idée commune à tant d'auteurs qui prétendent intéresser par « le récit fade et languissant de quelques intrigues subalternes ». Lui allait montrer « des malheurs imprévus et accablants... l'enchaînement d'une destinée inévitable » exposés dans des mémoires manuscrits dont il se bornait à être l'éditeur — c'était sa recette, passablement éculée puisqu'entre 1700 et 1750, sur 946 romans, 200 se donnent pour des mémoires⁸⁵.

L'intrigue se fait ici tellement embrouillée, multipliant complications, rebondissements, surprises et histoires intercalées, qu'elle devient impossible à résumer. Le héros, le marquis de Saint-T..., connaît toutes les souffrances de l'amour, tous les paroxysmes d'une passion incontrôlable qui le mènera jusqu'en Perse à la poursuite d'une esclave grecque enlevée par un bacha, qui n'est autre que la belle Sébastide, jadis éloignée par sa mère jalouse de sa beauté, ravie par des pirates, vendue, enfermée dans un sérail. À ces aventures innombrables s'ajoutent, dans des récits intercalés, celles de l'infortunée doña Laura, du cruel don Juan, de l'aimable Alphonse ou du courageux Valcourt, tous victimes du même destin acharné à les perdre ou à les soumettre à de terribles épreuves. Après avoir fidèlement servi le conquérant Nadir-Chah, Saint-T... épouse enfin l'aimée et devient Mirza-Nadir, émir et gouverneur de Candahar.

Le récit se situait dans un passé tout proche. Thamasp-koulikhan, chef de brigands devenu général d'aventure, s'était proclamé roi de Perse en 1736, avant d'envahir l'Afghanistan et l'Indoustan, de mettre Delhi à feu et à sang, et d'être, en 1747,

84. *Mirza-Nadir, ou Mémoires et aventures du marquis de Saint-T..., gouverneur pour le Roi de Perse de la ville et du pays de Candahar*, À La Haye, 1749, 4 vol. La publication est annoncée dans le *Mercur de France* de janvier 1750, p. 185.

85. Voir G. MAY, *op. cit.*, p. 144.

assassiné par les officiers de sa garde révoltés par sa férocité. Ce personnage qui se plaisait à faire dresser sur son chemin des pyramides de têtes humaines et que l'*Encyclopédie* dit « chargé de crimes », La Morlière l'appelle, sur la foi de ses sources⁸⁶, « ce grand prince... le héros du siècle », conquérant magnanime et superbe.

On s'épuise cette fois à suivre les personnages en France, à Malte, en Morée, en Espagne, en Turquie, en Perse, en Indoustan. La Morlière, dans ce roman dont le sous-titre même *Mémoires et aventures* — évoquait Prévost, élargissait démesurément le cadre géographique et accumulait aventures bizarres, hasards incroyables, scènes sanglantes et terribles, tout en faisant place à un exotisme qui agaçait certains lecteurs. L'irascible Fougeret de Monbron songe à La Morlière quand il écrit dans son *Cosmopolite* :

Il n'est pas hors de propos que je détrompe les gens trop crédules sur les bonnes fortunes que maints rhapsodistes ont prêtées aux héros de leur imagination, tant dans le harem du Grand Seigneur que dans ceux des bachas et riches particuliers. Toutes ces échelles de corde, toutes ces odalisques déflorées ou enlevées, sont des contes que ces faméliques auteurs controuvent pour remplir une misérable feuille qui est leur gagne-pain. Ce qui donne lieu à tant de mauvais écrits, c'est le goût dominant que l'on a pour les aventures extraordinaires et surnaturelles⁸⁷.

Plus que jamais l'intrigue serpente, se divise, les digressions abondent, les amours maudites se multiplient selon la démarche mise au point dans *Mylord Stanley* et, à vingt reprises, les héros lèvent le poing vers le ciel, déplorent la force des passions qui les précipitent, gémissent sous le poids d'une impitoyable destinée. En mille pages, c'est long, et le lecteur se fatigue à suivre

86. La Morlière a pu connaître deux histoires anonymes de Nadir-Chah : l'*Histoire de Thamas Kouli Khan, sopher de Perse* (1741-1742, 2 vol.) et l'*Histoire de Thamas Kouli Khan, roi de Perse* (1743). Mais il a probablement utilisé surtout le livre de Jean OTTER, *Voyage en Turquie et en Perse, avec une relation des expéditions de Thamas Koulikan* (1748, 2 vol.) qui, comme le roman, s'arrête à la conquête de l'Indoustan, Fréron rendra compte favorablement de l'ouvrage (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, V, 1751, pp. 289-314).

87. *Le Cosmopolite ou le Citoyen du monde*, Publ. par R. TROUSSON, Bordeaux, Ducros, 1970, pp. 48-49.

ces infatigables victimes d'une cruelle Providence dont les décrets demeurent plus que jamais insondables. Curieusement, certains liront l'ouvrage comme un livre d'histoire, « quoiqu'on ne puisse guère compter sur sa véracité »⁸⁸.

Mirza-Nadir n'éveilla guère d'échos et n'eut même pas, à la différence de *Mylord Stanley* ou des *Lauriers ecclésiastiques*, les honneurs de la réédition⁸⁹. La Morlière retrouverait-il jamais la chance d'*Angola*? Il commençait à comprendre que la fortune ne lui viendrait pas de ses romans : il renonça au genre pendant une vingtaine d'années, se rabattant sur des moyens d'existence moins nobles, mais plus immédiatement assurés.

Il s'intéressait depuis toujours au théâtre, fût-ce pour déchirer les auteurs. Or on employait volontiers des hommes de sa trempe pour faire réussir ou tomber une pièce. Le rôle de chef de cabale lui allait comme un gant et l'industriel chevalier s'avisait qu'en régnant sur le parterre, il deviendrait une puissance avec laquelle il faudrait compter. Pendant plus de dix ans⁹⁰, tantôt aux Italiens, tantôt à la Comédie Française, il fera la pluie et le beau temps. Ses débuts sont encourageants, puisque Voltaire lui-même ne dédaigne pas de l'utiliser. Le 29 août 1748, pour la première de *Sémiramis*, le grand homme a acheté des billets d'avance et les a distribués à ses « claqueurs » menés par La Morlière. La pièce ne tomba pas, mais la bataille fut chaude, les applaudissements couvrant finalement les murmures et quelques sifflets⁹¹.

Entouré de ses séides, pour la plupart jeunes gens faméliques, clerks de procureurs, basochiens sans le sou⁹², le chevalier attendait le moment propice pour donner le départ des huées ou des bravos, d'autant plus à l'aise que les salles de spectacle

88. CHAUDON et DELANDINE, *op. cit.*, t. XII, p. 235.

89. Encore que l'ouvrage se rencontre dans quinze des bibliothèques explorées par D. MORNET (*op. cit.*, p. 474).

90. Et non « pendant cinquante ans » (E. HENRIOT, *op. cit.*, p. 2907).

91. VOLTAIRE, *Sémiramis*, Éd. crit. par J.-J. Olivier, Paris, Droz, 1946, p. XVII. *La Correspondance complète* de Voltaire (Best. D, 3545, t. X, p. 159) situe vers 1747 un billet à Baculard d'Arnaud : « J'ai envoyé à M. le chevalier de La Morlière les seuls billets que j'eusse ». Cette première mention ferait plutôt allusion à la représentation de *Sémiramis*.

92. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, pp. 349-350.

n'étaient guère alors des lieux de silence et de recueillement. Il y a quelques années, rappelle Diderot à M^{me} Riccoboni,

... nos théâtres étaient des lieux de tumulte, les têtes les plus froides s'échauffaient en y entrant, et les hommes sensés y partageaient plus ou moins le transport des fous. On entendait d'un côté *place aux dames*, d'un autre côté, *haut les bras, monsieur l'abbé* ; ailleurs, *à bas le chapeau*, de tous côtés, *paix là, paix la cabale*. On s'agitait, on se remuait, on se poussait. L'âme était mise hors d'elle-même. [...] La pièce commençait avec peine, était souvent interrompue ; mais survenait-il un bel endroit ? C'était un fracas incroyable. Les bis se redemandaient sans fin, on s'enthousiasmait de l'auteur, de l'acteur et de l'actrice. L'enjouement passait du parterre à l'amphithéâtre, et de l'amphithéâtre aux loges. On était arrivé avec chaleur, on s'en retournait dans l'ivresse. Les uns allaient chez les filles, les autres se répandaient dans le monde, c'était comme un orage qui allait se dissiper au loin, et dont le murmure durait encore longtemps après qu'il s'était écarté⁹³.

En peu de temps, l'habile La Morlière mit au point sa stratégie. Il tenait son quartier général au célèbre café Procope, où s'apercevaient Duclos, Fréret, Marmontel, Crébillon, Moncrif ou Nivelles de La Chaussée, voire Jean-Jacques ou Diderot⁹⁴. Dans cette « salle d'escrime littéraire », comme l'appelle Suard, on était sûr de le rencontrer à la veille de quelque grande bataille :

Le chevalier de La Morlière était un des professeurs de cette école. Dès qu'il paraissait, un cercle de néophytes se formait autour de lui ; affable avec dignité, il accueillait l'un d'un coup d'œil, faisait rougir d'une vanité modeste celui à qui il adressait la parole, les endoctrinait tous. Il jugeait d'un trait l'ouvrage nouveau, annonçait le succès ou la chute de la pièce de théâtre qu'on préparait, racontait l'anecdote du jour ou de la nuit, en faisait quand il n'en savait pas, ou qu'il en avait besoin pour ses vues ; tranchant sur tout, il parlait avec la même familiarité d'un bon livre qu'il n'était pas en état de lire, et d'un homme en place qu'il n'avait jamais approché. Un ton moitié d'homme du monde, moitié d'homme de lettres, donnait un certain poids à ses paroles ; et je ne sais quel ordre étranger dont il cachait avec soin

93. *DPV*, t. X, p. 441.

94. J. MOURA et P. LOUVET, *Le Café Procope*, Paris, 1929, p. 111.

la croix, et étalait avec le même soin le cordon, complétait le charme⁹⁵.

Le jour de la représentation, il haranguait une dernière fois, encourageait les hésitants, persuadait les naïfs qui écoutaient, le nez en l'air, sa poétique de circonstance. Fallait-il soutenir une tragédie prétendue nouvelle, mais rapiécage de situations éculées et de caractères convenus ? C'était le genre grec, du Racine. Le payait-on pour applaudir une pièce boursoufflée, aux héros outrés, grimpés sur des échasses ? C'était, morbleu ! du pur Corneille. Il savait flatter, emporter les suffrages des indécis, ébaubir les crédules, impressionner les timides en flattant de la main le pomeau de sa rapière⁹⁶. C'était un terrible homme que ce poéticien-là ! S'il manquait de vrai talent, il ne manquait pas d'esprit, et il y joignait l'aplomb, une autorité de matamore, la menace aisée.

Il n'en fallait pas tant pour effrayer les enfants du Parnasse, gent timorée, qu'il rançonnait en flibustier des coulisses, prélevant sa dime, en proxénète des lettres, sur quiconque taquinait Thalie ou Melpomène. « Il mettait tous les auteurs à contribution, rapporte Favart, et celui qui n'avait pas le moyen de lui payer le tribut qu'il exigeait pour faire réussir un ouvrage, pouvait compter sur une chute inévitable »⁹⁷. À qui ambitionnait la carrière du théâtre, il offrait ainsi, comme un condottiere, la paix ou la guerre, et l'impécunieux trouvait en lui une nouvelle raison de maudire sa pauvreté. On était pour ou contre lui, et il ne faisait point de quartier.

Pauvres rapines ! Les auteurs, surtout débutants, ne jettent pas l'or par poignées. Le chevalier, à l'affût d'un meilleur profit, en attendant se gobergeait gratis ici et là, ou empruntait une pincée de louis sans terme de remboursement. À son activité d'écumeur des lettres, il joignit bientôt la spéculation sur les bil-

95. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 347. On trouve le même texte chez SAUTREAU DE MARSY, *Tablettes d'un curieux, ou Variétés historiques, littéraires et morales*, Bruxelles-Paris, 1789, t. II, pp. 81-83.

96. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, pp. 348-349.

97. C. S. FAVART, *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et anecdotes*, Paris, 1808, 3 vol., t. II, p. 21.

lets de parterre, dont il avait obtenu la gérance⁹⁸. Petits gains qui ne faisaient pas de lui un Crésus, et il enrageait, quand il avait payé sa blanchisseuse et jeté quelques pistoles à sa troupe, de ne plus trouver que piécettes au fond de sa poche et d'avoir à recommencer toujours son boniment de forain.

L'ancien fils de famille prenait les allures équivoques d'un César de Bazan aux bottes crottées, gueux avec jactance, écornifleur et brelandier, escroc quand il pouvait, maître-chanteur à l'occasion. Avec cela, les façons d'un homme qui n'aime pas qu'on le regarde sous le nez, toujours prêt à mettre flamberge au vent. Ses manières de capitaine imposaient aux pacifiques, mais était-il vraiment si brave et chatouilleux sur l'honneur ? C'est un homme, dit Collé, « qui ne parle que de coups d'épée, jusqu'au moment qu'on lui donne des coups de bâton ». De tous ses contemporains, Diderot a laissé de lui le meilleur portrait, dans son *Neveu de Rameau*, où il méritait de figurer :

Ce chevalier de La Morlière qui retape son chapeau sur son oreille, qui porte la tête au vent, qui vous regarde le passant par dessus l'épaule, qui fait battre une longue épée sur sa cuisse, qui a l'insulte toute prête pour celui qui n'en porte point, et qui semble adresser un défi à tout venant, que fait-il ? Tout ce qu'il peut pour se persuader qu'il est un homme de cœur ; mais il est lâche. Offrez-lui une croquignole sur le bout du nez, et il la recevra avec douceur. Voulez-vous lui faire baisser le ton, élevez-le. Montrez-lui votre canne, ou appliquez votre pied entre ses fesses ; tout étonné de se trouver un lâche, il vous demandera qui est-ce qui vous l'a appris ? d'où vous le savez ? Lui-même l'ignorait le moment précédent ; une longue et habituelle singerie de bravoure lui en avait imposé. Il avait tant fait les mines qu'il se croyait la chose⁹⁹.

Peut-être, mais Collé se confiait à son journal et Diderot à la postérité. Les autres tremblent, à tort ou à raison. Quand il

98. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 344, repris par E. HENRIOT (*op. cit.*, p. 210) et O. UZANNE (*op. cit.*, p. XXXII).

99. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. I, p. 382 ; *DPV*, t. XII, pp. 119-120. Ailleurs, Diderot écrit encore : « Personne n'a autant d'humeur, pas même une jolie femme qui se lève avec un bouton sur le nez, qu'un auteur menacé de survivre à sa réputation, témoins Marivaux et Crébillon le fils ». Une variante dit : « témoins La Morlière et Réaumur » (*ibid.*, t. XII, p. 74).

n'est pas à son poste, au milieu du parterre, il est à sa table, à brocher quelque pamphlet, à baver sur un succès. Les gens de lettres, il est vrai, avaient alors l'humeur batailleuse et la plume empoisonnée, l'abbé Iraitlh en témoigne dans son histoire des querelles littéraires. Voltaire en découd avec Jean-Baptiste Rousseau, Desfontaines ou Maupertuis, traîne Fréron dans la boue avec *L'Écossaise*, la brouille de Jean-Jacques avec Diderot ou Hume s'étale en public, Palissot charge la « secte » dans *Les Philosophes*. Blin de Sainmore, raconte Grimm, mécontent d'un article de La Harpe, le rosse d'importance et « le sauce un peu dans le ruisseau ». En 1748, rapportent les notes de police, Marmontel s'est pris de querelle avec Fréron et ils ont mis l'épée à la main¹⁰⁰, *Genus irritabile vatum* ! La carrière d'Aristarque n'était pas de tout repos.

Voltaire n'approchait La Morlière qu'avec des pincettes, mais n'hésitait pas à se servir de lui. Il était à peu près seul à l'abri de ses morsures, soit que La Morlière eût pour lui une réelle admiration, soit que le gibier parût trop gros, même à son appétit vorace. « Il s'était d'abord mis, dit Suard, à la solde d'un poète immortel, qui ne dédaignait pas les petits moyens pour s'assurer de grands succès »¹⁰¹. Aussi le chevalier, d'ordinaire si atrabilaire, se fait-il tout miel pour chanter par trois fois le los du grand homme.

Ce furent d'abord des *Réflexions sur la tragédie d'Oreste* où, se défendant d'écrire pour le vulgaire, La Morlière reprenait l'épigraphe des *Pensées philosophiques* : *Piscis hic non est omnium*¹⁰². Il se déclarait, pour la tragédie, partisan de la terreur, « le ressort le plus noble », et dédaignait les complications et les épisodes. Or voyez Crébillon dans *Électre*. Il n'a rien compris aux anciens, trop grandi son Palamède, introduit un « amour carré » et rendu *Électre* amoureuse : « Quel crime de lèse-antiquité ! La femme la plus féroce de tout le théâtre

100. GRIMM, *Correspondance littéraire*, t. X, p. 370 ; R. DARNTON, « Les encyclopédistes et la police », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, I, 1986, p. 105.

101. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 342.

102. *Réflexions sur la tragédie d'Oreste, où se trouve placé naturellement l'essai d'un parallèle de cette pièce avec l'Electre de M. de C...* S.l.n.d. [1750], 47 p.

ancien, ouvre indignement son cœur à l'amour ». Et puis, trop de lyrisme, des fautes de style, des platitudes, ici et là « un barbarisme effroyable » et un songe de Clytemnestre qui est « une vraie prosopopée d'écolier ». Mais voyez M. de Voltaire, continuait ce critique impartial : des caractères admirables, un ton soutenu, des images sublimes, partout le respect de l'antiquité. L'auteur d'*Oreste* pouvait être satisfait de la péroraison :

La marche de la tragédie d'*Oreste* est la plus simple et la plus belle dont on puisse jamais concevoir l'idée ; c'est du Sophocle dans toute sa majesté et toute sa gloire. [...] Pour ce qui regarde le mécanisme du vers, la force de l'expression, la beauté du coloris, et surtout l'étendue du génie, M. de Voltaire est aujourd'hui d'une vivacité égale à celle du temps où il a donné ces chefs-d'œuvre admirables qui ont fait les délices des étrangers et de ses concitoyens, et plus encore l'honneur de sa patrie.

La Morlière reprit l'encensoir en 1752 pour la représentation, le 17 août, d'*Amélie ou le Duc de Foix*¹⁰³, qui porte « le cachet éclatant du grand maître ». Le chevalier faisait preuve d'une science approfondie du théâtre, analysait la pièce scène par scène, jugeait le mouvement, le style, les caractères, admirant que Voltaire ait su livrer ses personnages à la « férocité » et à l'« emportement » tout en leur conservant « un fond de vertu et d'humanité ». Il finissait en le félicitant d'avoir traité un sujet emprunté à l'histoire nationale au lieu de ressasser la sempiternelle mythologie : cette pièce « est écrite pour nous et non comme les anciens, ce sont nos mœurs et notre caractère ». La Morlière fera encore, trois ans plus tard, l'éloge de *L'Orphelin de la Chine*¹⁰⁴, sans baisser le ton d'une octave : « Je me trompe fort, dit-il, ou cette tragédie sera mise au rang des plus belles de l'auteur. Tous les genres de beauté s'y trouvent ». Soucieux d'équité, il concède « quelques scènes de remplissage », mais qui ne demandent que de légères retouches. Bref : « C'est M. de Voltaire, mais M. de Voltaire dans ses plus grands coups de feu et de génie ».

103. *Observations sur la tragédie du Duc de Foix de M. de Voltaire*, S.l., 1752, 42 p.

104. *Analyse de la tragédie de l'Orphelin de la Chine, par M. le Chev[alier] de La Morlière*, La Haye-Paris, 1755, 43 p.

Ces feux d'artifice étaient faits pour plaire au maître, même si le public n'était pas dupe. La grande épée tenait en respect les railleurs, mais n'empêchait pas de courir les épigrammes anonymes. Celle-ci, par exemple, colportée par Raynal :

Dans un libelle hebdomadaire,
 Sur Arouet Fréron vomit le fiel.
 Dans les cafés d'Angola le beau-père
 L'élève au dix-septième ciel.
 Or, dites-moi, pour le divin Voltaire,
 Lequel doit être un plus sensible affront :
 D'être prôné par La Morlière
 Du déchiré par la main de Fréron ?

Ou encore celle-ci, qui le montre tout ensemble haï, méprisé et redouté :

Cet homme à l'œil hagard, au ris sardonien,
 Comique plat, sifflé par le parterre,
 Méprisé, bafoué, sans en être moins vain,
 Dans ses romans effronté plagiaire,
 Toujours ardent à nuire à son prochain,
 Distille en vain partout son venin satirique.
 On rit de ses efforts loin de s'en effrayer ;
 Dans les accès de la fièvre cynique,
 Il voudrait mordre, et ne fait qu'aboyer¹⁰⁵.

Pour Voltaire, les fleurs et les couronnes ; aux autres il réservait son fiel, acharné à déconsidérer, à couler à fond l'adversaire. Ses charges contre *Denys le Tyran* lui avaient valu ses premiers démêlés avec la police et depuis il n'oubliait pas Marmontel dans ses prières. Il le fit bien voir en 1752 quand, à la première des *Héraclides*, il lança contre lui une *Lettre de M. Racine fils*, où l'héritier du grand tragique était censé prier Marmontel de retoucher l'*Iphigénie* de son père. Marmontel lui répondait modestement, espérant avoir réussi dans sa tâche. De Clytemnestre, grand caractère, disait-il, j'ai fait Dejanire, « une bavarde, une criailleuse impitoyable » ; Agamemnon est devenu Démophon, « vieillard imbécile », du héros Achille j'ai

105. RAYNAL, *op. cit.*, 19 août 1754, p. 175.

tiré mon Sténelus, un capon, et de l'Iphigénie de votre illustre père, j'ai fait mon Olympie, une vierge hommase. Êtes-vous satisfait ? « L'adresse est de présenter les choses dans un jour différent, quelquefois même plus avantageux, et de paraître devoir tout à son invention, lorsqu'on n'est tout au plus qu'un imitateur servile »¹⁰⁶. C'était féroce, mais non sans brio. On trouvait d'ailleurs la même opinion chez Fréron, qui contestait cependant la brochure de La Morlière en lui signalant que la pièce de Marmontel s'inspirait surtout des *Héraclides* de De Brie et de celles de feu Danchet¹⁰⁷. Du ruisseau d'où il était contraint de lancer ses attaques, La Morlière envoyait Fréron, haï certes et méprisé par les philosophes, mais cependant redoutable et qui, avec son périodique, avait pignon sur rue. Patience, son jour viendrait...

Toute réputation montante lui faisait dresser l'oreille, saisir la chance de se faire connaître en profitant de l'ascension des autres. Dans la fameuse querelle des Bouffons, La Morlière s'est tenu coi, peu croque-notes peut-être, mais cependant partisan de Rameau, dont il faisait l'éloge dans *Angola*. Lorsqu'en novembre 1753, Rousseau lance sa fracassante *Lettre sur la musique française*, il vole au secours de Rameau avec sa *Lettre d'un sage à un homme très respectable*. Le « sage » — Jean-Jacques — longtemps nourri dans le château de l'homme « respectable » — Rameau — décrit avec une belle ingratitude la maison qui l'a abrité. Votre château, Monsieur ? Une bâtisse lourde et sans proportions, pauvre d'harmonie. Un parc superbe mais froid, géométrique et sans fantaisie. La maîtresse du châtelain passe pour belle ; elle n'est que gauche, guindée, femme de tête et non de cœur. Comme on est loin d'une Italienne, tendre, gracieuse, passionnée ! Bien fâché, Monsieur, d'avoir à dire tant de mal de votre hospitalière demeure : « Je tâche d'oublier que j'y ai reçu à peu près toutes les politesses que je crois mériter ». Ingrat ? Nous sommes ainsi, mes amis et moi :

Nous sommes une douzaine de petits messieurs qui travaillons à un très gros livre, et qui sommes nous-mêmes facteurs et débi-

106. *Lettre de M. Racine, fils, à M.M...* S.l.n.d. [1752], 8 p.

107. FRÉRON, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, VIII, 1753, p. 108.

tants de notre réputation ; pour l'extérieur, nous sommes petits, maigres et mal constitués, nous voyons de près et nous mordons de loin ; nous sommes bien convenus de ne rien trouver de bon que ce qui nous ressemble ou qui émane de nous ; nous faisons parti, corps, assemblée, troupe ou bande ¹⁰⁸.

La Morlière n'était décidément ni pour le coin de la Reine, ni pour les encyclopédistes, mais sa satire, avec l'avantage de la brièveté, était rapide et spirituelle et son ironie caustique fustigeait un Rousseau dont la réputation d'homme à paradoxes n'était déjà plus à faire. « Ce petit morceau, jugèrent les *Mémoires de Trévoux*, n'est qu'une plaisanterie, mais pleine de finesse ». Fréron en avait eu vent et annonçait la publication imminente dès le 19 décembre 1753. Saint-Foix, disait-il, a fourni le canevas à La Morlière, mais cette petite chose est bien tournée et « il y a quelques traits assez plaisants dans cette brochure » ¹⁰⁹. Elle fit sourire un moment, avant de se perdre dans le flot de libelles libéré par les provocantes sorties de Rousseau.

À force de se savoir redouté, La Morlière crut son heure venue de s'imposer lui-même au public. Des pièces, bonnes ou mauvaises, il en avait tant vu ! Pourquoi ne se lancerait-il pas à la conquête de la scène puisque le roman n'avait pas voulu de lui ? Le 11 décembre 1751, on donna donc, aux Italiens, *Le Gouverneur*, trois actes en prose.

Jadis, le comte de Furval, qu'on croit mort, a épousé une créole dont il a eu une fille, Lucie, confiée à la garde de sa sœur, la comtesse de Folincourt, coquette et sottée. Lucie aime le comte de Colizan, mais elle est poursuivie par le marquis de Brillanville, ridicule petit-maître alléché par la dot. Quiproquos, surprises. Le sage gouverneur Ariste se révèle le père de Lucie, qui épouse son Colizan : « Hâtons-nous de quitter une maison si dangereuse pour la vertu, et où tout ne respire que la fatuité, le vice et la perversion ».

On est loin du chef-d'œuvre. L'œuvre est longue et verbeuse,

108. *Lettre d'un sage à un homme très respectable, et dont il a besoin*, Paris, 1754, 18 p.

109. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1754, pp. 270-271 ; J. BALCOU, *Le dossier Fréron, Correspondances et documents*, Genève, 1975, pp. 128, 131.

les dialogues sont filandreux et lourds, les personnages conventionnels et, dans le traditionnel chassé-croisé, les domestiques jouent la même intrigue que leurs maîtres. La critique est aisée, mais l'art est difficile : La Morlière le découvrait à ses dépens. Selon Suard, les comédiens n'avaient pas osé refuser sa pièce qui, en dépit de ses manœuvres, tomba bientôt pour ne plus se relever. Collé était à la représentation et jugea sans indulgence : « Il n'y a pas deux scènes dans toute la pièce ; il ne sait même pas faire une scène ; il ne connaît rien au dialogue de la comédie. [...] Il n'y a point de plaisanteries de fond, parce qu'il n'y a point de fond dans cette pièce ». D'ailleurs son petit-maître est calqué sur les personnages du *Français à Londres* et du *Méchant*. Moins sévère, La Porte admit que La Morlière avait voulu, comme dans *Angola*, « peindre les ridicules du siècle » et le jargon du beau monde, mais la pièce manquait d'action et passait mieux à la lecture qu'à la scène, où lui avaient nui « les intrigues et les clameurs de la cabale ». Raynal jugea *Le Gouverneur* « détestable d'un bout à l'autre », misérable imitation de *La Gouvernante* de La Chaussée et de la *Cénie* de M^{me} de Graffigny. Fréron enfin critiqua l'intrigue conventionnelle, dépourvue d'allant. Sans doute, concédait-il, l'auteur sait peindre les petits-maîtres, mais « nous sommes rassasiés de ces portraits d'hommes et de femmes à la mode »¹¹⁰. L'échec était cuisant pour celui qui prétendait faire la loi au théâtre.

Opiniâtre, le chevalier fit aussitôt imprimer sa pièce. Qu'on la lise, disait-il dans l'avertissement, et que le bon goût enfin l'emporte contre « les efforts de cette nation aussi méprisables que nombreuse, de gens envieux et incapables »¹¹¹. Même imprimée, elle ne lui fit pas un triomphe. Devenu auteur, il recevait la monnaie de sa pièce, et la chute de sa comédie porta un coup à sa réputation. Ses ennemis firent courir une épigramme :

110. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. I, pp. 381-382 ; LA PORTE, *Observations sur la littérature moderne*, VIII, 1752, pp. 289-303 ; RAYNAL, *op. cit.*, 13 décembre 1751, t. II, p. 121 ; FRÉRON, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, V, 1752, pp. 337-348.

111. *Le Gouverneur*. Comédie en trois actes en prose, dédiée à S.A.S. Madame la duchesse d'Orléans. Par le chevalier de La Morlière, Paris, Quillau, 1752, p. IV.

On vous sait bon gré,
 La Morlière,
 Vous qui condamnez tout auteur,
 D'avoir produit un gouverneur
 Pour vous donner les écrivains ¹¹².

Des ennemis, son arrogance et son terrorisme lui en avaient tant fait ! M^{lle} Clairon par exemple, qui avait ses raisons pour ne pas le porter dans son cœur. L'illustre comédienne n'était pas une vestale, et Gaillard de la Bataille, dans un libelle déguisé en roman, ne s'était pas privé d'en informer le public ¹¹³. En 1750, quand l'acteur Lekain se présente à la Comédie française, la Clairon s'oppose à son entrée. Furieux, Lekain colporte quelques aventures galantes de la belle, qui à son tour l'injurie et promet de ruiner sa carrière. « Lekain, rapporte Pierre Clément, sortit désespéré et rencontra, à la porte, le chevalier de La Morlière, qui l'entraîna au café de Procope. [...] Quoi ! ce n'est que cela, lui dit-il. Va, tranquillise-toi, et me laisse faire. À ces mots, il tire son écritoire de sa poche, et se met à écrire à la Clairon la lettre la plus insolente, et la plus affreuse, que l'on puisse imaginer ». Comme le bruit courait que l'actrice était vérolée, la missive finissait galamment par ces mots : « Le meilleur moyen de vous venger de moi, c'est de me donner une de vos nuits » ¹¹⁴. Les deux comédiens finirent par se réconcilier, mais la Clairon jura que La Morlière ne l'emporterait pas en paradis.

Il était si remuant qu'il se passait peu de mois, voire de semaines, sans que la chronique scandaleuse eût quelque ragot à rapporter sur son compte. Fréron tenait pour d'Hémery, inspecteur de la librairie qui sans doute savait reconnaître ses services, une gazette des potins, et il se divertit fort à lui conter, en avril 1753, l'histoire d'un duel manqué entre le chevalier et Pidansat de Mairobert, autre mauvais sujet qui ne s'était encore

112. Cité par RAYNAL, *op. cit.*, 27 décembre 1751, t. II, p. 128.

113. *Histoire de la vie et des mœurs de M^{lle} Cronel, dite Frétilon, écrite par elle-même, actrice de la comédie de Rouen*. La Haye, 1739-1740.

114. P. CLÉMENT, *Les Sottises du temps*. La Haye, 1754, t. II, p. 28. L'anecdote est aussi rapportée par F.-A. CHEVRIER dans ses *Anecdotes (Le Colporteur*, Publ. par Ad. Van Bever, Paris, Bibliothèque des Curieux, 1914, p. 200) et dans l'*Almanach des gens d'esprit (Œuvres complètes*, Londres, 1774, 3 vol., t. I, pp. 292-293).

illustré qu'en jetant dans la querelle des Bouffons ses *Prophéties du grand prophète Monet*. Ayant entendu dire que La Morlière avait mal parlé de lui, Mairobert se présente chez M. Goudot, secrétaire du régiment des Gardes, traite le chevalier de faquin et prétend lui donner sur les oreilles :

Nos deux champions descendent, et Mairobert tire son épée à la porte même de Goudot. La Morlière dit qu'il n'est pas accoutumé à se battre dans la rue devant les passants, et là-dessus il va du côté des Invalides et Mairobert le suit. Dans ces entrefaites, Goudot arrive chez lui ; sa femme lui raconte cette belle équipée. Sur le champ Goudot court après nos deux athlètes [...] et les ramène chez lui. Ils ne demandaient pas mieux. [...] La Morlière resta à dîner ; mais il ne mangea point ; il avait l'air d'un deterré ¹¹⁵.

Bien informé, Fréron informe aussi d'Hémery sur les relations et les peu recommandables amours du faux brave. La Morlière a pour maîtresse une dame Le Vacher, vraie « catin » dont le mari, criblé de dettes, souffre tous les écarts de sa femme, et dont le frère lui sert d'entremetteur. « Elle est toute nue, précise le journaliste, et elle ne vit que du produit des parties qu'elle fait ». La Morlière évolue comme un poisson dans ces eaux troubles et mène une vie dissipée qui fait scandale : « Il y eut l'autre jour chez eux grand tapage, parce que la servante voulait absolument son congé, à cause qu'on l'avait envoyée en commission chez La Morlière, et que celui-ci avait voulu la prendre de force » ¹¹⁶. Le chevalier était devenu un franc vaurien et, les années passant, on ne se fait plus guère d'illusions sur le compte de ce folliculaire hargneux, écrivain raté, bilieux et sans scrupules.

M^{me} de Genlis, encore enfant, l'a connu au château de son père, à Saint-Aubin. Elle avait commencé par le regarder avec admiration, parce qu'on lui avait dit qu'il écrivait des livres, et il lui avait fait répéter les rôles de Zaïre et d'Iphigénie. Mais l'incorrigible n'a pas tardé à faire une cour pressante à la gouvernante, M^{lle} Mars, et la jeune fille, découvrant sa vraie nature,

115. J. BALCOU, *Le dossier Fréron*, 7 avril 1752, p. 52.

116. *Ibid.*, 20 août 1753, p. 91.

le prit en aversion ¹¹⁷. Tout le monde avait maintenant à se plaindre de ses frasques, de son arrogance, de sa malhonnêteté. Même ceux qui avaient passé pour ses amis le rejetaient, victimes d'une de ses manœuvres. En février 1750, il s'est brouillé avec Palissot, qui a déposé contre lui une plainte pour escroquerie. Le 2 septembre 1754, à la première des *Tuteurs* de Palissot, le public n'a pas tardé à mettre un nom sur l'un des personnages :

... un de ces aventuriers
 Qui se font appeler marquis ou chevaliers ;
 Espèce malfaisante, à l'intrigue livrée,
 Tantôt du bel esprit arborant la livrée,
 Tantôt dupant les sots par des airs importants.
 Intrépides d'ailleurs à déchirer les femmes
 Et laissant à leur dos payer leurs épigrammes.

À ce portrait, un spectateur cria : « C'est La Morlière ! », preuve de sa triste célébrité. Saint-Foix, qui avait collaboré avec lui pour la *Lettre d'un sage*, condamna le procédé de Palissot, tout en admettant que La Morlière était « un malheureux, un roué et pis que tout cela » ¹¹⁸.

Cette année-là, rêvant de venger l'insuccès du *Gouverneur*, il revient au théâtre et donne le 12 août, à la Comédie Française cette fois, *La Créole*, comédie en un acte en prose, ornée de chants et de danses. Ce fut un désastre. Il n'y eut qu'une voix pour juger le sujet sans intérêt. Un fils de famille se marie contre la volonté de son père et passe dans les îles où lui et sa femme se font acteurs. Son père l'ayant poursuivi jusqu'à La Martinique, il joue devant lui sa propre histoire sous le masque et obtient sa grâce. C'est exécrable, crie Collé, « cet homme n'a nulle sorte de talent pour le théâtre ». Les personnages sont verbeux, le style incolore, l'intrigue pitoyable et La Morlière, il fallait s'y attendre, n'a peint que des « mœurs basses et viles ». Raynal n'est pas plus tendre pour ce « genre larmoyant entremêlé de cas comiques, [...] d'autant plus que le pathétique y fait rire et le comique y fait pitié », et que les seuls passages accepta-

117. M^{me} DE GENLIS, *Mémoires inédits*, Paris, Ladvocat, 1825, 8 vol., t. I, pp. 52-53.

118. Sur cette affaire, voir D. DELAFARGE, *La vie et l'œuvre de Palissot*, Paris, 1912, pp. 31-32.

bles sont plagés d'une douzaine de comédies connues ; pour Grimm, c'est « une petite pièce détestable, [...] ridicule, plate, froide ». Ces commentaires sont humiliants, mais La Morlière eut encore la mortification de voir sa pièce constamment interrompue par des batteries d'applaudissements ironiques. Un incident la fit tomber avant la fin. Un valet, après avoir fait à son maître le détail d'une fête, lui demande ce qu'il en pense. « Que tout cela ne vaut pas le diable », répond le maître. Un éclat de rire parcourut le parterre, qui se mit à trépigner et à siffler ; les acteurs ne purent achever ¹¹⁹.

Défaite amère pour un homme imbu de lui-même, qui prétendait qu'on tremblât devant lui et sentait son crédit partir à vau-l'eau. Il joua les incompris, glapit qu'il était victime d'une cabale et s'en prit à Fréron. Le journaliste avait lui aussi éreinté la pièce, en ajoutant un commentaire qui avait ulcéré La Morlière :

Je doute qu'il y ait jamais de représentation plus tumultueuse, plus affligeante pour un auteur. [...] Le parterre vous eût offert l'image d'une de ces terribles émeutes, où le peuple acharné exerce sa rage barbare sur une malheureuse victime. [...] M. le chevalier de La Morlière, ce juge redoutable qui tient dans ses mains, à ce qu'il dit lui-même, les destinées de toutes les pièces de théâtre, n'a pu sauver la sienne du naufrage.

Le sang du chevalier ne fit qu'un tour. Il s'en fut trouver Du Port du Tertre, ami de Fréron, et l'avertit que si celui-ci ne se rétractait pas, au moins à propos du style, il lancerait contre lui un libelle vengeur. Fréron n'en était pas à son premier auteur mécontent, Il rendit compte des menaces de La Morlière dans son *Année littéraire* et, celui-ci l'ayant mis en garde contre « la foudre qui est prête à tomber », il haussait les épaules en répliquant « qu'il ne craignait point la foudre de ce petit Jupiter » ¹²⁰. La Morlière vit là un indiscutable *casus belli* et lança son viru-

119. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. I, pp. 429-430 ; F.-A. CHEVRIER, *Anecdotes*, p. 217 ; RAYNAL, *op. cit.*, 19 août 1754, t. II, p. 174 ; GRIMM, *op. cit.*, 15 août 1754, t. II, p. 400 ; LA PORTE, *Anecdotes dramatiques*, Paris, 1775, 3 vol., t. I, p. 237 ; MOUHY, *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, Paris, 1780, 2 vol., t. I, p. 119 ; F.-A. CHEVRIER, *Almanach des gens d'esprit*, t. I, p. 402. *La Créole* ne fut jamais imprimée.

120. *Année littéraire*, 28 août 1754, V, pp. 65-68 ; 18 septembre 1754, V, pp. 214-216.

lent *Contrepoison des feuilles*. Il s'y disait victime « de la cabale la plus acharnée », ce que tout honnête homme avait pu constater, et M. Fréron jugeait sa *Créole* « comme s'il l'avait vue six fois bien tranquillement » et se permettait, comble d'impudence, de critiquer le style « d'un homme qui d'aucune façon n'est fait pour faire comparaison avec lui ». Après la défense, il passait à l'attaque. On est las du despotisme d'un cuistre ignorant qui s'imagine trancher en juge suprême ! Fréron fait de la basse critique comme on fait de la basse police, son *Année littéraire* est « un tissu de méchanceté et d'ignorance », c'est la feuille immonde d'un médiocre qui a choisi « la commodité de ne rien créer par soi-même et d'être par là à l'abri du juste châtement qu'on mérite ». Furieux, le chevalier faisait épouser sa querelle par des victimes plus illustres. Que de mal vous avez dit, M. Fréron, des *Heureux orphelins* de Crébillon fils, et quelle joie maligne vous avez prise à « déchirer un des plus grands hommes du siècle » — Voltaire. Et ce pauvre Rousseau, qu'il croit persifler en l'appelant Jean-Jacques ! « M. Rousseau n'a-t-il pas un nom aussi honnête qu'un autre ? Ne vaut-il pas bien, à tous égards, celui du Sieur Fréron ? » Jean-Jacques trouvait là un champion inattendu. Vous êtes, M. Fréron, un jaloux, « un scélérat... un serpent... un forban », tenez-le vous pour dit. Il faut, concluait ce juste irrité, « arracher un sceptre ridicule à l'homme le plus insuffisant, le plus superficiel, le plus partial », empêcher une bonne fois « la chouette hebdomadaire de pousser son ridicule croassement ». Voilà, Monsieur, ce que je ne suis pas seul à penser de vous, et sachez « qu'un chapitre d'*Angola* peut valoir mieux que cet exécrationnel amas de fief, de venin, et de corruption, qui émane d'un cœur gangrené »¹²¹. Fréron en avait entendu d'autres et demeura stoïque sous l'averse. À quoi bon riposter ? On savait qui était La Morlière. Grimm, pourtant peu suspect de sympathie à l'égard de *L'Année littéraire*, dit son mépris pour cette venimeuse attaque : « Ce grand homme ne sait pas que les libelles ne déshonorent que leurs auteurs »¹²².

121. *Le Contrepoison des feuilles, ou Lettre à Monsieur de... retiré à..., sur le sieur Fréron*, S.l.n.d. [1754], 23 p.

122. GRIMM, *op. cit.*, 15 octobre 1754, t. II, p. 423.

La Morlière avait eu beau s'époumoner, les rieurs n'étaient pas de son côté.

L'année suivante, nouvelle affaire malsaine. Voltaire ne dédaignait pas d'utiliser les services du chevalier, mais peut-être eut-il le tort de le mettre à portée de déployer ses talents d'arnaqueur. En 1755, le marquis de Ximènes subtilise à Voltaire le manuscrit de l'*Histoire de la guerre de 1741* et trouve en La Morlière un revendeur complaisant. Ces papiers, écrit Voltaire, « il est indubitable que Chimene les a volés, que La Morlière les a vendus de sa part au libraire Prieur, et que ce La Morlière est encore en dernier lieu allé à Rouen les vendre une seconde fois ¹²³. D'Hémery renseigne de son côté le lieutenant de police Berryer. Prieur tient ces documents d'un M. de Venozan qui n'est autre que La Morlière, dont on reconnaît l'écriture sur la quittance, mais d'Hémery soupçonne Voltaire d'avoir lui-même monté l'affaire, se servant du chevalier — « une de ses âmes damnées » — comme homme de paille dans les transactions louches. Du reste, poursuit l'inspecteur, c'est La Morlière encore qui a vendu *La Pucelle* pour cinquante louis, ce qui a dû lui laisser un joli bénéfice : « Je suis presque sûr que le voyage que j'ai su qu'il venait de faire à Rouen n'a été que pour y vendre cet ouvrage, ou peut-être pour l'y faire imprimer » ¹²⁴. C'était décidément un homme bien précieux que ce chevalier, astucieux, adroit et pas trop pointilleux sur la morale.

Il se débrouillait donc, mais ses échecs au théâtre, après ses demi-succès dans le roman, lui restaient sur le cœur. Le 26 juin 1758, il revint à la Comédie Française avec *L'Amant déguisé*, deux actes en prose. Le *fiasco* fut si complet que les périodiques ne prirent pas la peine d'en parler, ni Collé celle de la résumer. C'est, dit-il, « une copie de copies », cela tient des *Fausse confidences* et de *Turcaret*, sans rien de neuf dans les caractères ou les situations : « Elle était si ennuyeuse, que

123. *Correspondance complète* (Best. D, 5814), 10 septembre 1755, t. XXVIII, p. 23. Cf. aussi Best. D, 5817, t. XXVIII, p. 26. La Morlière aurait vendu le manuscrit 25 louis d'or. Voir aussi A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 26.

124. *Correspondance complète* (Best. D, 5793), 30 août 1755, t. XXVII, p. 235 ; cf. aussi Best. D, 5904, 6 novembre 1755, t. XXVIII, p. 127.

par des claquements de mains ironiques le parterre empêcha qu'elle ne fût achevée ». La pièce fut retirée après cette unique représentation et, comme *La Créole*, ne fut jamais imprimée¹²⁵. Cette fois la chute était définitive : La Morlière n'avait plus rien à attendre du théâtre. Le pis est que ces ratages multipliés et sa vaine querelle avec Fréron lui ont fait perdre toute influence, et le tranche-montagne est devenu un tigre de papier. Avec *L'Amant déguisé*, dit Suard, tombèrent « toute la puissance, la considération et le crédit de l'auteur. [...] Plus de soupers, plus de billets d'auteur, peu à peu tout le monde l'abandonna, excepté ses créanciers qui lui restèrent plus attachés que jamais »¹²⁶.

Il était encore un peu tôt pour sonner l'hallali, mais les ressources, c'est vrai, se faisaient de plus en plus rares et le chevalier de moins en moins regardant sur les moyens à utiliser pour survivre. Les ragots continuaient à courir sur son compte et, comme les scrupules ne l'étouffaient pas, il avait plus d'un tour dans son sac. L'expérience le lui avait enseigné, les femmes pouvaient être plus rentables qu'une littérature qui s'obstinait à le traiter en marâtre. Séduisant, beau parleur, il prenait au piège les naïves. En 1761, dans *Le Colporteur*, cette mauvaise langue de Chevrier fournit la recette infailible pour plumer une maîtresse éprise et point trop fine :

Faire un billet à un marchand qui veut vous obliger, parce que ce service ne lui coûte rien ; l'engager à vous poursuivre, et obtenir la sentence qu'il met en exécution, en vous faisant arrêter. L'affaire éclate, votre maîtresse en est informée, et comme elle a besoin de vous, et que la décence ne veut pas qu'elle se compromette sur le grabat d'un prisonnier, ce moment la décide, sa bourse d'ouvre, et vous jouissez de la liberté et du fruit de votre industrie. Cet article a été fourni au dictionnaire par le chevalier de La M[orlière]¹²⁷.

125. Ch. COLLÉ, *op. cit.*, t. II, pp. 145-146 ; MOUHY, *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, t. I, p. 21. Dans *La France littéraire*, Ersch attribuée à La Morlière un *Amant déguisé*, publié en 1769. Il s'agit en réalité d'une comédie chantée, paroles de Favart et Voisenon, musique de Philidor.

126. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 352.

127. F.-A. CHEVRIER, *Le Colporteur*, p. 94.

C'est en effet ingénieux, sinon délicat. Sa rançon obtenue, le chevalier pouvait la dépenser dans les tripots ou dans les bras des filles en riant bien haut de la candeur de ces dames. Parfois, il n'hésitait pas à s'engager davantage, quitte à prendre des risques sérieux et à s'attirer des ennuis avec la justice.

Au Carnaval de 1758, il s'est rendu à Vendôme. Dans cette petite ville aux distractions peu nombreuses, vivait Françoise-Madeleine Cailly, âgée de vingt-deux ans, mariée en septembre 1754 à M. Hogu de Fargot, écuyer. Apparemment mal satisfaite, elle s'ennuyait et n'avait pas tardé à prendre pour amant un mousquetaire de passage, bientôt suivi d'un jeune Vendômois et d'un chevalier des environs. La Bovary avait de la ressource. Le mari s'était plaint auprès des parents de sa femme et l'avait conjurée elle-même de revenir à ses devoirs. Peine perdue. La Morlière se présente, fait sa cour, expédie force billets doux et la dame ne le fait guère languir : elle le reçoit chez elle la nuit, déguisé en domestique. Quand il la sent mûre, il offre de l'enlever ; elle y consent. Point trop en fonds, le chevalier doit mettre en gage une riche veste brodée pour louer un cabriolet.

On entre alors en plein roman noir. Le laquais de La Morlière un criminel en fuite qui avait, paraît-il, enlevé une femme à Paris et assassiné le mari ! était chargé d'arranger la fuite de l'épouse volage. Le 19 mars, jour des Rameaux, entre onze heures et minuit, M^{me} de Fargot monte dans le cabriolet, emportant pour douze mille livres de bijoux, d'argenterie et d'effets divers. Le lendemain, elle retrouvait son amant rue Montmartre, dans une chambre garnie louée à un apothicaire. Comme dans l'affaire Duperron, dix ans plus tôt, le cocu porte plainte et le lieutenant criminel de Vendôme lance un décret de prise de corps contre la fugitive et sa femme de chambre, complice, et contre le ravisseur et son laquais, qui se faisait appeler Ferrand, Raymond ou Bruneau. La belle sentit le vent tourner et comprit qu'elle ne devait pas compter sur un séducteur qui avait pris le large au bout de quelques jours. Le 13 ou le 14 avril, l'infidèle cherche refuge au couvent de l'Abbaye-aux-Bois, d'où elle porte contre son mari une accusation d'impuissance et de non-consommation de mariage. Celui-ci se pourvut de son côté, chargeant M^e Gravière du Rauloy, un des ténors du barreau de Vendôme, d'assurer sa défense, ce qu'il fit en

publiant un long *Mémoire pour Messire Nicolas-Alexandre Hogu de Fargot*¹²⁸. Au terme de son intarissable et pompeux bavardage, le robin vendômois concluait à propos d'un récidiviste notoire :

Quant au Sieur de La Morlière, dans quel tribunal ne s'est-il pas malheureusement fait connaître par ce genre d'aventures qui l'ont si souvent conduit aux plus affreux dangers ? Sur quel registre son nom n'est-il pas inscrit ? Il est évident qu'après avoir séduit la Dame de Fargot, il a eu un double objet en lui insinuant de demander la nullité de son mariage pour cause d'impuissance. L'un de couvrir la procédure criminelle. L'autre de l'épouser lui-même et de réparer ainsi une fortune que ses dérangements ont depuis longtemps épuisée. [...] Le chevalier de La Morlière lui-même, s'il est capable de réflexions, reconnaîtra que c'est avoir fait pour lui beaucoup plus qu'il n'avait droit d'espérer, que de n'avoir pas tout mis en usage pour s'assurer de sa personne (p. 67).

En dépit de l'imtempéste publicité de l'imprimé, l'affaire ne se serait peut-être pas trop ébruitée, si Fréron n'avait imprimé la lettre envoyée, disait-il, par un M.D..., avocat au parlement de Paris¹²⁹. Celui-ci s'intéressait surtout au mémoire lui-même, « ennuyeuse et bizarre déclamation », raillait les expressions emphatiques, les amphigouris, le galimatias, les tirades pompeuses de l'avocat de province, qui racontait un banal adultère sur le ton de l'épopée et accumulait une montagne de jurisprudence dans un jargon truffé de latin rébarbatif. De grâce, Monsieur, disait l'anonyme, n'allez pas croire que tous les avocats sont aussi sots ! C'était en effet un monument de bêtise suffisante, et le censeur épingleait en particulier la description du coupable :

Le chevalier de La Morlière, homme de naissance dans la robe, homme de beaucoup d'esprit, auteur d'*Angola*, des *Lauriers ecclésiastiques*, de *L'Amant déguisé*, de trois ou quatre enlèvements et de beaucoup d'aventures du même genre, homme, par conséquent, supérieur par goût et par habitude dans l'art de la séduction, et d'ailleurs généralement connu comme un sujet capable des plus grands emplois, si la malheureuse vivacité de son

128. Paris, V^o Delormel, 1758, 71 p. Le mémoire, fort rare, est à la Bibliothèque Municipale de Grenoble (Vh. 271).

129. *Année littéraire*, VI, 1758, pp. 3-15 : *Lettre d'un avocat au parlement de Paris à M. Fréron*.

sang et l'indomptable pétulance de ses passions n'eussent empoisonné les heureux et rares talents que la nature lui a prodigués ¹³⁰.

Le prétendu correspondant s'esclaffait : quels *talents* ? quels *emplois* ? Ceux d'auteur raté et de proxénète ? Charitablement, Fréron rappelait en note que *L'Amant déguisé* avait été sifflé et, quant à *Angola*, il « n'[était] pas bien sûr que M. de La Morlière l'[eût] fait, quoique pourtant cette production soit médiocre ». Le journaliste tenait sa vengeance. Sous prétexte de ridiculiser un Vendômois à l'éloquence surannée, il étalait au grand jour une nouvelle scélératresse de son ennemi. Furieux de ce débalage public, La Morlière se plaignit du procédé auprès de M. de Malesherbes :

Il [Fréron] m'a déchiré de nouveau de la façon la plus indigne. Il est vrai que j'ai eu la satisfaction de voir mille honnêtes gens ici révoltés contre une pareille licence. Je vous demande donc justice, Monsieur. [...] Il n'est pas possible qu'une pareille peste ne soit pas enfin retranchée de la société et qu'on souffre plus longtemps un vil insecte s'arroger avec autant d'impureté que d'insolence le droit de discuter des affaires sur lesquelles les tribunaux les plus respectables ne prononcent qu'avec la plus grande circonspection.

En effet, Fréron était allé un peu loin. Sommé de se justifier, Coqueley de Chaussepierre, le censeur qui avait laissé passer l'article, répondit que Fréron avait fait la critique *littéraire* d'un mémoire réellement absurde et rédigé dans un style ampoulé qui avait déjà rendu l'affaire publique et que, malgré « sa haine personnelle », le journaliste n'avait rien dit qui ne se trouvât dans la harangue de M^e du Rauloy. Au surplus, disait Coqueley, « le héros est connu et personne ne prendra son parti ». Malesherbes lui donna cependant sur les doigts : « Ce ne sont point les plaintes de M. le chevalier de La Morlière qui m'ont ému », répondit-il à Coqueley, et je le reconnais, le *Mémoire* est absurde, l'avocat a eu tort de le publier. Mais ce n'était pas une raison pour lui faire de la publicité auprès de « lecteurs qui ne lisent pas souvent les factums et n'auraient jamais entendu parler de cette affaire sans Fréron » ¹³¹. Pardi ! c'est bien pourquoi

130. *Mémoire*, p. 15.

131. J. BALCOU, *Le dossier Fréron*, pp. 250, 251, 252-253.

Fréron, peu coutumier du pardon des injures, s'en était mêlé, trop heureux de rendre au chevalier la monnaie de sa pièce. La Morlière sut-il encore une fois tourner la loi à son profit ? On ne sait comment il se tira de ce mauvais pas.

Le 26 juillet 1760, Paris se pressa à la représentation de *L'Écossaise*, où Voltaire mettait Fréron en pièces. La salle était comble et la recette montée à 3760 livres. Présents, Fréron lui-même, impavide, face à l'orage, et quelques-uns de ses amis, Palissot, Favard, Poincnet de Sivry. Le 27, le critique compose l'un de ses bons morceaux, la *Relation d'une grande bataille* où se sont jetés sur lui « les rimailleurs et prosaïques ridiculisés dans *L'Année littéraire* ». Au centre de l'armée ennemie, « le redoutable Dortidius », alias Diderot ; l'aile gauche était conduite par Grimm, tandis qu'on voyait à la tête de la droite « le pesant La Morlière, cet usurpateur du petit royaume d'*Angola* ». Le combat terminé, ceux de la « secte » ont entonné en chœur un *Te Voltarium*.

Fréron se trompait : La Morlière, qu'il croit voir partout, pour une fois n'était pas sur la brèche. Le succès de *L'Écossaise* était si assuré qu'on pouvait se passer de lui. Le 4 août, Fréron admet qu'il s'était imaginé le voir excitant « deux brigades d'apprentis chirurgiens et perruquiers » et consent aussi à lui reconnaître la paternité d'*Angola*, puisqu'après tout personne d'autre ne la réclame : « Il s'en donne hautement lui-même pour l'auteur, disait-il ; il doit en être cru sur sa parole »¹³². Sous forme d'excuses, ce n'était guère qu'une insulte de plus. Prié par la censure de faire disparaître les noms propres, Fréron s'était exécuté à contre-cœur, en précisant à l'intention de Malesherbes : « J'ai ôté tous les noms propres, excepté celui de M. le chevalier de La Morl[ière]. Pour celui-là, Monsieur, j'espère que vous voudrez bien le laisser ; il mérite cette distinction »¹³³. Malesherbes acquiesça : ce gremlin de La Morlière n'appelait aucun égard.

Absent à *L'Écossaise* du moins comme chef de cabale — La Morlière était en revanche bien présent, deux mois plus tard,

132. *Année littéraire*, V, 27 juillet 1760, pp. 209-216 ; V, 4 août 1760, pp. 278-288.

133. J. BALCOU, *Le dossier Fréron*, 1^{er} août 1760, pp. 286-287.

le 3 septembre 1760, à la première de *Tanocrède*, où M^{lle} Clairon, rapporte Diderot, fit un triomphe. La comédienne n'avait pas oublié les avanies du redoutable chahuteur et avait pris ses précautions. À peine installé, La Morlière se vit encadrer, sur ordre du lieutenant de police, M. de Sartine, par deux grands escogriffes qui se serrèrent contre lui et lui intimèrent l'ordre de ne remuer ni pied ni patte¹³⁴. Réduit à l'impuissance, le chevalier put enrager à l'aise.

Plus le temps passait, plus sa vie devenait difficile. Connue comme le loup blanc, il rencontrait moins de dupes et il était criblé de dettes, pourchassé par ses créanciers, surveillé par les exempts. Le 29 mars 1761 pour quel nouveau méfait ? — on lance contre lui un mandat de perquisition et un ordre d'exil à Grenoble¹³⁵. Il n'eut pas même le temps de s'y soumettre : au début d'avril, il est détenu quelques jours au Fort-l'Évêque. Élargi, il est aussitôt repris en chasse par la police, comme en témoigne un rapport de l'inspecteur La Janière à M. de Sartine, le 29 avril :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je ne perds pas un instant pour découvrir et joindre le chevalier de La Morlière. Mais je pense que le sort s'en mêle, car il n'est pas venu hier dans la maison du Sieur Dolienne ; néanmoins mes observateurs ne quittent point cette demeure, afin de m'avertir sitôt qu'il y sera entré. J'ai même des personnes dans les spectacles ; mais il n'y a pas mis les pieds depuis lundi, ainsi qu'au Palais-Royal et aux Tuileries où j'ai du monde.

Il n'est pas étonnant que cet homme soit sur ses gardes, ayant appris qu'il avait été arrêté pour dettes, il y a environ trois semaines, et mis au Fort-l'Évêque, d'où le Sieur Dolienne l'en a fait sortir sur le champ en payant 500 livres. Mais, comme il reste encore 500 qu'il doit payer ces jours-ci et qu'il ne peut y faire honneur, il est toujours dans la crainte.

La preuve est que, la nuit du lundi au mardi, lorsqu'un de mes observateurs l'a suivi, il a été plus d'une heure pour aller de la rue Beaurepaire à la place des Victoires, allant et venant, s'arrêtant à chaque instant ; et, lorsqu'il a été dans la place, il s'est mis à courir. Pour ne lui donner aucun soupçon, mon observa-

134. Ch. MONSELET, *op. cit.*, t. I, pp. 281-283 ; E. HENRIOT, *op. cit.*, p. 210.

135. Bibliothèque de l'Arsenal, Mss 12125, f^o 229. Les motifs ne sont pas mentionnés.

teur a jugé à propos de le laisser aller plutôt que de courir après lui.

Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai cette affaire à cœur et que je ne la quitterai point qu'elle ne soit terminée. Mais il a, sans contredit, des soupçons : car je suis étonné que cette affaire ait été publique, puisque, dans les cafés, on en parle depuis dix ou douze jours et que le Sieur de la Ville-Gaudin a dit au commissaire Chenu qu'il y avait un ordre d'exil contre ledit chevalier, qu'on avait fait faire une perquisition chez lui. Je crois que de pareilles affaires devraient être secrètes ¹³⁶.

De simples dettes ne suffisent pas à rendre compte d'un tel acharnement ; de quelle friponnerie s'était encore rendu coupable ?

Obéit-il à l'ordre de relégation ? Peut-être, mais en tout cas il était de retour à Paris, le 7 juin 1762, pour *Les Méprises* de Palissot. Depuis le portrait tracé par son ex-ami dans *Les Tuteurs*, le chevalier pensait avoir un compte à régler. Or, après le scandale des *Philosophes*, en 1760, on redoutait, non sans raison, une cabale pour faire tomber la pièce. On prit donc les mêmes précautions que pour *Tancrede* ; surveillé de près, il ne put piper mot et dut se résigner à laisser agir ses troupes sans lui :

Tout était disposé pour arrêter les cabales qui devaient nécessairement se former contre le Sieur Palissot. [...] Le chevalier de La Morlière a eu pendant toute la représentation à côté de lui un exempt, qui lui a déclaré qu'il était là pour le morigéner, et qu'il eût bien à s'observer. Cette attention de la police ne fait pas plus d'honneur au Sieur Palissot qu'au chevalier de La Morlière ¹³⁷.

S'il n'avait pu se manifester, du moins avait-il mis au point la stratégie qui déclencha le tumulte dans la salle et les autorités résolurent de sévir. Favart se réjouit des mesures prises contre ce « coquin ». Il vient, dit-il, d'être conduit au château de Pierre-Encise. « Il était le chef et le capitaine des cabales contre les pièces nouvelles ; il est prouvé qu'il avait à sa solde plus de 150 conspirateurs. [...] La cabale qu'il a excitée contre

136. *Ibid.*, Mss 12126, f° 180.

137. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 7 juin 1762, t. I, p. 99.

la comédie de Palissot a fait ouvrir les yeux sur ses menées, et lui a attiré une juste punition. On peut dire, qu'en cette occasion, La Morlière a joué de malheur, parce que la pièce de Palissot n'avait pas besoin d'être poussée pour choir »¹³⁸. Peu après, il était écroué une nouvelle fois : « Le chevalier de La Morlière, note Bachaumont, plus connu par ses escroqueries, son impudence et sa scélératesse, que par ses ouvrages, vient enfin d'être mis à Saint-Lazare : sa famille a obtenu cette grâce, de crainte qu'un jour il ne la déshonorât par un supplice ignominieux ». Il en sortit quatre mois plus tard, « avec un front d'airain », et se montra partout sans rien abdiquer de sa morgue¹³⁹. Il était bien tard pour le faire rougir : son honneur n'avait plus rien à perdre.

Sans doute jugea-t-il prudent de se faire oublier quelque temps. En 1763 il est à Grenoble, où il tombe en plein conflit du parlement avec l'autorité royale. Les magistrats de la ville ayant refusé la prolongation de l'impôt du vingtième, le marquis de Chastellier-Dumesnil, lieutenant général du Dauphiné, avait fait enregistrer l'édit de force et lancé des lettres de cachet contre plusieurs notables. Révolté par cet abus d'autorité, le parlement à son tour décrète le marquis de prise de corps. Cela fit un beau tollé et des libelles, des pamphlets, des chansons satiriques se répandirent dans la ville. On lut même, dans les salons, une comédie en trois actes, où figuraient le premier président, M. de Bérulle, et le trop énergique lieutenant général. Les auteurs en étaient M. de Moydieu, procureur général au parlement, et l'incorrigible La Morlière¹⁴⁰.

De retour à Paris, il ne tarda pas à retrouver d'autres motifs de faire parler de lui, claironnant partout qu'il travaillait à une grande histoire du théâtre français depuis 1720 ; annoncée à grand fracas, elle ne verra jamais le jour. Puis,

138. C. S. FAVART, *op. cit.*, t. II, pp. 21-22, lettre au comte de Durazzo, 15 août 1762.

139. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 13 août 1762, t. I, pp. 125-126 ; 11 décembre 1762, t. I, p. 174.

140. Selon A. ROCHAS (*op. cit.*, t. I, p. 226), elle s'intitulait *Joachim de Turin* ; selon G. CUCUEL (*op. cit.*, pp. 173-174), il s'agissait d'une tragédie orientale en trois actes, *Le saut périlleux*.

comme on annonçait la prochaine représentation de *Blanche et Guiscard*, tragédie de Saurin, il se démena comme un beau diable, jurant qu'on lui volait le sujet, à vrai dire sans convaincre personne. Bachaumont note ironiquement : « M. le chevalier de La Morlière publie qu'il avait déjà traité le sujet : le public doit être fâché de ne pas voir du tragique de sa façon »¹⁴¹.

On s'attendait donc à le voir intervenir bruyamment à la première, le 25 septembre 1763. Il était bien là en effet, mais à nouveau — cela devenait un rite — coincé entre les deux exempts qui ne le lâchaient pas d'une semelle. Averti par ses déconvenues de *Tancrede* et des *Méprises*, et sachant qu'on le coffrerait à la moindre huée, l'astucieux chahuteur avait mis au point une nouvelle tactique. Correct, silencieux, il laissa passer quelques scènes puis, en homme qui s'ennuie prodigieusement, il se mit à bâiller à se décrocher la mâchoire. Surprise, raconte Suard, « la sentinelle l'avertit de ne pas faire tant de bruit. Comment, mon ami, lui dit-il, vous qui paraissez un homme de sens et qui avez l'habitude du spectacle, est-ce que vous trouvez cela beau ? Je ne dis pas cela, répondit le soldat un peu adouci, mais ayez la bonté de bâiller plus bas »¹⁴². Allez donc empêcher un spectateur de s'ennuyer ! Décontenancé, le garde ne savait que faire, tandis que les bâillements du chevalier, redoutablement communicatifs, gagnaient ses voisins, le par terre et bientôt toute la salle, et se transformaient en éclats de rire intempestifs. C'en était trop. Outrée, M^{lle} Clairon obtint de M. de Sartine que la Comédie fût désormais interdite à l'insupportable cabaleur¹⁴³.

La Morlière avait eu les rieurs pour lui, mais ce fut sa dernière victoire et peu à peu les curiosités lassées se détournèrent d'un chenapan arrogant. Ne trouvant plus à placer ses libelles, privé de la ressource des billets de parterre, il lui fallut, devant une misère toujours menaçante, inventer de nouvelles ressour-

141. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 19 septembre 1763, t. I, p. 307 ; 2 novembre 1763, t. I, p. 323.

142. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 350. L'anecdote est reprise dans *La Chronique scandaleuse* (Introd. par J. Hervez, Paris, 1912, pp. 111-112).

143. Ch. MONSELET, *op. cit.*, t. I, p. 288 ; E. HENRIOT, *op. cit.*, pp. 210-211.

ces. En 1764, paraît-il, il faisait monter des cristaux « et en faisait des boucles d'oreilles, des croix avec d'autres garnitures de femmes, et tout cela imitait assez bien le diamant faux »¹⁴⁴. D'escroc, il s'était improvisé faussaire, acoquiné sans doute avec de louches revendeurs, rabatteurs de dupes.

Mettant à profit sa réelle connaissance du théâtre, il se fit aussi professeur de déclamation et l'on raconta bientôt qu'il se dissimulait derrière cette industrie pour débaucher des débutantes point trop farouches, livrées à ceux qui pouvaient payer ses bons offices, ou pour jouer les entremetteurs entre les actrices et les galants. Il fut ainsi le maître de M^{lle} Fleury, appelée « la Belle, ou la Bête, disait Bachaumont, car elle est susceptible des deux noms ». Les *Mémoires secrets* précisent en 1768 : « Elle a été instituée à l'art de la déclamation par le chevalier de La Morlière, auteur très connu par ses aventures, ses escroqueries, et son admirable talent de bien jouer la comédie sur le théâtre, et hors du théâtre »¹⁴⁵.

L'année suivante, l'inspiration lui vint de se remettre à flot par une flagornerie dont nul ne s'était encore avisé. M^{me} du Barry, formée chez une marchande de modes, venait à peine, en grand scandale, d'être présentée à Versailles, quand La Morlière eut l'intuition qu'il pourrait s'attirer les générosités de l'astre naissant. Il publia donc son dernier ouvrage, qui le ramenait à un genre abandonné depuis vingt ans : *Le Fatalisme*, paru le 1^{er} juin 1769. Il le dédia à la favorite, louant sans vergogne sa beauté, sa bienfaisance et son heureux caractère. Vous êtes, lui disait-il galamment en faisant allusion à sa brillante ascension, « l'exception la plus agréable du triste fatalisme ». Avec une courbette, il tendait la main : « Vous honorerez les sciences, les arts et tout ce qui vous paraîtra digne d'une distinction marquée ».

144. Cf. *Dictionnaire des journalistes*, p. 219. La lettre, signée d'Artigny (Bibl. Municipale d'Avignon, Mss 2352, f^o 15), précise que La Morlière est « sur les lieux », mais aussi que « les frais excédant le profit, l'inventeur s'est désisté d'un commerce qui l'aurait ruiné ».

145. J.-B. SUARD, *op. cit.*, t. I, p. 351 ; A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 26 ; O. UZANNE, *op. cit.*, p. XLVI ; BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 28 avril 1768, t. IV, p. 20.

Ce n'était pas un ouvrage sans intérêt que ce *Fatalisme*¹⁴⁶, composé de trois nouvelles tragiques. Dans la préface, l'auteur prend la défense du roman habituellement décrié par les cuis-tres, alors qu'il se prête, mieux peut-être que le théâtre, à l'expression du tragique. Plus souple, plus complexe, le genre « a du moins sur tous les autres cet avantage réel et très sensible d'intéresser les hommes par le tableau de leurs propres faiblesses sans leur déguiser toutefois les terribles excès dans lesquels elles peuvent les précipiter » (I, xii-xiii). Voyez Prévost, Crébillon, Richardson. Ces nouvelles montreront donc « le fatalisme en action et prouvé par les faits » (I, xxiv), et La Morlière expliquait le sens qu'il prêtait à ce mot :

Le titre que je donne à cet ouvrage ne doit point être regardé comme une prétention à un grand terme, et dont la signification vaste embrasse nécessairement un grand cercle d'idées, mais comme une indication simple et précise du principe dont j'ai été pénétré sans cesse, qu'il est ici-bas un enchaînement de causes secrètes, qui ne nous laisse que l'exécution machinale de ce dont nous paraissions les principaux agents ; et que la même morale, la même conduite, je dirai plus, quelquefois les mêmes circonstances qui ont élevé les uns au faite du bonheur et de la gloire, ont perdu les autres sans ressource, et les ont précipités dans un abîme de misère et de douleur (I, xxiii-xxiv).

Le premier récit — *Motifs de retraite ou histoire de la marquise de Verville* — sollicitait les souvenirs classiques du lecteur. M^{me} de Verville, mariée très jeune et sans amour, n'a jamais pu oublier ses tendres sentiments pour M. de Térigny. Afin de se protéger contre elle-même, elle avoue sa passion à son mari qui, miné par le chagrin, ne tarde pas à mourir en murmurant : « Ne pleurez plus la mort d'un homme qui ne regrette rien dans le monde puisqu'il n'a pas possédé votre cœur ; unissez-vous au comte, le ciel vous le destinait sans doute » (I, 52). Bouleversée, M^{me} de Verville est frappée d'une petite vérole qui met ses jours en danger. Dans un moment de lucidité, elle voit à son chevet

146. *Le Fatalisme ou Collection d'anecdotes pour prouver l'influence du sort sur l'histoire du cœur humain*. Londres et Paris, Pissot, 1769. Il y eut aussi une édition à Yverdon (1769) et une autre sous le titre : *La Force de la destinée ou influence du sort sur l'histoire du cœur humain* (Londres et Paris, J.-Fr. Bastien, 1779).

l'infortuné Térigny en larmes, qui baise ses plaies. Le malheureux contracte le mal et meurt ; M^{me} de Verville se retire dans un couvent.

Il n'est pas très difficile d'identifier les modèles de La Morlière. L'aveu au mari qui meurt de douleur, la fidélité de M^{me} de Verville et sa retraite sortent tout droit de *La Princesse de Clèves*¹⁴⁷. La petite vérole et l'amour héroïque de Térigny renvoient sans détours à la scène fameuse de « l'inoculation de l'amour » dans *La Nouvelle Héloïse*. En fondant ensemble les deux œuvres, La Morlière compose un *remake* de l'une et de l'autre et souligne l'irrésistible fatalité de l'amour qui frappe cruellement les êtres d'exception.

Les effets de la prévention reposent sur la jalousie et le malentendu. Honorine a été mariée malgré elle à un président au parlement, mais s'est éprise en toute innocence du chevalier de... Deux ans plus tard, le mari jaloux est trouvé mort et la rumeur publique accuse la jeune femme « de rien moins que d'avoir fait égorger son mari par son amant ». En réalité, c'est le mari qui a frappé le chevalier d'un coup de poignard mais, apprenant l'injustice de ses soupçons, il s'est percé lui-même de son épée ! Le chevalier se retire à la Trappe, Honorine au couvent. La jalousie sans fondement, une passion qui pousse au crime, des victimes innocentes et persécutées, frappées par une destinée injuste et cruelle. La Morlière rend la petite monnaie de Prévost : au tragique de la condition humaine se substituent le mélodrame, le pathétique et le despotisme familial : « Ô vous parents à qui un usage tyrannique donne un pouvoir absolu sur les volontés, ne renoncerez-vous jamais au système absurde qui vous fait préférer la fortune à la sympathie des cœurs ? » (I, 64). C'est moins la leçon de Prévost que celle, plus plate et marquée par le sentimentalisme « sombre » de Baculard d'Arnaud racontant, dans *Les Époux malheureux*, l'émouvante histoire de La Bédoyère et d'Agathe Sticotti. Fidèle à l'enseignement de Jean-Jacques, il montre que l'âme sensible est un fatal présent du ciel, et ses héros sont prédisposés au malheur par leur vertu et leur sensibilité mêmes. Le roman du péché et de la grâce fait

147. J. GRIEDER, « La Morlière's *Motifs de retraite*. An 18th century metamorphosis of *La Princesse de Clèves* », *French Review*, LI, 1977-1978, pp. 10-14.

place à des explications rationnelles, le sens du destin au dolo-
risme narcissique¹⁴⁸.

La troisième nouvelle — *Les deux étoiles* — raconte des his-
toires écossaises, l'une et l'autre sous le signe de l'implacable
destinée qui s'appesantit sur des âmes cependant vertueuses,
tout en régissant à quelles fins mystérieuses ? l'ordre uni-
versel :

Chaque partie concourt ici-bas, par une impulsion supérieure,
à l'harmonie centrale d'un tout, dont les causes premières se
dérobent à nos faibles regards ; et semblables aux flots de la mer,
nous nous entrechoquons et sommes agités en sens contraire,
pour le maintien de l'équilibre et de l'ordre général, auquel nous
participons machinalement (t. II, p. 4-5).

Au fond des terres les plus sauvages et les plus désolées du
nord de l'Écosse, deux victimes du « fatalisme » et se content
leurs malheurs. Lady Henriette a vu assassiner l'homme qu'elle
aimait, convoité par sa propre mère qui s'est servie de l'infâme
Blackford, alléché par l'espoir d'épouser lui-même la jeune
femme. Quant à Lord Douglas, il a eu la douleur de voir son
épouse le trahir avec un homme qui lui devait jusqu'à l'honneur
et la vie. Dégoûtés de tout, Henriette et Douglas uniront leurs
souffrances en jurant de ne jamais retourner parmi les hommes.

Invectives à l'adresse du ciel, tentation d'en finir, sombre
pressentiment du malheur, malignité du destin, cœurs sensibles
rongés par la mélancolie : poussés au sinistre, au macabre, pres-
que à la caricature, les thèmes prévostiens subsistent dans une
tonalité mélodramatique¹⁴⁹. Henriette et Douglas traînent au
milieu des bruyères battues par les vents un désespoir dans
lequel ils ont fini par se complaire, jouissant avec un plaisir
amer de leur statut d'élus de la catastrophe. Quelque chose en
eux appelle irrésistiblement le malheur et l'échec, qui deviennent
les justifications de leurs âmes malades¹⁵⁰.

148. R. MAUZI, « Les maladies de l'âme au XVIII^e siècle », *Revue des Scien-
ces Humaines*, 100, 1960, pp. 481-482.

149. L. VERSINI, « Quelques thèmes empruntés à Prévost par le roman fran-
çais au XVIII^e siècle », dans *L'abbé Prévost. Actes du Colloque d'Aix-en-Pro-
vence*, 1963, Aix-en-Provence, 1965, pp. 233-254.

150. R. MAUZI, *Les maladies de l'âme*, pp. 475-476.

Irresponsable, emporté par ses passions comme par un torrent, l'homme devient une marionnette dont le destin universel tire les fils. C'est une passion maudite qui transforme en monstres la mère d'Henriette et le respectable Blackford : voyez « jusqu'à quel point la fatalité, jointe à l'empire irrésistible des passions dans une âme violente, peut entraîner l'oubli de toute espèce de devoirs, étouffer les sentiments les plus sacrés de la nature, et précipiter dans les plus coupables excès » (II, 92-93). Un attrait invincible pour le morbide ramène les héros vers la souffrance et la mort. Henriette s'abîme en médiations devant un cercueil « éclairé par quatre lampes funèbres et au pied duquel était un poignard » (II, 19). Comme Douglas, elle a d'ailleurs élu pour refuge la lointaine lande écossaise, désert sauvage et désolé à l'image de son âme :

Tout respirait le désespoir et l'abattement dans ce funeste asile ; la nature même semblait y conspirer par son affreux extérieur : des forêts impraticables, des montagnes arides et élevées jusqu'aux nues coupées par des précipices dont l'aspect faisait frémir, des torrents dont le bruit se mêlait à celui des vents impétueux, des habitants épars çà et là dont la figure sauvage et farouche semblait faire douter s'ils tenaient à l'espèce humaine, des habitations plus semblables à des tanières qu'à des demeures d'hommes, où ils cherchaient une retraite la nuit contre ces mêmes animaux auxquels ils avaient fait tout le jour une sanglante guerre. Le silence qu'une solitude immense opère et qui fait frissonner, lorsqu'il n'est interrompu par aucun de ces signes, même lointains, de société humaine, qui consolent et qui rassurent le solitaire le plus appelé à son état ; tel était le tombeau que Lord Douglas avait choisi de préférence et dont il ne sortait que pour s'enfermer dans les forêts les plus épaisses, qu'il faisait retentir de ses plaintes et de ses gémissements (II, 7-9).

C'est bien le genre sombre, frénétique, où prolifèrent séquestrations, profanations de tombeaux et assassinats à la chaîne ¹⁵¹. Le roman métaphysique de Prévost se dégrade, sous la plume de La Morlière, dans un pathétique convulsif et le tableau des grandes infortunes.

151. L. VERSINI, « Le roman en 1778 », *Dix-huitième siècle*, 11, 1979, p. 55.

Les *Mémoires de Trévoux* apprécièrent. « Ces faits sont inventés, dit le journaliste, et la fiction met bien à l'aise dans cette manière de procéder pour établir le fatalisme. Cette méthode intéresse et amuse » ; Bachaumont observa que l'ouvrage, « plus que médiocre », devait cependant à son impudente épître dédicatoire d'être « enlevé avec une rapidité singulière »¹⁵². Le *Journal encyclopédique* juge la préface « faite avec beaucoup de goût », mais le *Mercure de France*, tout en la disant « en général bien vue », s'inquiète de la portée morale de l'ouvrage : « On apprend qu'on doit imputer ses malheurs et ses fautes à la fortune ; et quelques lecteurs pourront en conclure que les vertus et les vices en dépendent de même ; nous ne nous étendrons pas sur les suites de cette conséquence ». Le journaliste admettait cependant que ces nouvelles rencontraient le goût du public : « Ces historiettes sont extrêmement sombres ; elles attachent par des situations tristes, et souvent pathétiques ; elles plairont aux lecteurs sensibles qui aiment à s'attendrir »¹⁵³.

L'offrande, sinon le livre, plut à la favorite qui n'avait pas pris l'habitude des louanges publiques et se trouva flattée de voir honorer ses mérites, son esprit et... sa vertu. L'ouvrage eut un certain succès, personne n'ayant encore, note Bachaumont, « fait fumer son encens pour cette nouvelle divinité ». On n'en attendait pas moins d'un La Morlière. L'adroit chevalier n'avait pas mal calculé : la dame le convia à un souper et les *Mémoires secrets* enregistrèrent la rencontre de l'hétaïre et du proxénète :

M. le chevalier de La Morlière, auteur de la dédicace à M^{me} la comtesse du Barry, et dont les gazettes étrangères¹⁵⁴ ont annoncé le zèle et les hommages, a eu l'honneur de souper dernièrement avec cette Minerve. L'accueil distingué qu'elle lui a fait, est moins une reconnaissance du tribut d'éloges que lui a prodigués cet auteur médiocre, qu'un témoignage de son goût pour les lettres, et de l'intention où elle est de les protéger. C'est ainsi

152. *Mémoires de Trévoux*, décembre 1769, p. 540 ; *Mémoires secrets*, 11 juin 1769, t. IV, p. 290.

153. *Journal encyclopédique*, 15 octobre 1769, VII, p. 303 ; *Mercure de France*, août 1769, p. 83.

154. La *Gazette d'Utrecht* (9 juin 1769) cite la dédicace et signale qu'« on s'empresse » de lire *Le Fatalisme*.

qu'en parlent ceux qui approchent cette dame, douce, d'un esprit naturel, et très capable de goûter un encens plus pur et plus délicat que celui du chevalier de La Morlière¹⁵⁵.

Après tout, il n'avait fait que précéder tous ceux, grands et moins grands, qui n'allaient pas tarder, avec moins d'excuses que lui, à se jeter aux pieds de la nouvelle souveraine. Le bruit courut aussi qu'elle lui avait remis un viatique de cent louis, qui dut paraître au chevalier de plus de poids que la conversation de la dame. Comme il avait lancé la mode, on lui attribua à tort, en 1770, *Le Royalisme ou Mémoires de Du Barri de Saint-Aunez*, qui chantait les hauts faits de la famille sous Henri IV¹⁵⁶.

L'œuvre connut donc un succès de curiosité, sans être bien originale, La Morlière se bornant à profiter de la mode du « fatalisme » à l'époque, à la suite de Le Guay de Prémontval ou de Rousselot de Surgy¹⁵⁷. Peut-être s'efforça-t-il de ne pas perdre tout contact avec la maîtresse royale et de tirer profit de ses largesses. En 1784, La Morlière écrit à M. de Payan au sujet d'un M. de Bourdie qui demande la croix de Saint-Louis et promet de s'entremettre pour « favoriser et hâter l'expédition ». La lettre — est-ce un hasard ? — est datée de Louveciennes, où M^{me} du Barry s'était retirée après la mort du roi, et où elle

155. BACHAUMONT, *Mémoires secrets*, 26 juin 1769, t. IV, p. 303. Sur l'affaire de la dédicace, voir Ch. VATEL, *Histoire de Madame du Barry*, Versailles, 1883, 3 vol., t. I, pp. 221-232.

156. Grimm y fait allusion dans la *Correspondance littéraire* (1^{er} avril 1770, t. VIII, p. 502), en signalant que certains exemplaires portent, sur le frontispice et au bas de l'épître dédicatoire, le nom de M. de Limairac. Puisque La Morlière avait signé *Le Fatalisme*, pourquoi n'aurait-il pas signé aussi *Le Royalisme* ?

157. Le Guay de Prémontval avait publié en 1755, *Du hasard sous l'empire de la Providence. Pour servir de préservatif contre la doctrine du fatalisme moderne* ; en 1769, Sabatier de CASTRES donne *Betsi, ou les Bizarreries du destin*, et ROUSSELOT DE SURGY les six nouvelles des *Vicissitudes de la fortune, ou Cours de morale mise en action, pour servir à l'histoire du cœur humain*. Sur ces ouvrages, voir l'excellente étude de G. MAY (« Le fatalisme et Jacques le Fataliste », dans *Thèmes et figures du siècle des Lumières*. Mélanges offerts à R. Mortier. Éd. par R. Trousson, Genève, 1980, pp. 161-176), qui situe le roman de Diderot dans le contexte de la banalisation du thème vers 1770. On pourrait rappeler aussi, de François PLUQUET, *L'Examen du fatalisme* (1757, 3 vol.).

vivait avec le duc de Brissac, en continuant ses fastueuses réceptions ¹⁵⁸.

La carrière littéraire de La Morlière s'arrête là. En 1769, *La France littéraire* annonce bien des *Soirées de Paphos* qui parurent en effet, anonymes, en 1773, mais qui ne sont manifestement pas de lui ¹⁵⁹. Brûlé partout, l'homme était à bout de course. Pour déjouer les recherches de la police, il se terrait sous de faux noms dans les rues les plus mal famées. Un peu âgé désormais pour compter sur sa séduction, pour duper des bourgeois crédules ou des fournisseurs imprudents, trop souvent échaudés, il hante les tripots, vivant des produits aléatoires du pharaon ou du trente-et-quarante. À l'affût d'une bonne affaire, il réussissait encore, ici et là, quelques escroqueries. Une note de police rapporte : « Il a fait un mauvais tour à un jeune homme dont il a vendu des tableaux pour mille écus, et prétend n'en avoir reçu que mille livres » ¹⁶⁰.

Son existence se fit obscure et crapuleuse. On l'a soupçonné, comme Mouhy, d'avoir servi d'indicateur à la police, ce qui expliquerait qu'elle ait fermé les yeux sur certains de ses mauvais tours. D'autres ont essayé de romancer ses dernières années en lui prêtant un tendre attachement pour une jeune joueuse de guitare nommée Denise, dont il avait fait sa gouvernante dans son grenier de la rue du Plat-d'étain et dont la mort le laissa désespéré ¹⁶¹. Peut-être le diable, en vieillissant, s'était-il fait ermite ? Possible, mais ces musiciennes étaient souvent plus proches de la prostitution que de l'art et l'on voit plutôt La Morlière finir, comme dans *La Cousine Bette*, en baron Hulot.

Il n'écrivait plus, écœuré d'une carrière où il avait si mal réussi. Il rima pourtant un dernier opuscule, qui ne parut qu'a-

158. *Dictionnaire des journalistes*, p. 219. La lettre (17 mai 1784) est à la Bibliothèque Municipale de Grenoble (N. 1999 Rés.).

159. *La France littéraire*, t. I, p. 347. Voir O. UZANNE, *op. cit.*, p. LVIII. *Les Soirées de Paphos* (À Paphos, et se trouvent à Paris, Quillau, 1773, 2 vol.) rassemblent des récits mythologiques dans un style fleuri et orné, une atmosphère mièvre et faussement voluptueuse, qui ne rappellent en rien sa manière.

160. Voir A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 27.

161. *Biographie universelle* de Michaud, t. XXX, p. 191, suivie par Ch. MONSELET, *op. cit.*, t. I, p. 291.

près sa mort : *Le Misanthrope et les Conseils du chevalier de La Morlière à un jeune littérateur*, où il disait son amertume, ses déceptions et la dégradation des milieux littéraires¹⁶². « Oui, écrivait-il, je suis misanthrope, et fais gloire de l'être ». Le chevalier déclinant broyait du noir. Le goût a disparu, il n'y en a plus que pour les Shakespeare et les Beaumarchais. Corneille et Racine ? Oubliés. On dédaigne Molière pour applaudir Figaro, on raille Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Fontenelle, mais on court voir *L'Indigent* ou *La Brouette du vinaigrier*. Triste époque, soupire La Morlière devenu *laudator temporis acti*. Prends garde, disait-il à son élève, le monde est plein de médiocres, « la persécution attend le grand poète », la bêtise menace de toutes parts :

De combien de dégoûts n'es-tu pas menacé ?
D'un trait ingénieux ton censeur est blessé ;
Ton libraire est un sot, ton mécène un avare ;
Ton pays te dédaigne, et ton siècle est barbare (p. 25).

C'est le sort des grands esprits d'être incompris, calomniés, pourchassés par les Zoïles. On le sait, depuis toujours le génie

Naquit dans l'abandon, vécut persécuté,
Mourut dans la misère et la calamité (p. 22).

Triste destin, dont La Morlière conjurait son disciple de se détourner s'il en était temps encore. Choisis la retraite, concluait-il en homme d'expérience, cherche le repos et la paix : « Lis tous les bons auteurs, mais ne le deviens pas ». Sage conseil, qu'il devait se repentir de n'avoir pas suivi lui-même. Il avait cru au succès, au lendemain d'*Angola* ; après, il n'y avait eu que déceptions et la déchéance, de plus en plus rapide.

Complètement oublié, méprisé et tombé dans la dernière misère, La Morlière mourut dans une petite chambre de la rue du Four-Saint-Germain, le 9 février 1785. La mort de celui qui

¹⁶². *Le Misanthrope et les Conseils du chevalier de La Morlière à un jeune littérateur qu'il avait adopté pour son fils, ou Étrennes aux journalistes*. À Amsterdam et se trouve à Paris, chez Langlois, 1786, 31 p. L. Sozzi cite ce texte dans son étude sur les rapports de l'écrivain et du pouvoir (« Il principe e il filosofo », dans *Il principe e il filosofo*. A cura di L. Sozzi, Napoli, 1988, p. 47).

avait fait tant de tapage n'éveilla aucun écho. Seule la *Correspondance secrète* de Mettra lui accorda un bref entrefilet :

Le chevalier de La Morlière vient de mourir. Une assiduité non interrompue aux représentations du Théâtre français, dont il avait recueilli les anecdotes en trois volumes in-8°, l'avait fait remarquer, et il a dû une espèce de célébrité à la prépondérance que la force de ses poumons et l'énergie de ses mouvements lui ont donné longtemps dans le parterre de ce spectacle ¹⁶³.

Le personnage laissait un bel exemple de carrière dévoyée et de bohème littéraire menée jusqu'à la déchéance. Son nom évoque la honte et le scandale, et son œuvre en pâtit. Il vivait encore quand Sabatier de Castres la rejetait avec dégoût : « On ne doit pas parler de ses romans, par respect pour les mœurs, et on doit se faire sur ses autres ouvrages, par respect pour la bonne littérature ». À la fin du siècle, Clément compare *Angola* aux *Bijoux indiscrets*, « condamnés à l'amusement des mauvaises compagnies », tandis que Guy Allard, rangeant sa *Bibliothèque du Dauphiné*, se montre peu fier de ce compatriote dont « les romans orduriers [sont] dignes de l'oubli où ils sont délaissés » ¹⁶⁴.

C'est dur, et injuste. L'exécrable réputation de l'homme a éclaboussé une œuvre souvent peu originale, mais qui n'est pas sans mérites et *Angola*, au moins, doit survivre. La Morlière manque de personnalité ; il s'est fait le suiveur de Crébillon et de Prévost, s'est accroché à la mode du « fatalisme ». Mais il valait peut-être la peine de rappeler les étapes d'une existence sans doute représentative du sort de pas mal de ces écrivains obscurs qui ont poursuivi, contre vents et marées, une réussite littéraire et sociale qui se déroba toujours obstinément.

163. *Correspondance secrète*, 10 février 1785, t. XVII, p. 325. Sur sa dernière adresse, A. ROCHAS, *op. cit.*, t. II, p. 27.

164. SABATIER DE CASTRES, *Les Trois siècles de notre littérature*, Amsterdam, 1773, 3 vol., t. II, p. 328 ; J. M. B. CLÉMENT, *Journal littéraire*, 1797, cité par A. FREER, « Ricerche sulla fortuna dei *Bijoux indiscrets* in Francia », *Saggi e Ricerche di Letteratura Francese*, XL, 1971, p. 104 ; G. ALLARD, *Bibliothèque du Dauphiné*. Grenoble, 1797, pp. 208-209.

Joseph Hanse réédité et fêté

Désireuse de marquer d'une pierre blanche la sortie simultanée de presse de sept livres, l'Académie a organisé, le 13 novembre 1990, une conférence de presse qui avait suscité la présence de journalistes, d'éditeurs, d'écrivains et de nombreux amis de notre Compagnie. M. Valmy Féaux, ministre-président de l'Exécutif de la Communauté française, qui avait accordé une subvention hors-budget pour la réédition du *Charles De Coster* de Joseph Hanse, a tenu à y assister.

Après l'avoir chaleureusement remercié, au nom de ses confrères, de l'attention marquée qu'il n'a cessé de témoigner envers l'Académie depuis deux ans, le Secrétaire perpétuel a souligné l'actualité toujours vive du livre par lequel Joseph Hanse établit pour la première fois, en 1928, le statut littéraire et philologique de *La Légende de Thijl Ulenspiegel*, livre fondamental de notre littérature.

Robert Vivier, M^{me} de La Fayette et deux collections de poche

Outre cette réédition, l'Académie a également voulu rendre un hommage posthume à l'un de ses membres les plus remarquables, Robert Vivier, qui s'est éteint, à 95 ans, au cours de l'été 1989. Elle a donc réédité *L'Originalité de Baudelaire*, dont la première édition, datée elle aussi de 1928, constitua un apport important aux études baudelairiennes. Il fut émouvant de découvrir à cette occasion, dans quelques vitrines d'exposition, des documents prélevés dans les archives de Robert Vivier que son gendre, M. Haroun Tazieff, a ligués à l'Aca-

démie et que M. Jean Lestavel, un des derniers familiers du poète, habitant comme lui le Domaine Saint-François à La Celle Saint-Cloud, était venu, pour l'occasion, trier avec autant de fidélité que de dévouement.

Un troisième livre fut encore présenté à cette occasion. Il s'agit de l'ouvrage de M^{me} Geneviève Mouligneau : *Madame de la Fayette, historienne ?* dans lequel l'auteur, pratiquant avec rigueur la critique d'attribution, fait plus que mettre en doute la paternité que l'on s'est accordé à reconnaître à la romancière de *La Princesse de Clèves* de deux œuvres posthumes qui portent son nom.

Enfin, la surprise devait venir des deux nouvelles collections de poche : *Histoire littéraire* et *Poésie Théâtre* qui se proposent de faire connaître des dossiers inédits, des textes peu connus ou introuvables, représentatifs, les uns et les autres, des grandes orientations des lettres françaises de Belgique de 1830 à 1930.

Les deux titres de la collection « Histoire littéraire » sont, respectivement *Passage à Kiew*, de Marcel Thiry, préfacé par Dominique Hallin-Bertin et *L'affaire De Coster-Van Sprang*. Le premier de ces titres est aussi le premier texte de fiction de Marcel Thiry, qui ne fut publié qu'en revue en 1927-1928. Il annonce un des grands romans ultérieures de l'écrivain : *Voie lactée*.

L'affaire De Coster-Van Sprang est la reconstitution par M. Raymond Trousson, grâce à la découverte d'un dossier inédit dans les archives du Musée de l'Armée, d'un curieux épisode de la vie de Charles De Coster. Cette affaire demeurée jusqu'ici inconnue constitue un témoignage curieux sur les mœurs de l'époque.

Les ouvrages de la collection *Poésie et Théâtre* viennent restituer des textes d'un dramaturge : Henry Soumagne et d'un poète, Anne-Marie Kegels. Du premier sont réédités pour la première fois deux pièces qui firent de leur auteur un des noms qui ont incarné, autour de 1930, la vitalité de nos Lettres au théâtre : *L'autre Messie* et *Madame Marie*.

Quant à Anne-Marie Kegels, les dix livres de poèmes qu'elle publia entre 1950 et 1978 ont révélé une des voix les plus authentiques de toute la poésie féminine d'expression

française. Ces livres étaient devenus introuvables : c'est donc à une véritable découverte que convie ce livre qui s'accompagne d'un portrait dû au poète André Schmitz et d'une préface que signe le poète Guy Goffette.

Discours de M. Valmy FÉAUX

Prenant à son tour la parole, M. Valmy Féaux a fait à notre confrère l'aimable surprise d'un discours empreint d'autant d'admiration que de chaleureuse sympathie, dont nous sommes heureux de publier le texte :

Monsieur le Président,
Monsieur le Professeur,
Cher Monsieur Hanse,

Vous êtes décidément de ceux dont la perpétuelle jeunesse et l'incurable énergie paraissent donner raison aux rêves d'éternité dont nous entretenaient les Antiques. En berçant vos jeunes oreilles des récits de leurs exploits et de leurs voluptés, vos lointains maîtres de Floreffe ont dû vous donner ce goût de la vie dont vous ne vous êtes jamais départi. Sans doute ne pouvaient-ils pas se douter alors que vous leur préféreriez un jour des héros trempés au vent du Nord, ces Thijl et Nele tendrement enlacés par un statuaire au bord des étangs d'Ixelles ?

Ce goût de l'existence, plus que de la souffrance, vous l'incarne dans le choix des auteurs vitalistes que vous vous êtes plu à commenter mais aussi dans votre attitude dynamique qu'égaie un rire assez peu répandu dans les sphères universitaires. Ces éclats joyeux, qui vont de pair avec votre goût de la bonne chère et du travail, ne sont point faits pour me déplaire. Je vous proposerai volontiers en exemple aux jeunes générations wallonnes !

À quatre-vingt-huit ans, alors que vous ne cessez d'engranger de nouvelles fiches destinées à la troisième édition de votre *Dictionnaire des difficultés de la langue* ? vous venez de donner

chez Labor un modèle d'édition critique, limpide et vigoureuse à la fois, tandis que vos collaborateurs des *Archives et Musée de la Littérature* annoncent pour l'an prochain la parution des premiers tomes de l'édition Verhaeren, celle-là même dont vous avez établi les principes et préparé la mise en œuvre. Au train où vous allez, vous finirez par rendre dérisoires les travaux d'Hercule. J'aurai, en tout cas, plaisir à participer au lancement de ces volumes.

L'édition critique que vous avez publiée cet été, vous l'avez consacrée aux *Légendes flamandes* de Charles De Coster. Le fils d'une Hutoise au nom bien poétique, Anne-Marie Cartroul, donne son livre fondateur à notre littérature. Le sachem des lettres que vous êtes lui doit plus d'une plume de son couvre-chef. Nul doute que les récits hauts en couleur du vieux conteur aient eu de quoi retenir votre œil ironique et toujours en éveil. N'avez-vous pas, jadis, parlé à propos de cet écrivain d'un style « éclatant de sève » et vanté les charmes poétiques d'une langue « gonflée d'images pittoresques » ?

Me frappe toutefois, au-delà de cet aspect des choses, la profonde continuité de votre démarche.

De Coster suit en effet tout le déploiement de votre vie. Dès son jeune âge, le jeune louvaniste que vous êtes s'entiche de cet écrivain baroque dont ne veut pas entendre parler le tout puissant Doutrepoint. Et vous voilà, forçant vents et marées, en train de rédiger une thèse de doctorat sur le maître de *La Légende d'Ulenspiegel*. Il fallait à l'époque du culot, de l'obstination et de l'intelligence pour mener à terme, seul, un tel travail sur un écrivain belge, qui plus est franc-maçon. Vous l'avez fait allégrement. Et vous décrochez à Louvain, en 1925, la plus grande distinction pour cette thèse de doctorat qui allait devenir au fil des ans, une sorte de livre fondateur de l'étude des Lettres belges de langue française.

Comme il en ira toujours chez vous, qui n'aimez pas faire d'embarras, le propos va droit au but. Votre *De Coster* s'occupe de l'homme et de son temps ; puis des diverses facettes de son travail littéraire, à l'exclusion de *La Légende* qui constitue le cœur du volume et qui comporte six chapitres (conception - unité - sources - psychologie - langue et style) ; enfin de son influence. Le tout fait près de quatre cents pages. L'Aca-

démie, dont vous n'êtes pas encore devenu le Nestor, reconnaît les mérites de votre travail en 1927. Celui-ci se voit imprimé dès 1928, avec de substantiels ajouts que vous devez notamment à l'initiative de Camille Huysmans, alors ministre des Sciences et des Arts.

Belle époque ! Et bel hommage pour ce jeune chercheur parti sur les traces du roman historique en Belgique, et voué à en faire émerger l'incontournable chef-d'œuvre ! Comme *La Légende*, votre thèse fait date, faute de faire rapidement école. Ainsi vont souvent les choses chez nous. Cela ne vous a jamais interdit d'entreprendre. Vous le prouvez encore en 1958 en fondant le Musée de la Littérature. À cette époque, De Coster vous accompagne à nouveau. Non content d'en parler longuement dans la monumental *Histoire illustrée* de nos Lettres que vous venez d'achever avec Gustave Charlier et de préparer l'édition définitive du texte de *La Légende*, par trois fois vous vous occupez de lui en 1959, en n'omettant pas d'essayer de comprendre pourquoi De Coster demeure exclu de la littérature française...

C'était indiquer clairement le sens du combat que vous menez par tous chemins. C'est affirmer également l'originalité et l'importance du premier de nos grands écrivains, celui-là même qui ose se gausser parce qu'il croit à la vie et à la liberté ; qu'il sait qu'en nos terres de Contre-Réforme, cette méthode a plus de chance d'atteindre son but que le traité pédant ou la tragédie sublime ; qu'il a compris que la langue ne peut survivre ici qu'à ce prix.

Ceux qui vous connaissent savent qu'au fil des ans, vous n'avez cessé de continuer à prendre des notes sur De Coster et à nuancer certains des chapitres que vous aviez rédigés entre 1923 et 1925. En même temps, vous vous refusiez à modifier et à reprendre ce traité tracé d'un trait à la façon des plans de campagne des jeunes capitaines. Fort bien ! Mais le texte fondateur qu'est votre thèse nous devenait ainsi une référence aussi proche et inaccessible qu'au XVI^e siècle, la Zélande, pour les sujets des Pays-Bas du Sud...

Heureusement, alors que se manifeste un renouveau des études decostériennes — on l'a vu avec le colloque que vient d'organiser l'Université de Bologne, elle qui vous conféra il y

a un an le doctorat *honoris causa* à l'occasion des festivités de son neuvième centenaire —, vous avez levé l'interdit de réédition que vous mainteniez sur votre livre. Soixante-deux ans après sa publication à l'enseigne de la Renaissance du Livre, nous le redécouvrons dans sa fraîcheur et sa verdeur. Vous l'avez laissé en l'état, parce que vous êtes de ceux qui croyez à l'avenir, aux générations montantes et non aux privilèges. Parce que vous savez aussi que la recherche est un processus inlassable, qui dépasse le destin des individus.

Nul ne sait, dit *La Légende*, où Thijl chantera sa dernière chanson. Nous lisons, quant à nous, la première de vos contributions scientifiques à l'étude de notre histoire culturelle. Et nous apprenons, vous lisant, ce que peut un regard audacieux marqué par la droiture et la tendresse envers les hommes. Nous vous en savons gré.

Aussi suis-je heureux aujourd'hui de vous remettre le premier exemplaire de cette réédition et de l'offrir au regard de tous, comme le signe de ce que nous espérons pour nos auteurs et pour notre communauté. Merci cher Monsieur Hanse.

La Voltaire Foundation rend hommage à Roland MORTIER

Répondant au large mouvement de sympathie que suscitait parmi ses amis et confrères le 70^e anniversaire de M. Roland Mortier, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, la célèbre Voltaire Foundation a pris l'heureuse initiative d'éditer un volume d'hommage à celui qui fut, de 1983 à 1987, Président de la Société internationale d'étude du XVIII^e siècle et qui est, depuis l'an dernier, Président de la Société Diderot. Intitulé Le Cœur et la Raison, préfacé par M. René Pomeau, de l'Institut, ce très beau volume à la typographie parfaite, réunit trente-quatre des quelques deux cent cinquante articles que notre confrère a signés. Ce choix, faut-il le dire, illustre l'étendue et la diversité des curiosités du savant dix-huitiémiste.

Plus de quatre cents souscripteurs, originaires de vingt pays, ainsi que vingt Institutions, ont désiré manifester l'admiration qu'ils nourrissent envers l'auteur de Diderot en Allemagne, Clar-tés et ombres des Lumières, Le tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle, La poétique des ruines, L'originalité.

Le 26 novembre, répondant à l'invitation de l'Académie, quelque deux cents des souscripteurs ont participé à une réception offerte dans la grande galerie du Palais des Académies à l'occasion de la remise officielle du livre à Roland Mortier par les principaux artisans de l'ouvrage, M^{me} Ulla Kölving et M. Andrew Brown. Empêché à la dernière minute d'assister à cette cérémonie, le Ministre-Président de l'exécutif de la Communauté française s'était fait représenter par son directeur de cabinet. De leur côté, témoignant de la haute estime dans laquelle le monde académique de leurs pays tient notre confrère, les ambassadeurs d'Allemagne

*fédérale, d'Israël, d'Autriche, de France et d'Angleterre rehaus-
saient cette cérémonie de leur présence.*

*S'adressant à ceux-ci dans son propos d'accueil, M. Jean Tor-
deur, Secrétaire perpétuel, déclarait : la conjugaison de vos émi-
nentes présences non seulement fait honneur à l'Académie mais
encore illustre de la manière la plus tangible le caractère inter-
national de l'événement qui nous réunit : la publication d'un
livre produit simultanément par la Voltaire Foundation à
Oxford, par Universitas à Paris, par les Éditions de l'Université
de Bruxelles et dont les souscripteurs sont originaires de dix-
huit pays. Voilà qui doit réjouir les mânes de Voltaire puisque
l'universalité est ainsi attestée de l'intérêt que suscite toujours le
siècle auquel son nom demeure plus que tout autre attaché...*

N'est-il pas surprenant en effet, mais aussi digne d'admira-
tion, que le centre le plus incontesté et le plus actif des études
dix-huitiémistes soit situé à Oxford ? Et que, à l'instar d'une
formation corallienne, il ait acquis l'expansion qu'on lui connaît
aujourd'hui à partir de la ferveur et grâce à la générosité d'un
seul homme, Théodore Besterman, qui avait voué à Voltaire un
tel culte qu'il se fit l'éditeur de l'intégralité de sa correspondance
sous la forme d'une cinquantaine de volumes ?

Après un tel début, il était dans la logique des choses que
cette entreprise individuelle s'étendît progressivement sur un
double plan : d'une part les auteurs étudiés, d'autre part, ceux
qui les étudieraient. Ainsi vit-on paraître successivement la cor-
respondance de Rousseau, celle d'Helvétius tandis que celles de
Morellet et de M^{me} de Graffigny étaient mises en chantier et que
ne cessait de s'accroître l'impressionnante collection des quelque
300 volumes des célèbres *Studies on Voltaire and the eighteenth
century*. Ainsi vit-on également converger vers Oxford les tra-
vaux, l'attention et les hommages de tant de spécialistes répan-
dus à la surface du globe, pour qui le Siècle des Lumières cons-
titue à juste titre une source inépuisable de recherches.

C'est bien ce qui fait estimer à sa véritable valeur l'hommage
que la Voltaire Foundation décide parfois de rendre à l'un de
ces chercheurs : le bénéficiaire de pareil privilège voit ainsi con-
sacrer, dans la forme durable d'un livre, le crédit international
attaché à ses travaux.

Ce fut le cas, voici trois ans, des *Mélanges* dus à quatre-vingt

trois dix-huitiémistes et intitulés *le Siècle de Voltaire*, qui furent offerts, à l'occasion de son 70^e anniversaire, à M. René Pomeau, maître incontesté des études voltairiennes. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants d'être parmi nous pour l'éloge qu'il va prononcer dans un instant.

C'est le cas aujourd'hui pour vous, mon cher Roland Mortier, et je veux avant tout autre chose vous dire que l'évidente satisfaction ressentie par vos confrères à voir notre Compagnie distinguée à travers vous s'accompagne à votre endroit — je sais que je ne dois pas vous en convaincre — d'un sentiment très chaleureux fait de haute estime intellectuelle, d'admiration et de franche amitié. Nous savons que l'honneur qui vous est rendu par Oxford vient couronner une série impressionnante de distinctions étrangères et belges. Nous apprécions surtout que cet honneur prenne la forme d'un livre et que celui-ci soit constitué de « morceaux choisis » de vos constantes prospections. Vous n'avez jamais cessé, en effet, d'arpenter, avec autant de lucidité que de passion un siècle qui est devenu le vôtre. Nous voici donc assurés de retrouver dans ces pages et l'infinie diversité de vos curiosités et ce constant alliage d'enthousiasme et de rigueur, de méthode et de conviction qui vous caractérise.

C'est, au reste, le haut plaisir auquel nous invite d'emblée ce beau titre que vous avez vous-même choisi : *Le Cœur et la Raison*. Avant même de connaître les motivations intimes de pareil choix, on se dit qu'il vous va comme un gant car vous présentez, au sortir de labeurs infatigables, l'heureux visage d'un savant que sa science tourne à tout instant vers le sensible et dont l'écriture est comme une parole vivante adressée à son lecteur.

Mais voici que, dès la première page du livre, on lit, inscrite en épigraphe, cette phrase révélatrice de Diderot : *La passion et la raison ne se contredisent pas toujours ; l'une commande parfois ce que l'autre approuve. La raison, sans les passions, serait presque un roi sans sujets*. Et l'on voit aussitôt — du moins ceux qui ne l'avaient pas su déjà — que toute votre étude aura tendu, dans le fond, à faire entendre qu'un siècle donné trop souvent pour celui de la seule lucidité n'échappe pas, il s'en faut, au frémissement intérieur. La dualité si féconde de ce siècle, l'eussiez-

vous si bien identifiée si votre nature la plus profonde ne vous y avait conduit ?

Ainsi certains pourraient-ils aller jusqu'à dire que la dualité d'une époque s'incarne ici dans l'auteur que nous fêtons aujourd'hui. Je vous connais trop, et je connais trop la rigueur de votre discipline pour m'engager plus avant dans pareille hypothèse.

Ce dont je suis de plus en plus convaincu d'ailleurs, c'est que ceux qui ont favorisé l'édition de ce livre — M^{me} Ulla Kølving et M. Andrew Brown — ont démontré eux aussi que l'exigence scientifique pouvait devenir en même temps un grand geste d'amitié. Oui, vraiment, c'est bien le cœur et la raison que je vous invite à fêter aujourd'hui.

Allocution de M. René POMEAU

Qu'il me soit permis d'abord de dire combien je suis heureux de participer à cet hommage qui est si justement rendu à Roland Mortier.

Nous nous connaissons, mon cher ami, depuis fort longtemps, et je vous ai retrouvé tout entier dans ce recueil de vos travaux, élaborés au cours d'une vie de recherche.

Je ne reviendrai pas sur la substance de ces études si riches. Je vais m'arrêter seulement sur deux titres du volume.

Vous vous interrogez dans le texte liminaire : « Pourquoi suis-je dix-huitiémiste ? » Question simple et naturelle, en tête d'un tel ouvrage, qui incite au bilan. La question est simple, mais la réponse ne l'est pas. Il n'est jamais facile d'expliquer une vocation. Vous le faites pourtant, et j'oserais dire en termes lumineux.

On ne naît pas dix-huitiémiste, on le devient. Vous l'êtes devenu. À l'origine, vous placez l'affreuse épreuve des années

1940-1942, si tragiques pour les hommes de notre génération. Vous avez cherché alors, dans notre passé culturel, une époque où la culture française était, non pas niée et si possible anéantie, au nom d'une certaine germanité, mais où France et Allemagne s'interpénétraient. Cette voie vous a conduit au XVIII^e siècle. D'autres ont retenu, en ce même siècle, le couple à la fois antagoniste et inséparable de Voltaire et de Frédéric II. Mais vous, vous vous êtes engagé dans l'étude du dialogue de Diderot avec l'Allemagne, et de l'Allemagne avec Diderot. Ce fil conducteur vous a amené à connaître tout le XVIII^e siècle, et dans une perspective comparatiste. L'un des traits remarquables de votre œuvre est qu'elle embrasse l'ensemble de l'Europe dans sa diversité culturelle.

Vous dites donc comment vous vous êtes pris pour ce grand siècle d'un intérêt passionné : le mot n'est pas trop fort, je crois. Vous prononcez un éloge de cet âge des lumières, vibrant, admirable, dans les termes les plus heureux. Mais, à un moment donné, vous vous interrogez. Ce XVIII^e siècle, objet de notre amour, existe-t-il ? D'autres, vous le rappelez, se sont posé la question. En effet ce chiffre de dix-huit, appliqué à l'écoulement des années, n'a pas de réalité en soi. Il résulte d'une convention, c'est-à-dire de la manière de compter dans notre calendrier. Si nous avons adopté le calendrier musulman, à partir de l'hégire (l'an 622 de notre ère), ou si nous avons conservé le calendrier de la Rome antique, *ab urbe condita*, le XVIII^e siècle, numériquement, disparaît. Il n'en a pas moins existé, de quelque manière que l'on compte les années, vous le marquez fortement, entre le déclin du classicisme et l'apparition d'un monde nouveau, né de 1789 et de ses suites.

Ce siècle a existé, dans certaines limites, chronologiques et géographiques. Vous parlez d'une république des lettres du XVIII^e siècle, étendue idéalement d'un côté jusqu'en Russie, de l'autre jusqu'à Philadelphie. Certes, même porté jusqu'à ces extrêmes, l'espace de notre XVIII^e siècle laisse en dehors d'immenses secteurs de l'humanité. Pourtant le monde européen des lumières, géographiquement et socialement limité, forme bien l'avant-garde de la civilisation. Il donne le branle qui va transformer la planète entière. Et les valeurs qu'il a affirmées restent fondamentales. Des événements récents l'ont confirmé au-delà

de toute espérance. Ce qui justifie avec éclat le parti que vous avez pris, depuis des décennies, d'être dix-huitiémiste.

Le second titre que je relève est celui du volume tout entier : « Le Cœur et la Raison ». À des familiers du XVIII^e siècle, ce couple en rappelle un autre, tout proche, celui que le bon Rollin inscrit au sous-titre de son *Traité des études* : « de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur ». L'esprit et le cœur, on le sait, était devenu l'un de ces poncifs qu'on cite ironiquement. Mais ce couple célèbre, vous, mon cher ami, vous le renouvelez en le modifiant. Vous inversez l'ordre des termes. Rollin, vaguement cartésien, faisait passer en premier lieu « l'esprit », la faculté intellectuelle à laquelle il subordonne l'affectivité, « le cœur ». C'est là sans doute un idéal de sagesse, mais non l'expression de la réalité humaine. Après Descartes, après Rollin, est venu Rousseau qui au « je pense, donc je suis » a opposé « je sens, donc je suis ». Combien sont fondamentales en l'homme les puissances affectives, nous le savons aujourd'hui, et c'est selon une juste vue des choses que vous inscrivez « le cœur » comme le premier mot de votre titre.

Quant au second mot, ce n'est plus « l'esprit ». Le prudent, le conformiste Rollin avait employé ce terme un peu vague, qui ne pouvait inquiéter personne. Le mot « Raison », dans les années 1730-1740, était déjà un mot militant, un mot clé dans les combats de la « philosophie ». Qu'on se rappelle, à la fin du siècle, le titre d'une gravure de Goya : « Le sommeil de la raison engendre des monstres ». Le « sommeil de la raison », non « le sommeil de l'esprit ». La raison désigne non seulement la faculté critique de discerner la vérité de l'erreur, mais le parti pris pour la vérité, avec toutes ses conséquences, parfois dramatiques.

Les deux mots de votre titre renvoient assurément aux deux aspects du XVIII^e siècle. Aspects inséparables, vous l'avez péremptoirement démontré, ruinant définitivement les vues simplistes qui opposaient un XVIII^e siècle « philosophe », et un XVIII^e siècle « sensible ». Ces deux siècles n'en font qu'un. Nul n'en doute aujourd'hui, notamment grâce à vous.

Mais les deux mots éclairent, en même temps que le XVIII^e siècle, Roland Mortier lui-même. Vous êtes un homme de cœur : ceux qui vous connaissent, ceux qui vous lisent le

savent bien. Et indissolublement, vous êtes, et ce sera ma dernière parole, car sur ce point toute close serait superflue, vous êtes un homme de la raison, un homme des lumières.

Dicours de M. Roland MORTIER

Il y a, dans toute vie humaine, des moments d'une rare intensité où le vocabulaire semble ne plus répondre à la complexité des sentiments éprouvés et se réduire à des formules convenues, inadéquates et usées.

La soirée d'aujourd'hui est un de ces moments et je ressens quelque difficulté à rendre très précisément les mouvements de mon cœur et les lignes de ma pensée. Aussi m'excuserez-vous d'avoir essayé de les fixer dans l'écrit, réflexe normal et quasi professionnel.

Vous voir si nombreux, ce soir, autour de moi, me touche, me surprend, me ravit. Qu'ai-je donc fait pour mériter cette preuve de votre amitié et de votre estime? Ce n'est certes pas l'accumulation des décennies ou le passage inéluctable à un statut qui m'éloigne, sinon de la vie active, du moins de l'enseignement. Il n'y a guère de mérite à vieillir. Il y en a peut-être à vieillir en sagesse — comme le recommandait Montaigne — en continuant à se vouer à une tâche qui nous dépasse, et qui se prolonge au-delà même de notre brève existence d'homme. À cet égard, je puis avoir tous mes apaisements, vu le nombre et la qualité de mes anciens élèves et successeurs (certains ici présents), qui porteront le flambeau au-delà de l'échéance du millénaire.

Ce que vous fêtez ce soir, c'est donc moins ma personne que l'œuvre accomplie en un demi-siècle de travail de recherche et d'écriture. La vraie, la seule question que doit se poser le chercheur est celle-ci : ai-je laissé l'objet de mes études dans l'état où elles se trouvaient lorsque j'y ai débuté?

En jetant un regard sur ce qu'étaient, il y a trente ou quarante ans, les travaux sur les «Lumières» et sur le XVIII^e siècle en général, je voudrais pouvoir me convaincre aujourd'hui — bien que ce jour ne soit pas à mes yeux un terminus ad quem que j'ai, modestement, mais concrètement, contribué à com-

pléter ou à corriger son image, à l'affiner sur certains points, à la nuancer sur d'autres.

Pour des raisons trop longues à développer ici, mais qui tiennent à la fois aux traditions de l'école et aux a priori philosophiques, le XVIII^e siècle était le mal aimé de l'histoire littéraire. On le réduisait volontiers à une volonté de destruction, à la pratique d'une raison desséchée et desséchante. Le fameux discours grandiloquent de Rolla (c'est-à-dire de Musset) sur le «hideux sourire» de Voltaire continuait à imprégner les esprits et l'on passait volontiers du trésor du «grand siècle» — entendez par là le XVII^e, puisque Michelet restait le seul à qualifier ainsi le XVIII^e — à la richesse foisonnante et à la diversité du romantisme.

En consacrant une grande partie de ma recherche à Diderot, j'ai pu constater très vite l'absurdité de cette vision réductrice et le parti pris latent qui l'inspirait.

Le titre du livre que vous m'offrez si généreusement représente ce que je tiens pour la vérité profonde du siècle des Lumières: l'alliance du cœur et de la raison, le délicat équilibre entre les deux pulsions fondamentales de notre nature.

J'ai eu la bonne fortune de trouver, dans le XVIII^e siècle européen, bien plus qu'un simple terrain d'étude: un lieu de dilection, une source d'inspiration dans ma vie, une leçon de style, un modèle d'art de vivre. Non que je veuille idéaliser ou sublimer cette grande époque: elle a ses ombres, ses tares, ses faiblesses. Du moins n'a-t-elle pas encore été contaminée par les pires aspects d'une technicité vouée au spectaculaire et au rendement. J'en appelle au témoignage des lettres de certains épicuriens obscurs et dépourvus de titres savants: à défaut de maîtriser l'orthographe, on y maîtrisait merveilleusement la langue, jusque dans ses nuances les plus fines, celles qui font la richesse d'une langue et que certains de nos contemporains massacrent ou appauvrissent allégrement sous les prétextes les plus variés.

Le siècle de Watteau et de Gainsborough, de Lessing et de Rousseau, de Marivaux et de Diderot, de Goldoni et du prince de Ligne, ce siècle fascinant n'est pas le siècle «aristocratique» défini ou vilipendé par certains. Il serait plutôt celui qui prépare le déclin de la noblesse d'Ancien Régime et l'apparition d'élites nouvelles qui peuvent sortir du paysannat comme Marmontel et

Restif de la Bretonne, ou de ce petit peuple qui commence à se raconter dans des *Mémoires* aussi attachants que divers qu'on commence seulement à découvrir.

Il devrait nous servir d'antidote, d'émétique comme on disait alors, contre certains des maux de notre temps: le goût de la violence et du bruit, d'une certaine laideur associée à la vulgarité. Ce propos n'est pas, comme vous pourriez le croire, celui d'un nostalgique coupé de son temps et du réel. Je me bornerai ici à vous citer le propos tout récent de Philippe Sollers dans un article du *Monde* du 21 septembre de cette année:

«laideur, stéréotypie, platitude ahurissante, volonté de réduction et d'oubli... au point que la subversion aujourd'hui s'appellerait: mémoire, perfection, beauté».

En ce sens, le XVIII^e siècle aura été le plus subversif de notre histoire culturelle et cette forme de subversion s'est révélée génératrice de création et de nouveauté, d'originalité et de beauté. Non un point d'arrêt, un paradis perdu, un Eldorado culturel, mais un incitant à se méfier des mots d'ordre et des insidieux conditionnements, des idées reçues et de la langue de bois, ce qu'on appelait alors des «préjugés».

Mais ne voilà-t-il pas que je me laisse entraîner par mon sujet, au risque de manquer à tous mes devoirs, dont le premier est la reconnaissance. J'ai envers vous tous, amis, collègues, parents et lecteurs, présents ou absents, un devoir de gratitude et d'affection. Merci de votre sympathie pour ma personne et de votre intérêt pour mon œuvre.

Merci à mes excellents confrères et amis, Jean Tordeur, organisateur de la présente cérémonie, Philippe Jones, qui nous a ouvert cette superbe salle restaurée dans sa noblesse néo-classique — tous deux poètes, tous deux secrétaires perpétuels, et à qui je souhaite une longue, très longue perpétuité.

Mon cher Jean, c'est en poète que tu as fait de moi un portrait trop flatteur; mais la poésie n'est-elle pas le moyen le plus sûr d'embellir le réel? surtout quand s'y ajoute l'élan d'une amitié fraternelle et d'une profonde communauté de vues et de goûts.

Merci à mes amis très chers, Andrew Brown et Ulla Kölving, animateurs infatigables de la Voltaire Foundation d'Oxford, responsables de sa maison d'édition — et donc de l'exécution de

ce beau livre — mais aussi experts reconnus en histoire du livre, en bibliographie matérielle, en histoire littéraire et en histoire des idées.

Merci à mes éminents collègues étrangers dont la présence à Bruxelles, aujourd'hui, ou dont les messages personnels sont le symbole de la collectivité internationale des dix-huitiémistes, et je tiens à saluer ici tout particulièrement cette illustration vivante de ma discipline qu'est le préfacier de mon livre, mon trop généreux présentateur, M. René Pomeau, professeur émérite de la Sorbonne et membre de l'Institut de France. Esprit lucide, penseur chaleureux, critique tolérant et maître accueillant, celui qu'on peut tenir — selon l'expression consacrée — pour le pape des études voltairiennes (même si les deux termes semblent ici assez contradictoires), René Pomeau est tout cela à la fois. Nous lui devons quelques-uns des grands livres sur le philosophe de Ferney, mais aussi sur l'Europe des Lumières, sur Laclos, sur Montesquieu. Son maître-livre, *La Religion de Voltaire*, est un modèle de finesse, d'information, de tact et d'élégance, toutes qualités où l'homme se révèle derrière l'œuvre.

Merci aux charmantes musicienne et interprète qui ont apporté à cette soirée à la fois leur grand talent et la présence d'un art et d'un artiste également insurpassables. Vous nous avez replongés pendant quelques instants dans ce climat de beauté et de perfection qu'évoquait Philippe Sollers.

Mais je m'étais promis d'être bref, de ne pas vous faire de discours en forme, et je me retrouve ayant abusé de votre patience. Sans doute me suis-je laissé entraîner à vous faire une sorte de cours ex-cathedra: vieille habitude de professeur, de ce qu'on appelait jadis un écolâtre, emporté par ses réflexes et par la passion de communiquer. Veuillez m'en excuser. Ne me dites donc pas «Goodbye, Mr Chips», comme dans un beau film anglais des années quarante — évocation trop mélancolique à mon gré du professeur qui quitte sa chaire. J'aime la tendresse, non l'attendrissement. Souhaitez-moi plutôt bon travail pour les projets que j'ai en chantier et que j'espère bien mener à terme, avec la bénédiction de Voltaire, de Rousseau et de Diderot, tous enfin réconciliés pour la circonstance.

Autour du souvenir de Marguerite Yourcenar

La « présence » de Marguerite Yourcenar reste chère à tous, en Belgique, en France et à travers le monde.

Un « Centre International de Documentation Marguerite Yourcenar » s'est constitué à Bruxelles. Il a été officiellement installé le 19 octobre, 5 rue des Tanneurs, dans les locaux des Archives de la Ville, au cours d'une belle séance d'inauguration. M. Thielemans, échevin de la Culture de la capitale, a tenu à y manifester l'intérêt qu'il portait à cette jeune institution.

Présidé par Georges Sion, animé par Michèle Goslar, le C.I.D.M.Y. vient de publier son Bulletin n° 2 : une bonne centaine de pages sur « Marguerite Yourcenar et l'Écologie » — imprimé sur papier recyclé ! D'autres publications, d'autres manifestations suivront.

D'autre part, une institution est née à Paris à l'initiative de Jean-Pierre Grénier et Christian Lahache : les « Journées Marguerite Yourcenar ». Le but : organiser chaque année dans un pays différent une manifestation au cours de laquelle serait remis un Prix Marguerite Yourcenar. Ce prix n'est pas littéraire : il doit signaler et récompenser une personnalité de rayonnement international qui, par son action et sa qualité culturelle, incarne un idéal humain cher à l'auteur des *Mémoires d'Hadrien*.

La première réunion, et avec elle la première attribution, a eu lieu les 18 et 19 novembre à Huy et à Modave. M^{me} Anne-Marie Lizin, Secrétaire d'État à l'Europe 1992, en avait pris brillamment l'initiative. De nombreuses personnalités se sont retrouvées le dimanche au superbe château de Modave pour accueillir, applaudir et découvrir le premier Prix Marguerite Yourcenar. C'était M^{me} Vigdis Finnbogudottir, Présidente de la République d'Islande, une personnalité très attachante dont on a pu apprécier

cier ce soir-là le charme et la finesse. Elle a parlé de Marguerite Yourcenar dans un français de haute qualité, avec une justesse émouvante et séduisante.

Un beau début pour une belle idée.

Chronique

Séance publique

La séance publique du 8 décembre 1990 a été placée sous le signe de la philologie, chacun des trois orateurs qui y ont participé y traitant d'un aspect du thème général : *Le français et le temps*. M. André Goosse prononça le discours initial : *Diviser le temps* tandis que M. Marc Wilmet donnait pour titre à son exposé : *Dire le temps* et que M. Gérard Antoine, venu de Paris pour la circonstance, évoquait *La langue soumise au temps*.

Outre le succès qu'elle recueillit dans l'instant, cette séance publique bénéficia par la suite d'un retentissement notable.

Séances mensuelles

En entretenant ses confrères, au cours de la séance du 8 septembre, de *La situation du français à l'Unesco*, c'est le fruit d'une longue et riche expérience que leur a apporté M. Georges-Henri Dumont. Secrétaire pendant seize ans de la Commission nationale, siégeant pendant plusieurs années au Comité directeur de l'organisme international, il se trouve particulièrement à même d'y évaluer, lumières et ombres comprises, la place qu'y détient encore aujourd'hui la langue française.

Le 13 octobre, c'est M. André Vandegans qui a éclairé les appréciations — très dissemblables, c'est le moins qu'on puisse dire — exprimées à l'endroit du dernier livre de Chateaubriand : *La vie de Rancé*, par Julien Benda, Marcel Jouhandeau et Pierre Clarac, respectivement en 1920, en 1948 et, plus récemment, en 1977 : trois lecteurs on ne peut plus différents l'un de l'autre, dont les convergences et les divergences forment un beau sujet d'étude.

Évoquant, au cours de la séance du 10 novembre, *Robert Garnier ou les oubliés de la Renaissance*, c'est un riche tableau de la

littérature dramatique pré-classique en France que M. Georges Sion brosse devant des confrères. Injustement oublié, Robert Garnier a été un précurseur parce qu'il a le premier, retrouvé le vrai sens de la tragédie en y restituant au chœur sa vocation dramatique. Il a été l'annonciateur, surtout avec *Les Juives*, de tout ce qui allait venir après lui.

Faisant, le 9 décembre, l'*Éloge du désordre* qui, sous toutes ses formes, joue selon lui un rôle essentiel dans les romans vraiment réussis, M. Jacques-Gérard Linze s'est attaché à éclairer les différents niveaux « désordonnés » pratiqués par des romanciers très différents les uns des autres : il y va, chez les uns, d'un désordre soit « microtextuel » qui porte sur les mots, le rythme ou les sonorités, soit « macrotextuel » par le recours au désordre du discours lui-même soit, enfin « inframicrotextuel », celui-ci étant produit à partir de la substance même des mots.

Les textes de ces quatre communications figurent dans ce Bulletin.

Par ailleurs, les propositions d'aide à l'édition formulées par la Commission consultative du Fonds national de la Littérature ont été entérinées par l'Académie au cours des séances de septembre et décembre.

Activités

M. Georges-Henri Dumont a présidé l'Atelier socio-éducatif du Colloque international « Le français et les immigrés » qui s'est tenu, du 6 au 8 décembre 1990, à la Maison de la Francité.

M. André Goosse a contribué activement à la préparation et à la rédaction des *Rectifications de l'orthographe* proposées par le Conseil supérieur de la langue française et entérinées par le Premier ministre Michel Rocard le 19 juin 1990.

M. Philippe Jones a fait à Paris une conférence à l'Unesco sur « L'art et le monde d'aujourd'hui », et au Musée d'Art moderne de la Ville, une conférence sur « Les peintres de l'irréel en Belgique au XIX^e siècle ». Il a préfacé les catalogues des expositions « La sculpture belge au XIX^e siècle » (Générale de Banque,

Bruxelles) et « Phases Belgique, courant continu » (Musée des Beaux-Arts de Mons).

M. Lucien Guissard a publié aux Éditions Flamarion un essai intitulé « Le temps d'être homme ».

M. Jacques-Gérard Linze a participé, au Québec, à la dix-huitième rencontre québécoise internationale des écrivains, dont le thème était « Les risques du métier d'écrivain ». Notre confrère a ouvert les communications par un texte sur « Les risques de marginalisation de l'écrivain ». Il a également donné une conférence à l'Université de Laval de Québec.

M. Pierre Mertens a participé à un débat sur les littératures de l'Est à Beaubourg (où son œuvre, dans une autre occasion, a été présentée par Gilles Lapouge), à un Séminaire « Littérature-Psychanalyse » à l'Hôpital Érasme, à un Symposium international sur l'Allemagne (France-Culture). Il a publié « Souvenir de Montevideo » dans *Nouvelles nouvelles*, présidé le jury du Prix Maeterlinck et remis celui-ci à Max Ophüls, participé à une rencontre dans le cadre du programme d'alphabetisation « Lire et écrire ». L'opéra de Pierre Mertens : *La Passion de Gilles* a été joué, en version théâtrale parlée, du 4 novembre au 15 décembre, à Bréda, par le Zuidelijk Toneel.

M. Roland Mortier a dirigé un séminaire Est-Ouest sur l'« Esthétique du XVIII^e siècle », sous l'égide de la S.I.E.D.S. Il a participé, à Trieste, à un colloque sur « Les littératures de frontières » sous l'égide de l'A.I.M.A.V. et la présidence de M^{me} le Professeur G. Trisolini. Il a fait un exposé à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts sur « La mort de Marat dans l'iconographie révolutionnaire ». Il a présidé l'assemblée de la Société Diderot à l'abbaye d'Auberive et a dirigé un symposium à l'ULB sur « Les petits abbés au XVIII^e siècle en France ».

À l'occasion de son 80^e anniversaire, M. Thomas Owen a été reçu à l'Hôtel de ville de Bruxelles par l'Échevin des Beaux-Arts, M. Freddy Thielemans. M^{me} Liliane Wouters, Directeur en exercice de l'Académie, et M. Jacques Crickillon lui ont rendu hommage. D'autre part, son livre *Le Tétrastome* a été réédité par le « Pré aux sources ».

M. Georges Sion a représenté M. Valmy Féaux, Ministre-Président de la Communauté française, à Glasgow, à la proclama-

tion des Prix européens de Littérature et de Traduction. La cérémonie et le dîner avaient lieu au Bate Hall de l'Université écossaise.

M. Georges Thinès a publié à Paris un recueil de poèmes : *Les cités interdites* (Éd. de la Différence) et à Londres, *Michotte's experimental phenomenology of perceptions* (Lawrence Erlbaum). Il a organisé au château de Pellenberg un colloque international sur le thème *Art et connaissance* en collaboration avec la Faculté des lettres de Lille III. À Liège, il a représenté l'Académie au colloque sur Eugénio de Castro et participé au colloque César Franck. Au colloque de l'Université de Dijon, sur le thème *Figures de la Forme*, il a fait un exposé *Isomorphisme et analogie dans le traitement des formes*. M. Thinès a prononcé le discours d'ouverture du colloque international consacré au Connexionisme (Académie royale de Belgique).

M. Raymond Trousson a participé, à Bagni de Lucca, à un colloque sur la méthodologie des études sur l'utopie et, à Marburg, à un colloque sur « Les écrivains belges et l'histoire ». Il a fait des conférences, à Bruxelles et à Tournai, sur Victor Hugo et Jean-Jacques Rousseau.

M. André Vandegans, membre correspondant de la Société d'Histoire littéraire de la France, a participé, à Paris, à l'Assemblée générale de celle-ci et assisté à son colloque annuel consacré au centenaire de la revue le *Mercur de France*.

M. Marc Wilmet est, pour un an, depuis octobre 1990, en mission de recherche du F.N.R.S. Notre confrère est devenu codirecteur de la collection « Champs linguistiques » (Duculot). Il a publié, notamment, « La grammaire et la linguistique à l'école » (en hommage à Joseph Hanse), dans *Français 2000* et l'exposé de synthèse du colloque « Le concept de clarté dans les langues et particulièrement en français » (Revue de l'Institut de sociologie). Parmi ses communications : « Pour un enseignement scientifique du français » (Bruxelles — C.G.R.I.), « Les coupes interceptives ou le « bateau des mille » » (Journées d'étude sur l'actualité de la psychomécanique du langage, Paris), « Une certaine idée du français » (Maison de la Francité, Bruxelles).

M^{me} Liliane Wouters a été élue membre du jury du Prix Louise Labé où elle a ainsi rejoint M^{me} Jeanine Moulin, qui en fait partie de longue date.

Table des matières

TOME LXVII - ANNÉE 1989

SÉANCES PUBLIQUES

SÉANCE PUBLIQUE DU 25 FÉVRIER 1989

REMISE DU PRIX HABIF

Bienvenue de M. Jean Tordeur	5
Remerciement de M. René Depestre	11

RÉCEPTION DE M. GEORGES-HENRI DUMONT

Discours de M. Georges Sion	15
Discours de M. Georges-Henri Dumont	25

SÉANCE PUBLIQUE DU 22 AVRIL 1989

RÉCEPTION DE M^{MF} DOMINIQUE ROLIN

Discours de M. Jacques-Gérard Linze	39
Discours de M ^{me} Dominique Rolin	52

SÉANCE PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE 1989

TRICENTENAIRE DE MONTESQUIEU

Discours de M. Raymond Trousson	193
Discours de M. Jean Ehrard	213

SÉANCES MENSUELLES DE L'ACADÉMIE

LE PERSONNAGE BIBLIQUE DANS LE ROMAN ACTUEL

Communication de M. Lucien Guissard à la séance mensuelle du 14 janvier 1989	63
---	----

L'HEURE DU DÎNER

- Communication de M. André Goosse à la séance
mensuelle du 11 mars 1989 72

L'EXPÉRIENCE MYSTIQUE

- Communication de M. Pierre Ruelle à la séance
mensuelle du 8 avril 1989 91

ÉMILE VERHAEREN DEVANT CHARLES MAURRAS, GUSTAVE LANSON ET PAUL VALÉRY

- Communication de M. André Vandegans à la séance
mensuelle du 20 mai 1989 105

LA CRÉATION DE *LA MATRONE D'ÉPHÈSE*: UNE AVENTURE DIFFICILE

- Communication de M. Georges Sion à la séance
mensuelle du 10 juin 1989 118

LA CONVERSATION ROMANESQUE

- Communication de M. Jacques-Gérard Linze à la
séance mensuelle du 9 septembre 1989 229

LES POÈMES ANGLAIS DE FERNANDO PESSOA

- Communication de M. Georges Thinès à la séance
mensuelle du 14 octobre 1989 245

LE FONDS MARIE GEVERS ET SES PROLONGEMENTS

- Communication de M. Paul Willems à la séance
mensuelle du 4 novembre 1989 257

ÉTUDES ET TEXTES

VILLANCE ET LA MÉMOIRE

- Un texte inédit de Carlo Bronne 131

« MÉLUSINE » DE FRANZ HELLENS, ROMAN FANTASTIQUE OU ROMAN D'INITIATION ?

- Une étude de M. Paul Gorceix 140

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Discours de M. Georges Sion 165

POUR LA SORTIE DE LA PRESSE D'UN « THÉÂTRE »	
Allocution de M. Jean Tordeur	170
CEUX QUI NOUS QUITTENT :	
Robert Vivier - Georges Simenon	189
LA SENTINELLE	
Lecture de M. Charles Bertin à la séance mensuelle du 9 décembre 1989	270
REMISE DU PRIX MONTAIGNE	
Allocution de M. Jean Tordeur	288
Allocution de M. Walter Mönch	290
Discours de M. Roland Mortier	292
Discours de M. Charles Bertin	303
Allocution de M. Thomas Oppermann	310
PRÉSENCE DE MAURICE GREVISSE	
M. Joseph Hanse : AUTOUR DU BON USAGE	313
M. André Goosse : COMMENT TRAVAILLAIT MAURICE GREVISSE	328
UN INÉDIT DE MAX ELSKAMP	338

CHRONIQUES

Séances mensuelles de l'Académie. Divers . 174, 179, 339 et 343

TOME LXVIII - ANNÉE 1990

SÉANCES PUBLIQUES

SÉANCE PUBLIQUE DU 5 MAI 1990

RÉCEPTION DE M. PIERRE MERTENS

Discours de M. Jean Tordeur	5
Discours de M. Pierre Mertens	21

SÉANCE PUBLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1990

« LE FRANÇAIS ET LE TEMPS »

DIVISER LE TEMPS, discours de M. André Goosse	133
DIRE LE TEMPS, discours de M. Marc Wilmet	145
LA LANGUE SOUMISE AU TEMPS, discours de M. Gérard Antoine	155

SÉANCES MENSUELLES DE L'ACADÉMIE

ROMAN ET HISTOIRE

Communication de M. Lucien Guissard à la séance mensuelle du 13 janvier 1990	36
--	----

SIMENON ET LE SOUVENIR

Communication de M ^{me} Claudine Gothot-Mersch à la séance mensuelle du 13 janvier 1990	53
--	----

CHARLES DE COSTER ET LES FEMMES

Communication de M. Raymond Trousson à la séance mensuelle du 10 mars 1990	66
--	----

SOUS LE SIGNE DU ROI DAVID

PIERRE NOTHOMB POÈTE DE L'AMOUR

Communication de M. Roland Mortier à la séance mensuelle du 21 avril 1990	82
---	----

POÈTE ET DRAMATURGE : UNE QUESTION D'IDENTITÉ

Communication de M ^{me} Liliane Wouters à la séance mensuelle du 12 mai 1990	96
---	----

CONFIDENCES D'UN WALLON « WALLONNANT » ET « TIERS-MONDIALISTE »

Communication de M. Willy Bal à la séance mensuelle du 9 juin 1990	105
--	-----

LE FRANÇAIS À L'UNESCO

Communication de M. Georges-Henri Dumont à la séance mensuelle du 8 septembre 1990	166
--	-----

LA VIE DE RANCÉ LUE PAR JULIEN BENDA, MARCEL JOU- HANDEAU ET PIERRE CLARAC	
Communication de M. André Vandegans à la séance mensuelle du 13 octobre 1990	174
ROBERT GARNIER OU LES OUBLIÉS DE LA RENAISSANCE	
Communication de M. Georges Sion à la séance mensuelle du 10 novembre 1990	192
ÉLOGE DU DÉSORDRE	
Communication de M. Jacques-Gérard Linze à la séance mensuelle du 15 décembre 1990	202

ÉTUDES ET TEXTES

LE CHEVALIER DE LA MORLIÈRE, UN AVENTURIER DES LETTRES AU XVIII ^e SIÈCLE	
Une étude de M. Raymond Trousson	219
JOSEPH HANSE RÉÉDITÉ ET FÊTÉ	300
Robert Vivier, M ^{me} de la Fayette et deux collections de poche	300
Discours de M. Valmy Féaux	302
LA VOLTAIRE FOUNDATION REND HOMMAGE À M. RO- LAND MORTIER.....	306
AUTOUR DU SOUVENIR DE MARGUERITE YOURCENAR	316

CHRONIQUES

Séances mensuelles de l'Académie. Divers . 116, 121, 318 et 327

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

L'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES

I. Histoire et critique littéraire

- ACADÉMIE. *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. 1972 250,
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J. M. Culot). 1 vol. in-8° de 89 p. — 1956 300,
- ACADÉMIE. *Le centenaire de Maurice Maeterlinck* ; Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. 1964 700,
- ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 89 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1990 dans l'*Annuaire* par les membres de l'Académie. 5 volumes 14 × 20 de 350 à 500 pages illustrés de 89 portraits.
- Tome I : Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Émile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble
- Tome II : Henri Davignon, Gabriel d'Annunzio, Eugenio de Castro, Louis Delattre, Anna de Noailles, Jules Destrée,

- Robert De Traz, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Max Elskamp, Servais Étienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille
 Tome III : Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht, Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Édouard Montpetit, Pierre Nothomb, Christofor Nyrop, Louis Pié-rard, Charles Plisnier, Georges Rency
 Tome IV : Mario Roques, Jacques Salverda de Grave, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Émile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge
 Tome V : Marthe Bibesco, Roger Bodart, Constant Bur-niaux, Lucien Christophe, Herman Closson, Fernand Desonay, Mircea Eliade, Marie Gevers, Robert Guiette, Adrien Jans, Géo Libbrecht, Jean Pommier, Paul-Henri Spaak, Edmond Vandercammen, Gustave Vanwelkenhuyzen.
 Chaque volume 600,
- ACTES *du Colloque Baudelaire*, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wigny, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebvre, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Édith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, François Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. 1968 600,—
- ANGELET Christian. *La poétique de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. 1961 400,
- BERG Christian. *Jean de Boschère ou le mouvement de l'at-tente*. 1 vol. in-8° de 372 p. — 1978 750,
- BERVOETS Marguerite. *Œuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 400,
- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du mas-que*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. 1971. Réimp. 1972 et 1980 900,
- BODSON-THOMAS Annie. *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 450,—

BRAET Herman. — <i>L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900</i> . 1 vol. in-8° de 203 p. — 1967	500,
BUCHOLE Rosa. <i>L'Évolution poétique de Robert Desnos</i> . 1 vol. 14 × 20 de 328 p. 1956	500,
CHAMPAGNE Paul. <i>Nouvel essai sur Octave Pirmez</i> . I. <i>Sa vie</i> . 1 vol. 14 × 20 de 204 p. 1952	500,
CHARLIER Gustave. <i>Le Mouvement romantique en Belgique, (1815-1850)</i> . II. <i>Vers un Romantisme national</i> . 1 vol. in-8° de 546 p. 1948	900,
CHARLIER Gustave. — <i>La Trage-Comédie Pastoralle (1594)</i> . 1 vol. in-8° de 116 p. 1959	260,
CHÂTELAIN Françoise. <i>Une Revue : Durendal. 1894-1919</i> . 1 vol. in-8° de 90 p. 1983	300,
CHRISTOPHE Lucien. <i>Albert Giraud. Son œuvre et son temps</i> . 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960	500,
<i>Pour le Centenaire de COLETTE</i> , textes de Georges Sion, Françoise Mallet-Joris, Pierre Falize, Lucienne Desnoues et Carlo Bronne, 1 plaquette de 57 p., avec un dessin de Jean-Jacques Gailliard	350,
DAVIGNON Henri. <i>L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel</i> (Lettres inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 ..	350,
DAVIGNON Henri. <i>Charles Van Lerberghe et ses amis</i> . 1 vol. in-8° de 184 p. 1952	500,
DAVIGNON Henri. <i>De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux</i> . 1 vol. 14 × 20 de 237 p. 1963	500,
DEFRENNE Madeleine. <i>Odilon-Jean Périer</i> . 1 vol. in-8° de 468 p. 1957	800,
DESONAY Fernand. <i>Ronsard poète de l'amour</i> . I. <i>Cassandra</i> . 1 vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965	700,
DESONAY Fernand. <i>Ronsard poète de l'amour</i> . II. <i>De Marie à Genève</i> . 1 vol. in-8° de 317 p. Réimpression, 1965	700,
DESONAY Fernand. <i>Ronsard poète de l'amour</i> . III. <i>Du poète de cour au chantre d'Hélène</i> . 1 vol. in-8° de 415 p. 1959	700,
DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 169 p. 1938	450,
DUBOIS Jacques. <i>Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle</i> . 1 vol. in-8° de 221 p. 1963	600,
GILLIS Anne-Marie. <i>Edmond Breuché de la Croix</i> . 1 vol. 14 × 20 de 170 p. 1957	300,
GILSOUL Robert. <i>Les influences anglo-saxonnes sur les lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880</i> . 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953	800,—
GODFROID François. <i>Nouveau panorama de la contrefaçon belge</i> . 1 vol. in-8° de 87 p., 1986	350,

- GUIETTE Robert. *Max Elskamp et Jean de Bosschère. Correspondance*. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. 1963 250,
- GUILLAUME Jean S.J. *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. 1956 700,
- GUILLAUME Jean S.J. *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 108 p. 1959 400,
- HALLIN-BERTIN Dominique. *Le fantastique dans l'œuvre en prose de Marcel Thiry*. 1 vol. in-8° de 226 p. 1981 750,
- HANSE Joseph. *Charles De Coster*. Réédition (1990) de l'essai fondamental sur l'auteur et le livre fondateurs des Lettres françaises de Belgique. 1 vol. in-8° de 331 p. 1.250,
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. 1964 400,
- JAMMES Francis et BRAUN Thomas. *Correspondance* (1898-1937). Texte établi et présenté par Daniel Laroche. Introduction de Benoît Braun. 1 vol. in-8° de 238 p. 1972 600,
- KLINKENBERG Jean-Marie. *Style et Archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster*, 2 vol. in-8°, 425 p. × 358 p., 1973 1.200,
- LATIN Danièle. *Le Voyage au bout de la nuit de Céline : roman de la subversion et subversion du roman*. 500 p., 1988. 1.500,
- MAES Pierre. *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. 1952 800,
- MORTIER Roland. — *Le Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle*. 1 vol. de 14 × 20 de 145 p. 1972 450,
- MOULIGNEAU Geneviève *Madame de la Fayette, historienne?*. 1 vol. in-8° de 349 p. 1989 1.250,
- MOULIN Jeanine. *Fernand Crommelynck, textes inconnus et peu connus, étude critique et littéraire*, 332 p. in-8°, plus iconographie 1974 1.000,
- MOULIN Jeanine. *Fernand Crommelynck ou le théâtre du paroxysme*. 1 vol. in-8° de 450 p. 1978 1.000,
- NOULET Émilie. *Le premier visage de Rimbaud*, nouvelle édition revue et complétée. 1 vol. 14 × 20, 335 p. 1973 700,
- OTTEN Michel. *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 600,
- PAQUOT Marcel. *Les étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. 400,
- PIELTAIN Paul. *Le Cimetière marin de Paul Valéry* (essai d'explication et commentaire). 1 vol. in-8° de 324 p. 1975 650,
- REICHERT Madeleine. *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. 1933 .. 600,

REMACLE Madeleine. <i>L'élément poétique dans « À la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust.</i> 1 vol. in-8° de 213 p. 1954	600,—
RUBES Jan : <i>Edmond Vandercammen ou l'architecture du caché</i> (Essai d'analyse sémantique) 1 vol. in-8° de 91 p. 1984 ..	400,—
SANVIC Romain. <i>Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure. Le Roi Lear. La Tempête.</i> Introduction et notices de Georges Sion. 1 vol. in-8° de 382 p.	450,
SCHAEFFER Pierre-Jean. <i>Jules Destrée.</i> Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. 1962	700,
SEVERIN Fernand. <i>Lettres à un jeune poète,</i> publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. 1960	400,
SKENAZI Cynthia. <i>Marie Gevers et la nature,</i> 1 vol. in-8° de 260 p. 1983	600,
SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. 1966	400,
TERRASSE Jean. <i>Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or.</i> 1 vol. in-8° de 319 p. — 1970	800,
THIRY Claude. <i>Le Jeu de l'Étoile du manuscrit de Cornillon.</i> 1 vol. in-8° de 170 pp. — 1980.	400,—
THOMAS Paul-Lucien. <i>Le Vers moderne.</i> 1 vol. in-8° de 274 p. — 1943	700,
VANDEGANS André. <i>Lamartine critique de Chateaubriand dans le Cours familier de littérature.</i> 1 vol. in-8° de 89 p. 1990 ..	350,
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un Mâle », de Camille Lemonnier.</i> 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	500,
VANZYPE Gustave. <i>Itinéraires et portraits.</i> Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. 1 vol. 14 × 20 de 184 p. 1969	500,
VIVIER Robert. <i>Et la poésie fut langage.</i> 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954. Réimpression en 1970	500,
VIVIER Robert. <i>L'Originalité de Baudelaire.</i> 1 vol. in-8° de 301 p. 1989. Réédition.	1.250,
VIVIER Robert. <i>Traditore.</i> 1 vol. in-8° de 285 p. 1960.	500,
WARNANT Léon. <i>La Culture en Hesbaye liégeoise.</i> 1 vol. in-8° de 255 p. 1949	600,
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin. Le poète et son Art.</i> 1 vol. 14 × 20 de 212 p. 1941	500,
WYNANT Marc. <i>La genèse de « Meurtres » de Charles Plisnier.</i> 1 vol. in-8° de 200 p. 1978	500,

II. Philologie

BRONCKART Marthe. — <i>Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Hanyn</i> . 1 vol. in-8° de 306 p. 1933	800,
HAUST Jean. <i>Médecinaire Liégeois du XIII^e Siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e</i> (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. 1942	500,
POHL Jacques. <i>Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlars français de Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 248 p. 1962	600,
RENCHON Hector. <i>Études de syntaxe descriptive</i> . Tome I : <i>La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969	600,
Tome II : <i>La syntaxe de l'interrogation</i> . 1 vol. in-8° de 284 p. 1967. Réimpression en 1969	660,
RUELLE Pierre. <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953. Réédition en 1981	460,

III. Bibliographie

BEYEN Roland. <i>Bibliographie de Michel de Ghelderode</i> . 1 vol. in-8° de 840 p., 1987	1.750,—
BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique, 1881-1960.	
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. 1958	700,
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYT, Colette PRINS Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXIX-217 p. 1966	700,
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XIX-307 p. 1968	700,
Tome 4 (M-N) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE et R. Van de SANDE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8°, 374 p. 1972	700,
Tome 5 (O-P-Q) établi par Andrée ART, Jeanne BLOGIE, Roger BRUCHER, René FAYT, Colette PRINS, Renée VAN DE SANTE (†), sous la direction de Jacques DETEMMERMAN. 1 vol. in-8° de 270 p. 1988	900,
BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la Bibliographie des Écrivains français de Belgique, i br. in-8° de 36 p. 1968	150,
CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie d'Émile Verhaeren</i> . 1 vol. in-8° de 156 p. 1958	350,

- « LA WALLONIE ». — *Table générale des matières* (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. 1 vol. in-8° de 44 p.
1961 250,

IV. Œuvres

- BOUMAL LOUIS. *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 400,
CHAINAYE HECTOR. *L'âme des choses*. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. 1935 400,
DE REUL Xavier. *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. 1958 400,
DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 126 p. 1936 400,
GIRAUD Albert. *Critique littéraire*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. 1951 500,
HEUSY Paul. *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 400,
LECOCQ Albert. *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. 700,
MARET François. *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. 1943 300,
PICARD Edmond. *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 300,
PIRMEZ Octave. *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 p. 1932 600,
REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. 1959 450,
ROBIN Eugène. *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 450,
VANDRUNNEN James. — *En pays wallon*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. 1935 450,

V. Collections de poche

Histoire Littéraire

- THIRY Marcel. *Passage à Kiew*. Roman. Préface de Dominique HALLIN-BERTIN. 1 vol. 18 x 11,5 de 184 p. 1990 340,

- TROUSSON Raymond. *L'Affaire De Coster-Van Sprang*. Dossier
— 1 vol. 18 x 11,5 de 165 p. — 1990..... 340,

Poésie-Théâtre

- KEGELS Anne-Marie. *Poèmes choisis*. Portrait par André
SCHMITZ. Préface de Guy GOFFETTE. 1 vol. 18 x 11,5 de 172 p.
1990 340,
SOU MAGNE Henry. *L'Autre Messie, Madame Marie*. Préface de
Georges SION. 1 vol. 18 x 11,5 de 256 p. 1990 400,

De nombreux textes publiés dans ce Bulletin depuis sa création peuvent être obtenus en tirés à part au prix de 100 F.

La table générale des matières du Bulletin pour la période de 1922-1970 peut être obtenue au prix de 200 francs. La table relative à la période 1971-1990 est en voie de parution.

Le présent tarif annule les précédents.